L1
B
35

BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III

NAPOLI

LI
B
35

HISTOIRE ROMAINE.

TOME QUATRIEME.

HISTOIRE ROMAINE

DEPUIS LA FONDATION DE ROME

JUSQU'A LA BATAILLE D'ACTIUM:

C'eſt-à-dire juſqu'à la fin de la République.

Par M. ROLLIN, *ancien Recteur de l'Univerſité de Paris, Profeſſeur d'Eloquence au Collége Roial, & Aſſocié à l'Académie Roiale des Inſcriptions & Belles-Lettres.*

TOME QUATRIEME.

A PARIS,

Chez la Veuve ESTIENNE, Libraire, rue Saint Jaques, vis-à-vis la rue du Plâtre, à la Vertu.

MDCCXLI.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

DANS L'HISTOIRE que renferme la fin du Volume précédent, & le commencement de celui-ci, je n'ai point eu Tite-Live pour guide : j'ai lieu de craindre qu'on ne s'en aperçoive que trop. Nous avons perdu la ſeconde Décade de cet Hiſtorien, qui contenoit la guerre contre les Tarentins & contre Pyrrhus, la fin de celle des Samnites, la premiére guerre Punique, & les événemens de l'intervalle qui s'eſt écoulé juſqu'à la ſeconde. A la vérité nous avons les ſupplémens de Freinshémius, qui a ramaſſé avec un travail immenſe & un diſcernement merveilleux une infinité de paſſages répandus de côté & d'au-

d'autre dans les Auteurs, pour remplir les lacunes & les vuides de Tite-Live, & en faire une hiſtoire ſuivie. On ne peut trop eſtimer un Ouvrage ſi utile, ou plutôt ſi néceſſaire, & compoſé avec tant d'exactitude, & même avec tant d'élégance : mais ce n'eſt point Tite-Live. Rien n'eſt au deſſus du mérite de cet illuſtre Hiſtorien. Il a égalé par la beauté & la nobleſſe de ſon ſtile la grandeur & la gloire du Peuple dont il a écrit l'hiſtoire. Il eſt par tout clair, intelligible, agréable: mais, quand il entre dans des matiéres importantes, il s'éléve en quelque maniére au deſſus de lui-même, pour les traiter avec un ſoin particulier, & avec une eſpéce de complaiſance. Il rend préſente l'action qu'il décrit, il la met ſous les yeux, il ne

la raconte pas, il la montre. Il peint d'après nature le génie & le caractére des perſonnages qu'il fait paroitre ſur la ſcéne, & leur met dans la bouche les paroles toujours conformes à leurs ſentimens & à leurs différentes ſituations. Sur tout, il a l'art merveilleux de tenir tellement les Lecteurs en ſuſpens par la variété des événemens, & d'intéreſſer ſi vivement leur curioſité, qu'ils ne peuvent quitter le récit d'une hiſtoire, avant qu'elle ſoit entiérement terminée.

Il étoit fâcheux qu'on n'eût point dans nôtre langue une traduction raiſonnable d'un Hiſtorien ſi excellent, & l'on ſouhaitoit depuis lontems qu'une main habile y travaillât. Mr. Guerin, ancien Profeſſeur de Rhétorique au Collége de Beauvais, a rempli les vœux

du Public en entreprenant de nous donner en françois, non ſeulement tout ce qui nous reſte de Tite-Live, mais encore tous les ſupplémens de Freinshémius : & il en a déja fait paroitre pluſieurs Tomes. C'eſt un grand travail, & qui forme un corps d'Hiſtoire Romaine complet : j'entends celle de la République. Il ne me convient point d'en faire ici un grand éloge, qui pourroit être ſuſpect, parce qu'il part de la main d'un de mes diſciples. Je me contente de dire, ce qui fait, ſelon moi, la louange parfaite d'une Traduction, que celle-ci n'en a point l'air. On y trouvera peutêtre quelques négligences, qu'une ſeconde édition fera aiſément diſparoitre. Il n'eſt pas étonnant qu'il s'en gliſſe dans un ouvrage d'auſſi longue haleine que celui-ci :

Opere

AVERTISSEMENT.

Opere in longo fas eſt obrepere ſomnum.

J'ai grand intérêt qu'on uſe de cette indulgence à mon égard :

Hanc veniam petimuſque damuſque viciſſim.

Et j'avoue, avec une ſincére reconnoiſſance, que le Public me traite plus favorablement, que je ne croi le mériter. Au reſte, je dois me féliciter moi-même d'avoir formé des diſciples qui ſont devenus mes maîtres, ou du moins, pour ne pas bleſſer leur modeſtie, qui me ſont d'un grand ſecours dans la compoſition de mon Ouvrage, l'un par ſa nouvelle Edition de Tite-Live, accompagnée de Notes qui m'éclairent & me guident ; l'autre, par la Traduction du même Auteur, à laquelle il travaille

Mr. Crevier.

travaille encore actuellement. C'eſt ce qui me met en état de ne pas faire attendre lontems mes Volumes de l'Hiſtoire Romaine. J'eſpére que le cinquiéme paroitra dans peu de tems.

II. AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

LORSQUE ce quatriéme Tome de l'Hiſtoire Romaine étoit tout prêt de paroitre, & déja entre les mains des Relieurs, j'ai eu connoiſſance d'un Livre imprimé en Hollande, qui a pour titre, *Eſſais de Critique, I. ſur les Ecrits de Mr. Rollin, II. Sur les traductions d'Hérodote : III. Sur le Dictionnaire Géographique & Critique de Mr. Bruzen la Martiniére.* L'Auteur ne ſe nomme point; mais il n'eſt pas inconnu. On ne m'a laiſſé ce Livre entre les mains que pendant vingt-quatre heures. Je n'en ai lu que la Préface, & la premiére des trois Lettres qui me regardent, intitulée *Lettre ſur un paſſage de Tite-Live,*

où l'on réfute une interprétation de deux Ecrivains Modernes.

Ces deux Ecrivains Modernes ſont Mr. Crevier Profeſſeur de Rhétorique au Collége de Beauvais, & moi. Dans le paſſage en queſtion, il s'agit du ſupplice des fils de Brutus. Le fait eſt connu de tout le mon-

Liv. II. 5. de. *Conſules in ſedem proceſſere ſuam, miſſique lictores ad ſumendum ſupplicium, nudatos virgis cædunt, ſecurique feriunt: cùm inter omne tempus pater, vultuſque & os ejus ſpectaculo eſſet;* EMINENTE ANIMO PATRIO *inter publicæ pœnæ miniſterium.*

La difficulté conſiſte dans la ſeconde partie. Voici comme j'ai expoſé ce fait dans le premier Tome de l'Hiſtoire Romaine. *Les Conſuls parurent alors ſur leur Tribunal; & pendant qu'on exécutoit les deux Criminels, toute la multitude ne détour-*

tourna point la vûe de deſſus le Pére, examinant ſes mouvemens, ſon maintien, ſa contenance, qui, malgré ſa fermeté, laiſſoit entrevoir les ſentimens de la nature, qu'il ſacrifioit à la néceſſité de ſon miniſtére, mais qu'il ne pouvoit étoufer.

Dans le Traité des Etudes, *Tome I.* j'ai marqué „ qu'on donne deux „ ſens tout oppoſés à ces mots, „ *animo patrio*, ſur leſquels ſeuls „ roule la difficulté. Les uns „ prétendent qu'ils ſignifient, „ que dans cette occaſion la „ qualité de Conſul l'emporta „ ſur celle de Pére, & que l'a- „ mour de la patrie étoufa dans „ Brutus tout ſentiment de ten- „ dreſſe pour ſon fils. D'autres, „ au contraire, ſoutiennent que „ ces mots ſignifient, qu'à tra- „ vers ce miniſtére que la qua- „ lité de Conſul impoſoit à Bru- „ tus, quelque effort qu'il fît „ pour

„ pour ſupprimer ſa douleur, „ la tendreſſe de pére éclatoit „ malgré lui ſur ſon viſage. Et „ j'ajoute dans le même en- „ droit, que ce dernier ſenti- „ ment me paroit le plus rai- „ ſonnable, & le plus fondé „ dans la nature.„ Je penſe encore de la même maniére, ſans condanner ceux qui penſent autrement. C'eſt ſur tout dans de pareilles matiéres qu'il eſt permis à chacun d'*abonder dans ſon ſens*. Mais l'Auteur de la Critique n'auroit pas dû, pour faire valoir le ſien, & pour jetter une ſorte de ridicule ſur le nôtre, ſuppoſer, comme il le
Page 25. fait en plus d'un endroit, *que nous prétendons, Mr. Crevier & moi, que Tite-Live a dit que Brutus a verſé des larmes*; & comme il s'explique dans un autre endroit, que nous le feſons *pleurer comme un imbécille*.

Ni

Ni Mr. Crevier, ni moi, n'avons parlé de *larmes*, ni ſuppoſé que Tite-Live *ait fait pleurer Brutus*.

La Lettre ſuivante a pour titre, & c'eſt tout ce que j'en connois, *Seconde Lettre ſur quelques mépriſes de Mr. Rollin dans ſon Hiſtoire Ancienne.* Ces mépriſes roulent ſur pluſieurs paſſages de Livres Grecs, dont on m'accuſe d'avoir mal rendu le ſens, & l'Auteur laiſſe entrevoir aſſez clairement dans ſa Préface, qu'il me ſoupçonne d'une ignorance groſſiére dans la Langue Grecque. J'avoue franchement, qu'après une étude ſuivie que j'ai faite de cette Langue depuis ma premiére jeuneſſe juſqu'à préſent, dont je pourrois citer bien des témoins, je ne m'attendois pas à ce reproche. J'ajoute, moins pour ma propre réputation, que pour celle

celle des Compagnies dont j'ai l'honneur d'être membre, qu'un pareil ſoupçon ne trouvera guéres de crédit auprès de ceux qui me connoiſſent particuliérement; & que mon Critique lui-même auroit pu reconnoître combien ce ſoupçon eſt mal fondé, par un aſſez grand nombre de fautes des Traductions d'Auteurs Grecs ſoit Latines, ſoit Françoiſes, que j'ai ſouvent corrigées dans mon Ouvrage, ſans en faire la remarque.

Je ne nie pas néanmoins qu'il ne m'ait échapé peutêtre un aſſez grand nombre de mépriſes ſur le ſens des Auteurs Grecs dont j'ai fait uſage. Je n'ai point eu le tems d'examiner, ni même de lire les obſervations de mon Cenſeur, & je n'ai point de peine à me perſuader qu'elles ſoient ſolides. Seulement je ſouhaiterois qu'elles ne fuſſent pas accom-

accompagnées d'une vivacité & d'une aigreur, qui ſemblent montrer un deſſein formé de décrier l'Ecrivain qu'il critique. Entre Auteurs, qui forment tous enſemble une eſpéce de Société & de République commune, il conviendroit que l'on s'aidât & que l'on ſe ſoutint mutuellement, & ſur tout que ceux qui ſe croient plus habiles que les autres, euſſent pour eux plus d'indulgence. Il y auroit, dans cette maniére d'agir, une modération & une nobleſſe qui marqueroient un mérite ſupérieur, & qui certainement attireroient aux gens de Lettres, & aux Lettres mêmes, une eſtime générale.

Quoiqu'on n'ait pas obſervé à mon égard ces ménagemens, je ne me croi point en droit de me plaindre, parce que je puis être tombé dans des fautes d'inattention & de négligence, qui au-

auront attiré la cenſure. Je ne rougis point de l'avouer, & c'eſt en me corrigeant que je prétens me venger.

Je n'ai point diſſimulé que je feſois beaucoup d'uſage du travail des autres, & je m'en ſuis fait honneur. Je ne me ſuis jamais cru ſavant, & je ne cherche point à le paroitre. J'ai même quelquefois déclaré que je n'ambitionne point le titre d'Auteur. Mon ambition eſt de me rendre utile au Public, ſi je le puis. Pour cela je tire des ſecours de tout côté, & j'emprunte d'ailleurs tout ce qui peut contribuer à la perfection de mon Ouvrage. Cette liberté que je me ſuis donnée, & dont il me ſemble que communément parlant on ne m'a point ſû mauvais gré, me met en état d'avancer dans mon travail beaucoup plus que je ne ferois ſans cela. Qu'importe au Lec-

Lecteur que ce que je lui préſente ſoit de moi, ou d'un autre, pourvû qu'il le trouve bon, & qu'il en ſoit content ? Mais je lui dois ce reſpect & cette reconnoiſſance, de ne pas le tromper en lui donnant, par défaut d'attention, comme véritables des faits, qui ne le ſeroient pas.

Au reſte je ne croi pas que parmi les fautes que l'on a relevées dans la ſeconde Lettre, il y en ait beaucoup de ce genre; & encore moins dans la troiſiéme, qui a pour objet *quelques expreſſions neuves de l'Hiſtoire Ancienne de Mr. Rollin.* Je les examinerai avec ſoin, quand le Livre deviendra public, & j'en ferai l'uſage que je dois, en corrigeant dans les nouvelles éditions les endroits qui me paroitront mériter quelque changement. C'eſt tout ce que l'Auteur a droit d'exiger de moi. Mais je lui dois

de

de mon côté des remerciemens, de la peine qu'il s'eſt donnée de relever mes fautes, par où il m'a mis en état de rendre mon Ouvrage moins défectueux. Je lui ſuis encore plus obligé du ſervice conſidérable qu'il me rend par ſa Critique, bien capable de mortifier l'amour propre, & de ſervir de contrepoids contre les louanges & les applaudiſſemens, bien plus à craindre pour moi, & bien plus dangereux, que ne le ſeroient les critiques les plus vives.

SUITE

SUITE

DE L'HISTOIRE ROMAINE.

AVANT-PROPOS.

CET AVANT-PROPOS renfermera deux Paragraphes. Dans le premier j'eſſaierai de donner une idée du gouvernement, du caractére, des mœurs des Carthaginois, qui dans l'hiſtoire que je vais commencer occuperont lonteins le théatre, & y joueront un grand rôle. Dans le ſecond je raporterai les différens Traités conclus entre les Carthaginois & les Romains avant les guerres Puniques.

§. I.

Origine, accroiſſement, puiſſance, caractére, mœurs & défauts des Carthaginois.

AVANT que d'entrer dans les guerres des Romains contre Carthage, je croi devoir expoſer en peu de mots l'origine de cette ville, l'étendue de ſa puiſſance, le caractére & les mœurs des Carthaginois. J'en ai donné un plan aſſez circonſtancié dans le premier Tome de l'Hiſtoire Ancienne en parlant des Carthaginois, je ne ferai ici que l'abréger.

Origine, & fondation de Carthage par Didon.

Carthage d'Afrique étoit une Colonie de Tyr, la ville du monde la plus renommée pour le commerce. Lontems [a] auparavant Tyr avoit déja fait paſſer dans le même pays une autre Colonie, qui y bâtit la ville d'Utique, célébre par la mort du ſecond Caton, qu'on appelle ordinairement pour cette raiſon Caton d'Utique.

Les Auteurs varient beaucoup ſur l'époque de l'établiſſement de Cartha-

[a] Utica & Carthago, ambæ inclytæ, ambæ à Phœnicibus condi-tæ: illa fato Catonis inſignis, hæc ſuo. *Pomponius Mel. cap.* 67.

thage. On en peut placer la fondation l'année du Monde 3121. lorſqu'Athalie régnoit ſur Juda, 13 ans avant que Rome fût bâtie, 883 avant JESUS-CHRIST. Les époques que j'ai marquées dans l'hiſtoire ancienne ſont différentes : je m'en tiens à celle-ci.

L'établiſſement de Carthage eſt attribué à Eliſſa Princeſſe Tyrienne, plus connue ſous le nom de Didon. Son frére Pygmalion régnoit à Tyr. Celui-ci aiant fait mourir Sicharbas, appellé autrement Sichée, mari de Didon, dans le deſſein de s'emparer de ſes grands biens, elle trompa la cruelle avarice de ſon frére s'étant retirée ſecrettement avec tous les tréſors de Sichée. Après pluſieurs courſes, elle aborda enfin ſur les côtes du golfe où étoit bâtie Utique, dans le pays appellé l'Afrique propre, à ſix lieues de Tunis, ville aujourdhui fort connue par ſes corſaires, & s'y établit avec ſa petite troupe, aiant acheté un terrain des habitans du pays. *Juſtin. XVIII. 4-6. Appian. de bell. Pun. pag. 1.*

Pluſieurs de ceux qui demeuroient dans le voiſinage, invités par l'attrait du gain, s'y rendirent en foule pour vendre à ces nouveaux-venus les choſes néceſſaires à la vie, & s'y établi-

rent eux-mêmes peu de tems après. De ces habitans ramaſſés de différens endroits, ſe forma une multitude fort nombreuſe. Ceux d'Utique, qui les regardoient comme leurs compatriotes, leur envoiérent des Députés avec de grands préſens, & les exhortérent à conſtruire une ville dans l'endroit même où ils s'étoient d'abord établis. Les naturels du pays, par un ſentiment d'eſtime & de conſidération aſſez ordinaire pour les étrangers, en firent autant de leur côté. Ainſi, tout concourant aux vûes de Didon, elle bâtit ſa ville, qui fut chargée de paier aux Africains un tribut annuel pour le terrain qu'on avoit acheté d'eux, & qui fut appellée *Carthada*, * Carthage : nom qui dans la langue Phénicienne & dans la langue Hébraïque qui ſont fort ſemblables, ſignifie *la ville neuve.*

* *Kartha hadath*, ou *hadtha.*

Etendue du domaine de Carthage.

Carthage s'accrut d'abord peu à peu dans le pays même. Mais ſa domination ne demeura pas lontems enfermée dans l'Afrique. Cette ville ambitieuſe porta ſes conquêtes au dehors, envahit la Sardaigne, s'empara d'une grande partie de la Sicile, ſe ſoumit preſque toute l'Eſpagne ; & aiant envoié de tous côtés de puiſſantes Colonies,

nies, elle demeura maitreſſe de la mer pendant plus de ſix cens ans, & ſe fit un Etat qui pouvoit le diſputer aux plus grands Empires du monde par ſon opulence, par ſon commerce, par ſes nombreuſes armées, par ſes flotes redoutables, & ſur tout par le courage & le mérite de ſes Capitaines. Elle étoit dans le plus haut point de ſa grandeur, lorſque les Romains lui déclarérent la guerre.

Le Gouvernement de Carthage étoit fondé ſur des principes d'une profonde ſageſſe; & ce n'eſt point ſans raiſon qu'Ariſtote met cette République au nombre de celles qui étoient les plus eſtimées dans l'antiquité, & qui pouvoient ſervir de modéle aux autres. Il appuie d'abord ce ſentiment ſur une réflexion qui fait beaucoup d'honneur à Carthage, en marquant que juſques à ſon tems, c'eſt-à-dire depuis plus de cinq cens ans, il n'y avoit eu ni aucune ſédition conſidérable qui en eût troublé le repos, ni aucun Tyran qui en eût opprimé la liberté. En effet c'eſt un double inconvénient des gouvernemens mixtes, tel qu'étoit celui de Carthage, où le pouvoir eſt partagé entre le Peuple & les Grands, de dégéné-

Gouvernement de Carthage. *Ariſtot. de Rep.* II. 11.

rer ou en licence populaire par les ſéditions du côté du Peuple, comme cela étoit ordinaire à Athénes & dans toutes les Républiques Grecques ; ou en Tyrannie du côté des Grands par l'oppreſſion de la liberté publique, comme cela arriva à Athénes, à Syracuſe, à Corinthe, à Thébes, à Rome même du tems de Sylla & de Céſar.

Les Suffétes. *Liv.* XXXIII. 46. & 47.

Le Gouvernement de Carthage réuniſſoit, comme celui de Sparte & de Rome, trois autorités différentes qui ſe balançoient l'une l'autre, & ſe prêtoient un mutuel ſecours : celle des deux Magiſtrats ſuprêmes, * *Suffétes* ; celle du Sénat ; & celle du Peuple. On y ajouta enſuite le Tribunal des Cent, qui eurent beaucoup de crédit dans la République.

Le pouvoir des Suffétes ne duroit qu'un an. Ils étoient à Carthage, à peu de choſe près, ce que les Conſuls étoient à Rome. C'étoit une charge conſidérable, puiſqu'outre le droit de préſidence dans les jugemens, elle leur donnoit celui de propoſer & de porter de nouvelles Loix, & de faire rendre compte à ceux qui étoient chargés du

* *Ce nom eſt dérivé d'un mot, qui chez les Hébreux & les Phéniciens ſignifie* Juges.

du recouvrement des deniers publics.

Le Sénat formoit le Conſeil de l'Etat, & étoit comme l'ame de toutes les délibérations publiques, à peu près comme celui de Rome. Quand les ſentimens étoient uniformes, & que tous les ſuffrages ſe réuniſſoient, alors le Sénat décidoit ſouverainement & en dernier reſſort. Lorſqu'il y avoit partage, & qu'on ne convenoit point, les affaires étoient portées devant le Peuple, & dans ce cas le pouvoir de décider lui étoit dévolu. Il eſt aiſé de comprendre quelle ſageſſe il y avoit dans ce réglement, & combien il étoit propre à arrêter les cabales, à concilier les eſprits, à appuier & à faire dominer les bons conſeils, une Compagnie, comme celle-là, étant extrêmement jalouſe de ſon autorité, & ne conſentant pas facilement à laiſſer paſſer à un autre corps les affaires dont elle étoit ſaiſie. Polybe remarque, que tant que le Sénat fut le maître des affaires, l'Etat fut gouverné avec beaucoup de ſageſſe, & que toutes les entrepriſes eurent un grand ſuccès. Le Sénat. *Ariſtot. loco cit. Polyb.* XV. 706.

Il paroit, par ce qu'on lit dans Ariſtote, que le Peuple ſe repoſoit volontiers ſur le Sénat du ſoin des affai- Le Peuple.

res publiques, & lui en laiſſoit la principale adminiſtration : & c'eſt par là que la République devint ſi puiſſante. Il n'en fut pas ainſi dans la ſuite. Le Peuple, devenu inſolent par ſes richeſſes & par ſes conquêtes, & ne feſant pas réflexion qu'il en étoit redevable à la prudente conduite du Sénat, voulut ſe mêler auſſi du gouvernement, & s'arrogea preſque tout le pouvoir. Tout ſe conduiſit alors par cabales & par factions ; ce qui fut une des principales cauſes de la ruine de l'Etat.

Le Tribunal des Cent. *Ariſtot.*

Le Tribunal des Cent étoit une Compagnie de cent quatre perſonnes. Elle tenoit lieu à Carthage de ce qu'étoient les Ephores à Sparte ; par où il paroit qu'elle fut établie pour balancer le pouvoir des Grands : mais avec cette différence, que les Ephores n'étoient qu'au nombre de cinq, & qu'ils ne demeuroient qu'un an en charge, au lieu que ceux-ci étoient perpétuels, & paſſoient le nombre de cent. On [a] voulut, par là, mettre un frein à l'autorité des Généraux, laquelle, pendant qu'ils commandoient les troupes, étoit preſque ſans bornes

a Ut hoc metu ita in bello imperia cogitarent, ut domi judicia legeſque reſpicerent. *Juſtin.* XIX. 2.

nes & ſouveraine ; & l'on prétendit la ſoumettre au joug de la Loi, en lui impoſant la néceſſité de rendre compte de leur adminiſtration à ces Juges au retour de leurs campagnes. Les établiſſemens les plus ſages & les mieux concertés dégénérent peu à peu, & font place enfin au deſordre & à la licence, qui percent & pénétrent par tout. Ces Juges, qui devoient être la terreur du crime, & le ſoutien de la juſtice, abuſant de leur pouvoir qui étoit preſque illimité, devinrent autant de petits Tyrans. Annibal, étant en * charge, après qu'il fut retourné en Afrique, de perpétuelle qu'étoit l'autorité de ces Juges, la rendit annuelle, environ deux cens ans depuis que la Compagnie des Cent avoit été formée.

Liv. XXXIII. 46.

Deux défauts du gouvernement de Carthage.

Ariſtote, entre quelques autres obſervations qu'il fait ſur le gouvernement de Carthage, y remarque deux grands défauts, fort contraires, ſelon lui, aux vûes d'un ſage Légiſlateur, & aux régles d'une bonne & ſaine politique.

Ariſtot. Loco citato.

Le premier de ces défauts conſiſte 1. Mettre ſur

* *Il paroit que le nom de* Préteur *que Tite-Live donne à Annibal eſt ſubſtitué à celui de* Suffète.

la tête d'une même perſonne plusieurs charges.

en ce qu'on mettoit ſur la tête d'un même homme pluſieurs charges, ce qui étoit conſidéré à Carthage comme la preuve d'un mérite non commun. Ariſtote regarde cette coutume comme très-préjudiciable au bien public. En effet, dit-il, lorſqu'un homme n'eſt chargé que d'un ſeul emploi, il eſt beaucoup plus en état de s'en bien acquiter, les affaires pour lors étant examinées avec plus de ſoin, & expédiées avec plus de promtitude. On ne voit pas, ajoute-t-il, que ni dans les troupes, ni dans la marine, on en uſe de la ſorte. Un même Officier ne commande pas deux corps différens: un même Pilote ne conduit pas deux vaiſſeaux. D'ailleurs, le bien de l'Etat demande, que, pour exciter de l'émulation parmi les gens de mérite, les charges & les faveurs ſoient partagées: au lieu que, lorſqu'on les accumule ſur un même ſujet, ſouvent elles produiſent en lui une ſorte d'éblouiſſement par une diſtinction ſi marquée, & excitent dans les autres la jalouſie, les mécontentemens, les murmures.

2. Ne donner les charges

Le ſecond défaut qu'Ariſtote trouve dans le gouvernement de Carthage, c'eſt que, pour parvenir aux premiers poſtes,

tes, avec du mérite & de la naiſſance, il faloit avoir encore un certain revenu; & qu'ainſi la pauvreté en pouvoit exclure les plus gens de bien, ce qu'il regarde comme un grand mal dans un Etat. Car alors, dit-il, la vertu n'étant comptée pour rien, & l'argent pour tout, parce qu'il conduit à tout, l'admiration & la ſoif des richeſſes ſaiſit toute une ville, & la corrompt: outre que les Magiſtrats & les Juges, qui ne le deviennent qu'à grands frais, ſemblent être en droit de s'en dédommager enſuite par leurs propres mains. qu'aux gens riches.

On ne voit point, je croi, dans l'antiquité aucune trace qui marque que les dignités, ſoit de l'Etat, ſoit de la Judicature, y aient jamais été vénales; & ce que dit ici Ariſtote des dépenſes qui ſe faiſoient à Carthage pour y parvenir, tombe ſans doute ſur les préſens, par leſquels on achetoit les ſuffrages de ceux qui conferoient les charges; ce qui, comme le remarque auſſi Polybe, étoit fort ordinaire parmi les Carthaginois, chez qui nul gain n'étoit honteux. Il n'eſt donc pas étonnant qu'Ariſtote condanne un uſage dont il eſt aiſé de voir com- Vénalité des charges inconnue dans l'antiquité. *Polyb.* VI. 497.

bien les ſuites peuvent être funeſtes.

Mais, s'il prétendoit qu'on dût mettre également dans les premiéres dignités les riches & les pauvres, comme il ſemble l'inſinuer, ſon ſentiment ſeroit réfuté par la pratique générale des Républiques les plus ſages, qui, ſans avilir ni deshonorer la pauvreté, ont cru devoir ſur ce point donner la préférence aux richeſſes ; parce qu'on a lieu de préſumer que ceux qui ont du bien ont reçu une meilleure éducation, penſent plus noblement, ſont moins expoſés à ſe laiſſer corrompre & à faire des baſſeſſes, & que la ſituation même de leurs affaires les rend plus affectionnés à l'Etat, plus diſpoſés à y maintenir la paix & le bon ordre, plus intéreſſés à en écarter toute ſédition & toute révolte.

Le Commerce, une des ſources des richeſſes & de la puiſſance de Carthage.

Le Commerce étoit, à proprement parler, l'occupation de Carthage, l'objet particulier de ſon induſtrie, ſon goût décidé & dominant. C'en étoit la plus grande force, & le principal ſoutien. Située au centre de la Méditerranée, & prétant une main à l'Orient, & l'autre à l'Occident, elle embraſſoit par l'étendue de ſon commer-

merce toutes les régions connues. Les Carthaginois, en ſe rendant les facteurs & les négocians de tous les peuples, étoient devenus les princes de la mer, le lien de l'Orient, de l'Occident, & du Midi, & le canal néceſſaire de leur communication.

Les plus conſidérables de la ville ne dédaignoient pas de faire le négoce. Ils s'y appliquoient avec le même ſoin que les moindres citoiens: & leurs grandes richeſſes ne les dégoutoient jamais de l'aſſiduité, de la patience, & du travail néceſſaire pour les augmenter. C'eſt ce qui leur a donné l'empire de la mer, ce qui a fait fleurir leur République, qui l'a miſe en état de le diſputer à Rome même, & qui l'a portée à un ſi haut degré de puiſſance, qu'il falut aux Romains plus de quarante années à deux repriſes d'une guerre cruelle & douteuſe pour domter cette fiére rivale. Car on peut la regarder comme domtée après la ſeconde guerre. Dans la troiſiéme, elle ne fit que rendre généreuſement les derniers ſoupirs. Au reſte, il n'eſt pas étonnant que Carthage, ſortie de la premiére école du monde pour le commerce, je veux dire de Tyr, y ait eu un ſuccès ſi promt & ſi conſtant. Dio-

Mines d'Eſpagne, autre ſource des richeſſes & de la puiſſance de Carthage. *Diod.* IV. 312.

DIODORE remarque avec raiſon que les mines d'or & d'argent que les Carthaginois trouvérent en Eſpagne, furent pour eux une ſource inépuiſable de richeſſes, qui les mirent en état de ſoutenir de ſi longues guerres contre les Romains. Les naturels du pays avoient lontems ignoré ces tréſors cachés dans le ſein de la terre, ou du moins ils en connoiſſoient peu l'uſage & le prix. Ce furent les Phéniciens qui en firent la premiére découverte; & par l'échange qu'ils feſoient de quelques marchandiſes de peu de valeur avec ce précieux métal, ils amaſſérent des richeſſes immenſes. Les Carthaginois ſurent bien profiter de leur exemple, quand ils ſe furent rendus maîtres du pays, & les Romains enſuite quand ils l'eurent enlevé à ces derniers. Polybe, cité par Strabon, dit que de ſon tems il y avoit quarante mille hommes occupés aux mines qui étoient dans le voiſinage de Carthagéne, & qu'ils fourniſſoient chaque jour au Peuple Romain vingt-cinq mille dragmes, c'eſt-à-dire douze mille cinq cens livres.

Strab. III. 147.

Avantages & incon-

CARTHAGE doit être conſidérée comme une République marchande

tout

tout enſemble & guerriére. Elle étoit marchande par inclination & par état: elle devint guerriére, d'abord par la néceſſité de ſe défendre contre les peuples voiſins, & enſuite par le deſir d'étendre ſon commerce, & d'aggrandir ſon Empire. Cette double idée donne le vrai plan & le vrai caractére de la République Carthaginoiſe.

Vénien du gouvernement de Carthage par raport à la guerre.

La puiſſance militaire de Carthage conſiſtoit en Rois alliés; en peuples tributaires, dont elle tiroit des milices & de l'argent; en quelques troupes compoſées de ſes propres citoiens; & en ſoldats mercénaires, qu'elle achetoit dans les Etats voiſins, ſans être obligée ni de les lever, ni de les exercer, parce qu'elle les trouvoit tout formés & tout aguerris, choiſiſſant dans chaque pays les troupes qui avoient le plus de mérite & de réputation. Elle tiroit de la Numidie une Cavalerie légére, hardie, impétueuſe, infatigable, qui feſoit la principale force de ſes armées; des Iles Baléares, les plus habiles frondeurs de l'univers; de l'Eſpagne & de l'Afrique, une Infanterie ferme & invincible; des côtes de Génes & des Gaules, des troupes d'une valeur reconnue; & de la Gréce mê-

même, des ſoldats également bons pour toutes les opérations de la guerre, propres à ſervir en campagne ou dans les villes, à faire des ſiéges, ou à les ſoutenir.

Elle mettoit ainſi tout d'un coup ſur pié une puiſſante armée, compoſée de tout ce qu'il y avoit de troupes d'élite chez différens peuples, ſans dépeupler ſes campagnes ni ſes villes par les nouvelles levées, ſans ſuſpendre les manufactures, ni troubler les travaux des artiſans, ſans interrompre ſon commerce, ſans affoiblir la marine. Par un ſang vénal elle s'acquéroit la poſſeſſion des Provinces & des Roiaumes, & feſoit ſervir les autres nations d'inſtrumens à ſa grandeur & à ſa gloire, ſans y rien mettre du ſien que de l'argent, que même les peuples étrangers lui fourniſſoient par ſon négoce.

Si dans le cours d'une guerre elle recevoit quelque échec, ces pertes étoient comme des accidens étrangers, qui ne feſoient qu'effleurer extérieurement le corps de l'Etat, ſans porter de plaies profondes dans les entrailles mêmes ni dans le cœur de la République. Ces pertes étoient promte-

tement réparées par les ſommes qu'un commerce floriſſant fourniſſoit comme un nerf perpétuel de la guerre, & comme un reſtaurant de l'Etat toujours nouveau, pour acheter des troupes toujours prêtes à ſe vendre; & par l'étendue immenſe des côtes dont ils étoïent les maîtres, il leur étoit aiſé de lever en peu de tems tous les matelots & les rameurs dont ils avoient beſoin pour les manœuvres & le ſervice de la flote, & de trouver d'habiles pilotes & des capitaines expérimentés pour la conduite.

Mais toutes ces parties fortuïtement aſſorties ne tenoient enſemble par aucun lien naturel, intime, néceſſaire. Comme nul intérêt commun & réciproque ne les uniſſoit, pour en former un corps ſolide & inaltérable, aucune ne s'affectionnoit ſincérement au ſuccès des affaires & à la proſpérité de l'Etat. On n'agiſſoit pas avec le même zêle, & on ne s'expoſoit pas aux dangers avec le même courage pour une République qu'on regardoit comme étrangére, & par là comme indifférente, que l'on auroit fait pour ſa propre patrie, dont le bonheur fait celui des citoiens qui la compoſent.

Dans

** Comme Siphax & Maſiniſſa.*

Dans les grands revers, les Rois *alliés pouvoient être aiſément détachés de Carthage, ou par la jalouſie que cauſe naturellement la grandeur d'un voiſin plus puiſſant que ſoi, ou par l'eſpérance de tirer des avantages plus conſidérables d'un nouvel ami, ou par la crainte d'être envelopé dans le malheur d'un ancien Allié.

Les peuples tributaires dégoutés par le poids & la honte d'un joug qu'ils portoient impatiemment, ſe flatoient pour l'ordinaire d'en trouver un plus doux en changeant de maître : ou, ſi la ſervitude étoit inévitable, ils étoient fort indifférens pour le choix, comme on verra par pluſieurs exemples que cette hiſtoire nous fournira.

Les troupes mercénaires, accoutumées à meſurer leur fidélité ſur la grandeur ou la durée du ſalaire, étoient toujours prêtes, au moindre mécontentement, ou ſur les plus légéres promeſſes d'une plus groſſe ſolde, à paſſer du côté de l'ennemi qu'ils venoient de combattre, & à tourner leurs armes contre ceux qui les avoient appellés à leur ſecours.

Ainſi la grandeur de Carthage, qui

ne

ne ſe ſoutenoit que par ces appuis extérieurs, ſe voioit ébranlée juſques dans ſes fondemens auſſi-tôt qu'ils lui étoient ôtés. Et ſi, par deſſus cela, le commerce, qui feſoit ſon unique reſſource, venoit à être interrompu par la perte de quelque bataille navale, elle croioit toucher à ſa ruine, & ſe livroit au découragement & au deſeſpoir, comme il parut clairement à la fin de la premiére guerre Punique.

Ariſtote, dans le livre où il marque les avantages & les inconvéniens du gouvernement de Carthage, ne la reprend point de n'emploier que des milices étrangéres; & il ſemble qu'on peut inférer de ce ſilence qu'elle n'eſt tombée que quelque-tems après dans ce défaut. Les révoltes des mercénaires, qui ſuivirent immédiatement la paix des Iles Egates, & dont les effets furent ſi terribles, que Carthage, avant ſa derniére ruine, ne ſe vit jamais ſi près de périr, dûrent lui apprendre qu'il n'y a rien de plus malheureux qu'un Etat qui ne ſe ſoutient que par les étrangers, dans leſquels il ne trouve ni zêle, ni ſureté, ni obéiſſance.

Il n'en étoit pas ainſi dans la République Romaine. Comme elle étoit ſans

ſans commerce & ſans argent, elle ne pouvoit acheter des ſecours capables de l'aider à pouſſer ſes conquêtes auſſi rapidement que Carthage. Mais auſſi, comme elle tiroit tout d'elle-même, & que toutes les parties de l'Etat étoient intimement unies enſemble, elle avoit des reſſources plus ſûres dans ſes grands malheurs, que n'en avoit Carthage dans les ſiens. Et de là vient qu'elle ne ſongea point du tout à demander la paix après la bataille de Cannes, comme celle-ci l'avoit demandée après la victoire navale remportée par Lutatius, dans une conjoncture où le danger étoit beaucoup moins preſſant.

Outre les milices dont nous avons parlé, Carthage avoit un corps de troupes compoſé ſeulement de ſes propres citoiens, mais peu nombreux.

C'étoit l'école où la principale Nobleſſe, & ceux qui ſe ſentoient plus d'élévation, de talens, & d'ambition pour aſpirer aux premiéres dignités, feſoient l'apprentiſſage de la profeſſion des armes. C'étoit de leur ſein que l'on tiroit tous les Officiers Généraux qui commandoient les différens corps de troupes, & qui avoient la prin-

principale autorité dans les armées. Cette nation étoit trop jalouſe & trop ſoupçonneuſe, pour en confier le commandement à des Capitaines étrangers. Mais elle ne portoit pas ſi loin que Rome & Athénes ſa défiance contre ſes citoiens à qui elle donnoit un grand pouvoir, ni ſes précautions contre l'abus qu'ils en pouvoient faire pour opprimer leur patrie. Le commandement des armées n'y étoit point annuel, ni fixé à un tems limité, comme dans ces deux autres Républiques. Pluſieurs Généraux l'ont conſervé pendant un long cours d'années, & juſqu'à la fin de la guerre ou de leur vie, quoiqu'ils demeuraſſent toujours comptables de leurs actions à la République, & ſujets à être révoqués quand ou une véritable faute, ou un malheur, ou le crédit d'une cabale oppoſée y donnoit occaſion.

Caractére & mœurs des Carthaginois. *Cic. de Aruſp. reſp. n.* 19.

IL NOUS RESTE à expoſer le caractére & les mœurs des Carthaginois. Dans le dénombrement des différentes qualités que Cicéron attribue aux différentes nations, & par leſquelles il les définit, il donne aux Carthaginois pour caractére dominant la fineſſe, l'habileté, l'adreſſe, l'induſtrie, la ruſe, *calliditas*;

qui

qui avoit lieu ſans doute dans la guerre, mais qui paroiſſoit encore davantage dans tout le reſte de leur conduite, & qui étoit jointe à une autre qualité fort voiſine, qui leur étoit encore moins honorable. La ruſe & la fineſſe conduiſent naturellement au menſonge, à la duplicité, à la mauvaiſe foi; & en accoutumant inſenſiblement l'eſprit à devenir moins délicat ſur le choix des moiens pour parvenir à ſes fins, elles le préparent à la fourberie & à la perfidie. C'étoit [a] encore un des caractéres des Carthaginois; & il étoit ſi marqué & ſi connu, qu'il avoit paſſé en proverbe. Pour déſigner une mauvaiſe foi, on diſoit une foi Carthaginoiſe, *fides Punica*; & pour marquer un eſprit fourbe, on n'avoit d'expreſſion ni plus propre, ni plus énergique, que de l'appeller un eſprit Carthaginois : *Punicum ingenium*.

Le deſir extrême d'amaſſer des richeſſes, & l'amour deſordonné du gain (défaut qui fait le grand danger du commerce) étoit parmi eux une ſource ordinaire d'injuſtices & de mauvais pro-

[a] Carthaginenſes fraudulenti & mendaces... multis & variis mercatorum advenarumque ſermonibus ad ſtudium fallendi quæſtus cupiditate vocabãtur. *Cic. orat. 2. in Rull. n. 94.*

procédés. Un ſeul exemple en ſera la preuve. Pendant [a] une tréve que Scipion avoit accordée à leurs inſtantes priéres, des vaiſſeaux Romains, battus par la tempête, étant arrivés à la vûe de Carthage, furent arrêtés & ſaiſis par ordre du Sénat & du Peuple, qui ne purent laiſſer échaper une ſi belle proie. Ils vouloient gagner à quelque prix que ce fût. Les * habitans de Carthage, bien des ſiécles après, reconnurent, au raport de S. Auguſtin, dans une occaſion aſſez particuliére, qu'ils n'avoient pas dégénéré en ce point de leurs péres.

Ce n'étoient pas là les ſeuls vices des Car- *Plut. de ger. rei. pag. 799.*

a Magiſtratus Senatum vocare, populus in Curiæ veſtibulo fremere, ne tanta ex oculis manibuſque amitteretur præda. Conſenſum eſt &c. *Liv.* XXX. 24.

* *Un Charlatan avoit promis aux habitans de Carthage de leur découvrir à tous leurs plus ſecrettes penſées, s'ils venoient un certain jour l'écouter. Lorſqu'ils furent tous aſſemblés, il leur dit qu'ils penſoient tous, quand ils vendoient, à vendre cher; &, quand ils achetoient, à le faire à bon marché. Ils convinrent tous, en riant, que cela étoit vrai; & par conſéquent ils reconnurent, dit S. Auguſtin, qu'ils étoient injuſtes.* Vili vultis emere, & carè vendere. In quo dicto leviſſimi ſcenici omnes tamen conſcientias invenerunt ſuas, eique vera & tamen improviſa dicenti admirabili favore plauſerunt. *S. Auguſtin de Trinit.* XIII. 3.

Carthaginois. Ils avoient dans l'humeur & dans le génie quelque choſe de dur & de ſauvage, un air hautain & impérieux, une ſorte de férocité qui dans le premier feu de la colére n'écoutant ni raiſon ni remontrance, ſe portoit brutalement aux derniers excès & aux derniéres violences. Le peuple, timide & rampant dans la crainte, fier & cruel dans ſes emportemens, en même tems qu'il trembloit ſous ſes Magiſtrats, feſoit trembler à ſon tour tous ceux qui étoient dans ſa dépendance.

On voit ici quelle différence l'éducation met entre une nation & une nation. Le peuple d'Athénes, ville qui a toujours été regardée comme le centre de l'érudition & de la politeſſe, étoit naturellement fort jaloux de ſon autorité, & difficile à manier : mais cependant il avoit un fonds de bonté & d'humanité qui le rendoit compatiſſant au malheur des autres, & qui lui feſoit ſouffrir avec douceur & patience les fautes de ſes conducteurs. Cléon demanda un jour qu'on rompît l'Aſſemblée, parce qu'il avoit un ſacrifice à offrir, & des amis à traiter. Le peuple ne fit que rire, & ſe leva. A Carthage, dit Plutarque, une telle liberté auroit couté la vie. Tite-

Tite-Live fait une pareille réflexion au ſujet de Térentius Varro, lorſque revenant à Rome après la bataille de Cannes qui avoit été perdue par ſa faute, il fut reçu par tous les Ordres de l'Etat qui allérent au devant de lui, & le remerciérent de ce qu'il n'avoit pas deſeſpéré de la République : lui, dit l'Hiſtorien, qui auroit dû s'attendre aux derniers ſupplices, s'il avoit été Général à Carthage. *Liv.* XXII. 61.

En effet, chez les Carthaginois il y avoit un Tribunal établi exprès pour faire rendre compte aux Généraux de leur conduite, & on les rendoit reſponſables des événemens de la guerre. A Carthage, un mauvais ſuccès étoit puni comme un crime d'Etat, & un Commandant qui avoit perdu une bataille, étoit preſque ſûr à ſon retour de perdre la vie à une potence, tant ce peuple étoit d'un caractére dur, violent, cruel, barbare, & toujours prêt à répandre le ſang des citoiens, comme celui des étrangers. Les ſupplices inouis qu'il fit ſouffrir à Régulus en ſont une bonne preuve, & leur hiſtoire en fournit des exemples qui font frémir.

Ils portoient ce caractére de férocité juſques dans le culte des dieux,

qui ſembleroit devoir adoucir les mœurs les plus ſauvages, & inſpirer des ſentimens de bonté & d'humanité. Q. *Curt.* IV. 3. Dans les grandes calamités, comme dans des tems de peſte, ils immoloient à leurs dieux des victimes humaines, pour appaiſer leur colére; action qui méritoit bien plus le nom de ſacrilége, *Juſtin.* XVIII. 6. que celui de ſacrifice: *Sacrilegium veritùs, quàm Sacrum.* Ils [a] leur ſacrifioient un grand nombre d'enfans, ſans pitié pour un âge qui excite la compaſſion des ennemis les plus cruels, cherchant un reméde à leurs maux dans le crime, & uſant de barbarie pour attendrir leurs dieux.

Lib. 2. pag. 756. Diodore raporte un exemple de cette cruauté qu'on ne peut lire ſans horreur. Dans le tems qu'Agathocle étoit près de mettre le ſiége devant Carthage, les habitans de cette ville ſe voiant réduits à la derniére extrémité, imputérent leur malheur à la juſte colére de Saturne contr'eux, parce qu'au

[a] Cùm peſte laborarent, cruenta ſacrorum religione & ſcelere pro remedio uſi ſunt. Quippe homines ut victimas immolabant, & impuberes (quæ ætas etiam hoſtium miſericordiam provocat) aris admovebant, pacem deorum ſanguine eorum expoſcentes, pro quorum vita dii maximè rogari ſolent. *Juſtin.* 16.

qu'au lieu des enfans de la premiére qualité qu'on avoit coutume de lui ſacrifier, on avoit mis frauduleuſement à leur place des enfans d'eſclaves & d'étrangers. Pour réparer cette prétendue faute, ils immolérent à Saturne deux cens enfans des meilleures maiſons de Carthage ; & outre cela, plus de trois cens citoiens, qui ſe ſentoient coupables de ce crime, s'offrirent volontairement en ſacrifice.

Eſt-ce là, dit Plutarque, adorer les dieux ? Eſt-ce avoir d'eux une idée qui leur faſſe beaucoup d'honneur, que de les ſuppoſer avides de carnage, altérés du ſang humain, capables d'exiger & d'agréer de telles victimes ? *Plut. de ſuperſtit. pag. 169-171.*

Croiroit-on le genre humain ſuſceptible d'un tel excès de fureur & de phrénéſie ? Les hommes ne portent point communément dans leur propre fonds un renverſement ſi univerſel de tout ce que la nature a de plus ſacré. Immoler, égorger ſoi-même ſes propres enfans, les jetter de ſang froid dans un braſier ardent, étoufer [a] leurs cris & leurs gémiſſemens, de peur qu'une vic-

[a] Blanditiis & oſculis (matres) comprimebant vagitum, ne flebilis hoſtia immolaretur. *Minuc. Fel.*

victime offerte de mauvaiſe grace ne déplût à Saturne ; quelle horreur ! Des ſentimens ſi dénaturés, ſi barbares, adoptés cependant par des nations entiéres, & par des nations très-policées ; par les Phéniciens, les Carthaginois, les Gaulois, les Scythes, les Grecs même & les Romains, & conſacrés par une pratique conſtante de pluſieurs ſiécles, ne peuvent avoir été inſpirés que par celui qui a été *homicide dès le commencement*, & qui ne prend plaiſir qu'à la dégradation, à la miſére, & à la perte de l'homme.

§. II.

Traités conclus entre les Romains & les Carthaginois, avant la premiére guerre Punique.

LES TRAITE'S que je raporte ici pourront être de quelque ſecours pour connoitre l'état où étoient ces deux Peuples, ſur tout par raport au commerce, lors de ces Traités. C'eſt principalement Polybe qui nous en a conſervé la mémoire.

Pre-

Premier Traité entre les Romains & les Carthaginois.

CE PREMIER TRAITE' eſt du tems des premiers Conſuls qui furent créés après l'expulſion des Rois. Le voici, dit Polybe, tel qu'il m'a été poſſible de l'interpréter. Car la langue Latine de ces tems-là eſt ſi différente de celle d'aujourdhui, que les plus habiles ont bien de la peine à entendre certaines choſes. An. R. 244. Av. J. C. 508. *Polyb.* III. 176-178.

„ Entre les Romains & leurs Alliés „ d'une part, & entre les Carthaginois „ & leurs Alliés de l'autre, il y aura „ alliance à ces conditions. Que ni les „ Romains ni leurs Alliés ne navige- „ ront au dela du *Beau* * *Promontoire*, „ s'ils n'y ſont pouſſés par la tempête, „ ou contraints par les ennemis. Qu'en „ cas qu'ils y aient été pouſſés par for- „ ce, il ne leur ſera permis d'y rien „ acheter ni d'y rien prendre, ſinon „ ce qui ſera préciſément néceſſaire „ pour le radoubement de leurs vaiſ- „ ſeaux, ou pour le culte des dieux, „ c'eſt-à-dire pour les ſacrifices ; &

 „ qu'ils

* *On ne ſait point préciſement où étoit ce Promontoire, ni les deux villes dont il eſt parlé dans le Traité ſuivant.*

„ qu'ils en partiront au bout de cinq „ jours. Que les Marchands ne paie- „ ront aucun droit, à l'exception de „ ce qui ſe paie au Crieur & au Gref- „ fier : que tout ce qui ſera vendu en „ préſence de ces deux témoins, ou en „ Afrique, ou en Sardaigne, la foi pu- „ blique en ſera garant au vendeur. „ Que ſi quelque Romain aborde dans „ la partie de la Sicile qui eſt ſoumiſe „ aux Carthaginois, on lui fera bonne „ juſtice en tout. Que les Carthaginois „ s'abſtiendront de faire aucun dégât „ chez les Antiates, les Ardéates, les „ Laurentins, les Circéens, les Tarra- „ ciniens, & chez quelque peuple des „ Latins que ce ſoit qui obéiſſe au peu- „ ple Romain. Qu'ils ne feront aucun „ tort aux villes mêmes qui n'y ſeront „ pas ſous la domination Romaine. „ Que s'ils en prennent quelqu'une, ils „ la rendront aux Romains en ſon en- „ tier. Qu'ils ne bâtiront aucune forte- „ reſſe dans le pays des Latins : que „ s'ils y entrent à main armée, ils n'y „ paſſeront pas la nuit.

Second Traité.

AN. R. 407. AV. J.C. 345. CE SECOND TRAITÉ ſe fit cent ſoixante & trois ans après le premier, ſous

ſous le Conſulat de Valérius Corvus, & de Popillius Lænas. On y trouve quelques différences. „ Les habitans „ de Tyr & d'Utique, avec leurs Al- „ liés, ſont compris dans ce ſecond „ Traité. On ajoute au Beau Promon- „ toire deux villes peu connues, Maſtie „ & Tarſeium, au dela deſquelles les „ Romains ne pourront naviger. Il y „ eſt dit, que ſi les Carthaginois pren- „ nent dans le pays Latin quelque ville „ qui ne ſoit pas de la domination Ro- „ maine, ils garderont pour eux l'argent „ & les priſonniers, mais qu'ils ne pour- „ ront s'y établir, & qu'ils la remettront „ aux Romains... Que les Romains ne „ trafiqueront point & ne bâtiront „ point de ville dans la Sardaigne, ni „ dans l'Afrique... Qu'à Carthage, & „ dans la partie de la Sicile qui obéit „ aux Carthaginois, les Romains au- „ ront, par raport au trafic, les mêmes „ droits & les mêmes priviléges que les „ citoiens. „ Tite-Live, qui n'a point fait mention du premier Traité, ne raporte aucun détail de celui-ci, & ſe contente de dire, „ Que les Ambaſſa- „ deurs de Carthage étant venus à Rome „ pour faire alliance & amitié avec les „ Romains, on fit avec eux un Traité.

Polyb. III. 178-180.

Liv. VII. 27.

Troiſiéme Traité.

An. R. 447. Av. J.C. 305. *Liv.* IX. 43. TITE-LIVE ſeul parle de ce Traité, & n'en dit qu'un mot. „ On renouvella cette année pour la troiſiéme fois le Traité avec les Carthaginois, & l'on fit des préſens avec politeſſe & amitié à leurs Ambaſſadeurs, qui étoient venus à Rome pour ce ſujet.

Quatriéme Traité.

An. R. 474. Av. J.C. 278. *Liv. Epit.* XIII. *Polyb.* III. 180. VERS LE TEMS de la deſcente de Pyrrhus dans l'Italie, les Romains firent un Traité avec les Carthaginois, où l'on voit les mêmes conventions que dans les précédens. Voici ce qu'on y avoit ajouté. „ Que ſi les uns ou les autres ſont alliance par écrit avec Pyrrhus, ils mettront cette condition, qu'il leur ſera permis de porter du ſecours à celui qui ſera attaqué. Que ſoit que l'un ou l'autre des deux Peuples ſoit attaqué, ce ſeront toujours les Carthaginois qui fourniront les vaiſſeaux, ſoit pour le tranſport des ſoldats ou des vivres, ſoit pour le combat : mais que les uns & les autres paieront leurs troupes de leurs propres deniers. Que les Carthagi-

„ nois

„ nois ſecourront les Romains même
„ ſur mer, s'il en eſt beſoin. Que l'on
„ ne forcera point l'équipage de ſortir
„ d'un vaiſſeau malgré lui.

Ce fut apparemment en conſéquence de ce dernier Traité, que Magon Général des Carthaginois, qui tenoit alors la mer, vint, par ordre de ſes maîtres, trouver le Sénat, pour lui témoigner la peine qu'ils avoient de voir l'Italie attaquée par un puiſſant Roi, & pour faire offre aux Romains de ſix-vingts vaiſſeaux, afin qu'un ſecours étranger les mit en état de ſe défendre contre une puiſſance étrangére. Le Sénat les reçut fort gracieuſement, & marqua beaucoup de reconnoiſſance pour la bonne volonté des Carthaginois, mais n'accepta point leur offre, ajoutant, que le Peuple Romain n'entreprenoit de guerres que celles qu'il pouvoit ſoutenir & terminer par ſes propres forces. *Juſtin.* XVIII. 2. *Val. Max.* III. 7. Pyrrhus.

CES TRAITE'S, ſur tout le premier, nous donnent lieu de faire quelques obſervations ſur l'état des deux peuples. Par ce premier Traité, il paroit que dans le tems qu'il fut conclu, les Carthaginois étoient beaucoup plus puiſſans que les Romains. Outre l'é-

tendue fort grande de pays qu'ils poſſédoient dans l'Afrique, ils avoient conquis la Sardaigne entiére avec une partie de la Sicile, & étoient maîtres abſolus ſur mer, ce qui les mettoit en état de faire la loi aux autres peuples, & de leur fixer des bornes au-delà deſquelles il ne leur fût pas permis de porter leur navigation. Mais Rome pour lors, délivrée tout récemment du joug de la Roiauté, lutoit encore contre ſes voiſins, & voioit ſon domaine reſſerré dans d'étroites limites. Cependant il ſemble que cet Etat naiſſant, quelque foible qu'il fût, commençoit déja à donner de l'ombrage & à cauſer de l'inquiétude à Carthage. En effet, en même tems que d'un côté elle ménage extrêmement les Romains en recherchant leur alliance, & en leur donnant pour eux & pour leurs Alliés toutes les ſuretés qu'ils pouvoient deſirer; d'un autre côté, en limitant leur navigation, elle prend de ſages meſures pour les mettre hors d'état d'entrer dans une trop grande connoiſſance de l'état & des affaires de l'Afrique. Quoiqu'il en ſoit, l'alliance avec Rome étoit d'une grande utilité pour les villes maritimes de leurs Alliés,

liés, puiſqu'elle les mettoit en ſureté contre les invaſions d'un peuple auſſi puiſſant ſur mer qu'étoit celui de Carthage.

Ce même Traité nous apprend que dès le tems des Rois il y avoit à Rome des citoiens qui s'appliquoient au trafic. Et cela étoit abſolument néceſſaire dans un Etat qui étoit obligé d'avoir recours aux autres peuples pour pluſieurs beſoins de la vie, & ſur tout pour ce qui regarde les proviſions de blé & les vivres. Il en eſt rarement parlé dans les Hiſtoriens. Tite-Live ſait mention du choix d'un Magiſtrat qui devoit être chargé du ſoin des vivres, & établir une ſociété de Négocians. Dans la ſuite le trafic fut une des principales ſources des richeſſes qu'acquéroient les Romains, ſoit en l'exerçant par eux-mêmes, ſoit en plaçant leur argent ſur les vaiſſeaux, comme feſoit Caton le Cenſeur. Il eſt parlé dans ſa vie d'une ſociété de cinquante Négocians qui mettoient ſur mer cinquante vaiſſeaux. Ce a célébre Romain feſoit cas & uſage de cette maniére d'acquérir du bien. Cicéron s'explique encore

An. R. 259. *Liv.* II. 27.

Plut. in Cat. pag. 349.

a Eſt interdum præſtare populo, mercaturis rem quærere, ni tam periculoſum fiet. *Cat. init. lib. de re rustica.*

core plus nettement ſur ce ſujet, comme je l'ai déja marqué ailleurs. Quant [a] au trafic, dit-il, celui qui roule ſur un grand négoce, & qui apportant de toutes parts une grande abondance des choſes utiles à la vie, donne moien à chacun de ſe fournir de ce qu'il lui faut ; on ne ſauroit le blâmer, lorſqu'il s'exerce ſans fraude & ſans menſonge. Il n'a rien même que d'honnête & de louable, ſi ceux qui s'y appliquent ne ſont pas inſatiables, & ſe contentent d'avoir gagné du bien juſqu'à un certain point.

Il eſt donc conſtant que les Romains alloient ſur mer dès le tems de leurs Rois, du moins pour le négoce. Ils le firent enſuite pour la guerre même, comme le remarque Mr Huet dans ſon Hiſtoire du Commerce. L'an de Rome 417 les Romains aiant vaincu les Antiates, leur interdirent tout commerce ſur la mer, leur [b] ôtérent tous leurs

a Mercatura, ſi tenuis eſt, ſordida putanda eſt. Sin magna & copioſa, multa undique apportans, multisque ſine vanitate impertiens, non eſt admodum vituperanda. Atque etiam, ſi ſatiata quæſtu, vel contenta potius... videtur jure optimo poſſe laudari. *Offic.* I. 151.

b Naves Antiatium, partim in navalia Romæ ſubductæ, partim incenſæ. *Liv.* VIII. 14.

leurs vaiſſeaux, en brulérent une partie, firent remonter les autres par le Tibre juſqu'à Rome, & les placérent dans le lieu deſtiné à la garde & à la fabrique des vaiſſeaux. Ce qui prouve que dès ce tems-là les Romains s'appliquoient aux affaires de la marine. L'an de Rome 443 il eſt parlé d'une charge [a] de Duumvirs, dont l'office étoit d'équiper, de réparer, & d'entretenir la flote. L'an 470. les Romains avoient en mer une flote de dix vaiſſeaux, commandée par le Duumvir Valérius. Elle fut inſultée par les Tarentins, ce qui donna lieu à la guerre contre ce peuple. *Freinſ. hem.* XII. 7. & 8.

Il paroit par le dernier Traité conclu du tems de Pyrrhus, & par le ſilence des Hiſtoriens ſur la marine des Romains avant les guerres Puniques, que juſques-là les Romains n'avoient guéres tourné leurs ſoins du côté de la mer, quoiqu'ils ne l'euſſent pas entiérement négligée ; enſorte que s'il s'agiſſoit d'avoir une flote conſidérable pour une guerre, ils n'étoient pas en état

a Duo imperia eo anno dari cœpta per populum, utraque pertinentia ad rem militarem... alterum, ut Duumviros navales claſſis ornandæ reficiendæque cauſâ idem populus juberet. *Liv.* IX. 30.

état de la mettre ſur pié : & que c'eſt par cette raiſon qu'ils ſtipulent que les Carthaginois leur fourniroient des vaiſſeaux.

Il y a eu de tems en tems, comme on le voit ici, des Traités & des Alliances entre les Romains & les Carthaginois, mais jamais de véritable amitié. Ils ſe craignoient, & peut-être auſſi ſe haïſſoient mutuellement. Le refus que firent en dernier lieu les Romains du ſecours que Carthage leur fit offrir contre Pyrrhus, marque un peuple qui ne vouloit point avoir d'obligation aux Carthaginois, & qui prévoioit peut-être dès-lors une rupture. En effet le dernier Traité entre ces deux peuples fut ſuivi de près de la premiére guerre Punique.

LIVRE ONZIEME.

CE Livre onziéme renferme l'hiſtoire de la premiére guerre Punique, qui dura vingt-quatre ans, depuis l'an de Rome 488, juſqu'à l'an 509.

§. I.

Occaſion de la premiére guerre Punique, ſecours accordé aux Mamertins contre les Carthaginois par les Romains. Appius Conſul paſſe en Sicile. Il remporte une victoire ſur Hiéron, & entre à Meſſine. Il bat les Carthaginois, & aiant laiſſé une forte garniſon à Meſſine, il retourne à Rome, & reçoit l'honneur du triomphe. Cloture du dénombrement. Etabliſſement des combats de gladiateurs. Veſtale punie. Les deux nouveaux Conſuls paſſent en Sicile. Traité conclu entre Hiéron & les Romains. Punition de ſoldats qui s'étoient rendus lâchement aux ennemis. Les Conſuls retournent à Rome. Triomphe de Valere : Horloge. Clou attaché pour la

la peſte. Nouvelles Colonies. Les Romains joints aux troupes de Syracuſe forment le ſiége d'Agrigente. Il ſe donne une bataille, où les Carthaginois ſont pleinement défaits. La ville eſt priſe après ſept mois de ſiége. Noire perfidie d'Hannon à l'égard de ſes ſoldats mercénaires. Amilcar eſt envoié à la place d'Hannon, qui eſt révoqué. Les Romains, pour diſputer l'empire de la mer aux Carthaginois, bâtiſſent & équipent une flote. Le Conſul Cornelius eſt pris avec dix-ſept vaiſſeaux, & conduit à Carthage. Le reſte de la flote bat le Général Carthaginois. Célébre victoire navale remportée par Duilius près des côtes de Myle. Son triomphe. Expédition contre la Sardaigne & la Corſe. Conſpiration à Rome étouffée dans ſa naiſſance.

L'HISTOIRE va nous ouvrir un nouvel ordre de choſes, & les événemens vont devenir beaucoup plus grands & plus importans qu'ils n'ont été juſqu'ici. Depuis près de cinq cens ans que Rome a été fondée, les Romains ont été occupés à ſoumettre les peuples d'Italie, les uns par la force des

des armes, les autres par des Traités & des Alliances, & à poſer les fondemens d'un Empire qui devoit embraſſer preſque tout l'Univers. Maintenant ils vont recueillir le fruit de leurs conquêtes domeſtiques, en y ajoutant celles du dehors qui commenceront par la Sicile & les Iles voiſines; puis comme un incendie qui gagne toujours de proche en proche, paſſeront dans les Eſpagnes, dans l'Afrique, dans l'Aſie, dans la Gréce, dans les Gaules : conquêtes, qui, malgré leur vaſte étendue, leur couteront moins de tems que celle de l'Italie ſeule.

Occaſion de la premiére guerre Punique. Secours accordé aux Mamertins contre les Carthaginois par les Romains.

Un corps d'avanturiers Campaniens qui étoient à la ſolde d'Agathocle Tyran de Sicile, étant entré dans la ville de *Meſſane*, dont le nom un peu adouci ſe prononce aujourd'hui *Meſſine*, égorgérent bien-tôt après une partie des habitans, chaſſérent les autres, épouſérent leurs femmes, envahirent tous leurs biens, & demeurérent ſeuls maîtres de cette place qui étoit fort importante. Ils prirent le nom de Mamertins.

Après qu'à leur exemple & par leur ſecours une Légion Romaine, comme nous *Polyb. lib.* 1. *pag.* 6-11.

nous l'avons raporté dans le Volume précédent, eut traité de la même ſorte la ville de Rhége, les Mamertins, ſoutenus de ces dignes Alliés, devinrent très-puiſſans, & cauſérent bien de l'inquiétude aux Syracuſains & aux Carthaginois, entre leſquels l'empire de la Sicile étoit alors partagé. Cette puiſſance fut de courte durée. Les Romains, auſſi-tôt qu'ils eurent terminé la guerre contre Pyrrus, aiant tiré vengeance de la perfide Légion qui avoit envahi Rhége, & aiant rendu la ville à ſes anciens habitans, les Mamertins, demeurés ſeuls & ſans appui, ne furent plus en état de réſiſter aux forces des Syracuſains. Le ſentiment de leur foibleſſe, & la vûe du danger prochain où ils ſe trouvoient de tomber entre les mains de leurs ennemis, les obligérent de recourir aux Romains, & d'implorer leur ſecours. Mais Hiéron ne leur laiſſa pas le tems de reſpirer. Il les attaqua vivement, & remporta ſur eux une victoire conſidérable, par laquelle il ſe voioit en état de les réduire à ſe rendre à ſa diſcrétion. Mais un ſecours imprévû les tira de cette extrémité.

An-

* Annibal, Général des Carthaginois, qui pour lors ſe trouvoit par hazard aux Iles Lipariennes voiſines de la Sicile, aiant appris la victoire d'Hiéron, craignit que, s'il ruinoit entiérement Meſſine, la puiſſance des Syracuſains ne ſe rendit redoutable à ſa patrie. C'eſt pourquoi il vint promtement trouver Hiéron; & ſous prétexte de le féliciter de ſa victoire, il le retint pendant quelque jours, & l'empécha d'aller ſur le champ à Meſſine, comme c'étoit ſon deſſein. Cependant le perfide entra le premier dans cette ville; & voiant que les Mamertins ſe diſpoſoient à ſe rendre au vainqueur, il les en détourna en leur promettant de puiſſans ſecours, & même en feſant entrer ſur le champ dans leur ville une partie de ſes troupes.

Hiéron, reconnoiſſant qu'il s'étoit laiſſé tromper, & qu'il n'étoit pas en état d'aſſiéger Meſſine après le renfort qu'on venoit d'y faire entrer, prit le parti de retourner à Syracuſe, où il fut reçu avec une joie univerſelle des

* *Les noms d'Annibal, d'Aſdrubal, d'Adherbal, d'Hannon, & autres pareils, étoient fort communs à Carthage. On voit aſſez que l'Annibal dont il eſt ici queſtion, n'eſt pas le grand Annibal.*

des habitans, & declaré Roi, comme je l'ai exposé ailleurs avec plus d'étendue.

Après la retraite d'Hiéron, les Mamertins reprirent courage, & commencérent à délibérer sur le parti qu'ils avoient à prendre. Mais ils ne s'accordoient pas entr'eux. „ Les uns „ prétendoient qu'il faloit sans balan- „ cer se mettre sous la protection des „ Carthaginois : qu'elle leur étoit „ avantageuse pour bien des raisons, „ & que d'ailleurs elle leur étoit de- „ venue nécessaire, depuis qu'ils „ avoient reçu leurs soldats dans la „ ville. Les autres soutenoient au con- „ traire que les Mamertins n'avoient „ pas moins à craindre de la part des „ Carthaginois, que de celle d'Hiéron. „ Que c'étoit se jetter de gaieté de „ cœur dans la servitude, que de se „ confier à une République qui avoit „ une puissante flote sur les côtes de „ Sicile, qui possédoit actuellement „ une grande partie de cette Ile, & „ qui cherchoit depuis lontems à en- „ vahir le reste. Que par conséquent „ l'unique parti qu'ils pussent prendre „ avec sureté, étoit d'implorer le se- „ cours des Romains, peuple aussi in-

„ vinci-

„ vincible dans la guerre, que fidéle
„ dans ſes engagemens, qui ne poſſé-
„ doit pas un pouce de terre dans la
„ Sicile, qui étoit ſans flote & ſans ex-
„ périence dans la marine, & qui avoit
„ un égal intérêt à empécher que ni les
„ Syracuſains ni les Carthaginois ne
„ devinſſent trop puiſſans en Sicile.
„ Qu'enfin, aiant déja envoié des Am-
„ baſſadeurs à Rome pour ſe mettre
„ ſous la protection du Peuple Ro-
„ main, ce ſeroit en quelque ſorte lui
„ inſulter, que de changer ſubitement
„ de réſolution, & d'avoir recours à
„ d'autres.

Pendant que les choſes étoient en cet état à Meſſine, l'affaire fut miſe en délibération à Rome, qui avoit alors pour Conſuls

Appius Claudius Caudex. An. R. 488.
M. Fulvius Flaccus. Av. J.C. 264.

Le Peuple Romain ſe détermine à ſecourir les Mamertins. *Polyb.* I. 10. 11.

Le Sénat Romain, enviſageant cette affaire par ſes différentes faces, y trouva de la difficulté. D'un côté, il paroiſſoit honteux & indigne de la vertu Romaine de prendre ouvertement la défenſe de traîtres & de perfides qui étoient préciſément dans le même cas que ceux de Rhége, qu'on venoit

AN. R. 488. AV. J.C. 264. venoit de punir ſi ſévérement. D'un autre côté, il étoit de la derniére importance d'arréter les progrès des Carthaginois, qui, non contens des conquêtes qu'ils avoient faites en Afrique & en Eſpagne, s'étoient encore rendus maîtres de preſque toutes les Iles de la mer de Sardaigne & d'Etrurie; & le deviendroient bien-tôt certainement de la Sicile entiére, ſi on leur abandonnoit Meſſine. Or de là en Italie la diſtance n'étoit pas grande, & c'étoit en quelque ſorte inviter un ennemi ſi puiſſant à y paſſer, que de lui en ouvrir l'entrée. D'ailleurs le Sénat étoit mécontent de ce que les Carthaginois avoient fourni des ſecours aux Tarentins. *Zonar.* VIII. 381.

Ces raiſons, quelque fortes qu'elles paruſſent, ne purent le déterminer à ſe déclarer pour les Mamertins: les motifs d'honneur & de juſtice l'emportérent ici ſur ceux de l'intérêt & de la politique. Mais le Peuple ne fut pas ſi délicat. Dans l'Aſſemblée qui ſe tint à ce ſujet, il fut réſolu qu'on ſecourroit les Mamertins. Le Conſul Appius Claudius, qui avoit fait prendre les devants à un des Tribuns de ſon armée nommé auſſi Claudius pour diſ-

Appius Conſul paſſe en Sicile.

poſer

poſer les eſprits des habitans de Meſſine, partit avec ſon armée. Cependant les Mamertins, partie par menaces, partie par ſurpriſe, chaſſérent de la Citadelle le Gouverneur qui y commandoit au nom des Carthaginois. Son imprudence & ſa lâcheté lui coutérent la vie : à ſon retour à Carthage il fut pendu. Les Carthaginois, pour reprendre Meſſine, firent avancer auprès du Pélore une armée navale, & placérent leur infanterie d'un autre côté. En même tems Hiéron, pour profiter de l'occaſion qui ſe préſentoit de chaſſer tout-à-fait de la Sicile les Mamertins, fait alliance avec les Carthaginois, & part auſſi-tôt de Syracuſe pour les aller joindre. An. R. 488. Av. J. C. 264.

Pendant ce tems-là, Appius avoit fait toute la diligence poſſible pour venir au ſecours des Mamertins. Il s'agiſſoit de paſſer le détroit de Meſſine. L'entrepriſe étoit hazardeuſe, ou pour mieux dire téméraire, & même, ſelon toutes les régles de la vraiſemblance, impoſſible. Les Romains n'avoient point de flote, mais ſeulement des batteaux groſſiérement conſtruits, que l'on peut comparer aux canots des Indiens. Car c'eſt ce que paroit ſignifier *Frontinus* I. 4-11.

An. R. 488. Av. J.C. 264.

fier le terme *caudicariæ naves*, dont ſe ſervent les Anciens en parlant du fait que je raporte actuellement : & c'eſt de là que vint au Conſul le ſurnom de *Caudex*. Les Carthaginois, au contraire, avoient une flote bien équipée & très-nombreuſe. Appius, dans cet embarras qui auroit rebuté tout autre, eut recours à la ruſe. Ne pouvant paſſer le détroit occupé par les Carthaginois, il feignit d'abandonner l'entrepriſe, & de retourner du côté de Rome avec tout ce qu'il avoit de troupes de débarquement. Sur cette nouvelle, les ennemis qui bloquoient Meſſine du côté de la mer, s'étant retirés comme s'il n'y avoit plus rien à craindre, le Conſul, profitant de leur abſence, & des ténébres de la nuit, traverſa le détroit, & arriva en Sicile.

On voit ici les terribles ſuites que peut avoir une faute qui paroit d'abord légére. Si les Carthaginois avoient empéché ce trajet, comme il leur étoit très-facile, & qu'ils ſe fuſſent rendus maîtres de Meſſine, ce qui en étoit une ſuite immanquable, peut-être que les Romains n'auroient jamais pu paſſer en Sicile, ni par conſéquent faire toutes les conquêtes qui les rendirent maîtres

maîtres de l'Univers. Mais la Providence, qui leur en avoit deſtiné l'empire, leur en ouvrit ici les voies. Il eſt remarquable que cette hardie démarche d'Appius eſt le premier pas que les Romains ont fait hors de l'Italie. An. R. 488. Av. J.C. 264.

L'endroit où il aborda étoit aſſez près du camp des Syracuſains. Il exhorta ſes troupes à tomber ſur eux bruſquement, leur promettant une victoire aſſurée dans la ſurpriſe où ils les trouveroient. L'événement répondit aux promeſſes du Conſul. Hiéron, qui ne s'attendoit à rien moins, eut à peine le tems de ranger ſes troupes en bataille. Sa Cavalerie eut d'abord quelque avantage : mais l'Infanterie Romaine aiant donné dans le gros de ſon armée, l'enfonça bientôt, & la mit entiérement en déroute. Appius, après avoir fait dépouiller les corps morts des ennemis, ſe retira, & entra dans Meſſine, où il fut reçu comme un Libérateur venu du ciel, & remplit les Mamertins d'une joie d'autant plus grande & ſenſible qu'elle n'étoit preſque plus eſpérée. Hiéron ſe voiant vaincu preſque avant que d'avoir vû l'ennemi, comme il le diſoit lui-même depuis, & ſoupçonnant que les

Appius remporte une victoire ſur Hiéron, & entre à Meſſine. *Zonar.* VIII. 324.

An. R. 488. Av. J.C. 264. Carthaginois avoient livré le paſſage du détroit aux Romains, mécontent d'ailleurs depuis lontems de la perfidie de ce Peuple, fit ſortir du camp ſes troupes la nuit ſuivante à petit bruit, & retourna à Syracuſe en grande diligence.

Il bat les Carthaginois. Appius délivré de toute inquiétude de ce côté-là, ſongea à profiter de la terreur que le bruit de cette premiére victoire avoit répandue même chez les Carthaginois. Il alla donc les attaquer dans leur camp, qui paroiſſoit inacceſſible tant par ſa ſituation naturelle, que par les retranchemens dont on l'avoit fortifié. Auſſi fut-il repouſſé avec quelque perte, & obligé de ſe retirer. Les Carthaginois regardant cette retraite forcée comme un effet de leur bravoure, & de la fraieur des ennemis, ſe mirent à les pourſuivre. C'eſt à quoi le Conſul s'attendoit. Il tourna face. Alors la fortune du combat changea avec la ſituation du lieu. Il ne reſta à chacun que ſon propre courage. Les Carthaginois ne tinrent pas devant les Romains. Il y en eut un grand nombre de tués. Les uns ſe ſauvérent dans leur camp, les autres dans les villes voiſines; & ils n'oſérent

rent plus ſortir de leurs retranchemens tant qu'Appius demeura dans Meſſine. An. R. 488. Av. J.C. 264.

Se voiant donc maître de la campagne, il ravagea impunément tout le plat pays, & brula les bourgs des Alliés des Syracuſains. Une conſternation ſi générale lui inſpira le deſſein hardi d'aprocher de Syracuſe même. Là il ſe donna pluſieurs combats, dont le ſuccès varia fort, & dans l'un deſquels le Conſul courut un grand danger. Il eut encore ici recours à la ruſe. Il dépécha un Officier à Hiéron comme pour traiter de paix. Le Roi écouta volontiers cette propoſition. Ils eurent enſemble quelques entrevûes; & pendant ces pourpalers, Appius ſe tira inſenſiblement du mauvais pas où il s'étoit engagé. Il y eut encore des propoſitions entre quelques particuliers des deux armées. Il paroit que les Syracuſains ſouhaitoient la paix: mais le Roi ne voulut point alors y entendre; apparemment parce que le Conſul, ſorti une fois de danger, ſe rendoit plus difficile. *Zonar.* VIII. 384.

Ces divers mouvemens occupérent une grande partie de l'année. Le Conſul retourna à Meſſine, où il laiſſa une Appius retourne à Rome.

An. R. 488. Av. J. C. 264. forte garniſon capable de mettre la ville en ſureté, puis il paſſa à Rhége, pour ſe rendre de là à Rome. Il y fut reçu avec de grands applaudiſſemens & une joie univerſelle. Son triomphe ſur Hiéron & ſur les Carthaginois fut célébré avec d'autant plus de ſolennité & de concours, que c'étoit le premier qui eût été remporté ſur des Peuples ſitués au dela des mers.

Cloture du Dénombrement.

Dans la cloture du Dénombrement terminé cette année par les Cenſeurs Cn. Cornelius & C. Marcius, il ſe trouva deux cens quatre-vingts douze mille deux cens vingt-quatre citoiens, nombre exceſſif, & qui paroit preſque incroiable, quand on fait attention à cette ſuite non interrompue de guerres depuis la fondation de Rome, & à ces peſtes ſi fréquentes non moins meurtriéres que les combats. On ne ſe laſſe point d'admirer la ſage politique des Romains pour réparer toutes ces pertes, qui étoit d'aggréger au corps de la République un grand nombre de citoiens tirés des Peuples vaincus: politique établie dès le régne de Romulus, pratiquée depuis avec une conſtance inviolable, ſource principale de la grandeur de Rome, & qui a con-

Freinſhem. XVI. 40-42.

a contribué beaucoup à la rendre invincible, en la rendant ſupérieure à tant de défaites, dont quelques-unes ſembloient devoir la ruiner pour toujours. AN. R. 488. AV. J.C. 264.

Cette même année donna commencement à une coutume cruelle & barbare, qui devint pourtant très-commune dans la ſuite, où le ſang humain verſé dans les combats des gladiateurs, fut regardé comme le ſpectacle le plus agréable qu'on pût donner au Peuple Romain. Ce furent les deux frères M. & D. Junius Brutus, qui introduiſirent cet uſage pour honorer les funérailles de leur pére. Je traiterai légérement cette matiére à la fin de ce Tome. Etabliſſement des combats de gladiateurs.

La Veſtale Capparonia, convaincue d'inceſte, prévient le ſupplice en s'étranglant. Le corrupteur & les complices ſont punis ſelon les Loix. Veſtale punie.

M. VALERIUS MAXIMUS.
M. OTACILIUS CRASSUS. AN. R. 489. AV. J.C. 263.

L'année précédente on avoit été obligé d'envoier l'un des deux Conſuls contre les eſclaves révoltés de Volſinies en Toſcane. Cette année, Rome n'étant plus diſtraite par d'autres guer- Les deux Conſuls paſſent en Sicile.

AN. R. 439. AV. J. C. 263. res, fit paſſer les deux nouveaux Conſuls en Sicile. Ils y agirent avec un grand concert, tantôt uniſſant leurs troupes, tantôt les ſéparant ; battirent en pluſieurs occaſions les Carthaginois & les Syracuſains, & répandirent tellement la terreur du nom Romain dans preſque toute l'Ile, que les villes envoioient de tous côtés faire leurs ſoumiſſions au Conſuls : on en comptoit juſqu'à ſoixante & ſept. De ce nombre étoient Tauromenium * & Catina, deux fortes places.

Polyb. I. 15. 16. *Freinshem.* XVI. 43-48. *Zonar.* VIII. 385.

Traité conclu entre Hiéron & les Romains.

De ſi promts ſuccès les portérent à s'approcher de Syracuſe dans le deſſein d'en former le ſiége. Hiéron, qui ſe défioit de ſes forces & de celles des Carthaginois, & qui comptoit encore moins ſur leur bonne foi ; qui d'ailleurs ſe ſentoit un ſecret panchant pour les Romains ſur l'eſtime qui s'établiſſoit généralement de leur probité & de leur juſtice, députa vers les Conſuls pour traiter de paix. L'accommodement fut bientôt conclu. Il étoit trop deſiré de part & d'autre, pour traîner en longueur. Les conditions du Traité furent : „ Qu'Hiéron reſtitueroit aux

* Taormina, *ſur la côte orientale de la Sicile.* Catane, *ibid.*

„ aux Romains les places qu'il auroit AN. R.
„ priſes ſur eux, ou ſur leurs Alliés ; 489.
„ qu'il leur rendroit ſans rançon les AV. J.C.
„ priſonniers qu'il auroit faits ; qu'il 263.
„ leur paieroit cent talens d'argent *Cent mille écus.*
„ pour les frais de la guerre ; qu'il de-
„ meureroit paiſible poſſeſſeur de Sy-
„ racuſe, & des villes qui en dépen-
„ doient. " Les principales étoient Acres, Leontium, Mégare, Nétines, Tauronenium. Le Traité fut bientôt après ratifié à Rome. Il n'étoit que pour quinze ans : mais l'eſtime mutuelle, & les bons ſervices rendus de part & d'autre, le rendirent perpétuel. Les Romains n'eurent point d'allié plus fidéle ni d'ami plus conſtant que ce Prince. Ce fut pour eux un coup de partie de l'avoir détaché du parti de Carthage. Il leur fut d'une utilité infinie, ſur tout par raport aux vivres, dont le tranſport leur étoit très-difficile auparavant, parce que les Carthaginois étoient maîtres de la mer, ce qui avoit cauſé aux Romains beaucoup d'incommodités l'année précédente.

Le Général Carthaginois, qui venoit avec une flote au ſecours de Syracuſe qu'il comptoit être aſſiégée,

AN. R. 489. AV. J. C. 263. aiant reçu la nouvelle du Traité conclu entre Hiéron & les Romains, s'en retourna plus promtement qu'il n'étoit venu. Les forces des deux nouveaux Alliés étant unies enſemble, ſoumirent un grand nombre de villes des Carthaginois.

Punition de ſoldats qui s'étoient rendus lâchement aux ennemis. *Frontin.* IV. 1. Le Conſul Otacilius donna pour lors un utile exemple de ſévérité par raport à la diſcipline militaire, & bien conforme au génie Romain. Quelques ſoldats Romains, dans une occaſion périlleuſe, s'étoient ſoumis à paſſer ſous le joug pour conſerver leur vie. Lorſqu'ils furent de retour à l'armée, le Conſul les condanna à camper hors des retranchemens dans un lieu ſéparé, où il y avoit beaucoup moins de ſureté pour eux, étant plus expoſés aux incurſions des ennemis ; outre que c'étoit un affront permanent qui leur reprochoit continuellement leur lâcheté, & les avertiſſoit d'en effacer la tache par quelque action de courage.

Triomphe de Valérius : Horloge. L'hiver approchant, les Conſuls, après avoir laiſſé des garniſons ſuffiſantes dans les places, retournérent à Rome avec le reſte des troupes. M. Valérius, qui s'étoit diſtingué d'une ma-

maniére particuliére dans cette campagne, reçût l'honneur du triomphe. On y porta une Horloge, ou Cadran Solaire, objet nouveau pour les Romains, qui juſques-là n'avoient diſtingué les heures, que comme font nos payſans à la campagne, par les différentes hauteurs du Soleil. Le Cadran étoit Horiſontal, & venoit de Catane. Valére le dépoſa depuis ſur un pié d'eſtal, près de la Tribune aux Harangues. Il fit placer auſſi au côté de la ſale Hoſtilia un Tableau, où étoit peint le combat qu'il avoit donné contre Hiéron & les Carthaginois, ce qui n'avoit point encore été pratiqué, & qui le fut depuis fort communément. Il [a] eut le ſurnom de *Meſſala* pour avoir délivré de danger la ville de Meſſine, qui apparemment, depuis le départ d'Appius Claudius avoit été attaquée de nouveau par les Carthaginois & par Hiéron. Il fut d'abord appellé *Meſſana* : puis ce nom ſe changea inſenſiblement en celui de *Meſſala*. C'eſt ſans doute par inadvertance que Sénéque a dit que ce fut

AN. R. 489. AV. J.C. 263.

De Brevit. vit. 13.

[a] Primus ex familia Valeriorum urbis Meſſanæ captæ in ſe tranſlato nomine Meſſana appellatus eſt, paulatimque vulgo permutante litteras, Meſſala dictus eſt. *Senec. de brevit. vit. cap.* 13.

AN. R. 489. AV. J.C. 263. fut la priſe de Meſſine qui lui donna ce ſurnom.

J'ai dit que les Horloges étoient inconnues à Rome avant le Conſulat de Valére. Un ancien Auteur, ſelon Pline, en feſoit remonter le premier uſage plus haut, juſqu'à la onziéme année avant la guerre de Pyrrhus : mais Pline lui-même infirme ce témoignage. Le [a] cadran ſolaire que Valére apporta à Rome, aiant été dreſſé pour le climat de Catane, ſe trouva ne pas convenir au climat de Rome, & ne rendoit pas les heures au juſte. Environ cent ans après, le Cenſeur Marcius Philippus en plaça un autre plus régulier tout près de celui de Valére. Dans l'intervalle ils devinrent aſſez communs à Rome, comme il paroit par un fragment de Plaute qu'Aulu-Gelle nous a conſervé. C'eſt un Paraſite affamé qui parle. *Puiſſent* [b] *les dieux perdre celui qui le premier*

Plin. VII. 60.

a Quod cùm ad clima Siciliæ deſcriptum, ad horas Romæ non conveniret, Marcius Philippus Cenſor aliud juxtà conſtituit. *Cenſorin. de die natali, cap.* 22.

b Ut illum dii perdant, primus qui horas repperit,
Quique adeo primus hic ſtatuit ſolarium,
Qui mihi comminuit miſero articulatim diem!

mier a inventé, & qui le premier a apporté à Rome cette horloge, qui pour mon malheur coupe le jour en je ne ſai combien de parcelles. Autrefois la faim étoit pour moi la meilleure & la plus ſûre horloge. Au premier ſignal qu'elle me donnoit, je pouvois prendre de la nourriture, à moins que je n'en manquaſſe. Mais aujourd'hui j'ai beau en avoir, c'eſt comme ſi je n'en avois point. Je ne puis manger que quand il plait au ſoleil : il faut en conſulter le cours. Toute la ville eſt pleine d'horloges; & cette rare invention fait ſécher de faim la plus grande partie du peuple. AN. R. 489. AV. J.C. 263.

Cette ſorte d'horloge n'étoit que pour le jour, & pour un tems où le ſoleil ſe montroit. Cinq ans après la Cenſure de Marcius, un autre Cenſeur (c'étoit Scipion Naſica) en expoſa une qui ſervoit également le jour & la nuit. On l'appelloit *Clepſydre*. Elle indiquoit toutes les heures par le moien de l'eau & de quelques roues qu'el- AN. R. 595.

Nam me puero uterus hic erat ſolarium,
Multo omnium iſtorum optumum & veriſſimum,
Ubi iſte monebat eſſe, niſi cùm nihil erat.
Nunc etiam quod eſt, non eſt, niſi ſoli lubet.
Itaq; adeo jam oppletum eſt oppidum ſolariis.
Major pars populi aridi reptant fame.

AN. R. 489. AV. J.C. 263. qu'elle feſoit tourner. On en voit la deſcription dans Vitruve, qui en attribue l'invention, auſſi bien qu'Athénée & Pline, à Cteſibius natif d'Alexandrie, qui a vécu ſous les deux premiers Ptolémées. Cette clepſydre étoit différente de celles dont on s'eſt ſervi d'abord chez les Grecs, puis chez les Romains, pour fixer le tems qu'on laiſſoit aux Avocats pour plaider; & [a] dont on ſe ſervoit auſſi dans les armées pour marquer le tems des quatre veilles de la nuit, dont chacune étoit de trois heures pour les ſentinelles.

Vitruv. IX. 9.

Quelle différence entre les Horloges anciennes ſoit publiques, ſoit particuliéres, & les nôtres! Je ne ſai ſi nous ſommes aſſez reconnoiſſans pour un bienfait ſi conſidérable, & qui renferme tant de commodités : lequel certainement n'eſt point l'effet du hazard, mais de l'attention bienfeſante de Dieu ſur nous.

IV. *Reg.* XX. 11. Tout le monde ſait que le plus ancien

[a] Quia impoſſibile videbatur in ſpeculis per totam noctem vigilantes ſingulos permanere, ideo in quatuor partes AD CLEPSYDRAM ſunt diviſæ vigiliæ, ut non ampliùs quàm tribus horis nocturnis neceſſe ſit vigilare. *Veget. de re mil.* III. 8.

cien cadran ſolaire dont il ſoit parlé dans l'hiſtoire, eſt celui d'Achaz Roi de Juda, dans lequel le prophéte Iſaïe fit retrograder l'ombre de dix degrés. An. R. 489. Av. J.C. 263.

Je reviens à la ſuite de l'hiſtoire. La peſte ſe feſant encore ſentir dans la ville on nomma un Dictateur pour attacher le clou, & arréter par cette cérémonie religieuſe la colére des dieux. Clou attaché pour la peſte.

On établit auſſi quelques Colonies : à Eſernie, à Firmum, à Caſtrum, villes du Roiaume de Naples. Nouvelles Colonies.

L. Postumius Gemellus.
Q. Mamilius Vitulus. An. R. 490. Av. J.C. 262.

Ces deux Conſuls eurent pour département la Sicile, mais on ne leur aſſigna en tout que deux Légions, qui parurent ſuffiſantes depuis l'alliance avec Hiéron ; & cette diminution ſoulageoit beaucoup du côté des vivres. Les Romains, joints aux troupes de Syracuſe, forment le ſiége d'Agrigente. Il ſe donne une bataille, où les Carthaginois ſont

Aiant réuni à leurs troupes celles de leurs Alliés, ils entreprirent le ſiége d'une des plus fortes places de la Sicile, c'eſt-à-dire Agrigente. Sa ſituation naturelle & ſes fortifications la rendoient preſque imprenable. Les Carthaginois, qui avoient prévû que les

AN. R. 490. AV. J.C. 262. pleinement défaits. *Polyb.* l. 16-19.

les Romains, enhardis par les ſecours conſidérables qu'ils tiroient d'Hiéron, formeroient ſans doute quelque importante entrepriſe, & qu'elle tomberoit vraiſemblablement ſur Agrigente, l'avoient choiſie pour place d'armes, & dans cette vûe l'avoient munie abondamment de tout ce qui étoit néceſſaire pour faire une bonne défenſe. Ils avoient d'abord envoié une partie de leurs troupes en Sardaigne dans la vûe d'empécher ou de retarder le paſſage des Romains en Sicile. Voiant cette précaution inutile, ils les avoient fait revenir, & y avoient joint un grand nombre de troupes auxiliaires, tirées de la Ligurie, des Gaules, & ſur tout de l'Eſpagne.

Les Conſuls viennent ſe camper à un mille d'Agrigente, & forcent les ennemis à ſe renfermer dans les murs. Les moiſſons, parvenues à leur maturité, étoient actuellement ſur la terre. Comme il étoit viſible que le ſiége dureroit lontems, les ſoldats Romains, uniquement attentifs à couper & à ramaſſer les blés, s'écartoient plus loin & avec moins de précaution que ne le demandoit la proximité d'un ennemi puiſſant. Il s'en falut peu que cette négli-

gligence ne leur devint funeſte, & ne ruinât entiérement leur armée. Les Carthaginois étant tombés bruſquement ſur eux, les fourageurs ne purent ſoutenir une attaque ſi vive, & furent mis en deſordre. Alors les ennemis s'avancérent vers le camp des Romains, & aiant partagé leurs troupes en deux corps, l'un commença à arracher les paliſſades, & l'autre en vint aux mains avec les corps de garde placés en cet endroit pour la défenſe du camp. Quoique ceux-ci fuſſent beaucoup inférieurs en nombre aux Carthaginois, cependant, comme ils ſavoient qu'il y alloit de la tête chez les Romains de quitter ſon poſte, ils ſoutinrent ce choc avec une fermeté inconcevable. Il y en eut beaucoup de tués, & plus encore parmi les ennemis. Cette vigoureuſe réſiſtance donna lieu au ſecours d'arriver à tems. Alors les Carthaginois qui en étoient aux mains furent enfoncés & mis en déroute; & ceux qui avoient déjà arraché une partie des paliſſades, furent envelopés de toutes parts, & taillés preſque tous en piéces: les autres furent pour-

An. R. 490. Av. J.C. 262.

AN. R. 490. AV. J.C. 262. pourſuivis juſques dans la ville. Cette action, où le courage invincible des troupes Romaines répara leur négligence, rendit deſormais les ennemis moins vifs à faire des ſorties, & les Romains plus précautionnés dans les fourages.

Les ſorties en effet, depuis ce tems-là, furent plus rares. C'eſt ce qui détermina les Conſuls à partager leur armée en deux gros corps, & de les placer vis-à-vis deux endroits de la ville; l'un vers le temple d'Eſculape, l'autre ſur le grand chemin qui conduiſoit à Héraclée. Ils fortifiérent les deux camps de bonnes lignes de contrevallation & de circonvallation : les premiéres, pour empécher les ſorties; les autres, pour couper le chemin aux ſecours & aux vivres. L'intervalle d'entre les deux camps étoit rempli de pluſieurs petits corps de troupes placés d'eſpace en eſpace.

Les Romains dans toutes ces opérations, tiroient de grands ſecours des peuples de Sicile qui s'étoient joints récemment à eux. Leurs troupes, jointes à celles des Romains, formoient une armée de cent mille hommes.

mes. On leur voituroit des vivres juſques à Erbeſſe : les Romains enſuite les tranſportoient de cette ville dans leurs camps, qui n'en étoient pas fort éloignés. Moiennant ces ſecours ils étoient dans une abondance générale de toutes choſes. An. R. 490. Av. J.C. 262.

Le ſiége demeura en cet état durant près de cinq mois, ſans que de part ni d'autre il y eût aucune action conſidérable, le tout ſe réduiſant à quelques légéres eſcarmouches. Mais cependant les Carthaginois ſouffroient beaucoup, parce qu'étant enfermés depuis lontems dans la ville au nombre de cinquante mille hommes au moins, ils avoient conſumé preſque tous leurs vivres, & n'eſpéroient pas qu'on pût y en faire entrer de nouveaux, tant les Romains feſoient bonne garde pour fermer tous les paſſages. Ainſi les maux qu'ils avoient déja ſoufferts par le paſſé, & ceux qu'ils craignoient pour l'avenir, les décourageoient entiérement.

Annibal, fils de Giſgon, qui commandoit dans la place, demandoit depuis lontems des vivres & du ſecours, envoiant couriers ſur couriers. Enfin Hannon arriva en Sicile avec cinquante

AN. R. 490. AV. J. C. 262. te mille hommes d'infanterie, ſix mille chevaux, & ſoixante éléphans. Il aborda avec ces troupes à Lilybée, d'où il paſſa à Héraclée. Là vinrent le trouver des habitans d'Erbeſſe, qui lui promirent de lui livrer la ville, par où paſſoient tous les convois pour les Romains. En effet il s'en rendit maître par leur moien. Depuis ce tems-là les aſſiégeans ne furent pas fatigués d'une moindre diſette que celle qu'ils feſoient ſouffrir aux aſſiégés. Ils furent enfin réduits à une telle extrémité, qu'ils délibérérent plus d'une fois de lever le ſiége ; & ils auroient été contraints de le faire, ſi Hiéron, en tentant toutes ſortes de voies, n'eût trouvé le moien de leur faire paſſer quelques convois, ce qui les fit un peu reſpirer.

Hannon informé que les Romains étoient fort incommodés & de la famine, & des maladies qui en ſont la ſuite ordinaire, & voiant au contraire ſes troupes en bon état, réſolut de s'approcher de plus près des ennemis, pour les engager, s'il pouvoit, à un combat. Il partit donc d'Héraclée avec cinquante éléphans & toute ſon armée, & fit prendre les devans à la Cava-

Cavalerie Numide, après lui avoir donné les instructions nécessaires pour attirer celle des Romains dans une embuscade. Les Numides s'acquittérent exactement de leur commission, & s'approchérent du camp des Consuls d'un air méprisant, & avec une sorte d'insulte. Les Romains ne manquérent pas de sortir aussitôt, & de donner sur eux. Les Numides résistérent quelque tems: puis, étant mis en desordre ils prennent la fuite, & se retirent précipitamment par le chemin par où ils savoient que venoit Hannon. Les Romains les poursuivent vivement, jusqu'à ce qu'ils rencontrent le corps de l'armée. Plus ils s'étoient éloignés du camp, plus ils s'étoient rendu la retraite difficile. Il y en eut beaucoup qui ne purent se sauver, & qui demeurérent sur la place. An. R. 490. Av. J.C. 262.

Ce succès donnant à Hannon l'espérance de remporter une pleine victoire, il s'empare d'une colline qui n'étoit éloignée du camp des Romains que de quinze cens pas. Cependant, quoique les deux armées fussent si voisines, le combat ne se donna que lontems après, les deux partis craignant également une bataille qui devoit être déci-

AN. R. 490. AV. J. C. 262. décisive pour eux. Les Romains en particulier, étant découragés par l'échec de leur Cavalerie, se tenoient renfermés dans leurs camps. Mais, quand ils virent que leur crainte abbatoit le courage des Alliés, & augmentoit au contraire celui des ennemis, ils prirent leur parti, & sortirent en campagne. Alors Hannon commença à craindre aussi de son côté, & à traîner en longueur. Deux mois se passérent de la sorte, sans qu'il y eût aucune action considérable.

Enfin, sollicité par les vives instances d'Annibal, qui lui marquoit que les assiégés ne pouvoient plus résister à la famine, & que plusieurs passoient chez les ennemis, il résolut de donner la bataille sans plus différer, & convint avec Annibal qu'il feroit dans le même tems une sortie. Les Consuls en étant instruits, affectérent de se tenir tranquilles dans leurs camps. Ce fut une raison pour Hannon de présenter la bataille avec encore plus de fierté. Il s'avançoit tout près de leurs retranchemens, & leur reprochoit avec insulte leur lâche timidité. Les Romains, contens de défendre leur camp, n'engageoient que de petits com-

combats : ce qui augmentoit toujours la ſécurité des Carthaginois, & leur mépris pour l'ennemi. Enfin un jour qu'Hannon vint à ſon ordinaire pour attaquer les retranchemens, le Conſul Poſtumius fit auſſi ſortir ſelon ſa coutume quelques troupes pour le repouſſer ſimplement, leſquelles le fatiguérent & le harcelérent depuis ſix heures du matin juſqu'à midi. Alors comme Hannon ſe retiroit, le Conſul mena toutes ſes Légions en bon ordre pour tomber ſur lui. Quoiqu'il ſe vît ſurpris ne s'attendant plus à la bataille, il combattit avec toute la valeur poſſible, de ſorte que le ſuccès demeura incertain preſque juſqu'à la fin du jour. Mais, comme ſes troupes avoient déja beaucoup fatigué avant le combat, ſans prendre de nourriture, au lieu que les Romains qui s'y étoient bien préparés en toute maniére apportoient des forces toutes fraîches & un courage tout neuf, la partie ne fut plus égale. La déroute commença par les ſoldats mercénaires qui étoient à la premiére ligne, & qui ne purent ſoutenir plus lontems la fatigue. Non ſeulement ils abandonnérent leur poſte : mais ſe jettant avec précipitation au

An. R. 490. Av. J. C. 262.

AN. R. 490. AV. J. C. 262. au milieu des éléphans & ſur la ſeconde ligne, ils troublérent tous les rangs, & entraînérent tous les autres après eux. L'autre Conſul n'eut pas moins de ſuccès de ſon côté, & il repouſſa vivement dans la ville Annibal qui avoit fait une ſortie, & lui tua beaucoup de monde. Le camp des Carthaginois fut pris. Il y eut trois éléphans de bleſſés, trente de tués, & onze qui tombérent entre les mains des Romains. Les hommes furent taillés en piéces, ou diſperſés par la fuite. D'une armée ſi nombreuſe peu ſe ſauvérent à Héraclée avec leur Général.

La ville d'Agrigente eſt priſe après ſept mois de ſiége. Annibal voiant que les Romains, fatigués d'une ſi rude journée, ſe livroient à la joie de la victoire, & feſoient moins bonne garde qu'à l'ordinaire, profita de ce moment d'inaction & de négligence, ſortit de la ville de nuit, & emmena avec lui les troupes mercénaires. Les Romains, qui apprirent ſa ſortie le lendemain matin, ſe mirent auſſitôt à le pourſuivre. Mais comme il avoit beaucoup d'avance ſur eux, ils ne purent atteindre que ſon arriére-garde, dont ils maltraitérent une partie. Les habitans d'Agrigente ſe voiant abandonnés par les Car-

Carthaginois, égorgérent pluſieurs de ceux qui étoient reſtés dans la ville, ſoit pour ſe venger des auteurs de leurs maux, ſoit pour faire leur cour aux vainqueurs. Ils n'en eurent pas meilleur quartier. Il y eut plus de vingt-cinq mille hommes réduits en eſclavage. Ainſi fut priſe Agrigente, après ſept mois de ſiége. En conſéquence, un grand nombre d'autres places ſe rendirent aux vainqueurs. Cette victoire fut fort utile & glorieuſe aux Romains, mais elle leur couta cher. Pendant ce ſiége il périt par différentes cauſes, tant de l'armée des Conſuls, que de celle des peuples de Sicile, plus de trente mille hommes. Comme les approches de l'hiver ne laiſſoient plus lieu à aucune entrepriſe en Sicile, ils retournérent à Meſſine, pour ſe rendre de là à Rome. AN. R. 490. AV. J.C. 262.

L. VALERIUS FLACCUS.
T. OTACILIUS CRASSUS. AN. R. 491. AV. J.C. 261.

Les nouveaux Conſuls eurent tous deux pour leur département la Sicile, qui feſoit alors le grand objet de l'attention des Romains; & ils s'y rendirent dès que le tems le leur permit.

A la

AN. R. 491. AV. J. C. 261. A la douleur que reſſentoit Hannon de ſa défaite, ſe joignit une terrible inquiétude par raport à la révolte des ſoldats mercénaires, & ſur tout des Gaulois, qui ſe plaignoient avec des cris ſéditieux de ce qu'on ne leur avoit pas paié quelques mois de ſolde. Il tâcha de les adoucir par de magnifiques promeſſes d'un avantage conſidérable & promt qu'il ſongeoit à leur procurer, & leur dit qu'il avoit une ville voiſine dont il étoit ſûr de ſe rendre maître par intelligence, & dont il leur deſtinoit le pillage, qui les dédommageroit avantageuſement de tout ce qui leur étoit dû. Ils goutérent fort cette propoſition, & ſe croiant déja fort riches, ils lui marquoient beaucoup de reconnoiſſance de la bonne volonté qu'il avoit pour eux, & ſe félicitoient mutuellement du butin qu'ils alloient faire. Cependant Hannon avoit engagé ſon Tréſorier à aller trouver le Conſul Otacilius comme transfuge, ſous prétexte qu'il vouloit éviter de rendre ſes comptes à ſon Général; & à lui donner avis en même tems que la nuit ſuivante quatre mille Gaulois avoient ordre de ſe rendre près de la ville d'En-

Noire perfidie d'Hannon à l'égard de ſes ſoldats mercénaires.

Frontin. ſtratag. III. 16.

Zonar. VIII. 386.

d'Entelle * qu'on devoit leur livrer par trahiſon ; qu'il ſeroit aiſé de les faire tous périr en leur dreſſant une embuſcade. Quoique le Conſul ne comptât pas beaucoup ſur la parole d'un transfuge, il crut néanmoins ne devoir pas mépriſer entiérement cet avis, & plaça une embuſcade à l'endroit dont on étoit convenu. Les Gaulois ne manquent pas de venir à l'heure & au lieu marqués. L'embuſcade ſe leve, les attaque bruſquement, & les paſſe tous au fil de l'épée : mais ils vendirent bien cher leur vie. Ainſi Hannon eut une double joie, de s'être acquitté de ſes dettes à bon marché, & d'avoir fait périr un bon nombre de ſes ennemis. Quelle horreur ! Hannon juſtifie bien ici le proverbe appliqué aux Carthaginois : *La Foi Punique*, *Fides Punica.* Peut-on ſe flater qu'une ſi noire & ſi déteſtable perfidie demeurera ou inconnue aux hommes, ou impunie de la part de la Divinité. Auſſi l'on verra, à la fin de cette guerre, Carthage conduite à deux doits de ſa perte, pour avoir manqué de parole à d'autres ſoldats mercénaires, & avoir refuſé de leur paier leur ſolde.

AN. R. 491. AV. J. C. 261.

* *Au midi de l'Ile, tirant vers le couchant.*

AN. R. 492. AV. J. C. 261. Les Carthaginois, mécontens d'Hannon, le révoquérent, & le condannérent à une groſſe amende. Amilcar, qu'il ne faut pas confondre avec le pere d'Annibal, fut envoié en ſa place. Ce nouveau Général, n'eſpérant pas pouvoir l'emporter ſur les Romains dans les combats ſur terre, ſongea à tourner toutes les opérations de la guerre du côté où les Carthaginois avoient inconteſtablement la ſupériorité, c'eſt-à-dire du côté de la mer. Il ſe mit donc à parcourir avec ſa flote, non ſeulement les côtes de la Sicile, dont toutes les villes ſe rendirent à lui, mais celles même de l'Italie; & il portoit par tout le ravage. Il n'y eut point cette année ci en Sicile de nouvelle action. Il ſe fit comme un partage entre les villes ſituées au milieu des terres, & les maritimes. Les premiéres embraſſoient le parti des Romains, & les autres celui des Carthaginois.

Amilcar eſt envoyé à la place d'Hannon.

AN. R. 492. AV. J. C. 260. CN. CORNELIUS SCIPIO ASINA. C. DUILIUS.

Nous commençons ici la cinquiéme année de la premiére guerre Punique. Les Romains n'avoient pas lieu de ſe repentir de l'avoir entrepriſe. Juſ-

Les Romains, pour diſputer l'empire

Juſqu'ici, ſiéges ou batailles, tout leur avoit réuſſi. Cependant, quelque avantageuſe que fût la victoire remportée ſur Hannon, & la conquête d'une place auſſi importante que celle d'Agrigente, ils comprirent bien que, tant que les Carthaginois demeureroient maîtres de la mer, les villes maritimes de l'Ile ſe déclareroient toujours pour eux, & que jamais ils ne pourroient venir à bout de les en chaſſer. D'ailleurs, ils ſouffroient avec peine que l'Afrique demeurât paiſible & tranquille, pendant que l'Italie étoit infeſtée par les fréquentes incurſions de l'ennemi. Car autant que Rome étoit puiſſante par ſes Légions & ſes armées de terre, autant Carthage étoit redoutable par ſes flotes & ſes armées de mer. Les Romains ſongérent donc ſérieuſement pour la premiére fois à bâtir une flote, & à diſputer l'empire de la mer aux Carthaginois. L'entrepriſe étoit hardie, & pouvoit ſembler même téméraire : mais elle montre quel étoit le courage & la grandeur d'ame des Romains. Ils n'avoient pas, lorſqu'ils avoient paſſé en Sicile, un ſeul bâtiment, ſi petit qu'il pût être, armé en

AN. R. 492. AV. J.C. 260. de la mer aux Carthaginois, bâtiſſent & équipent une flote. *Polyb.* l. 20. 21.

AM. R. 492. AV. J. C. 260. guerre; & pour faire ce trajet, ils n'avoient eu que leurs canots dont nous avons parlé, avec quelques vaiſſeaux empruntés de leurs voiſins. Ils n'avoient aucun uſage de la marine. Ils n'avoient aucun ouvrier habile dans la conſtruction des vaiſſeaux. Ils ne connoiſſoient pas même la forme des quinquérémes, c'eſt-à-dire des galéres à cinq rangs de rames, qui feſoient alors la principale force des flotes. Mais heureuſement, dès le commencement de la guerre, ils en avoient pris une qui avoit échoué ſur la côte, & qui leur ſervit de modéle. Cette nation appliquée & ingénieuſe, que nul travail ne rebutoit, & qui profitoit de tout, apprit de ſes ennemis mêmes l'art & l'invention de les vaincre. Les Conſuls préſidérent à ce nouveau travail. Les Romains, animés par leurs vives exhortations, & encore plus par leur exemple, ſe mirent avec une ardeur & une induſtrie incroiables à bâtir des vaiſſeaux de toutes ſortes. Pendant qu'ils étoient occupés à ce travail, d'un autre côté on amaſſoit des rameurs; on les formoit à une manœuvre, qui juſques-là leur avoit été abſolument inconnue; & aſſis ſur des bancs

bancs au bord de la mer dans le même ordre qu'on l'eſt dans les vaiſſeaux, on les accoutumoit, comme s'ils euſſent été actuellement à la chiourme, & qu'ils euſſent eu en main des rames, à s'élancer en arriére en retirant leurs bras, puis à les repouſſer en avant pour recommencer le même mouvement, & cela tous enſemble, de concert, & dans le même inſtant, dès qu'on en donnoit le ſignal. On équipa dans l'eſpace de deux mois, cent galéres à cinq rangs de rames, & vingt à trois rangs: en [a] ſorte, dit un Auteur, qu'on auroit preſque cru, que ce n'étoient pas des bâtimens conſtruits par l'art, mais des arbres métamorphoſés en galéres par les dieux. Après qu'on eut exercé pendant quelque tems les rameurs dans les vaiſſeaux mêmes, la flote ſe mit en mer. Le commandement de l'armée de terre dans la Sicile étoit échu à Duilius, celui de la flote à Cornélius. An. R. 492. Av. J.C. 260.

C'eſt ainſi que Polybe raconte la conſtruction de cette flote & les préparatifs de cette premiére armée navale

a Ut non arte factæ, ſed quodam munere deorum converſæ in naves, atque mutatæ arbores viderentur. *Flor.* II. 2.

AN. R. 492. AV. J.C. 260.

vale des Romains. Il n'en faut pas conclure qu'ils n'euſſent jamais été en mer. Le contraire eſt prouvé par des monumens certains, dont nous devons la connoiſſance à cet Hiſtorien même. Mais ils n'avoient jamais eu de flote qui méritât ce nom, ni vraiſemblablement jamais de vaiſſeaux à pluſieurs rangs de rames.

Le Conſul Cornélius eſt pris avec 17 vaiſſeaux, & conduit à Carthage. *Polyb.* l. 22.

Le Conſul Cornélius avoit pris les devans avec dix-ſept vaiſſeaux. Le reſte de la flote devoit le ſuivre de près. S'étant fié trop légérement à des Lipariens qui lui promettoient de lui livrer par trahiſon la ville & l'Ile de * Lipari, il s'en approcha, & ſe vit tout d'un coup envelopé par les vaiſſeaux Carthaginois. Il ſe mettoit en devoir de combattre, & de ſe bien défendre: mais le Général des ennemis lui aiant fait parler d'accommodement, ſur ſa parole il ſe rendit à ſa galére avec ſes principaux Officiers pour traiter des conditions. Dès qu'il y fut entré, le perfide Carthaginois ſe ſaiſit de ſa perſonne, & de tous ceux qui l'accompagnoient ; & après s'être rendu maître de tous ſes vaiſſeaux, il conduiſit ſes priſonniers à Carthage.

Il

* *Lipari, île vers la côte du Nort de la Sicile.*

Il fut bientôt puni de ſa lâche perfidie. An. R. 492. Av. J.C. 260. Il s'étoit avancé avec cinquante vaiſſeaux pour reconnoitre de près la flote Romaine, examiner de combien de vaiſſeaux elle étoit compoſée & comment ſe conduiſoit la chiourme. Plein de mépris pour des ennemis qui étoient tout neufs ſur mer, il n'avoit point pris la précaution de ſe ranger en bataille, mais alloit ſans ordre. En doublant un cap, il rencontra la flote des Romains, au moment qu'il s'y attendoit le moins. Elle fit force de rames & de voiles, & tomba rudement ſur celle des Carthaginois. Ce ne fut point un combat, mais une déroute. Il perdit la meilleure partie de ſes vaiſſeaux, & eut bien de la peine à ſe ſauver avec le reſte.

Le reſte de la flote bat le Général Carthaginois.

La flote victorieuſe aiant appris ce qui étoit arrivé à Cornélius, en donna avis à Duilius ſon Collégue en Sicile, où il étoit à la tête des troupes de terre, & lui apprit auſſi qu'elle étoit arrivée après avoir remporté un avantage ſur l'ennemi. Duilius aiant laiſſé aux Tribuns le commandement de ſon armée, ſe rend promptement à la flote. Quand on fut à la vûe des Carthaginois près des côtes de

Célébre victoire navale remportée par Duilius près des côtes de Myle. *Polybe* I. 22-24. *Zonar.* VIII. 377.

An. R. 492. Av. J.C. 260.

* Myle, on ſe prépara au combat. Comme les Galéres des Romains, conſtruites groſſiérement & à la hâte, n'étoient pas fort agiles ni faciles à manier, ils avoient ſuppléé à cet inconvénient par une machine qui fut inventée ſur le champ, & que depuis on a appellé ** *Corbeau*, par le moien de laquelle ils accrochoient les vaiſſeaux des ennemis, paſſoient dedans malgré eux, & en venoit auſſitôt aux mains.

On donna le ſignal du combat. La flote des Carthaginois étoit compoſée de cent trente vaiſſeaux, & commandée par Annibal, le même dont on a déja parlé. Il montoit une galére à ſept rangs de rames, qui avoit appartenu à Pytrhus. Les Carthaginois, à qui l'échec qu'ils venoient de recevoir n'avoit pas encore appris à ne point mépriſer leurs ennemis, s'avancent fiérement, moins pour combattre, que pour recueillir les dépouilles dont ils ſe croioient déja maîtres. Ils furent pourtant un peu étonnés de ces machines

* Melazzo, *ſur la côte ſeptentrionale de la Sicile.*

** *Polybe fait une deſcription fort détaillée de cette machine, mais fort obſcure. Il y a pluſieurs ſortes de Corbeaux. On peut voir la diſſertation de Mr. Follart ſur cette matiére :* Polybe Liv. I. page 83. &c.

chines qu'ils voioient élevées ſur la proue de chaque vaiſſeau, & qui étoient nouvelles pour eux. Mais ils le furent bien plus, quand ces mêmes machines, abaiſſées tout-d'un-coup, & lancées avec force contre leurs vaiſſeaux, les accrochérent malgré eux, & changeant la forme du combat les obligérent à en venir aux mains comme ſi on eût été ſur terre. C'étoit le fort des Romains de combattre de pié ferme. C'eſt pourquoi, lorſqu'ils en vinrent à l'abordage par le moien de leurs corbeaux, ils eurent une grande ſupériorité ſur des ennemis qui ne les ſurpaſſoient qu'en agilité & en adreſſe pour la manœuvre, mais qui leur étoient inférieurs dans tout le reſte. Auſſi ne purent-ils ſoutenir l'attaque des Romains. Le carnage fut horrible. Les Carthaginois perdirent trente vaiſſeaux, parmi leſquels étoit celui du Général, qui ſe ſauva avec peine dans une chaloupe. AN. R. 492. AV. J.C. 260.

Il ſentit bien ce que cette défaite devoit lui couter. Il envoia promtement un ami à Carthage avant qu'on eût pu y apprendre cette triſte nouvelle. Etant entré dans le Sénat : *Annibal*, dit-il, *m'envoie vous conſulter*,

AN. R. 492. AV. J.C. 260. *Meſſieurs, s'il doit donner le combat contre le Conſul qui commande une nombreuſe flote.* On lui répondit d'une commune voix qu'il n'y avoit point à délibérer. *Il l'a fait, Meſſieurs*, ajouta-t-il, *& il a été vaincu.* C'étoit mettre ſes Juges hors d'état de le condanner, puiſqu'ils ne pouvoient plus le faire ſans ſe condanner eux-mêmes. Auſſi, à ſon retour, il ne perdit que le commandement.

Après la fuite du Général, ce qui reſtoit de vaiſſeaux ſe trouva fort embarraſſé. Ils avoient honte de quitter le combat ſans avoir tenté le danger ni rien ſouffert, & ſans être preſſés par l'ennemi : mais ils n'oſoient pas auſſi l'attaquer, tant ils redoutoient ces nouvelles & terribles machines, auxquelles ils ne pouvoient échaper. En effet, aiant voulu faire quelque effort, ils en furent accablés. Il y eut, ſoit dans ce ſecond combat, ſoit dans les deux enſemble, quatorze vaiſſeaux coulés à fond, trente & un de pris, ſept mille hommes faits priſonniers, & trois mille de tués. Tel fut le ſuccès du combat naval donné près des Iles de Lipari.

Le premier fruit de la victoire fut la

la délivrance de * Ségeſte, qui étoit fort preſſée par les Carthaginois, & réduite à la derniére extrémité. Duilius, après en avoir fait lever le ſiége, attaqua & prit ** Macella, ſans qu'Amilcar osât venir à ſa rencontre. La campagne étant ſur ſa fin, le Conſul retourna à Rome. Son abſence rétablit beaucoup les affaires des Carthaginois, & pluſieurs villes rentrérent ſous leur obéiſſance, ou de gré, ou de force. AN. R. 492. AV. J. C. 260.

Il eſt aiſé de concevoir avec quels témoignages de joie Duilius fut reçu à Rome. On rendit des honneurs extraordinaires à l'auteur d'une gloire toute nouvelle. Il fut le premier de tous les Romains à qui le triomphe naval fut accordé. On érigea dans la place publique un monument de cette victoire, qui fut une colonne *Roſtrale* de marbre blanc, avec une Inſcription, qui marquoit le nombre des vaiſſeaux qui avoient été pris ou coulés à fond, & les ſommes d'or & d'argent qui furent miſes dans le Tréſor. Cette colonne ſubſiſte encore aujourd'hui, & l'Inſcription eſt un des plus Triomphe naval de Duilius.

* *Au couchant de la Sicile, près de la mer.*

** *Dans les terres, plus haut que Ségeſte.*

AN. R. 492. AV. J.C. 260.

anciens monumens de la langue Latine, alors encore bien groſſiére & bien imparfaite. Duilius perpétua en quelque maniére ſon triomphe pendant toute ſa vie. [a] Quand il revenoit le ſoir de ſouper en ville, il marchoit toujours précédé d'un flambeau & d'un joueur d'inſtrument comme pour perpétuer ſon triomphe : diſtinction ſans exemple pour un particulier, & qu'il s'étoit attribuée à lui-même : tant la gloire qu'il avoit acquiſe lui donnoit de confiance, & l'élevoit au-deſſus des régles.

Florus, II. 2.

L. CORNELIUS SCIPIO.
C. AQUILIUS FLORUS.

AN. R. 493. AV. J.C. 259.

Les départemens des Conſuls furent, comme auparavant, la Sicile & la flote. Le Sénat laiſſa à celui à qui la flote échéroit la liberté de paſſer dans la Sardaigne & dans la Corſe s'il le jugeoit à propos. Le ſort donna ce département à Cornélius. Il partit auſſitôt. Ce fut là la premiére expédition des

Expédition contre la Sardaigne & la Corſe. *Freinsh.* XVII. 22-21.

a C. Duilium, redeuntem à cœna ſenem ſæpe videbam puer. (*C'eſt Caton qui parle*) Delectabatur cereo funali, & tibicine; quæ ſibi nullo exemplo privatus ſumpſerat : tantum licentiæ dabat gloria. *Cic. de Senect. n.* 44.

des Romains contre la Sardaigne & la Corſe. An. R. 493. Av. J.C. 259.

Ces deux Iles ſont ſi voiſines, qu'on les prendroit preſque pour une ſeule & même Ile : mais elles ſont fort différentes pour la nature du terroir & pour le climat, auſſi bien que pour le génie & le caractére des habitans. La Sardaigne étoit appellée autrement *Ichnuſa*. Elle ne le céde point pour l'étendue aux plus grandes Iles de la Méditerranée, ni pour la bonté aux plus fertiles. Valére Maxime, en [a] parlant de la Sicile & de la Sardaigne, les appelle les nourriciéres de Rome. Elle étoit riche en troupeaux, portoit beaucoup & d'excellent blé, avoit des mines en grand nombre, & même d'argent & d'or. L'air, de tout tems en a paſſé pour mauvais, ſur tout en été. La principale ville eſt *Caralis*, aujourd'hui *Cagliari*, qui regarde l'Afrique, & a un bon port. Deſcription des Iles de Sardaigne & de Corſe. *Freinshem.* XVII. 13-15.

La Corſe, appellée par les Grecs *Cyrnus*, n'eſt comparable à la Sardaigne ni pour la grandeur, ni pour la puiſſance. Elle eſt montueuſe & âpre, inacceſſible & inculte en pluſieurs endroits.

[a] Siciliam & Sardiniam, benigniſſimas urbis noſtræ nutrices. *Val. Max.* VII. 6.

AN. R. 493. AV. J.C. 259. droits. Les habitans ſe ſentent de la nature du terroir, & ſont d'un caractére dur & féroce. Ils ſouffrent avec peine la ſoumiſſion, & ne veulent point de maîtres. Ils avoient pluſieurs villes, mais peu fréquentées : les principales étoient Alérie Colonie de Phocéens, & Nicée des Etruſques. Maintenant elle eſt diviſée en deux parties : l'une deça les monts, où il y a quarante-cinq petits quartiers, qu'ils nomment les Piéves, où ſont la Baſtie, Capitale de l'Ile, Balagnia, Calvi, Corte, Aleria, & le Cap de Corſe ; l'autre partie dela les monts, où il y a vingt-un quartiers ou Piéves, qui ont pour villes principales Ajazzo, Boniface, Porto-Vecchio, & Sarna.

Les Carthaginois ont lontems fait la guerre aux habitans de ces deux Iles, & s'étoient à la fin emparés de tout le pays, à l'exception des endroits qui étoient inacceſſibles & impraticables, d'où nulle armée ne pouvoit approcher, & où il étoit impoſſible de les forcer. Comme il étoit plus facile de vaincre ces peuples, que de les domter, les Carthaginois emploiérent à leur égard un étrange moien, qui fut d'arracher tous leurs

blés

blés & toutes les autres productions de la terre, pour les tenir dans une entiére dépendance en les obligeant de venir chercher dans l'Afrique tout ce qui étoit néceſſaire pour la vie, & leur défendant ſous peine de mort ſoit de ſemer des grains, ſoit de planter des arbres fruitiers. Ariſtote, qui raporte ce fait, n'en marque point le tems. Combien un traitement ſi dur & ſi inhumain étoit-il capable de révolter des eſprits déja féroces par eux-mêmes, & ennemis de tout joug! Pour les réduire, il auroit falu, non arracher de leurs terres les blés, mais arracher de leur cœur l'amour de la liberté naturel à tous les hommes; ou, pour parler plus juſte, il faloit travailler à adoucir & à polir leurs mœurs, en les traitant avec douceur & bonté. Auſſi jamais les Carthaginois ne purent-ils ſe rendre entiérement maîtres de ces peuples, aſſez [a] domtés pour ſouffrir l'obéiſſance, mais non aſſez pour conſentir à la ſervitude, comme le dit Tacite de certains peuples de la grande Bretagne.

An. R. 493. Av. J.C. 259.

De mirabil. auſcult. pag. 1159.

Le Conſul Cornélius s'avança vers ces

a Jam domiti ut pareant, nondum ut ſerviant. *Tacit. in vit. Agric. cap.* 13.

AN. R. 493. AV. J.C. 259.

ces Iles. Il prit d'abord Alérie dans la Corſe ; & toutes les autres places ſe rendirent. De là il paſſa en Sardaigne. Il rencontra, en y allant, la flote ennemie, qu'il mit en fuite. Il avoit deſſein d'attaquer Olbia : mais ſe ſentant trop foible, & trouvant cette ville trop en état de ſe bien défendre, il renonça à ce ſiége, & retourna à Rome pour y ramaſſer des troupes plus nombreuſes. A ſon retour il fut plus heureux. Aiant vaincu dans une bataille Hannon qui y fut tué, il prit la ville. Le Conſul fit faire au Général Carthaginois d'honorables funérailles, perſuadé que cet acte d'humanité à l'égard d'un ennemi releveroit beaucoup l'éclat de la victoire qu'il avoit remportée. Cette action de Cornélius convient à ſa probité & à ſa vertu atteſtée par une inſcription antique, que je raporterai ici parce qu'elle eſt courte, mais qui renferme un éloge parfait, en marquant que Cornélius parmi les gens de bien tenoit le premier rang. *Honc oinom ploerumei coſentiont duonorum optimom fuiſſe virom.* Ce qui s'écriroit ſelon la maniére des âges poſtérieurs : *Hunc unum plurimi conſentiunt bonorum optimum fuiſſe virum.*

Rome

Rome alors se vit exposée, dans l'enceinte même de ses murs, à un extrême danger, dont elle fut préservée par un grand bonheur. Voici le fait. La chiourme, chez les Romains, étoit composée, partie d'affranchis, qui d'esclaves étoient devenus citoiens Romains ; partie de soldats que fourniſſoient les Alliés. Ils étoient appellés les uns & les autres *socii navales*, comme on le voit dans plusieurs endroits de Tite-Live. Ils étoient enrôlés comme les soldats, & prétoient serment comme eux. Dans la seconde guerre Punique, comme le Tréſor public étoit épuisé, on obligea les citoiens de fournir pour la chiourme & d'entretenir à leurs frais & dépens certain nombre de leurs esclaves, réglé sur la quantité de leurs revenus. Dans le tems dont nous parlons, il y avoit à Rome quatre mille hommes, Samnites pour la plupart, envoiés par les Alliés pour remplir la chiourme. Comme ils avoient un éloignement déclaré du service de mer, ils ne ceſſoient de s'entretenir ensemble en secret du malheur où ils alloient être exposés. Les esprits s'échauférent à un tel point, qu'ils formérent le deſſein

An. R. 493. Av. J.C. 259. Conspiration à Rome étoufée dans sa naiſſance. *Oroſ.* IV. 7. *Zonar.* VIII. 386. *Liv.* XXXVI. 2. XXXVII. 2. XL. 16. XLII. 27. *Liv.* XXIV. 11.

AN. R. 493. AV. J. C. 259. sein de bruler & de piller la ville. Trois mille eſclaves entrérent dans leur complot. Heureuſement un des Officiers des Samnites découvrit la conſpiration, & en apprit tout le détail, dont il donna auſſitôt avis au Sénat, qui l'étoufa dans ſa naiſſance, & avant qu'elle éclatât.

Le Conſul Florus ne fit pas de grands exploits en Sicile. Cornélius, aiant chaſſé les armées Carthaginoiſes & de Corſe & de Sardaigne, triompha glorieuſement.

§. II.

Le Conſul Atilius eſt ſauvé d'un grand péril par le courage de Calpurnius Flamma, Tribun Légionaire. Il bat la flote Carthaginoiſe. Régulus eſt nommé Conſul. Célébre bataille d'Ecnome gagnée ſur mer par les Romains. Les deux Conſuls paſſent en Afrique, ſe rendent maîtres de Clypéa, & ravagent tout le pays. Régulus continue de commander en Afrique en qualité de Proconſul : ſon Collégue retourne à Rome. Régulus demande qu'on lui envoie un ſucceſſeur. Combat contre le ſerpent de Bagrada. Bataille gagnée par Régulus. Priſe de Tunis.

Tunis. Dures propoſitions de paix que Régulus offre aux Carthaginois : ils les refuſent. L'arrivée de Xanthippe Lacédémonien rend le courage & la confiance aux Carthaginois. Régulus battu dans un combat par Xanthippe, eſt fait priſonnier. Xanthippe ſe retire. Réflexions de Polybe ſur ce grand événement. On conſtruit une nouvelle flote à Rome. Les Carthaginois lévent le ſiége de Clypéa. Les Conſuls paſſent en Afrique avec une nombreuſe flote. Après le gain de deux batailles, ils ſe remettent en mer pour retourner en Italie. La flote Romaine eſſuie une horrible tempête ſur les côtes de Sicile. Les Carthaginois aſſiégent & prement Agrigente. La priſe de Panorme par les Romains eſt ſuivie de la reddition de pluſieurs villes. Les Romains, rebutés par pluſieurs naufrages, renoncent à la mer. Priſe de Lipari. Déſobéiſſance d'un Officier ſévérement punie. Ancien bienfait de Timaſithée récompenſé dans ſa poſtérité. Sévérité remarquable des Cenſeurs. Le Sénat tourne de nouveau tous ſes efforts du côté de la mer. Célébre bataille par terre près de Panorme, gagnée ſur les Carthaginois.

nois par le Proconſul Métellus. Les éléphans qu'on avoit pris ſont envoiés à Rome. Maniére dont on leur fit paſſer le détroit. Les Carthaginois envoient des Ambaſſadeurs à Rome pour traiter de la paix, ou de l'échange des priſonniers. Régulus les accompagne. Il ſe déclare contre l'échange. Il retourne à Carthage, où on le fait mourir au milieu des plus cruels ſupplices. Réflexions ſur la fermeté & la patience de Régulus.

AN. R. 494. AV. J. C. 258.

A. ATILIUS CALATINUS.
C. SULPICIUS PATERCULUS.

Siége & priſe de Mytiſtrate.

Atilius, à qui le commandement de l'armée de terre en Sicile étoit échu par le ſort, s'attacha au ſiége de * Mytiſtrate, place très-forte, que ſes prédéceſſeurs avoient attaquée à pluſieurs repriſes, mais toujours ſans ſuccès. Après une longue réſiſtance, la garniſon Carthaginoiſe, fatiguée des cris & des lamentations tant des femmes que des enfans, qui demandoient avec inſtance qu'on mît fin aux maux cruels que la ville ſouffroit depuis un fort long-tems, ſortit de nuit, & laiſſa les habitans maîtres de leur ſort. Dès le

Zonar. VIII. 388. *Liv. Epit.* XVII. *A. Gell.* III. 7.

* *Située vers l'occident, près du fleuve Alœſus.*

le matin, ils ouvrirent leurs portes aux Romains. Leur ſoumiſſion toute volontaire méritoit un traitement plein de douceur & d'indulgence. Mais le ſoldat, qui avoit ſouffert impatiemment la longueur du ſiége, tranſporté de fureur, & n'écoutant que ſon reſſentiment, fit main baſſe ſur tout ce qu'il rencontra, ſans diſtinction d'âge ni de ſexe, juſqu'à-ce que le Conſul, pour mettre fin au carnage, fit déclarer que le prix des Priſonniers qu'on feroit, ſeroit pour le compte des ſoldats. L'avarice l'emporta ſur la cruauté, & déſarma les mains de ces furieux. Ce qui étoit échapé de citoiens fut vendu: la ville fut abandonnée au pillage, puis détruite. An. R. 494. Av. J.C. 258.

Le Conſul Atilius eſt ſauvé d'un grand péril par le courage de Calpurnius Flamma, Tribun Légionaire.

Le même Conſul s'étant engagé dans un vallon dominé par une hauteur, ſur laquelle le Général Carthaginois s'étoit poſté, n'auroit pu en ſortir, & y ſeroit péri avec toutes ſes troupes, ſans le courage & la hardieſſe d'un de ſes Officiers. Il s'appelloit ſelon la plus commune opinion, (car il y a de la varieté ſur le nom de ce brave homme) Calpurnius Flamma, & étoit Tribun dans une Légion. A l'exemple du premier des Décius, il

AN. R. 494. AV. J.C. 258. *Florus* II. 2. *Aul. Gell.* III. 7.

il s'expoſe à une mort certaine pour ſauver l'armée avec trois cens hommes intrépides comme lui. *Mourons*, leur dit-il, *& par notre mort délivrons les Légions & le Conſul.* Il part, & trouve moien de s'emparer d'une hauteur voiſine. L'ennemi ne manque pas de les y aller attaquer. Quoiqu'en petit nombre, comme ils étoient déterminés à périr, ils vendent cher leur vie, font un horrible carnage, & réſiſtent aſſez lontems pour donner lieu au Conſul de ſe ſauver avec ſon armée, pendant que l'ennemi eſt uniquement attentif à les débuſquer de cette éminence. Les Carthaginois voiant leur deſſein rendu inutile ſe retirérent.

L'iſſue d'une action ſi héroïque eſt toute merveilleuſe, & en reléve encore l'éclat. On trouva Calpurnius au milieu d'un tas de corps morts tant des ennemis que des ſiens, parmi leſquels ſeul il reſpiroit encore. Il étoit couvert de bleſſures, mais dont heureuſement aucune n'étoit mortelle. On l'enléve, on le panſe, on en prend un ſoin infini; & parfaitement guéri, il rendit encore lontems d'utiles ſervices à ſa patrie. Etre tiré de la ſorte du milieu d'un tas de cadavres, n'eſt-

ce

ce pas preſque ſortir du tombeau, & ſe ſurvivre à ſoi-même! [a] Caton, de qui Aulu-Gelle a tiré le récit de cette courageuſe action, la compare à celle de Léonidas chez les Grecs près des Thermopyles, avec cette différence, que la valeur du Roi de Sparte fut célébrée par les louanges & les applaudiſſemens de toute la Gréce, & que la mémoire en fut conſignée dans toutes les hiſtoires, & tranſmiſe à la poſtérité par des tableaux, des ſtatues, des inſcriptions, & par toutes les autres ſortes de monumens publics deſtinés à perpétuer le nom & la gloire des grands hommes : au lieu qu'une louange médiocre & paſſagére, une couronne de gazon, (*corona graminea*) fut toute la récompenſe du Tribun Romain. Combien d'actions héroïques dans nos armées ſont-elles aujourd'hui moins connues encore & moins

An. R. 494. Av. J.C. 258.

a Leonidas Lacedæmonius laudatur, qui ſimile apud Thermopylas fecit. Propter ejus virtutes omnis Græcia gloriam atque gratiam præcipuam claritudinis inclutiſſimæ decoravere monimentis, ſignis, ſtatuis, elogiis, hiſtoriis, aliiſque rebus gratiſſimum id ejus factum habuere. At Tribuno militum parva laus pro factis relicta, qui idem fecerat, atque rem ſervaverat. *Cato, apud Aul. Gell.*

AN. R. 494. AV. J.C. 258. moins célébrées que celles de Calpurnius Flamma ! Celui-ci fut très-content de ſon ſort, & ſe trouva ſuffiſamment honoré. En effet, [a] parmi toutes les couronnes dont on récompenſoit les belles actions des citoiens Romains, la couronne de gazon l'emportoit infiniment ſur toutes les autres, & ſur celles même qui étoient d'or, & enrichies de diamans. Dans ces heureux tems, les Romains n'étoient point du tout ſenſibles à l'intérêt, & auroient cru que c'eût été ſe deshonorer que d'agir par des vûes ſi baſſes. La gloire, & le plaiſir de ſervir la Patrie, étoient jugés la ſeule récompenſe digne de la vertu.

Le Conſul répara avantageuſement ſa faute en ſoumettant aux Romains pluſieurs villes de Sicile.

Son Collégue eut en même tems de ſi heureux ſuccès en Sardaigne, qu'il oſa faire paſſer ſa flote en Afrique. L'allarme y fut grande. Annibal, qui étoit à Carthage depuis ſa fuite de Sicile, reçut ordre d'aller contre le Conſul

a Corona quidem nulla fuit gramineâ nobilior, in majeſtate populi terrarum principis, præmiiſque gloriæ. Gemmatæ & aureæ... poſt hanc fuere, ſuntque cunctæ magno intervallo, magnaque differentia. *Plin.* XXII. 3.

Consul. Une furieuse tempête sépara les deux armées, & les poussa toutes deux dans les ports de Sardaigne. Le combat se donna près de cette Ile. Annibal y fut vaincu par sa faute, & la plupart de ses vaisseaux pris. Les troupes, qui attribuoient leur défaite à sa témérité, s'en vengérent sur lui, en l'attachant à une croix, supplice ordinaire chez les Carthaginois. An. R. 494. Av. J.C. 258. *Polyb.* I. 25.

C. Duilius exerça la Censure cette année, & il eut pour Collégue L. Cornélius Scipion. *Fasti Capit.*

An. R. 495. Av. J.C. 257.

C. Atilius Regulus.
Cn. Cornelius Blasio.

[a] Régulus étoit actuellement occupé à * ensemencer son champ, lorsque les officiers envoiés par le Sénat vinrent lui apprendre qu'il avoit été nommé Consul. Heureux tems, où la pauvreté étoit ainsi en honneur, & où l'on alloit prendre les Consuls à la charue! Ces mains endurcies aux travaux rusti-

* *C'est ce qui lui fit donner le surnom de* Seranus.

a Illis temporibus ab aratro arcessebantur, qui Consules fierent... Atilium sua manu spargentem semen, qui missi erant, convenerunt. *Cic. pro Rosc. Amer. n.* 50.

Sed illæ rustico opere attritæ manus salutem publicam stabilierunt, ingentes hostium copias pessumdederunt. *Val. Max.* IV. 4.

An. R. 495. Av. J.C. 257. ques, ſoutenoient l'Etat, & tailloient en piéces les nombreuſes armées des ennemis.

Il étoit arrivé quelques prodiges ſur le mont Albain, en pluſieurs autres endroits, & dans la ville même. Le Sénat ordonna que l'on offrît des ſacrifices, & que l'on célébrât de nouveau les Féries Latines. Pour cet effet on nomma un Dictateur.

Polyb. I. 25. Le Conſul Régulus (ce n'eſt pas le grand Régulus) qui commandoit la flote Romaine, étant abordé à Tyndaride ville de Sicile vis-à-vis des Iles de Lipari, & y aiant aperçu la flote des Carthaginois commandée par Amilcar, qui paſſoit ſans ordre, part le premier avec dix vaiſſeaux, & commande aux autres de le ſuivre. Les Carthaginois voiant les ennemis partagés & mal en ordre, les uns s'embarquant actuellement, les autres levant l'ancre, & l'avantgarde fort éloignée de ceux qui la ſuivoient, ils ſe tournent vers cette avantgarde, l'envelopent, & coulent à fond toutes les galéres, excepté celle du Conſul, qui courut grand riſque: mais comme elle étoit mieux fournie de rameurs, & plus légére, elle ſe tira heureuſement de ce danger. C'étoit une

une grande faute à l'Amiral de s'être avancé précipitamment avec un ſi petit nombre de vaiſſeaux, ſans avoir reconnu les forces des ennemis. Il eut le bonheur de la réparer promtement. Les autres vaiſſeaux des Romains arrivent peu de tems après. Ils s'aſſemblent, & ſe rangent de front, chargent les Carthaginois, prennent dix vaiſſeaux, & en coulent huit à fond. Le reſte ſe retira dans les Iles de Lipari.

AN. R. 495. AV. J.C. 257.

L. MANLIUS VULSO.
Q. CÆDICIUS.

AN. R. 496. AV. J.C. 256.

Le dernier de ces Conſuls étant mort en charge, on lui ſubſtitua

M. ATILIUS REGULUS II.

Célébre bataille d'Ecnome gagnée ſur mer par les Romains. *Polyb.* I. 26-30.

Quoique les Romains ſe fuſſent extrêmement fortifiés ſur mer les années précédentes, & qu'ils y euſſent gagné pluſieurs combats; cependant ils ne regardoient tous les avantages qu'ils avoient remportés juſqu'ici que comme des eſſais & des préparatifs pour une grande entrepriſe qu'ils avoient dans l'eſprit, qui étoit d'aller attaquer les Carthaginois dans leur propre pays. Il n'y avoit rien que ceux-ci craigniſſent davantage; & pour détourner

AN. R. 496. AV. J. C. 256. un coup ſi dangereux, ils réſolurent de donner bataille à quelque prix que ce fût.

Les préparatifs étoient terribles de part & d'autre. La flote des Romains étoit de trois cens trente vaiſſeaux, & portoit cent quarante mille hommes, chaque vaiſſeau aiant trois cens rameurs, & ſix-vingts combattans. Celle des Carthaginois, commandée par Amilcar & Hannon, avoit dix vaiſſeaux de plus, & plus de monde auſſi à proportion. Je prie les Lecteurs de faire une attention particuliére à la grandeur de cet armement, qui doit donner une idée toute autre qu'on ne l'a ordinairement de la marine des Anciens.

Les Romains mouillent d'abord à Meſſine : de là ils laiſſent la Sicile à leur droite, & doublant le cap Pachynum, ils cinglent vers * Ecnome, parce que leur armée de terre étoit aux environs. Pour les Carthaginois, ils s'avancérent vers Lilybée, & de là ils furent à Héraclée de Minos. Ils ſe trouvérent bientôt en préſence les uns des

* *Ville & montagne, appellée maintenant* Dilicata, *près de l'embouchure d'*Himera, *ou* Salſi, *ſur la côte méridionale de Sicile.*

des autres. On ne pouvoit enviſager deux flotes & deux armées ſi nombreuſes, ni être témoin des mouvemens extraordinaires qui ſe feſoient pour ſe préparer au combat, ſans être ſaiſi de quelque fraieur à la vûe du danger qu'alloient courir deux des plus puiſſans peuples de la terre. An. R. 496. Av. J.C. 256.

Les Romains ſe tinrent prêts à accepter le combat ſi on le leur préſentoit, & à faire irruption dans le pays ennemi ſi l'on n'y mettoit pas obſtacle. Ils choiſiſſent dans leurs troupes de terre ce qu'il y avoit de meilleur, & diviſent toute leur armée en quatre parties, dont chacune avoit deux noms. La premiére s'appelloit la premiére Légion & la premiére Eſcadre; & ainſi des autres, excepté la quatriéme, qu'on appella les Triaires, nom que l'on donnoit chez les Romains à la derniére ligne de l'armée de terre.

Feſant réflexion qu'ils alloient combattre en pleine mer, & que la force des ennemis conſiſtoit dans la légéreté de leurs vaiſſeaux, ils ſongérent à prendre une ordonnance qui fût ſûre, & qu'on eût peine à rompre. Pour cela les deux vaiſſeaux à ſix rangs que montoient les deux Conſuls Régulus &

AN. R. 496. AV. J.C. 256. Manlius, furent mis de front à côté l'un de l'autre. Ils étoient ſuivis chacun d'une ligne ou file de vaiſſeaux, dont l'une formoit la premiére Eſcadre, & l'autre la ſeconde. Les bâtimens de chaque ligne s'écartoient, & élargiſſoient l'intervalle du milieu à meſure qu'ils ſe rangeoient, & tenoient leurs proues tournées en dehors. Les deux premiéres Eſcadres ainſi rangées formoient les deux côtés d'un triangle aïgu. L'eſpace du milieu étoit vuide. La troiſiéme Eſcadre feſoit la baſe du triangle, s'étendant en large depuis le bout de la premiére Eſcadre juſqu'à celui de la ſeconde. Ainſi l'ordre de bataille avoit la figure d'un triangle. Cette troiſiéme Eſcadre remorquoit les vaiſſeaux de charge placés derriére elle ſur une longue ligne. Enfin la quatriéme Eſcadre ou les Triaires, venoit après, tellement rangée, qu'elle débordoit des deux côtés la ligne qui la précédoit.

Cet ordre de bataille, propre dans ſon tout au mouvement & à l'action, & en même tems très-difficile à rompre, étoit tout-à-fait extraordinaire, & peutêtre ſans exemple, mais ſans doute fondé ſur de bonnes raiſons, dont

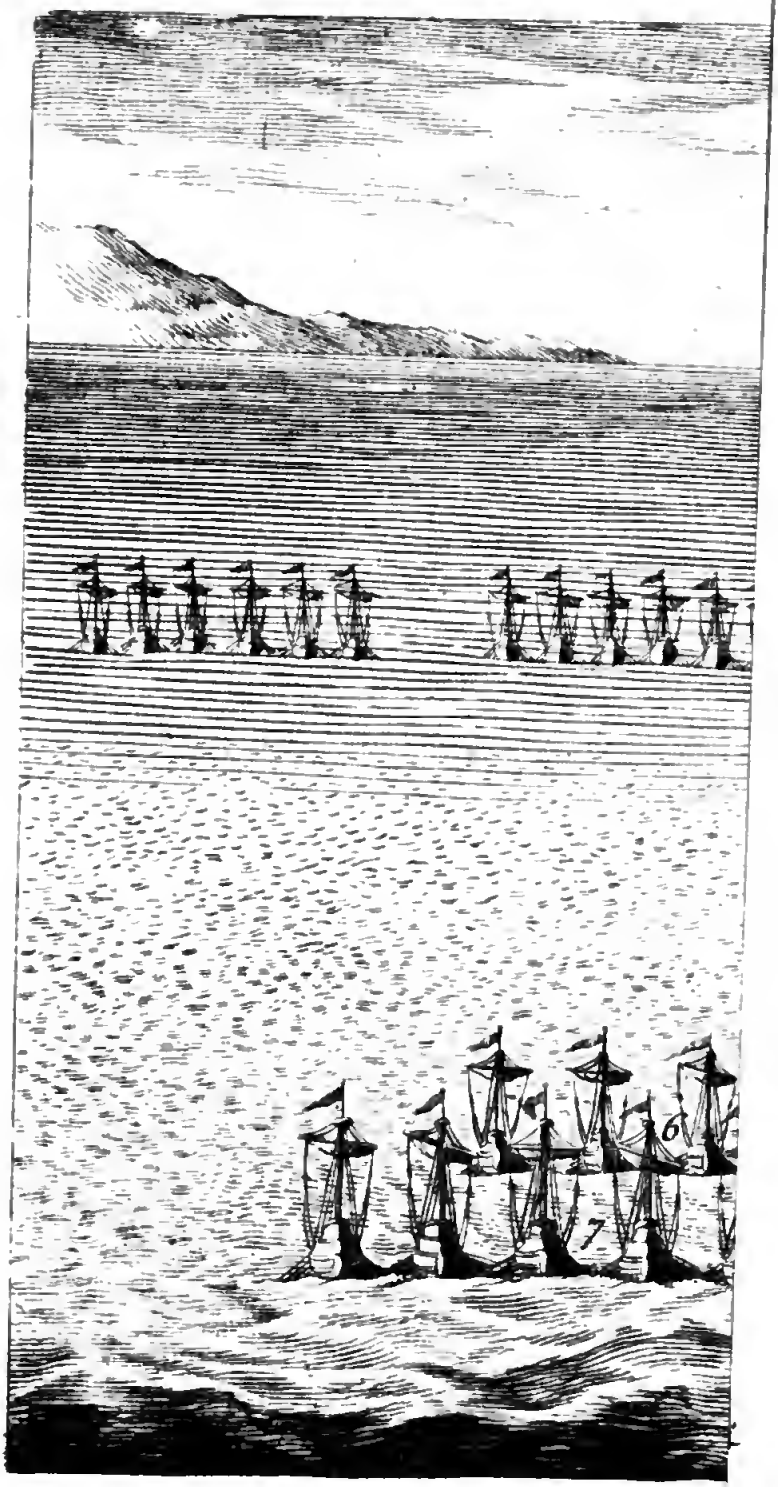

1. Flote Carthaginoise.
2. Flote Romaine.
3. Premiere Escadre.
4. Seconde Escadre.

dont des perſonnes habiles dans la marine pourroit rendre compte, mais qui paſſent mon intelligence. Je me contente, pour aider le Lecteur à le concevoir plus aiſément, d'en expoſer ici à ſes yeux l'image. An. R. 496. Av. J.C. 256.

Pendant que tout ſe préparoit de la ſorte, les Généraux des Carthaginois exhortérent leurs ſoldats, „ leur „ feſant entendre fort ſuccinctement „ qu'en gagnant la bataille, ils n'au- „ ront de guerre à ſoutenir que dans „ la Sicile ; au lieu que s'ils la per- „ dent, ce ſera pour défendre leur pro- „ pre patrie & ce qu'ils ont au monde „ de plus cher, qu'ils ſeront obligés de „ combattre. " Ils ordonnérent enſuite de monter dans les vaiſſeaux, & de ſe préparer au combat, ce que les ſoldats exécutérent avec joie & promtitude, extrêmement animés par les puiſſans motifs qu'on venoit de leur mettre devant les yeux en peu de mots, & feſant paroitre un courage & une confiance capables d'intimider les ennemis.

Les Généraux Carthaginois ſe réglant & prenant leur parti ſur l'arrangement de la flote Romaine, partagent la leur en trois Eſcadres, ran-

AN. R. 496. AV. J.C. 256. gées ſur une même ligne, ſavoir le centre & les deux ailes. Ils étendent en pleine mer l'aile droite, en l'éloignant un peu du centre, comme pour enveloper les ennemis, & tournent les proues vers eux. Ils joignent à l'aile gauche une quatriéme Eſcadre, rangée en courbure, tirant vers la terre. Hannon, ce Général qui avoit eu du deſſous au ſiége d'Agrigente, commandoit l'aile droite, & avoit avec ſoi les vaiſſeaux & les galéres les plus propres par leur légéreté à enveloper les ennemis. Amilcar, qui avoit déja commandé à Tyndaride, s'étoit réſervé le centre, & la gauche. Il ſe ſervit, pendant la bataille, d'un ſtratagême, qui auroit pu cauſer la perte des Romains, ſi les ennemis en euſſent fait l'uſage qu'ils devoient. Comme l'armée Carthaginoiſe étoit rangée ſur une ſimple ligne, qui par cette raiſon paroiſſoit facile à être enfoncée, les Romains commencent par l'attaque du centre. Alors, pour déſunir leur armée, le centre des Carthaginois reçoit ordre de faire retraite. Il fuit en effet, & les Romains, ſe laiſſant emporter à leur courage, pourſuivent avec une ardeur téméraire

re les fuiards. La premiére & la ſeconde Eſcadre, par cette manœuvre, s'éloignoient de la troiſiéme qui remorquoit les vaiſſeaux, & de la quatriéme où étoient les Triaires deſtinés à les ſoutenir. Quand elles furent à une certaine diſtance, alors du vaiſſeau d'Amilcar s'éléve un ſignal, & auſſi-tôt les fuiards tournant face fondent avec force ſur les vaiſſeaux qui les pourſuivoient. Le combat s'étant engagé vivement de part & d'autre, les Carthaginois l'emportoient ſur les Romains par la légéreté de leurs vaiſſeaux, par l'adreſſe & la facilité qu'ils avoient tantôt à approcher, tantôt à reculer : mais la vigueur des Romain dans la mélée, leurs corbeaux pour accrocher les vaiſſeaux ennemis, la préſence des Généraux qui combattoient à leur tête, & ſous les yeux deſquels ils bruloient de ſe ſignaler, ne leur inſpiroient pas moins de confiance qu'en avoient les Carthaginois. Tel étoit le choc de ce côté-là. An. R. 496. Av. J. C. 256.

En même tems Hannon, qui commandoit l'aile droite, & qui au commencement du combat l'avoit tenuë à quelque diſtance du reſte de l'armée, s'avançant en pleine mer, vient tom-

AN. R. 496. AV. J.C. 256. tomber en queue ſur les vaiſſeaux des Triaires, & y jette le trouble & la confuſion. D'un autre côté, les Carthaginois de l'aile gauche qui étoient proche de la terre en courbure, changent de ſituation, ſe rangent de front tenant leurs proues oppoſées à l'ennemi, & fondent ſur la troiſiéme Eſcadre, dont les galéres étoient attachées aux vaiſſeaux de charge pour les remorquer. Ceux-ci lâchent auſſi-tôt leurs cordes, & en viennent aux mains. Ainſi toute cette bataille étoit diviſée en trois parties, qui feſoient autant de combats fort éloignés l'un de l'autre. L'avantage fut long-tems égal & balancé de part & d'autre. Mais enfin l'Eſcadre que commandoit Amilcar ne pouvant plus réſiſter, fut miſe en fuite, & Manlius attacha à ſes vaiſſeaux ceux qu'il avoit pris. Régulus vient au ſecours des Triaires & des vaiſſeaux de charge, menant avec lui les bâtimens de la ſeconde Eſcadre qui n'avoient rien ſouffert. Pendant qu'il eſt aux mains avec la flote de Hannon, les Triaires qui étoient prêts de ſe rendre reprennent courage, & retournent à la charge avec vigueur. Les Carthaginois attaqués devant & derrié-

derriére, embarraſſés & envelopés par le nouveau ſecours, pliérent, & prirent la fuite. AN. R. 496. AV. J.C. 259.

Sur ces entrefaites Manlius revient, & aperçoit la troiſiéme Eſcadre aculée contre le rivage par les Carthaginois de l'aile gauche. Les vaiſſeaux de charge & les Triaires étant en ſureté, ils ſe joignent, Régulus & lui, pour courir la tirer du danger où elle étoit. Car elle ſoutenoit une eſpéce de ſiége, & elle auroit été immanquablement défaite, ſi les Carthaginois, par la crainte de l'abordage & du combat de pié ferme, ne ſe fuſſent contentés de la reſſerrer contre la terre. Les Conſuls arrivent, entourent les Carthaginois, & leur enlévent cinquante vaiſſeaux avec tout l'équipage. Quelques-uns aiant viré vers la terre, trouvérent leur ſalut dans la fuite. Telle fut l'iſſue de tous les combats particuliers, d'où réſulta pour les Romains l'avantage général de toute l'action, & une victoire complette. Pour vingt-quatre de leurs vaiſſeaux qui périrent, il en périt plus de trente du côté des Carthaginois. Nul vaiſſeau des Romains ne tomba en la puiſſance de leurs ennemis, & ceux-ci en perdirent ſoixante-quinze.

AN. R. 496. AV. J.C. 256. *Polyb.* I. 30. *Zonar.* VIII. 390.

Le fruit de cette victoire fut, comme l'avoient projetté les Romains, de faire voile en Afrique, après avoir radoubé les vaiſſeaux, & les avoir fournis de toutes les munitions néceſſaires pour ſoutenir une longue guerre dans un pays étranger. Les Généraux Carthaginois voiant bien qu'ils ne pouvoient pas empécher le paſſage, auroient ſouhaité au moins le retarder de quelques ſemaines, pour donner à Carthage le tems de ſe mettre en état de défenſe, ou de leur envoier les ſecours qu'ils attendoient. Il s'agiſſoit de faire des propoſitions de paix aux Conſuls. Amilcar n'oſa pas y aller en perſonne, de peur que les Romains ne l'arrétaſſent peut-être en repréſailles du Conſul Cornélius Aſina, ſurpris cinq ans auparavant par perfidie, & envoié à Carthage chargé de chaînes. Hannon fut plus hardi. Il s'aboucha avec les Conſuls, & déclara qu'il étoit venu pour traiter de paix avec eux, & faire, s'il étoit poſſible, une bonne alliance entre les deux peuples. Il entendit cependant autour des Conſuls un bruit ſourd de quelques Romains, qui rappelloient en effet l'exemple de Cornélius, & diſoient qu'il

qu'il en faudroit uſer ici de même. An. R. 496. Av. J. C. 256. *Si vous le faites*, dit Hannon, *alors vous ne vaudrez pas mieux que les Africains.* Les Conſuls impoſérent ſilence à leurs gens ; & adreſſant la parole à Hannon : *Ne craignez rien,* lui dirent-ils ; *La* [a] *bonne foi de Rome vous met en toute ſûreté.* Ils n'entrérent point en conférence avec lui au ſujet d'un accommodement. Ils ſentoient bien dans quelle vûe il étoit venu. Et d'ailleurs l'eſpérance des grands ſuccès qu'ils ſe promettoient, leur feſoit préférer la guerre à la paix.

Quelques jours après les Conſuls partirent avec la flote. Ce ne fut point ſans une extrême répugnance de la part de quelques ſoldats, & même de quelques Officiers, à qui le nom ſeul de mer, de longue navigation, de rivage ennemi feſoit peur. Mannius Tribun de Légion ſe diſtingua entre tous les autres, & porta les plaintes & le murmure juſqu'au refus d'obéir. Régulus, qui étoit homme ferme & d'autorité, en lui montrant les verges & les haches que portoit le Licteur, lui dit d'un ton menaçant qu'il ſauroit bien ſe faire obéir. *Florus* II. 2.

[a] Iſto te metu, Hanno, fides civitatis noſtræ liberat. *Val. Max.* VI. 6.

AN. R. 496. AV. J.C. 256. obéir. Une crainte [a] en étoufa une autre, & la menace d'une mort préſente le rendit hardi navigateur.

Les deux Conſuls paſſent en Afrique, ſe rendent maîtres de Clypéa, & ravagent tout le pays. *Polyb.* I. 30. 31.

Le voiage fut heureux, & ne fut traverſé ni par aucune tempête, ni par aucune mauvaiſe rencontre. Les premiers navires abordérent au promontoire * d'Hermée, qui s'élevant du golfe de Carthage s'avance dans la mer du côté de Sicile. Ils attendirent là les bâtimens qui les ſuivoient; & après avoir aſſemblé toute leur flote, ils rangérent la côte juſqu'à Aſpis, nommée autrement ** Clypéa. Ils y débarquérent, & aiant tiré leurs vaiſſeaux ſur la terre, ils les couvrirent d'un foſſé & d'un retranchement; & ſur le refus que firent les habitans d'ouvrir les portes de leur ville, ils y mirent le ſiége.

On conçoit aiſément quel trouble & quel mouvement l'arrivée des Romains cauſa parmi les Carthaginois. Dès le moment qu'ils apprirent la perte de la bataille d'Ecnome, l'allarme devint.

[a] Securi diſtricta Imperator metu mortis navigandi fecit audaciam. *Flor.*

* *On croit que c'eſt là même que le promontoire de Mercure*, ou *Hermée, aujourd'hui* Cap bon.

** *Aujourd'hui* Quipia, *au deſſous du promontoire de Mercure.*

devint générale dans tout le pays. Per- An. R. 496. Av. J. C. 256.
ſuadés que les Conſuls, enflés d'un ſuccès ſi heureux, &, à ce qui ſembloit, ſi ineſpéré, ne manqueroient pas d'amener d'abord leurs troupes victorieuſes devant Carthage, quand ce ne ſeroit que pour lui inſulter, ils étoient dans des tranſes continuelles, & s'attendoient à chaque inſtant à voir devant leur porte l'armée ennemie. Quand ils virent qu'ils avoient pris un autre parti, ils commencérent un peu à reſpirer, & profitérent de cette eſpéce de repos qu'on leur laiſſoit pour prendre toutes les précautions poſſibles contre un ſi terrible ennemi.

Les Conſuls de leur côté, dès qu'ils ſe furent rendus maîtres de Clypéa, y établirent leur place d'armes après l'avoir bien fortifiée : puis ils dépéchérent des couriers à Rome pour donner avis de leur heureux débarquement, & pour recevoir les ordres du Sénat ſur ce qu'ils auroient à faire dans la ſuite. Cependant ils ſe répandirent dans le plat pays, y firent un dégat épouvantable, emmenérent un grand nombre de troupeaux, & enlevérent vingt-mille priſonniers. Ils trouvérent une contrée graſſe & fertile,

AN. R. 496. AV. J.C. 256. le, qui depuis l'irruption d'Agathocle, c'eſt-à-dire depuis plus de cinquante ans, n'avoit point ſenti le fer ennemi.

Régulus demeure en Afrique en qualité de Proconſul : ſon Collégue retourne à Rome.

Le courier étant revenu de Rome, apporta les ordres du Sénat, qui avoit jugé à propos de continuer à Régulus ſous la qualité de Proconſul le commandement des armées de l'Afrique, & de rappeller ſon Collégue avec une grande partie de la flote & des troupes, ne laiſſant à Régulus que quarante vaiſſeaux, quinze mille hommes de pié, & cinq cens chevaux. On pouvoit avoir beſoin d'une partie de la flote pour conſerver les conquêtes de la Sicile : mais c'étoit renoncer viſiblement au fruit que l'on pouvoit attendre de la deſcente en Afrique, que de réduire les forces du Conſul à un ſi petit nombre de vaiſſeaux & de troupes.

Manlius, prévenant le tems de l'hiver, partit avec ce qui reſtoit de la flote & de l'armée. Zonare raporte que ce Conſul emmena pluſieurs citoiens Romains pris par les Carthaginois dans les années précédentes, & délivrés par lui d'eſclavage. Peut-être Cornélius Aſina, que nous reverrons Conſul dans peu, fut-il de ce nombre. Manlius de retour à Rome avec un grand

grand butin, y fut très-bien reçu, & on lui accorda l'honneur du triomphe naval. AN. R. 496. AV. J. C. 256.

SERV. FULVIUS PÆTINUS NOBILIOR. M. ÆMILIUS PAULUS. AN. R. 497. AV. J. C. 255.

Régulus demande qu'on lui envoie un ſucceſſeur.

J'ai déja dit que le Sénat n'avoit pas jugé à propos de rappeller Régulus d'Afrique, & d'interrompre le cours de ſes victoires, mais qu'il lui avoit continué le commandement des armées. Perſonne ne fut autant affligé de ce Décret, que celui à qui il étoit ſi glorieux. Il écrivit au Sénat pour s'en plaindre, & pour demander qu'on lui envoiât un ſucceſſeur. Une de ſes raiſons étoit *qu'un homme de journée profitant de l'occaſion de la mort de ſon Fermier, qui cultivoit ſon petit champ compoſé de ſept arpens, s'étoit enfui après avoir enlevé tout ſon équipage ruſtique: Que ſa préſence étoit donc néceſſaire, de peur que ſi ſon champ venoit à n'être plus cultivé, il n'eût point de quoi nourrir ſa femme & ſes enfans.* Le Sénat ordonna *que le champ ſeroit cultivé aux dépens du public, qu'on rachetteroit les inſtrumens du labour qui avoient été volés, & que la République ſe chargeroit auſſi de la nourriture & de l'en-*

AN. R. 497. AV. J. C. 255.

l'entretien de la femme & des enfans de Régulus. Ainſi [a] le Peuple Romain ſe conſtitua en quelque ſorte le Fermier de Régulus. Voila [b] ce que couta au Tréſor public un ſi rare exemple de vertu, qui fera honneur à Rome pendant la durée de tous les ſiécles.

Quelle étonnante ſimplicité dans ce vainqueur des Carthaginois! Quelqu'un ne dira-t-il point, quelle ruſticité? Mais quelle nobleſſe & quelle grandeur d'ame! Je ne ſai où l'on doit plus l'admirer : ou à la tête des armées, vainquant les ennemis de l'Etat; ou à la tête de ſes compagnons de travail, cultivant ſon petit champ. On voit ici combien le vrai mérite eſt ſupérieur aux richeſſes. La gloire de Régulus ſubſiſte encore: car qui peut lui refuſer ſon eſtime? Le bien de ces gros riches périt avec eux, & ſouvent même avant eux.

Polyb. I. 31. Les Carthaginois cependant avoient établi deux Chefs dans la ville, Aſdrubal fils d'Hannon, & Boſtar, & avoient fait revenir de Sicile Amilcar, qui

[a] Fuit næ tanti ſervum non habere, ut colonus ejus Populus Romanus eſſet. *Senec. de Conſol. ad Helv. cap.* XI.

[b] Tanti ærario noſtro virtutis Atilianæ exemplum, quo omnis ætas Romana gloriabitur, ſtetit. *Val. Max.* IV. 4.

qui avoit amené avec lui cinq mille hommes d'Infanterie, & cinq cens chevaux. Ces trois Généraux, après avoir délibéré enſemble ſur l'état préſent des affaires, conclurent tous unanimement qu'il ne faloit point tenir les troupes renfermées dans la ville comme on avoit fait juſqu'ici, ni laiſſer aux Romains la liberté de ravager impunément tout le pays. Ainſi l'on mit l'armée en campagne. AN. R. 497. AV. J. C. 255.

Pour Régulus, il ne laiſſoit pas la ſienne en repos. Allant toujours de proche en proche, il ruinoit tout ce qui ſe rencontroit ſur ſon paſſage. Etant arrivé en un lieu par où paſſe le fleuve * Bagrada, il y trouva, s'il en faut croire les Hiſtoriens, un ennemi d'un genre tout nouveau, auquel il ne s'attendoit point, & de qui toute ſon armée eut beaucoup à ſouffrir : c'étoit un ſerpent d'une grandeur monſtrueuſe. Quand les ſoldats approchoient de la riviére pour y faire de l'eau, il ſe lançoit ſur eux, les écraſoit du poids de ſon corps, ou les étoufoit dans les replis de ſa queue, ou les feſoit périr par le ſouffle empeſté

Combat contre le Serpent de Bagrada. *Val. Max.* I. 8.

* *Fleuve ſitué entre Utique & Carthage. Il ſe nomme maintenant* Megrada.

AN. R. 497. AV. J. C. 255.

té de ſa gueule. Les dures écailles de ſa peau le rendoient invulnérable à tous les traits & à toutes les armes. Il falut dreſſer contre lui des baliſtes & des catapultes, & l'attaquer en forme comme une Citadelle. Enfin, après bien des coups inutiles, une groſſe & énorme pierre, lancée avec une roideur extrême, lui briſa l'épine du dos, & le coucha par terre. On eut bien de la peine à l'achever, tant les ſoldats craignoient d'approcher d'un ennemi encore formidable, quoique dans le ſein preſque de la mort. Régulus en envoia les dépouilles à Rome, c'eſt-à-dire ſa peau, longue de ſix-vingts piés. Elle fut ſuſpendue dans un temple, où Pline le Naturaliſte dit qu'on la voioit encore du tems de la guerre de Numance.

Plin. VIII.

Bataille gagnée per Régulus.

Polyb. I. 31.

De Bagrada Régulus s'avança vers * Adis, une des plus fortes places du pays, & en forma le ſiége. Les Carthaginois marchérent auſſitôt au ſecours de cette place. Ils ſe poſtérent ſur une colline qui commandoit le camp des Romains, & d'où ils pouvoient fort les incommoder, mais dont la ſituation rendoit inutile une partie

* *Elle ne ſubſiſte plus. On ignore ſa ſituation.*

partie de leur armée. Car la principale force des Carthaginois consistoit dans la Cavalerie & les éléphans, qui ne sont d'usage que dans les plaines. Régulus ne leur laissa pas le tems d'y descendre: & pour profiter de la faute essentielle des Généraux Carthaginois, il les attaqua dans ce poste, & après une foible résistance de leur part, leurs propres éléphans les aiant plus incommodés que les ennemis mêmes, il les mit en déroute. La plaine mit en sureté la Cavalerie & les éléphans. Les vainqueurs après avoir poursuivi quelque tems l'Infanterie, revinrent piller le camp. Il y eut dans cette action dix-sept mille morts du côté des Carthaginois, cinq mille Prisonniers avec douze éléphans. La nouvelle de cette victoire, qui se répandit bientôt par tout, gagna aux Romains non seulement les contrées voisines, mais des Peuples fort éloignés, & en peu de jours près de quatre-vingts villes ou bourgs se rendirent à eux. Régulus, peu de tems après, se rendit maître de Tunis, place importante, & qui l'aprochoit fort de Carthage, dont elle n'étoit éloignée que de douze ou quinze milles, c'est-à-dire de quatre ou cinq lieues. L'al-

AN. R. 497. AV. J.C. 255.

Prise de Tunis.

AN. R. 497. AV. J.C. 255.

L'allarme fut extrême parmi les ennemis. Tout leur avoit mal réuſſi juſques-là. Ils avoient été battus par terre & par mer. Plus de deux cens places s'étoient rendues au Vainqueur. Les Numides feſoient encore plus de ravages dans la campagne que les Romains. Ils s'attendoient à chaque moment à ſe voir aſſiégés dans la Capitale. Les payſans s'y réfugiant de tous côtés avec leurs femmes & leurs enfans pour y chercher leur ſureté, augmentérent le trouble, & firent craindre la famine en cas de ſiége.

Dures conditions de paix que Régulus offre aux Carthaginois Ils les refuſent.

Polyb. l. 31.

Zonar. VIII. 391.

Les Carthaginois, ſe voiant ſans eſpérance, & ſans reſſource, députérent les principaux de leur Sénat au Général Romain pour demander la paix. Régulus, dans la crainte qu'un ſucceſſeur ne vînt lui enlever la gloire de ſes heureux ſuccès, & d'ailleurs ſe voiant hors d'état, avec le peu de troupes qu'on lui avoit laiſſées, d'entreprendre le ſiége de Carthage, qui étoit le ſeul moien de terminer entiérement la guerre en Afrique, ne refuſa pas d'entrer en négociation. Il fit quelques propoſitions de paix aux vaincus : mais elles leur parurent ſi dures, qu'ils ne purent y préter l'oreille.

Polyb.

reille. Ces conditions étoient: „ Qu'ils „ céderoient aux Romains la Sicile & „ la Sardaigne entiéres ; qu'ils leur „ rendroient gratuitement leurs Pri- „ ſonniers ; qu'ils rachetteroient les „ leurs pour le prix dont on convien- „ droit ; qu'ils reſtitueroient tous les „ frais de la guerre ; & qu'ils paie- „ roient un tribut annuel. On y ajou- „ toit encore d'autres conditions non moins fâcheuſes : „ Qu'ils regarde- „ roient comme amis & ennemis tous „ ceux qui le ſeroient des Romains ; „ qu'ils ne feroient point uſage de „ vaiſſeaux longs ; qu'ils ne pourroient „ mettre en mer qu'un ſeul vaiſſeau „ de guerre ; qu'ils fourniroient aux „ Romains, toutes les fois qu'ils en „ ſeroient requis, cinquante Galéres „ à trois rangs de rames tout équi- „ pées. „ Comme il étoit perſuadé que les Carthaginois étoient aux abois, il ne rabatit rien de ces conditions, quelque inſtance que lui en fiſſent les Députés ; & par un éblouiſſement que cauſent preſque toujours les ſuccès grands & inopinés, il les traita avec hauteur, prétendant qu'ils devoient regarder comme une grace tout ce qu'il leur laiſſoit, & ajoutant avec

AN. R. 497. AV. J. C. 255.

une

AN. R. 497. AV. J.C. 255. une ſorte d'inſulte, *Qu'il faut ou ſavoir vaincre, ou ſavoir ſe ſoumettre au Vainqueur.* Un traitement ſi dur & ſi fier révolta les Carthaginois, & ils prirent la réſolution de périr plutôt les armes à la main, que de rien faire qui fût indigne de la grandeur de Carthage.

L'arrivée de Xanthippe Lacédémonien rend le courage & la confiance aux Carthaginois.

Réduits à cette fatale extrémité, il leur arriva fort à propos de Gréce un renfort de troupes auxiliaires, parmi leſquelles ſe trouvoit Xanthippe Lacédémonien, élevé dans la diſcipline de Sparte, & qui avoit appris l'art militaire dans cette excellente école. Quand il ſe fut fait raconter toutes les circonſtances de la derniére bataille, qu'il eut vû clairement pourquoi on l'avoit perdue, qu'il eut connu par lui-même en quoi conſiſtoient les principales forces de Carthage, il dit hautement, & le répéta ſouvent dans les converſations qu'il eut avec les autres Officiers, que ſi les Carthaginois avoient été vaincus, ils ne devoient s'en prendre qu'à l'incapacité de leurs Généraux, qui n'avoient pas ſû faire uſage des forces & des avantages qu'ils avoient entre leurs mains. Ces diſcours furent raportés au Conſeil

Polyb. I. 33-37.

ſeil public. On en fut frapé. On le pria de vouloir bien s'y rendre. Il appuia ſon ſentiment de raiſons ſi fortes & ſi convaincaintes, qu'il rendit palpables à tout le monde les fautes qu'avoient commis les Généraux; & il fit voir auſſi clairement, qu'en gardant une conduite oppoſée on pouvoit, non ſeulement mettre le pays en ſûreté, mais en chaſſer l'ennemi. AN. R. 497. AV. J.C. 255.

Un tel diſcours fit renaître dans les eſprits le courage & l'eſpérance. On le pria, & on le força en quelque ſorte, car il ſe rendit lontems difficile, d'accepter le commandement de l'armée. Quand on vit, dans les exercices qu'il fit faire aux troupes tout près de la ville, la maniére dont il s'y prenoit pour les ranger en bataille, pour les faire avancer ou reculer au premier ſignal, pour les faire défiler avec ordre & promtitude, en un mot pour leur faire faire toutes les évolutions & tous les mouvemens que demande l'art militaire; on fut tout étonné, & l'on avoua que tout ce que Carthage juſques-là avoit eu de plus habiles Commandans, n'étoient que des ignorans en comparaiſon de celui-ci.

Officiers & ſoldats, tout étoit dans l'admiration; &, ce qui eſt bien rare,

AN. R. 497. AV. J.C. 255. la jalouſie ne vint point à la traverſe, la crainte du danger préſent & l'amour de la patrie étoufant ſans doute dans les eſprits tout autre ſentiment. A la morne conſternation qui s'étoit répandue dans les troupes, ſuccédérent tout-d'un-coup la joie & l'allégreſſe. Elles demandoient à grands cris & avec empreſſement qu'on les menât droit à l'ennemi, aſſurées, diſoient-elles, de vaincre ſous leur nouveau Chef, & d'effacer la honte de leurs défaites paſſées. Xanthippe ne laiſſa pas refroidir cette ardeur. La vûe de l'ennemi ne fit que l'augmenter. Lorſqu'il n'en fut plus éloigné que de douze cens pas, il crut devoir tenir Conſeil de guerre, pour faire honneur aux Officiers Carthaginois en les conſultant. Tous, d'un conſentement unanime, s'en raportérent uniquement à ſon avis, & promirent de le bien ſeconder. La bataille fut donc réſolue pour le lendemain.

Régulus battu dans un combat par Xanthippe, eſt fait priſonnier.

L'armée des Carthaginois étoit compoſée de douze mille hommes de pié, de quatre mille chevaux, & d'environ cent éléphans. Celle des Romains, autant que l'on peut conjecturer par ce qui précéde, (car Polybe ne

ne le marque point ici) avoit quinze mille hommes de pié, & trois cens chevaux. AN. R. 497. AV. J.C. 255.

Il eſt beau de voir aux priſes deux armées peu nombreuſes comme celles-ci, mais compoſées de braves ſoldats, & commandées par d'habiles Généraux. Dans ces actions tumultueuſes, où l'on compte des deux ou trois cens mille combattans, il ne ſe peut qu'il n'y ait beaucoup de confuſion, & il eſt difficile, à travers mille événemens où le hazard, pour l'ordinaire, ſemble avoir plus de part que le conſeil, de déméler le vrai mérite des Commandans, & les véritables cauſes de la victoire. Ici rien n'échape à la curioſité du Lecteur, qui enviſage clairement l'ordonnance des deux armées, qui croit preſque entendre les ordres que donnent les Généraux, qui ſuit tous les mouvemens & toutes les démarches des troupes, qui touche, pour ainſi dire, au doit & à l'œil toutes les fautes qui ſe font de part & d'autre, & qui par là eſt en état de juger certainement à quoi l'on doit attribuer le gain & la perte de la bataille. Le ſuccès de celle-ci, quoiqu'elle paroiſſe peu conſidérable par

AN. R. 497. AV. J.C. 255. le petit nombre des combattans, devoit décider du ſort de Carthage.

Voici quelle étoit la diſpoſition des deux armées. Xanthippe mit à la tête ſes éléphans ſur une même ligne. Derriére, à quelque diſtance, il rangea en phalange qui ne feſoit qu'un même corps, l'Infanterie compoſée de Carthaginois. La Cavalerie fut placée ſur les deux ailes. Pour les troupes étrangéres qui étoient à leur ſolde, les unes armées peſamment furent miſes à la droite entre la Phalange & la Cavalerie ; & les autres, compoſées de ſoldats armés à la légére, furent rangées par pelotons ſur l'une & l'autre aile avec la cavalerie.

Du côté des Romains, comme ce qui les épouvantoit le plus étoient les éléphans, Régulus, pour remédier à cet inconvénient, diſtribua les troupes armées à la légére ſur une premiére ligne. Après elles il plaça les Cohortes les unes derriére les autres, & mit ſa Cavalerie ſur les deux ailes. En donnant ainſi au corps de bataille moins de front & plus de profondeur, il prenoit à la vérité de juſtes meſures contre les éléphans, (dit Polybe) mais il ne remédioit point à l'inégalité de la Ca-

Cavalerie, qui, du côté des ennemis, étoit beaucoup ſupérieure à la ſienne. AN. R. 497. AV. J.C. 255.

Il ne faut pas être fort habile dans la ſcience militaire, pour voir que les Carthaginois aiant quatre mille chevaux, & les Romains n'en aiant en tout que trois cens, le Général Romain devoit éviter les plaines, & prendre des poſtes où la Cavalerie des ennemis ne pût point agir, & leur devînt inutile: ce qui étoit ôter, en quelque ſorte, aux Carthaginois la partie de leurs troupes ſur laquelle ils comptoient le plus. Régulus ſavoit lui-même, que c'étoit par une pareille faute, quoique dans un genre oppoſé, que les Carthaginois avoient perdu la bataille précédente, c'eſt-à-dire pour avoir choiſi un poſte où ils ne pouvoient faire aucun uſage de leur Cavalerie, ni de leurs éléphans. Il faut l'avouer: l'éclat d'une victoire ſi brillante l'avoit ébloui. Il ſe crut invincible, dans quelque lieu que ſe donnât le combat.

Les deux armées rangées comme je l'ai marqué, n'attendoient que le ſignal. Xanthippe donna ordre à ſes ſoldats armés à la légére, après qu'ils auroient fait leur décharge & lancé

AN. R. 497. AV. J.C. 255. leurs traits, de ſe retirer dans les vuides des corps de troupes qui étoient derriére eux, & pendant que l'ennemi ſeroit aux priſes avec la Phalange Carthaginoiſe, de ſortir de côté, & de l'attaquer en flanc.

Le combat commença par les éléphans, que Xanthippe fit avancer pour enfoncer les rangs des ennemis. Ceux-ci, pour effraier ces animaux, jettent de grands cris, & font un grand bruit avec leurs armes. La Cavalerie Carthaginoiſe donne en même tems contre celle des Romains, qui ne tint pas lontems, étant infiniment inférieure à l'autre. L'Infanterie Romaine qui étoit du côté gauche, ſoit pour éviter le choc des éléphans, ſoit parce qu'elle eſpéroit avoir meilleur marché des ſoldats étrangers qui feſoient la droite dans l'Infanterie ennemie, l'attaque, la renverſe, & la pourſuit juſqu'au camp. De ceux qui étoient oppoſés aux éléphans, les premiers furent foulés aux piés, & écraſés en ſe défendant vaillamment: le reſte du corps de bataille fit ferme quelque tems à cauſe de ſa profondeur. Mais, lorſque les derniers rangs, envelopés par la Cavalerie & par les Armés à

la

la légére furent contraits de tourner face pour faire tête aux ennemis, & que ceux qui avoient forcé le paſſage au travers des éléphans, rencontrérent la Phalange des Carthaginois qui n'avoit point encore chargé, & qui étoit en bon ordre, les Romains furent mis en déroute de tous côtés, & entiérement défaits. La plupart furent écraſés ſous le poids énorme des éléphans: le reſte, ſans ſortir de ſes rangs, fut criblé par les traits des Armés à la légére, & accablé par la Cavalerie. Il n'y en eut qu'un petit nombre qui prit la fuite: mais, comme c'étoit dans un plat pays, les éléphans & la Cavalerie Numide en tuérent une grande partie. Cinq cens, ou environ, furent faits priſonniers avec Régulus. AN. R. 497. AV. J. C. 255.

Les Carthaginois, après avoir dépouillé les morts, rentrérent triomphans dans Carthage, feſant marcher devant eux le Général des Romains, & cinq cens priſonniers. Leur joie fut d'autant plus grande, que quelques jours auparavant ils s'étoient vûs à deux doits de leur perte. A peine pouvoient-ils croire ce qu'ils voioient de leurs yeux. Hommes & femmes,

AN. R. 497. AV. J. C. 255.

jeunes gens & vieillards, tous ſe répandirent dans les temples pour rendre aux dieux de vives actions de graces ; & ce ne furent, pendant pluſieurs jours, que feſtins & réjouiſſances. Régulus fut enfermé dans un cachot, où il reſta pendant cinq ou ſix ans, & où il eut beaucoup à ſouffrir de la cruauté des Carthaginois. Nous voions le Général Romain battu & pris : mais ſa priſon le rendra plus illuſtre que ſes victoires.

Xanthippe ſe retire.

Xanthippe, qui avoit eu tant de part à cet heureux changement, prit le ſage parti de ſe retirer bientôt après & de diſparoitre, de peur que ſa gloire, juſques-là pure & entiére, après ce premier éclat éblouiſſant qu'elle avoit jetté, ne s'amortît peu à peu, & ne le mît en bute aux traits de l'envie & de la calomnie, toujours dangereux, mais encore plus dans un pays étranger, où l'on ſe trouve ſeul, ſans amis, & deſtitué de tout ſecours.

Polybe dit qu'on racontoit autrement le départ de Xanthippe, & promet de l'expoſer ailleurs : mais cet endroit n'eſt pas parvenu juſqu'à nous. *De Bell. Pun. pag.* 3. On lit dans Appien, que les Carthaginois, piqués d'une baſſe & noire jalouſie

louſie de la gloire de Xanthippe, & ne pouvant ſoutenir l'idée d'être redevables de leur ſalut à un étranger, ſous prétexte de le reconduire par honneur dans ſa patrie avec une nombreuſe eſcorte de vaiſſeaux, donnérent ordre ſous main à ceux qui les conduiſoient de faire périr en chemin le Général Lacédémonien, & tous ceux qui l'accompagnoient : comme s'ils avoient pu enſevelir avec lui dans les eaux & le ſouvenir du ſervice qu'il leur avoit rendu, & l'horreur du crime qu'ils commettoient à ſon égard. Une telle noirceur ne me paroit pas croiable même dans des Carthaginois. AN. R. 497. AV. J.C. 255.

Réflexions de Polybe ſur ce grand événement.

Cette bataille, dit Polybe, quoique moins conſidérable que beaucoup d'autres, peut nous donner de ſalutaires inſtructions; & c'eſt, ajoute-t-il, le ſolide fruit de l'Hiſtoire. Voila le Maître que je tâche de ſuivre.

Premiérement, doit-on beaucoup compter ſur ſon bonheur, après ce qui arrive ici à Régulus? Fier de ſa victoire, & inexorable à l'égard des vaincus, à peine daigne-t-il les écouter: & lui-même bien-tôt après il tombe entre leurs mains. Annibal fera faire la même réflexion à Scipion,

AN. R. 497. AV. J.C. 255. lorſqu'il l'exhortera à ne ſe pas laiſſer éblouir par l'heureux ſuccès de ſes armes. [a] *Régulus*, lui dira-t-il, *auroit été un des plus rares modéles de courage & de bonheur qu'il y ait jamais eu, ſi, après la victoire qu'il remporta dans le même pays où nous ſommes, il avoit voulu accorder à nos peres la paix qu'ils lui demandoient. Mais, pour n'avoir pas ſû mettre un frein à ſon ambition, & ne s'être pas contenu dans de juſtes bornes, plus ſon élévation étoit grande, plus ſa chute fut honteuſe.*

En ſecond lieu, on reconnoit bien ici la vérité de ce que dit Euripide, *Qu'un* [b] *ſage conſeil vaut mieux que mille bras.* Un ſeul homme, dans cette occaſion, change toute la face des affaires. D'un côté il met en fuite des troupes qui paroiſſoient invincibles: de l'autre, il rend le courage à une ville & à une armée qu'il avoit trouvées dans la conſternation & dans le déſeſpoir.

Voila, remarque Polybe, l'uſage qu'il

a Interpauca felicitatis virtutiſque exempla M. Atilius quondam in hac eadem terra fuiſſet, ſi victor pacem petentibus dediſſet patribus noſtris. Sed non ſtatuendo tandem felicitati modum, nec cohibendo efferentem ſe fortunam, quanto altiùs elatus erat, eo fœdius corruit. *Livius*, XXX. 30.

b Ὡς ἐν σοφὸν βούλευμα τὰς πολλὰς χεῖρας νικᾷ.

qu'il faut faire de ſes lectures. Car, y aiant deux voies de profiter & d'apprendre; l'une par ſa propre expérience, & l'autre par celle d'autrui; il eſt bien plus ſage & bien plus utile de s'inſtruire par les fautes des autres, que par les ſiennes. AN. R. 497. AV. J. C. 255.

La nouvelle de la défaite & de la priſe de Régulus cauſa une grande allarme à Rome, & fit craindre que les Carthaginois, enflés de leur victoire, & irrités des maux qu'ils avoient ſoufferts, ne ſongeaſſent à venir s'en venger ſur Rome même, & n'entrepriſſent de faire ſentir à l'Italie les mêmes ravages que l'Afrique venoit d'éprouver. C'eſt pourquoi le Sénat ordonna aux Conſuls de pouvoir d'abord à la ſûreté du pays en y laiſſant les troupes néceſſaires pour ſa défenſe, de travailler à la conſtruction d'une flote conſidérable, de partir au plutôt pour la Sicile, & de paſſer même en Afrique s'ils le jugeoient à propos, pour donner de l'occupation aux ennemis dans leur propre pays. On conſtruit une nouvelle flote à Rome.

Les Carthaginois ne ſongérent d'abord qu'à pacifier l'Afrique, à réduire par la douceur ou par la force les peuples qui s'étoient révoltés, à re- Les Carthaginois lévent le ſiége de Clypéa.

AN. R. 497. AV. J. C. 255. couvrer les villes dont les Romains s'étoient rendu maîtres. Clypéa étoit la plus conſidérable. La garniſon que les Romains y avoient laiſſée, fit une vigoureuſe défenſe, & tint lontems en haleine l'armée des Carthaginois : de ſorte que, lorſqu'ils eurent appris les préparatifs extraordinaires qu'on feſoit en Italie pour mettre en mer une flote, ils levérent le ſiége, pour ne plus s'occuper qu'à en équiper une de leur côté, capable de diſputer aux Romains l'entrée en Afrique.

Polyb. I. 37.

Les Conſuls paſſent en Afrique avec une nombreuſe flote.

Les Conſuls avoient fait une ſi grande diligence, qu'au commencement de l'été il ſe trouva trois cens cinquante galéres parfaitement équipées, & prêtes à ſe mettre en mer. Ils partirent ſans perdre de tems, abordérent d'abord en Sicile où ils laiſſérent de bonnes garniſons dans les villes qui en avoient beſoin, & en partirent auſſi-tôt pour l'Afrique. Une rude tempête les pouſſa vers l'Ile Coſſura, ſituée entre l'Afrique & la Sicile vis-à-vis le promontoire de Lilybée. Ils y firent une deſcente, ravagérent tout le plat pays, & prirent la ville Capitale, qui portoit le nom même de l'Ile. De là ils gagnérent le pro-

Après le gain de deux batailles, ils ſe remettent en mer pour retourner en Italie.

promontoire d'Hermée, près duquel est située la ville de Clypée, où la flote Carthaginoise vint à leur rencontre. Il s'y donna un rude combat, dont le succès fut lontems douteux. Le secours qui survint fort à propos de Clypéa, fit pancher la balance du côté des Romains, & leur procura une victoire complette. Les Carthaginois eurent plus de cent galéres coulées à fond, trente de prises; & ils y perdirent près de quinze mille hommes. Les Romains ne perdirent qu'onze cens hommes, & neuf vaisseaux. La flote passa aussitôt à Clypéa, & les troupes aiant été débarquées, y établirent leur camp près de la ville. Les Carthaginois vinrent peu après les y attaquer. Il se donna un combat sur terre. Les Carthaginois furent encore vaincus, & perdirent près de neuf mille hommes. Parmi les prisonniers il s'en trouva plusieurs des principaux citoiens de Carthage, qu'on garda soigneusement pour servir à l'échange de Régulus & des autres Romains les plus distingués. AN. R. 497. AV. J.C. 255.

On délibéra ensuite sur le parti qu'il faloit prendre. Les grands avantages qu'on venoit de remporter, avoient d'abord fait espérer qu'on pour-

AN. R. 497. AV. J.C. 255. pourroit ſe maintenir dans l'Afrique. Mais comme tous les pays circonvoiſins avoient été ravagés, on craignoit la famine. On jugea donc à propos d'emmener la garniſon de Clypéa, & de faire voile en Sicile. On emporta un grand butin, qui étoit le fruit des victoires de Régulus, & qu'il avoit mis en dépôt dans cette ville.

La flote Romaine eſſuie une horrible tempête ſur les côtes de Sicile.

Ils avoient fait un heureux voiage juſqu'en Sicile, & ils ſeroient arrivés en ſûreté dans l'Italie, ſi les Conſuls avoient ſû prendre & ſuivre conſeil. Les Pilotes les avertirent que la navigation deviendroit très-dangereuſe, ſe trouvant entre le lever de l'Orion & celui du Chien, qui eſt un tems où il s'excite pour l'ordinaire de très-grands orages : (on fixe ce tems aux mois de Juin & de Juillet.) Ils firent peu de cas de cet avis, & s'amuſérent au ſiége de quelques villes maritimes qu'ils voulurent reprendre en paſſant. Ils reconnurent bien-tôt à leur grand malheur la vérité de l'avis qui leur avoit été donné. A leur départ, il s'éleva une tempête des plus violentes qu'on eût encore vûes. De plus de trois cens ſoixante vaiſſeaux, à peine s'en ſauva-t-il quatre-vingts, dont il falut même

Polyb. I. 38.

jet-

jetter la charge en mer ; ſans compter un nombre encore plus grand de barques & de petits bâtimens qui périrent. La mer étoit couverte de cadavres d'hommes & d'animaux, de planches & de débris de galéres, depuis la côte de * Camarine où cet orage avoit accueilli la flote, juſqu'au cap de Pachyn. La bonté, la généroſité du Roi Hiéron fut pour eux, dans un ſi triſte déſaſtre, une grande conſolation, & un ſecours bien néceſſaire. Il leur fournit des habits, des vivres, & tout l'armement néceſſaire pour les vaiſſeaux, & les conduiſit juſqu'à Meſſine. AN. R. 497. AV. J. C. 255.

Les Carthaginois ſurent bien mettre à profit la diſgrace de leurs ennemis. Aiant repris en paſſant la ville & l'Ile de ** Coſſura, ils abordérent en Sicile, formérent le ſiége d'Agrigente ſous la conduite de Carthalon, prirent en peu de jours cette ville qui ne reçut point de ſecours, & la ruinérent entiérement. Il étoit à craindre que toutes les autres places des Romains n'euſſent le même ſort, & ne fuſſent obligées de ſe rendre : mais la nou- Les Carthaginois aſſiégent & prennent Agrigente.

* Torre di Camarana, *ſur la côte méridionale de la Sicile.*

** Pantalatée, *Ile entre le Royaume de Tunis, & de la Sicile.*

AN. R. 497. AV. J.C. 255. nouvelle du puiſſant armement que l'on préparoit à Rome, donna du courage aux Alliés, & les engagea à tenir ferme contre les ennemis. En effet, dans l'eſpace de trois mois, deux cens vingt galéres furent miſes en état de faire voiles.

AN. R. 498. AV. J.C. 254. CN. CORNELIUS SCIPIO ASINA II.
A. ATILIUS CALATINUS II.

Ce Cornélius eſt le même, qui, ſept ans auparavant, étant Conſul, avoit été pris par les Carthaginois dans une embuſcade près des Iles de Lipari, conduit à Carthage, & enfermé dans une priſon où on lui fit ſouffrir d'indignes traitemens. „ [a] Qui croi-„ roit, s'écrie un Auteur, que ce Cor-„ nélius ſeroit conduit de la pourpre „ Conſulaire à un cachot, & du ca-„ chot rendu de nouveau à la pour-„ pre Conſulaire? Il éprouva ce dou-„ ble changement dans l'eſpace de „ quelques années, devenu de Con-„ ſul captif, & de captif Conſul. „ De telles viciſſitudes ſont rares; mais il ſuffit

a Quis crederet illum à duodecim ſecuribus ad Carthaginienſium proventurum catenas? Quis rurſus exiſtimaret à Punicis vinculis ad ſumma Imperii perventurum faſtigia? Sed tamen ex Conſule captivus, ex captivo Conſul factus eſt. *Val. Max.* VI. 9.

ſuffit qu'elles ne ſoient pas ſans exemple, pour ſervir d'avertiſſement au Sage de ne point ſe laiſſer abbattre par la mauvaiſe fortune, ni élever par la proſpérité. An. R. 498. Av. J.C. 254.

Les deux Conſuls, aiant pris à Meſſine en paſſant quelques vaiſſeaux qu'ils y trouvérent, les ſeuls preſque qui s'étoient ſauvés du dernier naufrage, abordérent en Sicile avec une flote de deux cens cinquante voiles à l'embouchure de la riviére * d'Himére, & ſe rendirent maîtres de la ville de Céphalédie, qui n'en eſt éloignée que de dix-huit milles (ſix lieues). Ils manquérent Drépane, dont ils furent obligés de lever le ſiége. Ils en formérent ſur le champ un autre d'une bien plus grande importance: ce fut celui de ** Panorme, la principale ville du domaine des Carthaginois. Ils s'étoient d'abord emparés du port. Les habitans refuſant de ſe rendre, ils travaillérent à environner la ville de foſſés & de retranchemens. Comme le lieu fourniſſoit du bois

La priſe de Panorme par les Romains eſt ſuivie de la reddition de pluſieurs villes. *Polyb.* I. 39.

* *Il y a deux riviéres de ce nom, dont l'une coule vers le Nord, & l'autre vers le Sud. C'eſt de la premiére dont il s'agit ici; que l'on appelle aujourdhui,* Fiume grande.

** Palerme, *capitale de la Sicile, ſur la côte ſeptentrionale de l'Iſle.*

AN. R. 498. AV. J.C. 254. bois en abondance, les travaux avancérent conſidérablement en peu de tems. L'attaque fut pouſſée vivement. Aiant abbatu par le moien des machines une tour ſituée ſur le bord de la mer, les ſoldats entrérent par la bréche, & après avoir fait un grand carnage s'emparérent de la ville extérieure, appellée la Ville-neuve. L'ancienne ne tint pas lontems. Comme elle commençoit à manquer de vivres, les aſſiégés offrirent de ſe rendre, ſans autre condition, ſinon qu'ils auroient la liberté & la vie ſauve. Leur offre ne fut point acceptée. On les obligea de ſe racheter pour un certain prix, dont on convint, qui fut deux mines par tête, c'eſt-à-dire cent livres; & il y eut quatorze mille perſonnes rachetées à ce prix, ce qui fait quatorze cens mille livres. Le reſte de la populace, qui montoit à près de treize mille têtes, fut vendu avec le butin.

La priſe de cette ville fut ſuivie de la reddition volontaire de pluſieurs autres places, dont les * habitans chaſſérent la garniſon Carthaginoiſe, & embraſſérent le parti des Romains. Les

* *Les Jetines, les Soluntins, les Petriniens, les Tyndaritains, &c.*

Les Conſuls, après de ſi glorieuſes expéditions, retournérent à Rome.

CN. SERVILIUS CÆPIO. AN. R. 499.
C. SEMPRONIUS BLÆSUS. AV. J.C. 253.

Ces Conſuls paſſérent dans l'Afrique avec une flote de deux cens ſoixante vaiſſeaux. Ils y firent des deſcentes, prirent quelques places, & en remportérent un grand butin. Il ne s'y paſſa aucune expédition importante, parce que les Carthaginois les empéchérent toujours d'y prendre aucun poſte commode. Ils avoient bien rétabli leurs affaires dans tout le pays, aiant repris toutes les places dont Régulus s'étoit rendu maître, & fait rentrer dans le devoir tous ceux qui s'étoient révoltés. Amilcar aiant parcouru la Numidie & la Mauritanie, avoit pacifié toutes ces contrées, & avoit exigé des Peuples en forme d'amende & de ſatisfaction mille talens d'argent (trois millions) & vingt mille beufs. Pour ce qui regarde les principaux des villes, qu'on accuſoit d'avoir été favorables aux Romains, il en fit pendre juſqu'à trois mille. On reconnoit bien ici le caractére des Carthaginois. *Polyb.* I. 40.

Les

An. R. 499. Av. J.C. 253. Les Conſuls aiant été portés par le vent à * l'Ile des Lotophages, appellée Méninx, voiſine de la petite Syrte, y eſſuiérent un péril qui marque combien peu ils ** connoiſſoient la mer, dont le flux & le reflux étoit pour eux une choſe nouvelle. L'eau s'étant retirée, ils furent fort étonnés de ſe trouver preſque à ſec, & ſe croiant perdus, ils jettérent beaucoup de choſes hors des vaiſſeaux pour les décharger. Le retour du flux ne les ſurprit pas moins, mais ce fut d'une maniére agréable : car il les tira d'un péril qu'ils avoient cru ſans reſſource. Le reſte du voiage leur fut aſſez favorable juſqu'au cap de *** Palinure, qui s'avance des montagnes de Lucanie dans la mer. Quand ils vinrent à le doubler, une furieuſe tempête s'éleva tout-à-coup, & leur coula à fond plus de cent cinquante gros vaiſſeaux, ſans parler d'un grand nombre de barques, & d'autres petits bâtimens.

Tant

* L'ile des Gerbes, *au roiaume de Tunis.*

** *Comme il n'y a point de flux & reflux dans la Méditerranée, ſi ce n'eſt en certains endroits particuliers, il eſt moins étonnant que les Romains ignoraſſent ce qui arrive aux Syrtes.*

*** Capo Palinuro, *Cap du roiaume de Naples.*

Tant de pertes de vaiſſeaux qui ſe ſuivirent d'aſſez près, & qui ne pouvoient être réparées qu'avec des frais immenſes, affligérent extrêmement les Romains, & leur firent croire que la volonté des dieux n'étoit pas qu'ils euſſent l'empire de la mer. Le Sénat, en conſéquence, ordonna qu'on n'équiperoit plus qu'une flote de ſoixante vaiſſeaux, pour tenir les côtes de l'Italie en ſûreté, & pour tranſporter en Sicile les vivres & les autres munitions néceſſaires aux armées qui y feroient la guerre. AN. R. 499. AV. J.C. 253. Les Romains, rebutés par pluſieurs naufrages de leurs flotes, renoncent à l'empire de la mer.

L'un des deux Cenſeurs étant mort, l'autre abdiqua, ſelon la coutume établie depuis lontems : ce qui fit remettre le dénombrement à l'année ſuivante.

C. AURELIUS COTTA.
P. SERVILIUS GEMINUS. AN. R. 500. AV. J.C. 252.

Ils reprennent une ville en Sicile, nommée Himére, ou * Thermes d'Himére.

C. Aurelius forme le ſiége de Lipari, ville ſituée dans l'Ile de même nom. Obligé de retourner à Rome pour Priſe de Lipari. Déſobéiſſance q'un Of-

* Termine, *au nord-oueſt de la Sicile, à l'embouchure de la riviére de même nom.*

AN. R. 500. AV. J.C. 252. pour prendre de nouveau les auſpices, il confie le ſoin du ſiége à Q. Caſſius Tribun Légionaire, avec ordre de veiller ſeulement à la conſervation des ouvrages, & avec défenſe expreſſe d'attaquer la place en ſon abſence.

Le jeune Officier punie. *Val. Max.* II. 4. Le jeune Officier, emporté par un deſir effréné de gloire, méne ſes troupes à l'attaque de la ville. Sa témérité fut bien punie. Les aſſiégés firent une violente ſortie où ils lui tuérent beaucoup de monde, le repouſſérent lui-même juſques dans le camp qu'il eut bien de la peine à défendre, & enſuite brulérent tous les ouvrages. Le retour du Conſul eut bientôt tout rétabli. La ville fut priſe, & il s'y fit un grand carnage. Il ſongea pour lors à la punition de l'Officier, qui fut dégradé, frapé publiquement de verges, & obligé de ſervir dans les derniers rangs de l'Infanterie comme ſimple ſoldat.

Ancien bienfait de Timaſithée récompenſé dans ſa poſtérité. *Liv.* V. 28. Quand on ſe fut rendu maître de Lipari, les deſcendans de Timaſithée furent exemtés de tout tribut & de tout impôt, en reconnoiſſance d'un ſervice ſignalé qu'il avoit rendu à la République il y avoit cent quarante ans. Il avoit pour lors l'autorité ſouveraine à Lipari. Il fit rendre aux Romains

mains une coupe d'or qu'ils envoioient à Delphes, & que les pirates de Lipari avoient prises : donna une bonne escorte aux Ambassadeurs pour les mener à Delphes : enfin les fit reconduire en toute sûreté jusqu'à Rome. L'action est héroïque : mais la reconnoissance du Peuple Romain, aussi vive après tant d'années que si le service eût été tout récent, est bien remarquable, & bien digne de louange. An. R. 500. Av. J.C. 252.

Depuis le malheur de Régulus, les éléphans, qui y avoient beaucoup contribué, avoient jetté une si grande terreur parmi les troupes Romaines, qu'elles n'osoient presque plus se présenter devant les ennemis, ni hazarder de combat contr'eux. Ce changement, dont les Carthaginois s'aperçurent bien, joint à la résolution qu'ils furent que le Sénat avoit prise de ne plus équiper de nouvelles flotes, leur fit espérer, que, pour peu qu'ils vouluſſent faire d'efforts, il leur seroit facile de recouvrer toute la Sicile.

Ambassade des Carthaginois vers Ptolémée.

Ils manquoient d'argent, le Trésor public étant épuisé par les dépenses énormes que la guerre que l'on fesoit depuis douze ans avoit entraînées. Ils envoiérent une Ambassade à Ptolémée Roi

AN. R. 500. AV. J.C. 252. Roi d'Egypte, (c'étoit Ptolémée Philadelphe) pour le prier de leur prêter deux* mille talens d'argent. Ptolémée, qui étoit lié auſſi d'amitié avec les Romains, aiant tenté inutilement de réconcilier les deux peuples comme médiateur, témoigna aux Ambaſſadeurs que quelque deſir qu'il eût d'obliger les Carthaginois, il ne pouvoit le faire dans la conjoncture préſente, parce que ce ſeroit violer la foi des Traités, que d'aider d'argent ou de troupes des amis contre d'autres amis.

App. apud Fulv. Urſ.

**Six millions.*

Liv. Epit. XVIII. Ce fut cette année pour la premiére fois que la dignité de grand Pontife paſſa dans l'ordre des Plébeïens. Ti. Coruncanius fut élevé à cet honneur.

Sévérité remarquable des Cenſeurs. Les nouveaux Cenſeurs firent la clôture du Dénombrement : c'étoit le trente-ſeptiéme Luſtre. Il ſe trouva deux cens quatre-vingts-dix ſept mille ſept cens quatre-vingts-dix-ſept citoiens capables de porter les armes. Cette Cenſure fut ſévére & rigoureuſe. Treize des Sénateurs furent dégradés. On ôta les chevaux à quatre cens jeunes Romains, & ils furent rejettés dans les plus bas rangs du Peuple. La cauſe d'une punition ſi deshonorante

Val. Max. II. 9.

Ærarii facti.

rante fut la plainte que le Conſul Aurélius avoit portée contr'eux au Tribunal des Cenſeurs, ſur ce qu'en Sicile, dans une néceſſité preſſante, aiant été commandés pour des travaux, ils avoient refuſé d'obéir. Le Conſul, à cette punition infligée par les Cenſeurs, en fit ajouter une autre par le Sénat. Il fut dit que leurs années de ſervice paſſées ne leur ſeroient point comptées, & qu'ils ſeroient obligés de les recommencer tout de nouveau. C'étoit par de pareils exemples de ſévérité placés à propos, que ſe conſervoit chez les Romains l'exactitude de la diſcipline militaire, d'où dépend tout le ſuccès des armées, & qui a contribué plus que toute autre choſe à porter la grandeur Romaine au point où elle eſt arrivée. An. R. 500. Av. J.C. 252.

L. Cæcilius Metellus. An. R. 501.
C. Furius Pacilus. Av. J.C. 251.

Il ne ſe fit rien de conſidérable cette année. Les Conſuls, qui étoient paſſés en Sicile, n'attaquérent point l'ennemi, & n'en furent point non plus attaqués. Cependant Aſdrubal, nouveau Général des Carthaginois, étoit arrivé tout récemment avec deux cens galé-

Le Sénat tourne de nouveau tous ſes efforts du côté de la mer.

AN. R. 502. AV. J.C. 251. galéres, cent trente éléphans, & vingt mille tant fantaſſins que cavaliers. Cette inaction, laquelle, en traînant la guerre en longueur, épuiſoit les fonds du Tréſor, donna lieu au Sénat d'examiner de nouveau la réſolution qu'on avoit priſe de ne plus conſtruire de flotes à cauſe des grandes dépenſes auxquelles elles engageoient la République. „ Le Sénat „ voioit qu'on retomboit dans le mê- „ me inconvénient par la prolonga- „ tion de la guerre. Depuis l'échec de „ Régulus, les troupes Romaines ne „ montroient plus la même ardeur „ qu'auparavant. Quand tout réuſſi- „ roit à l'ordinaire dans les combats „ de terre, on ne pouvoit rien termi- „ ner, ni chaſſer les Carthaginois de „ la Sicile, tant qu'ils demeureroient „ maîtres de la mer. D'ailleurs, il y „ avoit quelque choſe de honteux, „ & d'indigne du caractére Romain, „ de ſe laiſſer rebuter par des pertes „ cauſées non par leur faute, mais par „ des malheurs inévitables à toute la „ prudence humaine. " Ces conſidérations déterminérent le Sénat à reprendre leur ancien plan, & à tourner les principaux efforts de la République du côté de la mer. C.

Polyb. I. 41.

C. Atilius Regulus II. An. R. 502.
L. Manlius Vulso II. Av. J.C. 250.

Ces Conſuls furent chargés du ſoin de préparer une flote, & de l'équiper de tout ce qui étoit néceſſaire. On continua à L. Métellus en qualité de Proconſul le commandement de l'armée de Sicile, où il étoit reſté, pendant que ſon Collégue étoit retourné à Rome pour l'élection des Conſuls.

Célébre bataille par terre près de Panorme gagnée ſur les Carthaginois. *Polyb.* I. 41-43.

Cependant Aſdrubal, voiant qu'il n'y avoit plus en Sicile qu'un ſeul Général Romain avec la moitié des forces, & feſant réflexion que l'armée Romaine, lors même qu'elle étoit entiére, n'avoit oſé par crainte, quoiqu'elle fût preſque tous les jours rangée en bataille en préſence de l'ennemi, accepter le combat; crut que le tems étoit venu d'hazarder une action, d'autant plus que ſes troupes la demandoient avec empreſſement, & ſouffroient impatiemment tout délai. Il partit de Lilybée, & aiant traverſé un chemin fort difficile par le pays de Sélinunte, il arriva ſur les terres de Panorme, & y campa.

Le Proconſul Métellus étoit pour lors dans cette ville avec ſon armée.

An. R. 502. Av. J.C. 250. C'étoit le tems de la moiſſon ; il y étoit venu pour mettre les habitans en état de ſcier & de ſerrer leurs blés en ſûreté. Aiant appris par des eſpions qu'Aſdrubal avoit dans la ville, qu'il étoit venu dans le deſſein de donner un combat ; pour le fortifier dans cette réſolution, & le rendre moins précautionné, il affecte de montrer de la crainte, & ſe tient renfermé dans la ville. Cette conduite, en effet, enhardit extrêmement le Général Carthaginois. Il ravage impunément le plat pays, porte par tout le fer & le feu, & s'avance fiérement juſqu'aux portes de Panorme. Métellus demeure toujours dans l'inaction ; & pour donner à Aſdrubal de plus en plus mauvaiſe idée & du courage & du nombre de ſes troupes, il ne fait paroitre que fort peu de ſoldats ſur les murs. Aſdrubal n'héſita plus. Il fait marcher toutes ſes troupes tant de pié que de cheval, & tous ſes éléphans, vers les murs de la ville, & y établit ſon camp, avec tant de ſécurité, & tant de mépris pour des ennemis qui n'oſoient pas ſe montrer, qu'il ne daigna pas même l'environner de retranchemens.

Les

Les vivandiers & les valets qui ſuivent l'armée, avoient apporté dans le camp du vin en abondance. Les ſoldats mercénaires ne s'épargnérent pas, & remplis de vin ils excitoient un tumulte, & pouſſoient des cris confus & violens, tels que l'ivreſſe en fait jetter. Le Proconſul crut que c'étoit là le tems d'agir. Il commence par faire ſortir ſes armés à la légére, pour attirer les ennemis au combat : ce qui ne manqua pas d'arriver. S'avançant inſenſiblement les uns après les autres, toute l'armée à la fin ſortit du camp. Métellus place une partie des Armés à la légére le long de quelques foſſés de la ville, avec ordre, ſi les éléphans s'approchoient, de jetter force traits contr'eux ; &, quand ils ſe trouveroient preſſés, de deſcendre dans le foſſé, pour en remonter bientôt après, & tourmenter de nouveau les éléphans. Et afin qu'ils ne manquaſſent point de traits, il en fait porter une bonne quantité ſur les murs, & charge les gens du petit peuple d'en jetter en bas de tems en tems. Il range ſur les mêmes murs ſes archers. Pour lui, il demeure avec ſes troupes peſamment armées à la porte de la ville qui

An. R. 502. Av. J.C. 250.

An. R. 502. Av. J.C. 250. étoit vis-à-vis l'aile gauche des ennemis, prêt à ſortir quand il ſeroit tems.

Cependant les armés à la légére, qui avoient commencé l'action, tantôt preſſés par la multitude des ennemis ſe retiroient vers la ville en bon ordre, tantôt fortifié par les nouvelles troupes que le Proconſul leur envoioit de tems en tems, ſoutenoient le combat. Du côté des Carthaginois, les conducteurs des éléphans, voulant s'attribuer à eux principalement l'honneur de la victoire, & l'enlever à Aſdrubal, mettent en mouvement leurs peſans animaux ſans attendre l'ordre, & pourſuivirent ceux qui ſe retiroient vers la ville juſqu'au foſſé. C'étoit là où on les attendoit. Les Archers qui étoient ſur les murs, & les armés à la légére qui bordoient le foſſé, font tomber ſur eux une grêle de fléches & de traits. Les éléphans, percés de coups & de bleſſures, n'écoutent plus la voix de leurs maîtres, & devenus furieux, ils ſe tournent contre les Carthaginois mêmes, troublent & renverſent les rangs, & écraſent tout ce qu'ils rencontrent. C'eſt l'inconvénient ordinaire des éléphans. Métellus ſort dans ce moment de trou-

ble

ble & de confuſion, qui fut pour lui comme un ſignal. Trouvant les ennemis dans cet état, comme il l'avoit prévû, il n'eut pas de peine à les renverſer, & à les mettre en déroute. Le carnage fut horrible, & dans le combat, & dans la fuite. Pour comble de malheur la flote Carthaginoiſe arrive dans cette triſte conjoncture, & loin de leur être de quelque ſecours, devient pour eux une occaſion d'une nouvelle & plus grande diſgrace. Dès qu'elle parut, aveuglés par la crainte ils courent tous précipitamment vers cette flote, comme vers leur unique aſyle; & ſe renverſant les uns les autres ils ſe foulent aux piés, ou ſont écraſés par les éléphans, ou tués par les ennemis qui les pourſuivent, ou noiés dans la mer en voulant arriver à la nage aux vaiſſeaux. Aſdrubal ſe ſauva à Lilybée. Il fut condanné pendant ſon abſence à Carthage; & quand il y fut retourné ſans ſavoir ce qui s'étoit paſſé contre lui, il fut mis à mort. C'étoit un des plus grands Généraux qu'eût eu la République. Un ſeul malheur fit oublier tous les ſervices qu'il lui avoit rendus. On n'en uſoit pas de la ſorte à Rome.

An. R. 502. Av. J.C. 250.

An. R. 502. Av. J.C. 250. Les Romains n'ont guéres remporté de victoire plus grande que celle-là. Elle rendit le courage à leurs troupes, & abbattit entiérement celui des Carthaginois. De ſorte que pendant tout le reſte de cette guerre ils n'oſérent plus hazarder de combat par terre. Vingt mille Carthaginois périrent dans cette action. On y prit vingt-ſix éléphans dans l'action même, & tous les autres dans les jours qui ſuivirent. Le Proconſul, prévoiant que ceux qui ne ſavoient pas la maniére de traiter & de conduire ces animaux, auroient de la peine à les prendre & à les emmener dans l'état de fureur où ils étoient, errans de côté & d'autre dans la campagne, fit proclamer par un Héraut qu'il accordoit la vie & la liberté à ceux qui contribueroient à en prendre quelques-uns. Les Carthaginois ſaiſirent avec joie une occaſion ſi favorable d'adoucir leur ſort. Ils prirent d'abord ceux qui étoient les moins farouches, & qu'ils connoiſſoient davantage, & par leur moien attirérent les autres ſans peine. Métellus les envoia tous à Rome au nombre de cent quarante-deux.

Les éléphans qu'on avoit pris, ſont envoiés à Rome.

Maniére dont on

Voici comme il s'y prit pour ce tranſ-

transport, qui n'étoit pas facile, parce qu'il n'avoit point de vaisseaux propres pour une telle opération. On commença par amasser un grand nombre de tonneaux vuides, qu'on attachoit ensemble deux à deux par le moien d'une poutre qu'on inséroit entre ces tonneaux, laquelle les empéchoit de s'entreheurter & de se séparer. On construisoit dessus une espéce de plancher formé d'ais, qu'on couvroit de terre & d'autres matériaux, aux deux côtés duquel on élevoit un garde-fou, c'est-à-dire comme une petite muraille, pour empécher les éléphans de tomber dans l'eau. Ils y entroient de dessus la terre sans peine, avançoient sur la mer sans s'en apercevoir, & arrivoient, à la faveur de ces radeaux, jusqu'au bord du rivage comme s'ils eussent toujours été portés sur terre. Métellus fit ainsi transporter tous ses éléphans jusqu'à Rhége; & de là on les conduisit à Rome, où ils furent exposés dans le Cirque : spectacle qui fit autant de plaisir au peuple, qu'il avoit jusques-là causé de terreur aux troupes.

An. R. 502. Av. J.C. 250. Il fit passer le trajet de mer aux éléphans. *Frontin.* I. 7. *Plin.* VIII. 6.

Les pertes considérables que les Carthaginois avoient faites tant par terre que sur mer depuis quelques années, Les Carthaginois envoient

An. R. 502. Av. J. C. 250. des Ambaſſadeurs à Rome, pour traiter de la paix, ou de l'échange des priſonniers. Régulus les accompagne. *Freinsh.* XVIII. 57-66.

les déterminérent à envoier à Rome des Ambaſſadeurs pour y traiter de paix; & en cas qu'ils n'en puſſent obtenir une qui leur fût favorable, pour y propoſer l'échange des priſonniers; & ſurtout de certains d'entr'eux qui étoient des premiéres familles de Carthage. Ils crurent que Régulus pourroit leur être d'un grand ſecours, ſurtout par raport au ſecond article. Il avoit à Rome ſa femme & ſes enfans, grand nombre de parens & d'amis dans le Sénat, ſon couſin germain dans la place de Conſul. On avoit lieu de préſumer que le deſir de ſe tirer du triſte état où il languiſſoit depuis pluſieurs années, de rentrer dans ſa famille qui lui étoit fort chére, & d'être rétabli dans une patrie où il étoit généralement eſtimé & reſpecté, le porteroit infailliblement à appuier la demande des Carthaginois. On le preſſa donc de ſe joindre aux Ambaſſadeurs dans le voiage qu'ils ſe préparoient de faire à Rome. Il ne crut pas devoir ſe refuſer à cette demande : la ſuite fera connoitre quels furent ſes motifs. Avant que de partir, on lui fit préter ſerment, qu'en cas qu'il ne réuſſit point dans ſes demandes, il reviendroit

droit à Carthage ; & on lui fit même entendre que ſa vie dépendoit du ſuccès de ſa négociation. An. R. 502. Av. J.C. 250.

Quand ils furent près de Rome, Régulus refuſa d'y entrer, apportant pour raiſon que la coutume des ancêtres étoit de ne donner audience aux Ambaſſadeurs des ennemis que hors de la ville. Le Sénat s'y étant aſſemblé, les Ambaſſadeurs, après avoir expoſé le ſujet de leur Ambaſſade, ſe retirérent. Régulus vouloit les ſuivre, quoique les Sénateurs le priaſſent de reſter ; & il ne ſe rendit à leurs priéres qu'après que les Carthaginois, dont il ſe regardoit comme l'eſclave, le lui eurent permis.

Régulus ſe déclare contre l'échange des priſonniers.

Il ne paroit pas qu'on fit mention de ce qui regardoit la paix, ou du moins qu'on s'y arréta : la délibération ne roula que ſur l'échange des priſonniers. Régulus, invité par la Compagnie à dire ſon avis, répondit qu'il ne pouvoit le faire comme Sénateur, aiant perdu cette qualité, auſſi bien que celle de citoien Romain, depuis qu'il étoit tombé entre les mains des ennemis : mais il ne refuſa pas de dire comme particulier ce qu'il penſoit. La conjoncture étoit délicate. Tout le

An. R. 502. Av. J.C. 250. monde étoit touché du malheur d'un ſi grand homme. Il n'avoit, dit Cicéron, qu'à prononcer un mot pour recouvrer avec ſa liberté ſes biens, ſes dignités, ſa femme, ſes enfans, ſa patrie. Mais ce mot lui paroiſſoit contraire à l'honneur & au bien de l'Etat. Il ne fut attentif qu'aux ſentimens que lui inſpiroient la force & la grandeur d'ame. Ce [a] ſont ces vertus, dit Cicéron en parlant de Régulus, qui apprennent aux hommes à ne rien craindre, à mepriſer toutes les choſes humaines, à ſe préparer à tout ce qui peut arriver de plus fâcheux; j'ajouterai avec Sénéque, à marcher par tout où le devoir nous appelle à travers les plus grands dangers, en foulant aux piés tout autre intérêt quel qu'il puiſſe être. Il [b] déclara-

a Magnitudo animi & fortitudo ... Harum enim eſt virtutum proprium, nihil extimeſcere, omnia humana deſpicere, nihil quod homini accidere poſſit, intolerandum putare. *Offic.* III. 100. Calcatis utilitatibus ad eam (virtutem) eundum eſt, quocumque vocavit, quocumque miſit, ſine reſpectu rei familiaris. *Senec. de Benef.* VI. 1.

b Hoc caverat mens provida Reguli,
Diſſentientis conditionibus
Fœdis, & exemplo trahenti
Perniciem veniens in ævum:
Si non periret immiſerabilis
Captiva pubes...

déclara donc nettement, „ qu'on ne An. R. 502. Av. J.C. 250.
„ devoit point ſonger à faire l'échange
„ des priſonniers : qu'un tel exemple
„ auroit des ſuites funeſtes à la Répu-
„ blique : que des citoiens qui avoient
„ eu la lâcheté de livrer leur armes à
„ l'ennemi, étoient indignes de com-
„ paſſion, & incapables de ſervir leur
„ patrie. Que pour lui, à l'âge où il
„ étoit, on devoit compter que le per-
„ dre, c'étoit ne rien perdre; au lieu
„ qu'ils avoient entre leurs mains plu-
„ ſieurs Généraux Carthaginois dans
„ la vigueur de l'âge, & en état de ren-
„ dre encore à leur patrie de grands
„ ſervices pendant pluſieurs années.

Ce ne fut point ſans peine que le Sénat ſe rendit à un avis qui devoit couter ſi cher, & qui étoit inoui & ſans exemple dans le cas où ſe trouvoit Régulus. Cicéron, au troiſiéme livre des Offices, examine ſi Régulus, après avoir dit ſon avis dans le Sénat, étoit obligé

Auro repenſus ſcilicet acrior
Miles redibit! Flagitio additis
Damnum...
Erit ille fortis
Qui perfidis ſe credidit hoſtibus;
Et marte Pœnos proteret altero.
Qui lora reſtrictis lacertis
Senſit iners, timuitque mortem!

An. R. 502. Av. J.C. 250. obligé de retourner à Carthage, & de s'expoſer aux tourmens les plus cruels, plutôt que de manquer à un ſerment extorqué de lui par force, fait à un ennemi qui ne ſavoit ce que c'étoit que d'être fidéle à ſa parole, de qui il n'avoit rien à craindre, non plus que de la colére des dieux, qui en * ſont incapables.

Cicéron rejette ce frivole raiſonnement avec une ſorte d'indignation. Ce qu'on doit conſidérer dans le ſerment, dit-il, & ce qui doit le faire garder, ce n'eſt pas la crainte d'être puni ſi l'on y manque : c'eſt ſa force & ſa ſainteté. Car [a] *le ſerment eſt une affirmation religieuſe.* Or ce qu'on affirme de cette ſorte, & dont on prend Dieu même à témoin, il faut le tenir par reſpect pour la foi donnée, cette foi dont Ennius à dit ce beau mot : *O* [b] *ſainte & divine Foi, par qui Jupiter même jure, que vous êtes digne d'être placée au plus haut des temples* ! Quiconque

* *C'étoit le ſentiment de certains Philoſophes, que la Divinité ne ſe mettoit point en colére, & que les hommes n'avoient rien à craindre de ſa vengeance.*

a Eſt enim Jusjurandum affirmatio religioſa. Quod autem affirmatè, quaſi deo teſte, promiſeris, id tenendum eſt. *Offic.* III. 104.

b O fides alma, apta pinnis, jusjurandum Jovis.

conque viole ſon ſerment, viole donc cette Foi ſi ſainte & ſi reſpectable. La guerre même a ſes loix, qui doivent être inviolablement obſervées par raport aux ennemis quels qu'ils ſoient; & prétendre que la foi donnée à quelqu'un qui n'en a point eſt nulle, c'eſt chercher à couvrir par un prétexte inſoutenable la noirceur du parjure & de l'infidélité. An. R. 502. Av. J. C. 250.

Il faut conclure de ce qui vient d'être dit, que tout ce que la crainte & la baſſeſſe de cœur font faire, c'eſt-à-dire toutes les actions telles qu'auroit été celle de Régulus, ſi en opinant ſur l'échange des priſonniers il eût regardé ce qui lui convenoit plûtôt que ce qui convenoit à la République; ou, qu'au lieu de retourner, il fût demeuré chez lui: que ces actions doivent être regardées comme criminelles, honteuſes, & infames. C'eſt toujours Cicéron qui parle. Et voila juſqu'où peut aller la ſageſſe humaine, toujours bien courte, lorſqu'il s'agit de remonter aux premiers principes des choſes, & qui bâtiſſant ſa morale ſans raport à Dieu, ſans la crainte d'être puni de lui, ſans l'eſpérance de lui plaire, ôte à la vertu tout ſolide motif, & tout ſoutien réel. Régu-

AN. R. 502. AV. J.C. 250.

Régulus retourne à Carthage, où il expire au milieu des plus cruels supplices.

Régulus n'héſita point ſur le parti qu'il devoit prendre. Cet [a] illuſtre Exilé partit de Rome pour retourner à Carthage, ſans être touché ni de la vive douleur de ſes amis, ni des larmes de ſa femme & de ſes enfans, mais avec la tranquillité d'un Magiſtrat, qui libre enfin de toute affaire part pour ſa campagne. Cependant il n'ignoroit pas à quels ſupplices il étoit réſervé. En effet, dès que les ennemis le virent de retour ſans avoir obtenu l'échange, & qu'ils ſurent qu'il s'y étoit même oppoſé, il n'y eut ſorte de tourmens que leur barbare cruauté ne lui fit ſouffrir. Ils le tenoient lontems reſſerré dans un noir cachot, d'où, après lui avoir coupé les paupiéres,

[a] Fertur pudicæ conjugis oſculum,
Parvoſque natos, ut capitis minor,
A ſe removiſſe, & virilem
Torvus humi poſuiſſe vultum,
Donec labantes conſilio Patres
Firmaret auctor nunquam aliàs dato,
Interque mœrentes amicos
Egregius properaret exul.
Atqui ſciebat quæ ſibi barbarus
Tortor pararet. Non aliter tamen
Dimovit obſtantes propinquos,
Et populum reditus morantem,
Quàm ſi clientum longa negotia
Dijudicatâ lite relinqueret,
Tendens Venafranos in agros,
Aut Lacedæmonium Tarentum.

piéres, ils le feſoient ſortir tout-à-coup, pour l'expoſer au ſoleil le plus vif & le plus ardent. Ils l'enfermérent enſuite dans une eſpéce de coffre tout hériſſé de pointes, qui ne lui laiſſoient aucun moment de repos ni jour, ni nuit. Enfin, après l'avoir ainſi lontems tourmenté par d'exceſſives douleurs & une cruelle inſomnie, ils l'attachérent à une croix, qui étoit le ſupplice le plus ordinaire chez les Carthaginois, & l'y firent périr. An. R. 502. Av. J.C. 250.

Réflexions ſur la fermeté & la patience de Régulus.

Telle fut la fin de ce grand homme. Il [a] auroit manqué quelque choſe à ſa gloire, ſi ſa fermeté & ſa patience n'euſſent été miſes à une ſi rude épreuve. Ce ne ſont point les proſpérités, mais les malheurs, qui font paroitre la vertu avec éclat, qui la mettent dans tout ſon jour, & qui font connoître juſqu'où va ſa force. C'eſt un Payen qui parle ainſi: mais il ignore

a Adverſi aliquid incurrat oportet, quod animum probet. *Senec. ad Marc. cap. 6.*

Marcet ſine adverſario virtus. Tunc apparet quanta ſit, quantum valeat, quantumque polleat, cùm, q id poſſit, patientia oſtendit. *Id. de Provid. cap. 2.*

Quem (virum bonum) parens ille magnificus, virtutum non lenis exactor, ſicut ſeveri patres, duriùs educat. Itaque cùm videris bonos viros, acceptoſque diis, laborare, ſudare, per arduum aſcendere; malos autem laſcivire, &

An. R. 502. Av. J. C. 250.

ignoroit l'uſage des grandes vérités qu'il enſeignoit. Quand vous voiez les gens, de bien, dit encore Sénéque, pourſuivis par les méchans, affligés, tourmentés, ne croiez pas que Dieu les oublie. Il les traite, comme un bon pére traite ſes enfans, qu'il aime, mais qu'il forme avec ſévérité à la ſageſſe & aux bonnes mœurs. Dieu n'a pas pour les hommes vertueux une tendreſſe foible, qui le porte à les traiter délicatement: il les éprouve, il les endurcit, il travaille à les rendre dignes de lui. [a] Un Tyran peut exercer ſon pouvoir ſur leur corps, mais il ne va pas plus loin. Il ne peut rien ſur leur ame, qui eſt un aſyle ſacré, & inacceſſible à ſes coups. Au [b] milieu des

voluptatibus fluere; cogita filiorum nos modeſtia delectari, vernularum licentia; illos diſciplina triſtiori contineri, horum ali audaciam. Idem tibi de Deo liqueat. Bonum virum in deliciis non habet: experitur, indurat, ſibi illum præparat. *Ib.*

a Corpuſculum hoc... huc atque illuc jactatur. In hoc ſupplicia, in hoc latrocinia, in hoc morbi exercentur: animus quidem ipſe ſacer & æternus eſt, & cui non poſſunt injici manus. *De conſolat. ad Helv. cap.* XI.

b Eſt omnibus externis potentior, nec hoc dico, non ſentit illa, ſed vincit; & alioquin quietus placiduſque contra incurrentia attollitur. *De Provid. cap.* 2.

des tourmens, ils demeurent tranquilles, & attachés inviolablement à leur devoir. Ils les ſentent, mais ils les ſurmontent. Voila le portrait de Régulus, le Héros du paganiſme en fait de courage & de patience ; mais, malheureuſement pour lui, le martyre de la vanité, de l'amour de la gloire, & d'un vain phantôme de vertu. An. R. 502. Av. J.C. 250.

Il eſt à remarquer que Polybe ne dit rien de tous ces prodiges de conſtance.

Le Sénat aiant appris la mort tragique de Régulus, & la cruauté inouie des Carthaginois, livra les plus diſtingués de leurs priſonniers à Marcia ſa femme, & à ſes enfans. Ils les enfermérent dans une armoire garnie de pointes de fer, pour leur rendre avec uſure les douleurs au milieu deſquelles Régulus avoit fini ſa vie ; & les laiſſérent cinq jours entiers ſans nourriture, au bout deſquels Boſtar mourut de faim & de miſére. Mais Amilcar, dont le tempérament étoit plus vigoureux, vécut encore cinq autres jours à côté du cadavre de Boſtar avec lequel il étoit enfermé, au moien de la nourriture qu'on ne lui fournit que pour prolonger ſes tourmens. A la fin, les Magiſtrats, informés

Carthaginois livrés au reſſentiment de Marcia femme de Régulus. *Zonar.* VIII. 394. *Aul. Gell.* VI. 4. *Diod. apud Val.* LXXIV.

An. R. 502. Av. J.C. 250. formés de ce qui ſe paſſoit dans la maiſon de Marcia, firent ceſſer ces inhumanités, renvoiérent à Carthage les cendres de Boſtar, & ordonnérent que les autres priſonniers fuſſent traités plus doucement. Il me ſemble que quelque dignes que paruſſent les Carthaginois d'une telle barbarie, le Sénat n'auroit pas dû les livrer au reſſentiment d'une femme, & qu'un contraſte d'humanité auroit été une plus noble vengeance, & plus digne du nom Romain.

§. III.

Triomphe de Métellus. Siége de Lilybée par les Romains. Trahiſon dans la ville découverte. On y fait entrer un ſecours conſidérable. Combat ſanglant aux machines. Incendie des ouvrages. Caractére vain du Conſul Clodius. Bataille de Drépane : perte de la flote des Romains. Le Conſul Junius paſſe en Sicile. Nouvelle diſgrace des Romains à Lilybée. Ils évitent heureuſement deux batailles. Perte entiére des vaiſſeaux Romains par une horrible tempête. On nomme un Dictateur. Junius ſe rend maître d'Eryx.

d'Eryx. Amilcar Barcas eſt chargé du commandement en Sicile. Des particuliers de Rome arment en courſe, & ravagent Hippone. Naiſſance d'Annibal. Echange des priſonniers. Deux nouvelles Colonies. Dénombrement. Une Dame Romaine accuſée devant le Peuple, & condamnée. Amilcar ſe rend maître de la ville d'Eryx. Nouvelle flote Romaine conſtruite & équipée par le zêle des particuliers. Poſtumius Conſul retenu à Rome comme Prêtre. Le Sénat défend à Lutatius de conſulter les divinations de Préneſte. Bataille aux Iles d'Egates gagnée par les Romains. Traité de paix entre Rome & Carthage. Fin de la premiére guerre Punique. La Sicile devenue Province du Peuple Romain.

A la douleur qu'avoit cauſé la triſte fin de Régulus, ſuccéda la joie que répandit dans toute la ville l'agréable ſpectacle du triomphe de L. Métellus, devant le char duquel marchoient treize Officiers conſidérables de l'armée Carthaginoiſe, & ſix-vingts éléphans. J'ai déja dit que ces éléphans furent encore expoſés aux yeux du Peu-

An. R. 502. Av. J.C. 250.

Triomphe de Métellus.

Freinſhem. XIX. Liv. Epit. XIX.

An. R. 502. Av. J.C. 250. peuple dans le Cirque, après quoi on les fit tous mourir, parce qu'on ne jugea pas à propos d'en faire uſage dans les armées Romaines.

Plin. XVIII. 3. On a remarqué que cette année les vivres furent à un très-bas prix : un * boiſſeau de blé, un ** conge de vin, trente livres de figues ſéches, dix livres d'huile d'olive, douze livres de viande, toutes ces choſes étoient du même prix, & ne coutoient chacune qu'un ſeul as ; & l'as, qui étoit la dixiéme partie du denier Romain évalué par pluſieurs ſavans à dix ſols, ne valoit qu'un ſou. Polybe nous apprend que de ſon tems le boiſſeau de froment ne valoit ordinairement en Italie que quatorze oboles, c'eſt-à-dire ſix ſols & demi, & le boiſſeau d'orge la moitié. Un boiſſeau de froment ſuffiſoit à un ſoldat pour huit jours. Dans le tems dont nous parlons, les dépenſes extraordinaires qu'il avoit falu faire pour équiper des flotes, avoient épuiſé le tréſor public, & rendu l'argent très-rare: c'eſt ce qui avoit fait baiſſer ſi fort le prix des vivres.

Polyb. II. 103.

La

* *Le boiſſeau valoit des trois quarts du nôtre.*

** *Le conge contenoit chez les Romains plus un peu plus de trois bintes & demi ſeptie. de vin.*

La cruauté des Carthaginois à l'égard de Régulus, avoit allumé dans l'esprit des Romains un vif desir de vengeance. Les deux Consuls partirent pour la Sicile avec quatre Légions, & une flote de deux cens vaisseaux, auxquels ils en ajoutérent quarante qu'ils trouvérent à Panorme, sans compter un grand nombre d'autres moindres bâtimens. Après avoir tenu Conseil, & examiné mûrement quel parti ils devoient prendre, ils formérent le hardi dessein d'attaquer Lilybée. C'étoit la plus forte place qu'eussent les Carthaginois dans la Sicile, dont la perte devoit entraîner après elle celle de tout ce qui leur restoit dans l'Ile, & laisser aux Romains un libre passage dans l'Afrique. Ce siége, qui fut d'une longue durée, & qui ne put être terminé que par la fin de la guerre même, peut être regardé comme le chef-d'œuvre de l'art & de la capacité Romaine.

An. R. 502. Av. J.C. 250. Siége de Lilybée par les Romains. *Polyb.* I. 43-47.

La figure de la Sicile est celle d'un triangle. Les pointes de chaque angle sont autant de promontoires. Celui qui est au midi, & qui s'avance dans la mer de Sicile, s'appelle * Pachin. Le Pélo-

Polyb. I. 43.

* *Le Cap de Passaro.*

AN. R. 502. AV. J.C. 250. * Pélore eſt celui, qui, ſitué au ſeptentrion, borne le détroit au couchant, & eſt éloigné de l'Italie d'environ douze ſtades, c'eſt-à-dire un peu plus d'une demie lieue. Enfin le troiſiéme ſe nomme ** Lilybée. Il regarde l'Afrique, & n'en eſt éloigné que de mille ſtades ou environ, (cinquante lieues) & eſt tourné au couchant d'hiver. Sur ce dernier cap eſt la ville de même nom. Elle étoit bien fermée de murailles, & entourée d'un foſſé profond & de marais formés par les eaux de la mer. C'eſt par ces marais que l'on entre dans le port, & la route eſt périlleuſe pour ceux qui ne connoiſſent pas parfaitement les lieux.

On conçoit aiſément quelle fut l'ardeur de part & d'autre, ſoit pour l'attaque, ſoit pour la défenſe. Imilcon commandoit dans la place. Il avoit dix mille hommes de troupes, ſans compter les habitans : nous verrons bientôt qu'il lui ſurvint un renfort conſidérable. Les Romains aiant établi leurs quartiers devant la ville de l'un & de l'autre côté, & aiant fortifié l'eſpace qui étoit entre les deux camps

* *Le Phare de Meſſine.*
** *Capo Boéo.*

camps d'un fossé, d'un retranchement, & d'un mur; ils commencérent l'attaque par la tour la plus proche de la mer, & qui regardoit l'Afrique. Ajoutant toujours de nouveaux ouvrages aux premiers, & s'avançant de plus en plus, enfin ils culbutérent six tours qui étoient du même côté que la premiére dont nous avons parlé, & entreprirent de jetter bas les autres à coups de bélier. Imilcon fesoit tous ses efforts pour empêcher le progrès des assiégans. Il relevoit les bréches, il fesoit des contremines, il épioit le moment où il pourroit mettre le feu aux machines, & pour le pouvoir faire, il livroit jour & nuit des combats plus sanglans quelquefois & plus meurtriers, que ne sont ordinairement les batailles rangées. An. R. 502. Av. J.C. 250.

Trahison dans la ville découverte.

Pendant qu'il fesoit une si généreuse défense, des soldats étrangers, Gaulois & autres, formérent entr'eux le complot de livrer la ville aux Romains. Heureusement pour les assiégés, la trahison fut découverte, & étoufée sur le champ.

On y fait entrer un secours considérable.

Carthage ne s'endormoit pas sur le danger auquel Lilybée étoit exposée. On équipa cinquante vaisseaux, dont

An. R. 502. Av. J. C. 250. on confia le commandement à Annibal fils d'Amilcar. On lui donna ordre de partir ſans délai, & on l'exhorta à ſaiſir en homme de cœur le premier moment favorable qui ſe préſenteroit de ſe jetter dans la place aſſiégée. Annibal ſe met en mer avec dix mille ſoldats bien armés, mouille à l'Ile * Eguſe entre Lilybée & Carthage, & au premier vent frais qui commença à ſouffler déploie toutes les voiles, s'avance avec un courage intrépide à travers la flote ennemie, entre hardiment dans le port, & y débarque ſes ſoldats, ſans que les Romains qui furent ſurpris, & qui craignoient d'être pouſſés par la violence du vent juſques dans le port, oſaſſent lui diſputer le paſſage.

Combat ſanglant aux machines. Imilcon, dans le deſſein qu'il avoit de mettre le feu aux machines des aſſiégeans, & voulant faire uſage des bonnes diſpoſitions où paroiſſoient être les troupes qui étoient dans la ville, & les ſoldats fraîchement débarqués, ceux-là parce qu'ils ſe voioient ſecourus, ceux-ci parce qu'ils n'avoient encore rien ſouffert, convoque un aſſemblée des uns & des au-

* Favognane, *ſur la côte occidentale de la Sicile.*

autres ; & par un discours où il promettoit à ceux qui se signaleroient, & à tous en général, des présens & des récompenses de la part de la République des Carthaginois, il fut tellement enflammer leur zéle & leur courage, qu'ils criérent tous qu'il n'avoit qu'à faire d'eux sans délai tout ce qu'il jugeroit à propos. Le Commandant, après leur avoir témoigné qu'il leur savoit gré de leur bonne volonté, congédia l'assemblée, & leur dit de prendre pour le présent quelque repos, & du reste d'attendre les ordres de leurs Officiers. An. R. 502. Av. J.C. 250.

Peu de tems après il assembla les principaux d'entr'eux : il leur assigna les postes qu'ils devoient occuper, leur marqua le signal & le tems de l'attaque, & ordonna aux Chefs de s'y trouver de grand matin avec leurs soldats. Ils s'y rendirent au tems marqué. Au point du jour on se jette sur les ouvrages par plusieurs endroits. Les Romains, qui avoient prévû la chose, & qui se tenoient sur leurs gardes, courent par tout où le secours étoit nécessaire, & font une vigoureuse résistance. La mélée devient bientôt générale, & le combat sanglant.

An. R. 502. Av. J.C. 250.

Car de la ville il ſortit vingt mille hommes, & les aſſiégeans étoient encore en plus grand nombre. L'action étoit d'autant plus vive, que les ſoldats, ſans garder de rang, ſe battoient pêle-mêle, & ne ſuivoient que leur impétuoſité. Cette attaque, où ils en venoient aux mains homme contre homme, rang contre rang, formoit pluſieurs combats particuliers, plutôt qu'une ſeule action. Mais les cris & le fort du combat étoient aux machines : car c'étoit-là le but de la ſortie. Ils ne ſe battoient avec tant d'émulation & d'ardeur, les uns que pour les ruiner, les autres que pour les défendre. De côté & d'autre ils tomboient morts dans leur poſte, plutôt que de l'abandonner, & de céder à l'ennemi. Les aſſiégés, la torche à la main, & portant des étoupes & du feu, fondoient de tous côtés ſur les machines avec tant de fureur, que les Romains ſe virent pluſieurs fois réduits à la derniére extrémité, & prêts à ſuccomber. Cependant, comme il ſe feſoit un grand carnage des Carthaginois, ſans qu'ils puſſent venir à bout de leur entrepriſe, leur Général qui s'en aperçut fit ſonner la retrai-

retraite ; & les Romains qui avoient été ſur le point de perdre tous leurs préparatifs, reſtérent enfin maîtres de leurs ouvrages, & les conſervérent ſans en avoir perdu aucun. An. R. 502. Av. J.C. 250.

Cette affaire finie, Annibal ſe mit en mer pendant la nuit, où il crut ſans doute que les Romains fatigués de la rude action qu'ils venoient d'eſſuier feroient moins de garde. Il emmenoit avec lui la Cavalerie de Lilybée, qui ne pouvoit être qu'à charge dans une ville aſſiégée, & qui pouvoit être fort utile ailleurs. Dérobant ſa marche il prit la route de Drépane, où étoit Adherbal Général des Carthaginois. Drépane étoit une place avantageuſement ſituée, avec un beau port, à ſix-vingts ſtades de Lilybée, (ſix lieues) & que les Carthaginois avoient toujours eu fort à cœur de ſe conſerver. *Diod. in Eclog. pag.* 849.

Incendie des ouvrages.

Les Romains, animés par l'avantage qu'ils venoient de remporter, recommencérent à attaquer la place avec encore plus d'ardeur qu'auparavant, ſans que les aſſiégés oſaſſent penſer à faire une ſeconde tentative pour bruler les machines, tant la premiére les avoit rebutés par la perte *Polyb.* I. 49.

An. R. 502. Av. J. C. 250. qu'ils y avoient faite. Mais un vent très-violent s'étant levé tout-à-coup, quelques troupes de ſoldats mercénaires le firent remarquer au Commandant, lui repréſentant que c'étoit une occaſion tout-à-fait favorable pour mettre le feu aux machines des aſſiégeans, d'autant plus que le vent donnoit de leur côté ; & ils s'offrirent pour cette expédition. Leur offre fut acceptée. On leur fournit tout ce qui étoit néceſſaire pour cette entrepriſe. En un moment le feu prit à toutes les machines, ſans qu'il fût poſſible aux Romains d'y remédier, parce que dans cet incendie, qui étoit devenu preſque général en fort peu de tems, le vent portoit dans leurs yeux les étincelles & la fumée, & les empéchoit de diſcerner où il faloit appliquer le ſecours ; au lieu que les autres voioient clairement où ils devoient porter leurs coups, & jetter le feu. Cet accident fit perdre aux Romains l'eſpérance de pouvoir emporter la place de vive force. D'ailleurs la diſette de vivres, qui fut telle qu'ils ſe trouvérent réduits à n'avoir pour toute nourriture que de la viande de cheval ; & la maladie qui en fut la ſuite,

Diod. ibid.

luite, firent mourir en peu de tems près de dix mille hommes. Ils étoient donc réſolus à renoncer abſolument au ſiége. Mais Hieron Roi de Syracuſe leur aiant envoié du blé en abondance, leur rendit le courage, & les exhorta vivement à ne pas quitter leur entrepriſe. Ils ſe contentérent donc de changer le ſiége en blocus, & entourant la ville par une bonne contrevallation, ils répandirent leur armée dans tous les environs, réſolus d'attendre du tems ce qu'ils ſe voioient hors d'état d'exécuter par une voie plus courte. An. R. 502. Av. J.C. 250.

P. Clodius Pulcher. An. R.
L. Junius Pullus. 503. Av. J.C. 249.

Quand on apprit à Rome ce qui ſe paſſoit au ſiége de Lilybée, & qu'une partie des troupes y avoit péri, cette fâcheuſe nouvelle, loin d'abbattre les eſprits, ſembla renouveller l'ardeur & le courage des citoiens. Chacun ſe hâtoit de porter ſon nom pour ſe faire enrôler. On leva en peu de tems dix mille hommes, leſquels aiant paſſé le détroit, allérent par terre ſe joindre aux aſſiégeans.

AN. R. 503. AV. J.C. 249. Le département de la Sicile étoit échu au Conſul Clodius, & il y étoit déja paſſé. C'étoit un homme d'un caractére dur, fier, violent; entété de ſa nobleſſe, encore plus de ſon propre mérite, & mépriſant tous les autres; incapable de prendre conſeil, & cependant formant des entrepriſes hardies qui en auroient eu grand beſoin. Dès qu'il fut arrivé en Sicile, il commença par condanner devant les troupes la conduite des Conſuls ſes prédéceſſeurs, les accuſant de négligence & de lâcheté, & leur reprochant d'avoir paſſé le tems dans les plaiſirs & la bonne chére, au lieu de pouſſer vivement le ſiége.

Caractére vain du Conſul Clodius.

Diod. apud Valeſ. lib. IV. pag. 270.

Polyb. I. 49. Pour mettre les aſſiégés hors d'état de recevoir ni nouvelles, ni ſecours, il avoit entrepris de fermer l'entrée du port en la comblant par des jettées: grand & hardi deſſein, mais téméraire, & qui ſe trouva abſolument impraticable! Et ce qui rendoit Clodius plus digne de blâme, c'eſt que ſes prédéceſſeurs avoient déja eſſaié inutilement de combler l'entrée du port. La mer, en cet endroit, avoit trop de profondeur. Rien de ce qu'on y jettoit ne demeuroit où il étoit né-

néceſſaire. Les flots, la rapidité du courant, emportoient & diſſipoient les matériaux avant qu'ils arrivaſſent au fond. An. R. 503. Av. J.C. 249.

Comme il vouloit, à quelque prix que ce fût, ſe ſignaler, il ſongea à une autre entrepriſe, qui étoit d'aller attaquer Adherbal dans Drépane. Il comptoit ſur une victoire certaine, ſe tenant comme ſûr de le ſurprendre, parce qu'après la perte que les Romains venoient de faire à Lilybée, l'ennemi, qui ne ſavoit pas qu'il leur étoit arrivé un ſecours conſidérable, ne pourroit pas s'imaginer qu'ils ſongeaſſent à ſe mettre en mer. Sur cette eſpérance, il choiſit deux cens vaiſſeaux, où il fit entrer tout ce qu'il avoit de meilleurs hommes de mer, & l'élite des Légions. Les troupes s'embarquérent avec joie, parce que le trajet n'étoit pas long, & que d'ailleurs, ſur tout ce que leur avoit dit le Conſul, le butin paroiſſoit immanquable. Pour mieux couvrir ſon deſſein, il fait partir de nuit la flote, ſans être aperçu des aſſiégés. A la pointe du jour l'avantgarde étant déjà à la vûe de Drépane, Adherbal, qui ne s'attendoit à rien moins, fut ſurpris, mais

Bataille de Drépane : perte de la flote des Romains. *Polyb.* I. 51-53.

An. R. 503. Av. J.C. 249. mais non pas déconcerté. Il assemble aussitôt son armement sur le rivage, donne ordre de se mettre en mer, & de suivre en poupe le vaisseau qu'il montoit sans en détourner les yeux. Il ne vouloit pas donner le combat dans le port, où n'aiant pas la liberté de s'étendre, de doubler, ou de couler entre les vaisseaux des ennemis, il auroit perdu tout l'avantage qu'il pouvoit tirer de la légéreté des siens; & où il n'auroit pu éviter l'abordage de ceux des Romains, ce qu'il craignoit plus que tout le reste.

Il part donc le premier, gagne le large, & fait filer sa flote sous des rochers qui bordoient le côté du port opposé à celui par lequel l'ennemi entroit. Le Consul, qui commençoit à faire entrer l'aile droite de sa flote dans le port, étonné du mouvement des Carthaginois, envoie ordre aux navires de sa droite, qui étoient déja dans le port, ou prêts d'y entrer, de revirer de bord, pour se joindre au gros de la flote. Ce mouvement causa un desordre infini dans l'équipage. Car les bâtimens qui étoient dans le port, heurtant ceux qui entroient, les embarrassoient extrêmement, ou même

même en briſoient les rames. Le trouble & l'agitation dont cette mauvaiſe manœuvre fut accompagnée avoit commencé à jetter de l'inquiétude & de la fraieur dans l'armée. Une action du Conſul acheva de la déconcerter, & de lui faire perdre tout courage & toute eſpérance. Les Romains, du moins le peuple, avoient grande foi aux auſpices & aux augures. Dans le moment qu'on étoit près de donner la bataille, on vint dire à Clodius que les poulets ne vouloient point ſortir de leur cage, ni manger. Il [a] les fit jetter dans la mer, ajoutant d'un ton railleur : *Qu'ils boivent, puiſqu'ils ne veulent point manger.* Ce [b] ris moqueur, eſt-il dit dans Cicéron, lui cauſa bien des larmes, & au Peuple Romain un grand deſaſtre. Toutes les obſervances des augures n'étoient, dans le fond, qu'une pure momerie: mais elles feſoient partie de la religion de ces malheureux tems ; & c'étoit ſe faire regarder comme un impie & un ennemi des dieux, que de paroitre

An. 503. Av. J.C. 249. *Cic. de nat. deor.* II. 7. *Flor.* II. 2.

a Abjici eos in mare juſſit, dicens : *Quia eſſe nolunt, bibant. Val. Max.* I. 4.

b Qui riſus, claſſe victa, multas ipſi lacrymas, magnam populo Romano cladem attulit. *De nat. deor.* II. 7.

An. R. 503. Av. J.C. 249. roitre les mépriſer. Cependant, à meſure que quelque vaiſſeau ſe débarraſſoit, les Officiers le feſoient auſſi-tôt ranger le long de la côte, la proue oppoſée aux ennemis. D'abord le Conſul s'étoit mis à la queue de ſa flote : mais alors, prenant le large, il alla ſe poſter à l'aile gauche. En même tems Adherbal, s'avançant en pleine mer, rangea toutes ſes galéres ſur une même ligne vis-à-vis de celles des Romains, leſquels poſtés près de la terre attendoient les vaiſſeaux qui ſortoient du port : diſpoſition qui leur fut très-pernicieuſe. Les deux armées ſe trouvant proche l'une de l'autre, & le ſignal étant donné des deux côtés, on commença à charger. Tout fut d'abord aſſez égal de part & d'autre, parce que des deux côtés c'étoit l'élite des armées de terre qui combattoit : mais les Carthaginois gagnérent peu à peu le deſſus. Auſſi, avoient-ils pendant tout le combat bien des avantages ſur les Romains. Leurs vaiſſeaux étoient conſtruits de maniére à ſe mouvoir en tout ſens avec beaucoup de légéreté; leurs rameurs étoient fort expérimentés; & enfin ils avoient eu la ſage précaution de ſe ranger en bataille

bataille en pleine mer. Si quelques-uns des leurs étoient preſſés par l'ennemi, ils ſe retiroient ſans courre aucun riſque ; & avec des vaiſſeaux ſi légers il leur étoit aiſé de prendre le large. L'ennemi s'avançoit-il pour les pourſuivre ? ils ſe tournoient, voltigeoient autour, ou lui tomboient ſur le flanc, & le choquoient ſans ceſſe ; au lieu que les vaiſſeaux Romains pouvoient à peine revirer à cauſe de leur peſanteur, & du peu d'expérience des rameurs : ce qui fut cauſe qu'il y en eut un grand nombre coulé à fond. Comme ils ſe battoient près de la terre, & qu'ils ne s'étoient pas réſervé d'eſpace pour ſe gliſſer par derriére, ils ne pouvoient ni ſe tirer eux-mêmes du danger lorſqu'ils étoient preſſés, ni porter du ſecours où il étoit néceſſaire. Ainſi la plupart des vaiſſeaux, partie reſtérent immobiles ſur les bancs de ſable, partie furent briſés contre la terre. Il ne s'en échapa que trente, qui étant auprès du Conſul prirent la fuite avec lui en ſe dégageant le mieux qu'ils purent le long du rivage. Comme il faloit, pour arriver à l'armée qui aſſiégeoit Lilybée, paſſer à travers les Carthaginois, il

An. R. 503. Av. J. C. 249.

Frontin. ſtratag. II. 13.

An. R. 503. Av. J. C. 249. il orna ſes galéres de toutes les marques de la victoire, & par ce ſtratagême il trompa les ennemis, qui le regardant comme victorieux, crurent qu'il étoit ſuivi de toute la flote. Tout le reſte, au nombre de quatre-vingts-treize, tomba avec l'équipage en la puiſſance des Carthaginois.

Oroſ. IV. 8. Les Romains perdirent dans cette action huit mille hommes, qui furent tués, ou noiés ; & vingt mille tant ſoldats que matelots & rameurs furent pris & conduits à Carthage.

Une victoire ſi conſidérable fit chez les Carthaginois autant d'honneur à la prudence & à la valeur d'Adherbal, qu'elle couvrit de honte & d'ignominie le Conſul Romain.

Le Conſul Junius paſſe en Sicile. Cet échec ne fut pas le dernier qu'éprouvérent les Romains cette année. Ils avoient chargé L. Junius l'un des Conſuls de conduire à Lilybée des vivres & d'autres munitions pour l'armée qui aſſiégeoit cette ville, & on lui donna ſoixante vaiſſeaux pour les eſcorter. Junius étant arrivé à Meſſine, & y aiant groſſi ſa flote de tous les bâtimens qui lui étoient venus de Lilybée & du reſte de la Sicile, il partit en diligence pour Syracuſe, où il

Polyb. I. 53-56.

arriva

arriva ſans courir aucun danger. Sa flote étoit de ſix-vingts vaiſſeaux longs, & d'environ huit cens de charge. Il donna la moitié de ceux-ci avec quelques-uns des autres aux Queſteurs, avec ordre de porter inceſſamment des proviſions au camp : & pour lui, il reſta à Syracuſe dans le deſſein d'y attendre les bâtimens qui n'avoient pu le ſuivre depuis Meſſine, & pour y recevoir les grains que les Alliés du milieu des terres devoient lui fournir. An. R. 503. Av. J.C. 249.

Vers ce même tems Adherbal, après avoir envoié à Carthage tout ce qu'il avoit pris d'hommes & de vaiſſeaux dans la derniére victoire, forma une eſcadre de cent vaiſſeaux, trente des ſiens, & ſoixante & dix que Carthalon qui commandoit avec lui avoit amenés, mit cet Officier à la tête, & lui donna ordre de cingler vers Lilybée, de fondre à l'improviſte ſur les vaiſſeaux ennemis qui y étoient à l'ancre, d'en enlever tout le plus qu'il pourroit, & de metre le feu au reſte. Carthalon ſe charge avec plaiſir de cette commiſſion. Il part au point du jour, brule une partie de la flote ennemie, & diſperſe l'autre. La terreur ſe

Nouvelle diſgrace des Romains à Lilybée.

An. R. 503. Av. J.C. 249. ſe répand dans le camp des Romains. Ils accourent avec de grands cris à leurs vaiſſeaux. Mais, pendant qu'ils y portent du ſecours, Imilcon, qui s'étoit aperçu le matin de ce qui ſe paſſoit, ſort de la ville, & tombe ſur eux d'un autre côté avec ſes ſoldats étrangers. On peut juger quelle fut la conſternation des Romains, lorſqu'ils ſe virent ainſi attaqués de deux côtés en même tems.

Ils évitent heureuſement deux batailles.

Carthalon aiant pris quelques vaiſſeaux, & en aiant brulé quelques autres, s'éloigna un peu de Lilybée, & alla ſe poſter ſur la route * d'Héraclée pour obſerver la nouvelle flote des Romains, & l'empécher d'arriver au camp. Informé enſuite par ceux qu'il avoit envoiés à la découverte, qu'une aſſez grande flote approchoit compoſée de vaiſſeaux de toute ſorte, (c'étoit celle que le Conſul avoit envoiée devant lui ſous la conduite des Queſteurs) il avance au devant des Romains pour leur préſenter la bataille, croiant qu'après ſon premier exploit il n'auroit qu'à paroitre pour vaincre. L'eſcadre qui venoit de Syracuſe apprit que les ennemis n'étoient pas loin.

Les

* *Ville de Sicile ſur la côte méridionale.*

Les Questeurs ne se croiant pas en état de hazarder une bataille, abordérent à une petite ville alliée, nommée * Phintias, où il n'y avoit pas à la vérité de port, mais où des rochers s'élevant de terre formoient une espéce de rade & un abri assez commode. Ils y débarquérent, & y aiant disposé tout ce que la ville put leur fournir de catapultes & de baliſtes, ils attendirent les Carthaginois. Ceux-ci ne furent pas plutôt arrivés, qu'ils pensérent à les attaquer. Ils s'imaginoient que dans la fraieur où étoient les Romains, ils ne manqueroient pas de se retirer dans cette bicoque, & de leur abandonner leurs vaisseaux. Mais l'affaire ne tournant pas comme ils avoient espéré, & les Romains se défendant avec vigueur, ils se retirérent de ce lieu, où d'ailleurs ils étoient fort mal à leur aise ; & emmenant avec eux quelques vaisseaux de charge qu'ils avoient pris, ils allérent gagner la riviére Halycus, où ils demeurérent pour observer quelle route prendroient les Romains. An. R. 503. Av. J.C. 249. *Diod. in Eclog. pag.* 880. *Diodor. ibid.*

Junius

* *Vers l'embouchure de l'Himera, du mont Ecnomus, & de Géla.*

AN. R. 503. AV. J. C. 249. Junius aiant fini à Syracuſe tout ce qu'il avoit à y faire, doubla le cap de Pachyn, & cingla vers Lilybée, ne ſachant rien de ce qui étoit arrivé à ceux qu'il avoit envoiés devant. Cette nouvelle étant venue à Carthalon, il mit en diligence à la voile, dans le deſſein de donner bataille au Conſul pendant qu'il étoit éloigné des autres vaiſſeaux. Junius aperçut de loin la flote nombreuſe des Carthaginois. Mais trop foible pour ſoutenir un combat, & trop proche de l'ennemi pour prendre la fuite, il prit le parti d'aller jetter l'ancre près de Camarine dans des lieux eſcarpés, & abſolument inabordables, aimant mieux s'expoſer à périr au milieu des écueils, que de tomber avec ſa flote au pouvoir des ennemis. Carthalon ſe garda bien de donner bataille aux Romains dans des lieux ſi difficiles. Il ſe ſaiſit d'un promontoire, y mouilla l'ancre; & ainſi placé entre les deux flotes des Romains, il examinoit ce qui ſe paſſoit dans l'une & dans l'autre.

Perte entiére des vaiſſeaux Romains par une. Une tempête affreuſe commençant à menacer, les pilotes Carthaginois, fort experts ſur ces ſortes de cas, prévirent ce qui alloit arriver. Ils en avertirent

tirent Carthalon, & lui conſeillérent de doubler au plutôt le cap de Pachyn, & de s'y mettre à l'abri de l'orage. Le Commandant ſe rendit prudemment à cet avis. Il falut beaucoup de peine & de travail pour paſſer juſqu'au dela du cap : mais enfin on y paſſa, & on y mit la flote à couvert. La tempête éclate bientôt après. Les deux flotes Romaines ſe trouvant dans des endroits expoſés & découverts, en furent ſi cruellement maltraitées, qu'il n'en reſta pas même une planche dont on pût faire uſage : excepté deux vaiſſeaux, dont le Conſul ſe ſervit pour ramaſſer ceux qui avoient eu le bonheur d'échaper au naufrage, ſoit en ſe jettant ſur les bords, ou y étant pouſſés par la tempête même : & ils étoient en aſſez grand nombre. Cet accident, qui relevoit les affaires des Carthaginois, & affermiſſoit leurs eſpérances, acheva d'abbattre les Romains, déja affoiblis par les pertes précédentes. Ils quittérent la mer, réſolurent de ne plus faire d'armement naval, & d'entretenir ſeulement quelques vaiſſeaux de tranſport pour les convois qu'ils envoioient de tems à autre dans la Sicile, cédant ainſi aux Carthaginois.

An. R. 503. Av. J.C. 249.

horrible tempête.

Diodor. ibid.

AN. R. 503. AV. J.C. 249. nois une ſupériorité qu'ils ne pouvoient plus leur diſputer, peu ſûrs même d'avoir ſur eux par terre tout l'avantage.

Ces triſtes nouvelles cauſérent une ſenſible affliction tant à Rome qu'à Lilybée, mais n'en firent point lever le ſiége: on prit même de juſtes meſures pour y faire porter des vivres. On ſongea ſeulement à mettre l'autorité en de meilleures mains qu'elle n'étoit actuellement: car on étoit également mécontent des deux Conſuls, dont les mauvais ſuccès étoient attribués au mépris que l'un & l'autre avoient témoigné de la religion. Clodius avoit déja été appellé à Rome pour y rendre compte de ſa conduite. On prit donc le parti de nommer un Dictateur pour lui donner le commandement des armées dans la Sicile. Juſqu'ici aucun de ceux qui avoient été revétus de cette importante charge ne l'avoit exercée hors de l'Italie.

On nomme un Dictateur. *Sueton. in Tib. pag. 2.*

Clodius eut ordre de nommer ce Dictateur. On ne ſait quel nom donner à l'extravagante conduite qu'il tint ici, & qui eſt ſans exemple. Comme s'il eût pris à tâche, en aviliſſant & dégradant la premiére charge de l'Etat,

tat, d'insulter à la majesté du Sénat & du Peuple, & de les irriter de plus en plus contre lui, il choisit dans la lie du Peuple un nommé Glicias, qui lui avoit servi de Gréfier ou d'Huissier, pour le faire Dictateur. Alors l'indignation publique éclata contre cet indigne Consul: il fut obligé d'abdiquer, & cité aussitôt après devant le Peuple. On prétend qu'un orage subit qui s'éleva rompit l'Assemblée, & le sauva. Atilius Calatinus fut nommé Dictateur à la place de Glicias. Il prit pour Général de la Cavalerie Cécilius Métellus. Ils partirent tous deux pour la Sicile, mais n'y firent rien de mémorable.

An. R. 503. Av. J.C. 249.

Val. Max. VIII. 1.

Liv. Epit. XVIII.

Julius, qui étoit resté en Sicile, cherchant à couvrir ses fautes & son malheur par quelque exploit considérable, ménagea des intelligences secrettes dans Eryx, & se fit livrer la ville. Sur le sommet de la montagne qui porte le même nom, étoit le temple de Vénus Erycine, le plus beau sans contredit & le plus riche de tous les temples de la Sicile. La ville étoit située un peu au dessous de ce sommet, & l'on n'y pouvoit monter que par un chemin très-long & très-escarpé.

Junius se rend maître d'Eryx.

Polyb. I. 56.

AN. R. 503. AV. J. C. 249. pé. Junius plaça une partie de ſes troupes ſur le ſommet, & le reſte au pié de la montagne, près d'un petit bourg nommé Egithalle, qu'il fortifia, & où il laiſſa huit cens hommes en garniſon. Après avoir pris ces précautions, il crut n'avoir rien à craindre. Mais Carthalon, y aiant débarqué ſes troupes pendant la nuit, s'empara du petit bourg. Une partie de la garniſon fut tuée, l'autre ſe réfugia dans la ville d'Eryx.

Diod. in Eclog. pag. 841.

L'hiſtoire ne nous apprend rien de certain depuis ce tems-là au ſujet de Junius. Quelques Auteurs croient qu'il fut pris par Carthalon dans l'expédition dont nous venons de parler: d'autres, que prévoiant bien ce qui lui arriveroit à Rome s'il y retournoit, il prévint ſa condannation par une mort volontaire.

Zonar. Val. Max.

Cenſorin. de die natali, cap. 17.

Les Ecrivains varient auſſi ſur la célébration des Jeux Séculaires. Les uns la placent dans l'année dont nous parlons, d'autres quatorze ans après, ſous le Conſulat de P. Cornélius Lentulus & de C. Licinius Varus.

AN. R. 504. AV. J. C. 248.

C. AURELIUS COTTA II.
P. SERVILIUS GEMINUS II.

Amilcar eſt char-

Les années ſuivantes ne fourniſſent pas

pas de grands événemens, juſqu'à la bataille déciſive qui termina la guerre. Amilcar, ſurnommé Barcas, pére du grand Annibal, ſuccéde à Carthalon en Sicile. Il part de là avec ſa flote pour l'Italie, & ravage les terres des Locriens & des Brutiens. An. R. 504. Av. J.C. 248. Gé du coman-dement en Sicile.

Rome, comblée des bienfaits d'Hiéron, pour en marquer ſa reconnoiſſance lui remet le tribut annuel qu'il s'étoit engagé de lui paier, & lie avec lui une amitié plus étroite que jamais.

Amilcar s'empare d'une montagne nommée Epierćte ou Erćte, & ſituée entre Panorme & Eryx, d'où il incommode fort les Romains.

L. Cæcilius Metellus II.
Num. Fabius Butbo. An. R. 505. Av. J.C. 247.

Le Sénat avoit réſolu de ne plus agir ſur mer : mais les particuliers l'engagérent à leur fournir des vaiſſeaux pour faire des courſes contre les ennemis, à condition qu'à leur retour ils rendroient les vaiſſeaux à la République, & garderoient pour eux le butin qu'ils auroient fait. On leur préta un aſſez bon nombre de galéres qu'ils équipérent à leurs dépens. Ils portérent Des particuliers de Rome arment en courſe, & ravagent Hippone. *Zonar.* VIII. 397.

AN. R. 505. AV. J. C. 247. rent la terreur sur les côtes d'Afrique, & étant entrés dans le port de la ville * d'Hippone, ils mirent le feu à tous les vaisseaux qu'ils y rencontrérent, brulérent plusieurs maisons de la ville, & y firent un butin considérable. Pendant que ces Armateurs étoient occupés au pillage, les habitans fermérent la sortie du port avec des chaînes. L'embarras des Romains fut grand, mais leur industrie les en tira. Quand une galére étoit près de la chaîne, tous ceux qui la montoient, se retiroient vers la pouppe: aussitôt la proue élevée passoit par dessus la chaîne. Dans le moment ils retournoient tous vers la proue, & la pouppe élevée à son tour se dégageoit. Par ce moien tous les vaisseaux échapérent au danger. Arrivés près de Panorme, ils furent attaqués par la flote Carthaginoise, qu'ils mirent en fuite.

Polyb. I. 58. Les Consuls étoient occupés, l'un au siége de Lilybée, l'autre à celui de Drépane. Amilcar, du poste qu'il avoit occupé, les harceloit continuellement; & cette manœuvre dura plusieurs années. On mit des deux côtés

* *On croit que c'est* Hippo Diarrhysus, *situé près d'Utique, à 25 ou 30 lieues de Carthage.*

tés tout en uſage. C'étoient tous les jours de nouvelles ruſes de guerre, des piéges, des ſurpriſes, des approches, des attaques. Rien ne fut oublié: mais il ne ſe paſſa rien de déciſif. AN. R. 505. AV. J.C. 247.

Naiſſance d'Annibal.

Ce qui doit rendre cette année très-remarquable, eſt la naiſſance du grand Annibal. Ce qu'il dit lui-même, après la bataille qu'il perdit en Afrique contre Scipion l'an de Rome 550, qu'il étoit pour lors âgé de quarante-cinq ans, donne lieu de placer ſa naiſſance dans l'année dont il s'agit ici, qui eſt la 505e de Rome. *Polyb.* XV. 706. *Liv.* XXX. 37.

Echange des priſonniers.

Il s'étoit fait, depuis pluſieurs années, un aſſez grand nombre de priſonniers de part & d'autre. On convint d'en faire l'échange. Le cartel fut réglé ſur le pié de cent vingt-cinq livres par tête. Le nombre fut plus grand de la part des Carthaginois: ils paiérent la ſomme convenue. *Liv.* XXII. 23.

Deux nouvelles Colonies.

On établit deux nouvelles Colonies, l'une à Æſulum, l'autre à Alſium, dans l'Etrurie & l'Ombrie. *Velle.* I. 14.

Dénombrement.

Le Dénombrement que firent les Cenſeurs Atilius Calatinus & Manlius Torquatus, finit par la cérémonie ordinaire du Luſtre: ce fut le trente-huitiéme. On compta deux cens cin- *Faſt. Capitol. Liv. Epit.* XIX.

An. R. 505. Av. J.C. 247. cinquante & un mille deux cens vingt-deux citoiens. C'étoit près de cinquante mille hommes moins que dans le dernier Dénombrement : diminution conſidérable, cauſée par les guerres & les fréquens naufrages.

An. R. 506. Av. J.C. 246.

M. Otacilius Crassus II. M. Fabius Licinus.

Dame Romaine accuſée devant le Peuple, & condamnée. *Liv. Epit.* XIX. *Val. Max.* VIII. 1. *A. Gell.* X. 6. *Sueton. in Tib. cap.* 2.

On vit cette année une Dame Romaine appellée en jugement devant le Peuple, ce qui étoit ſans exemple, comme coupable du crime de léſe majeſté. C'étoit la ſœur de Clodius Pulcher, qui avoit fait périr par ſa faute la flote Romaine. Un jour que revenant des Jeux, ſon char alloit lentement à cauſe de la multitude du Peuple qui rempliſſoit les rues, il lui échapa de dire, en s'écriant d'une voix haute : *Plût aux dieux que mon frére pût revivre, & commandât encore la flote.* Se ſentant incommodée de la multitude, elle en ſouhaitoit la diminution. Quelques efforts que fiſſent ſes parens & les amis de ſa famille, qui étoient les premiers de Rome, en remontrant que les Loix ne puniſſoient point les paroles indiſcretes, mais ſeulement les actions crimi-

minelles, elle fut condannée à une amende, qui fut emploiée à bâtir un petit Oratoire à la Liberté.

M. Fabius Buteo. An. R. 507.
C. Atilius Bulbus. Av. J.C. 245.

On conduit une Colonie à Frégelles ville de l'Etrurie, éloignée seulement de trois lieues d'Alsium, où l'on en avoit établi une deux ans auparavant. *Vell.* I. 14.

On donne un combat naval près d'Egimure, qui fut funeste aux deux partis : aux Carthaginois par leur défaite, aux Romains par le naufrage qui le suivit de près. *Flor.* II. 2.

Amilcar trouve le moien de faire entrer du secours & des vivres dans Lilybée. *Frontin.* III. 10.

A. Manlius Torquatus II. An. R. 508.
C. Sempronius Blæsus. Av. J.C. 244.

Amilcar se rend maître de la ville d'Eryx.

Nous avons dit auparavant que les Romains s'étoient rendu maîtres d'Eryx. Aiant placé un bon corps de troupes au sommet de la montagne, & un autre pareil au bas, ils croioient n'avoir rien à craindre pour la ville située entre les deux, d'autant plus que sa situation seule sembloit la mettre *Polyb.* I. 59. *Diod. Eclog.* XXIV. *pag.* 881.

AN. R. 508. AV. J. C. 244. tre hors de tout danger. Mais ils avoient affaire à un ennemi dont la vigilance & l'activité auroient dû les tenir toujours en haleine. Amilcar fit avancer ſes troupes pendant la nuit, & marchant à leur tête il fit une lieue & demie dans un profond ſilence en tournoiant ſur cette montagne, s'empara de la ville après avoir tué une partie de la garniſon, & fit conduire le reſte à Drépane. On ne conçoit pas comment les Carthaginois purent ſe ſoutenir dans ce poſte, attaqués comme ils l'étoient, & d'en-haut & d'en-bas, & ne pouvant recevoir de convois que par un ſeul endroit de mer dont ils étoient maîtres. C'eſt par de tels coups, autant & peutêtre plus que par le gain d'une bataille, qu'on connoit l'habileté & la ſage hardieſſe d'un Commandant.

La guerre, dans ce petit intervalle de lieu ſur la montagne d'Eryx, étoit la plus vive & la plus animée qu'il ſoit poſſible d'imaginer. Amilcar, poſté entre deux corps de troupes, l'un en haut, l'autre en bas, étoit aſſiégé par celui-ci comme de ſon côté il aſſiégeoit l'autre. L'attaque & la réſiſtance étoient ſoutenues de part & d'autre

tre avec une égale vivacité. Nul repos ni jour ni nuit. Ils avoient appris à ne ſe pas laiſſer ſurprendre. Ils ſavoient qu'un moment pouvoit être déciſif. Tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, ils ne perdoient point courage. Ni la diſette de vivres, ni les fatigues, ni les dangers qu'ils eurent à ſouffrir pendant deux ans, ne purent engager aucun des deux partis à céder. Ce double ſiége, car on peut bien l'appeller ainſi, ne finit qu'avec la guerre même. An. R. 508. Av. J.C. 244.

Sous les Conſuls de cette année, on envoia une Colonie à Bronduſe (*Brindes*) dans le territoire des Sallentins, vingt ans après que ce pays étoit tombé ſous la domination des Romains. *Vell.* I. 14.

L. Cécil. Métellus ſuccéde dans la ſouveraine Sacrificature à Ti. Coruncanius, qui le premier des Plébeïens avoit eu cette dignité.

C. Fundanius Fundulus.
C. Sulpicius Gallus. An. R. 509. Av. J.C. 243.

Cinq années s'étoient paſſées, ſans que de part ni d'autre on eût rien fait de conſidérable. Les Romains avoient cru qu'avec leurs ſeules troupes de ter- Nouvelle flote Romaine conſtruite &

AN. R. 509. AV. J.C. 243. re ils pourroient terminer le ſiége de Lilybée : mais voiant qu'il traînoit en longueur, ils revinrent à leur premier plan, & firent des efforts extraordinaires pour armer une nouvelle flote.

équipée par le zêle des particuliers. L'argent manquoit au Tréſor public : le zêle des particuliers y ſuppléa, tant l'amour de la patrie dominoit dans les eſprits ! Chacun ſelon ſes forces contribua à la dépenſe commune, & ſur la foi publique qui s'engageoit à rendre dans le tems les ſommes qu'on auroit prêtées pour cet armement ; on n'héſita point à faire les avances pour une expédition d'où dépendoient la gloire & la ſûreté de la République. L'un équipoit ſeul un vaiſſeau à ſes frais : d'autres ſe joignoient deux ou trois enſemble pour en faire autant. En fort peu de tems il y en eut deux cens de prêts à cinq rangs de rames. Ils furent conſtruits ſur le modéle d'une galére priſe ſur les ennemis, qui étoit d'une légéreté extraordinaire. Nous verrons, dans le cours des guerres Puniques, plus d'un exemple de cet amour généreux des Romains pour la patrie, qui feſoit un de leurs principaux caractéres. Mais auſſi la République étoit fidéle à ſes engagemens.

Polyb. I. 60.

mens. C'eſt ainſi que la foi publique, on ne peut trop le répéter, eſt une reſſource aſſurée pour un Etat dans les grands beſoins. Y donner la moindre atteinte, c'eſt pécher contre la régle la plus eſſentielle d'une ſaine politique, & laiſſer dans les eſprits une défiance qui ſouvent devient ſans reméde. Cette reſſource ſubite, à laquelle il ſemble que Rome avoit peu lieu de s'attendre après les pertes récentes qu'elle avoit faites ſur mer, mit le Peuple Romain en état d'achever la conquête de la Sicile, & de paſſer enſuite aux autres conquêtes que la Providence divine lui deſtinoit. An. R. 509. Av. J.C. 243.

C. Lutatius Catulus.
A. Postumius Albinus. An. R. 510. Av. J.C. 242.

Poſtumius ſe préparoit à partir avec ſon Collégue pour la Sicile, où l'on ſe promettoit cette année quelque grand événement. Mais comme il étoit Prêtre de Mars, (*Flamen Martialis*) & que les Prêtres ne pouvoient pas s'éloigner de Rome, le grand Pontife Métellus l'empêcha de partir pour la Province. Dans la ſuite on ſe relâcha de cette grande régularité. Poſtumius Conſul retenu à Rome comme Prêtre. *Liv. Epit.* XIX. *Tacit. Ann.* III. 71. *Val. Max.* l. 1.

AN. R. 510. Av. J. C. 242. Le Sénat défend à Lutatius de consulter les divinations de Préneſte.

Le Sénat fit paroitre auſſi une pareille délicateſſe par raport à la religion, en défendant à Lutatius de conſulter les divinations de Préneſte qui ſe donnoient par le ſort, *Præneſtinas ſortes*, ne voulant pas qu'un Conſul Romain eût recours à des cérémonies étrangéres. *Sort* ſe prenoit chez les Anciens pour toutes ſortes de prédictions. Il y en avoit de différentes eſpéces. Les *ſorts de Préneſte* étoient fort anciennes & fort célébres dans toute l'Italie. C'étoient de petites piéces de bois, inſcrites de caractéres énigmatiques, enfermées dans un coffre, que les Prêtres gardoient avec grand ſoin dans le temple de la Fortune. Quand on alloit conſulter cet Oracle, les Prêtres tiroient ce coffre, & feſoient remuer à différentes repriſes par un enfant les petits morceaux de bois: après quoi il les tiroit au hazard. Les prêtres prétendoient trouver dans les caractéres qui y étoient inſcrits, la réponſe aux demandes des conſultans. Cicéron * ſe moque avec raiſon de la ſtupide crédulité des peuples, qui ſe laiſſoient

Val. Max. I. 3.

* Tota res eſt inventa fallaciis, aut ad quæſtum, aut ad ſuperſtitionem, aut ad errorem. *De Divinat.* II. 85.

laiſſoient abuſer par une groſſiére four- An. R. 510. Av. J.C. 242.
berie, fondée uniquement, d'un côté ſur l'avarice des Prêtres, & de l'autre ſur la ſuperſtition de ceux qui venoient conſulter l'Oracle.

Comme les deux Conſuls ne pouvoient pas partir pour la Sicile, & qu'un ſeul ne ſuffiſoit pas pour ſoutenir le poids d'une guerre ſi importante, on commença cette année à créer deux Préteurs, (car juſques-là il n'y en avoit eu qu'un ſeul, chargé uniquement de l'adminiſtration de la Juſtice) & Q. Valerius Falto l'un d'eux, eut ordre d'accompagner Lutatius, & de partager avec lui ſous ſes ordres les ſoins de la guerre. Dès que l'hiver fut fini, ils partirent pour la Sicile avec une flote de trois cens galéres, & de ſept cens vaiſſeaux de charge. Dans la ſuite on continua à créer deux Préteurs, quoiqu'on n'en eût pas beſoin pour l'armée. Ils demeuroient tous deux à Rome, pour y adminiſtrer la juſtice, l'un entre citoiens & citoiens, il étoit appellé *Prætor urbanus*; l'autre entre citoiens & étrangers, & on le nommoit *Prætor peregrinus*. Création d'un ſecond Préteur. *Liv. Epit.* XIX.

Lutatius aborda en Sicile lorſqu'on l'y attendoit le moins. La flote ennemie Bataille aux Iles d'Egates ga-

AN. R. 510. AV. J. C. 242. gnée par les Romains. *Polyb.* I. 60-62. *Oroſ.* IV. 10.

mie s'étoit retirée en Afrique, parce qu'on ne croioit pas que les Romains ſongeaſſent à ſe remettre en mer. Il ſe rendit maître du port de Drépane, & de tous les poſtes avantageux qui étoient aux environs de Lilybée, & que la retraite des vaiſſeaux Carthaginois laiſſoit ſans défenſe. Il fit ſes approches autour de Drépane, & diſpoſa tout pour le ſiége. Les machines eurent bientôt fait brêche, & les ſoldats ſe préparoient déja à monter à l'aſſaut le Conſul à leur tête, lorſqu'il fut dangereuſement bleſſé à la cuiſſe. Les ſoldats, dont il étoit fort aimé, abandonnérent la bréche pour lui rendre ſervice, & le ſuivirent en foule au camp où il fut tranſporté. Pendant qu'on pançoit ſa bleſſure, il ne perdit pas ſon temps. Prévoiant que la flote ennemie ne tarderoit pas à venir, & aiant toujours devant les yeux ce qu'on avoit penſé d'abord, que la guerre ne finiroit que par un combat naval; ſans perdre un moment, chaque jour il dreſſoit ſon équipage aux exercices qui le rendoient propre au deſſein qu'il avoit d'attaquer les ennemis, & par ſon aſſiduité à l'exercer en tout genre, de ſimples matelots

il

il fit en peu de tems d'excellens ſoldats. An. R. 510. Av. J.C. 242.

Les Carthaginois fort ſurpris que les Romains oſaſſent reparoitre en mer, & ne voulant pas que le camp d'Eryx manquat d'aucune des munitions néceſſaires, équipérent ſur le champ des vaiſſeaux, & les aiant fournis de grains & d'autres proviſions, ils firent partir cette flote, dont ils donnérent le commandement à Hannon. Celui-ci cingla d'abord vers l'Ile d'Hiére, dans le deſſein d'aborder à Eryx ſans être aperçu des ennemis, d'y décharger ſes vaiſſeaux, d'ajouter à ſon armée navale ce qu'il y avoit de meilleurs ſoldats à Eryx, & d'aller avec Amilcar préſenter la bataille aux ennemis.

Le Conſul n'étoit pas encore bien guéri de ſa bleſſure, lorſqu'il apprit que la flote ennemie approchoit. Conjecturant en lui-même quelles pouvoient êtres les vûes de l'Amiral Carthaginois, il choiſit dans ſon armée de terre les troupes les plus braves & les plus aguerries, & fit voile vers * Eguſe, Ile ſituée devant Lilybée. Là, après avoir excité ſon monde à bien

* *C'étoit une des Iles appellées Egates.*

AN. R. 510. AV. J.C. 242.

faire, il avertit les Pilotes qu'il y auroit combat le lendemain matin.

Au point du jour, voiant que le vent, favorable aux Carthaginois, lui étoit fort contraire, & que la mer étoit extrêmement agitée, il héſita d'abord ſur le parti qu'il devoit prendre. Mais il fit enſuite réflexion, que s'il donnoit le combat pendant ce gros tems, il n'auroit affaire qu'à l'armée navale, & à des vaiſſeaux chargés & peſans : qu'au contraire, s'il attendoit le calme, & laiſſoit Hannon ſe joindre avec le camp d'Eryx, il auroit à combattre contre des vaiſſeaux devenus légers par la décharge de leurs fardeaux ; contre l'élite de l'armée de terre ; &, ce qui étoit alors plus formidable que tout le reſte, contre l'intrépidité d'Amilcar. Toutes ces raiſons le déterminérent à ſaiſir l'occaſion préſente. Ces motifs de la conduite d'un Général, expoſés de la ſorte par un homme plus habile encore comme Guerrier que comme Ecrivain, tel que Polybe, ajoutent un prix infini au récit des faits, & en ſont comme l'ame.

Le Conſul avoit des troupes d'élite, de bons matelots qui avoient été fort exercés,

exercés, d'excellens vaiſſeaux con- An. R. 510. Av. J.C. 242.
ſtruits, comme nous l'avons dit, ſur le modéle d'une galére qu'on avoit priſe quelque tems auparavant, & qui étoit la plus accomplie qu'on eût encore vûe en ce genre. C'étoit tout le contraire du côté des Carthaginois. Comme depuis quelques années ils s'étoient vû ſeuls maîtres de la mer, & que les Romains n'oſoient paroître devant eux, ils les comptoient pour rien, & ſe regardoient eux-mêmes comme invincibles. Au premier bruit du mouvement que ceux-ci ſe donnérent, Carthage avoit mis en mer une flote équipée à la hâte, & où tout ſentoit la précipitation : ſoldats & matelots, tous mercénaires, nouvellement levés, ſans expérience, ſans courage, ſans zêle pour la patrie, comme ſans intérêt pour la cauſe commune. Il y parut bien dans le combat. Ils ne purent pas ſoutenir la premiére attaque. Cinquante de leurs vaiſſeaux furent coulés à fond, & ſoixante & dix furent pris avec tout l'équipage. Le reſte, à la faveur d'un vent qui ſe leva fort à propos pour eux, ſe retira vers la petite Ile d'où ils étoient partis. Le nombre des priſonniers paſſa dix mille. Han-

AN. R. 510. AV. J.C. 242. Hannon ſe retira à Carthage avec ce qu'il avoit pu ſauver de vaiſſeaux. Il y perdit la vie, traitement ordinaire qu'on feſoit aux Généraux qui avoient mal réuſſi. Rome n'en uſoit pas de la ſorte ; & ſa politique en cela, outre qu'elle convenoit davantage à l'humanité dont les Romains ont toujours fait profeſſion, étoit auſſi plus avantageuſe à l'Etat & au bien du ſervice, en laiſſant aux Généraux qui avoient mal réuſſi le tems de réparer ou leur faute ou leur malheur.

Lutatius, après l'action, s'avança vers Lilybée, & joignit ſes troupes à celles des aſſiégeans. Quand il les y eut fait repoſer quelque tems, il les mena à Eryx, où il remporta un avantage ſur Amilcar, ſans doute dans un combat ſur terre, & lui tua deux mille hommes. *Oroſius*, IV. 10.

Traité de paix entre Rome & Carthage. *Polyb.* I. 63. 64. Quand ces triſtes nouvelles furent portées à Carthage, elles y cauſérent d'autant plus de ſurpriſe & d'effroi, qu'on s'y étoit moins attendu. Le Sénat ne perdit pas courage. Le déſir de continuer la guerre ne leur manquoit pas : mais l'état de leurs affaires s'y refuſoit. Les Romains tenant la mer, il n'étoit plus poſſible d'envoier ni

ni vivres, ni ſecours aux armées de Sicile. Ils dépéchérent donc au plutôt vers Amilcar Barcas qui y commandoit, & laiſſérent à ſa prudence de prendre tel parti qu'il jugeroit à propos. Ce grand homme, tant qu'il avoit vû quelque raion d'eſpérance, avoit fait tout ce qu'on pouvoit attendre du courage le plus intrépide, & de la ſageſſe la plus conſommée. Mais comme il ne lui reſtoit plus de reſſource, il députa vers le Conſul pour traiter d'alliance & de paix : la prudence, dit Polybe, conſiſtant à ſavoir & réſiſter, & céder à propos. An. R. 510. Av. J.C. 242.

Lutatius, outre l'intérêt particulier qu'il avoit de ne point laiſſer à ſon ſucceſſeur la gloire d'avoir terminé une guerre ſi importante, ſavoit combien le Peuple Romain étoit las d'une guerre ſi ruineuſe qui avoit épuiſé ſes forces & ſes finances ; & il n'avoit pas oublié les malheureuſes ſuites de la hauteur inexorable & imprudente de Régulus. Il ne ſe rendit donc point difficile, & dicta le Traité ſuivant. Il y aura, si le Peuple Romain l'approuve, amitié entre Rome et Carthage aux conditions qui suivent. Les Carthagenois

An. R. 510. Av. J. C. 242.

GINOIS EVACUERONT TOUTE LA SICILE. ILS NE FERONT POINT LA GUERRE A HIERON, ET NE PORTERONT POINT LES ARMES CONTRE LES SYRACUSAINS, NI CONTRE LEURS ALLIE'S. ILS RENDRONT AUX ROMAINS SANS RANÇON TOUS LES PRISONNIERS QU'ILS ONT FAITS SUR EUX. ILS LEUR PAIERONT, DANS L'ESPACE DE VINGT ANS, DEUX * MILLE DEUX CENS TALENS EUBOIQUES D'ARGENT. Il eſt bon de remarquer en paſſant la ſimplicité, la préciſion, la clarté de ce Traité, qui dit tant de choſes en ſi peu de mots, & qui régle en peu de lignes tous les intérêts de deux puiſſans Peuples & de leurs Alliés ſur terre & ſur mer.

Cornel. Nep. in Amilc.

Le Conſul avoit demandé que les troupes qui étoient dans Eryx, livraſſent leurs armes. Barcas tint ferme ſur cet article, & déclara qu'il s'expoſeroit aux derniéres extrémités & périroit plutôt que de conſentir à une telle infamie. Il convint ſeulement de paier dix-huit deniers Romains (neuf livres) pour chacun des ſoldats qui compoſoient cette garniſon.

Liv. XXI. 41.

Quand

* *Cette ſomme monte à peu près à celle de ſix millions cent quatre-vingts mille livres.*

Quand on eut porté ces conditions à Rome, le Peuple ne les approuvant point dans leur tout, envoia dix Députés sur les lieux pour régler l'affaire en dernier ressort. Ils ne changérent rien dans le fond du Traité. „ Ils „ abrégérent seulement les termes du „ paiement, en les réduisant à dix „ années; & ajoutérent à la somme im- „ posée par le Consul mille talens, qui „ seroient paiés sur le champ pour les „ frais de la guerre, & exigérent des „ Carthaginois qu'ils sortiroient de „ toutes les Iles qui sont entre l'Italie „ & la Sicile. " Il faut remarquer que la Sardaigne n'étoit point compriſe dans ce Traité. On continua à Lutatius le commandement dans la Sicile, pour y régler l'état & le gouvernement de la nouvelle conquête. An. R. 510. Av. J.C. 242.

Ainſi fut terminée l'une des plus longues guerres dont il soit parlé dans l'Hiſtoire, puiſqu'elle dura vingt-quatre ans entiers ſans interruption. L'ardeur opiniâtre à diſputer l'empire fut preſque égale de part & d'autre. On voit des deux côtés beaucoup de fermeté, beaucoup de grandeur d'ame & dans les projets, & dans l'exécution. Les Carthaginois l'emportoient par Fin de la premiére guerre Punique. An. R. 510. Av. J.C. 242.

AN. R. 510. AV. J. C. 242.

par la ſcience de la marine ; par l'habileté dans la conſtruction des vaiſſeaux ; par l'adreſſe & la facilité avec laquelle ils feſoient les manœuvres ; par l'expérience des pilotes ; par la connoiſſance des côtes, des plages, des rades, des vents ; par l'abondance des richeſſes capables de fournir à toutes les dépenſes d'une rude & longue guerre. Les Romains n'avoient aucun de ces avantages : mais le courage, le zêle pour le bien public, l'amour de la patrie, une noble émulation pour la gloire, un vif déſir d'étendre leur domination, leur tenoient lieu de tout ce qui leur manquoit d'ailleurs. On eſt étonné de les voir tout neufs, & encore inexpérimentés dans la marine, non ſeulement tenir tête à la nation du monde la plus habile & la plus puiſſante ſur mer, mais gagner contre elle pluſieurs batailles navales. Nulles difficultés, nuls malheurs n'étoient capables de les décourager. Ils perdirent dans le cours de cette premiére guerre Punique, ſoit dans les combats ſoit par les tempêtes, ſept cens galéres. On peut juger par là de la fermeté du Peuple Romain. Il n'auroit point fait certainement la paix dans

dans les mêmes circonſtances où nous venons de voir que les Carthaginois la demandérent. Une ſeule campagne malheureuſe les abbat : pluſieurs n'ébranlérent point les Romains. An. R. 510. Av. J.C. 242.

Pour les ſoldats, nulle comparaiſon entre ceux de Rome & ceux de Carthage ; les premiers l'emportant infiniment ſur les autres pour le courage. Parmi les Généraux, Amilcar, ſurnommé Barcas, fut ſans contredit celui de tous qui ſe diſtingua le plus & par ſa bravoure, & par ſa prudence. Dans toute cette guerre, il n'a paru, du côté des Romains, aucun Général dont les talens éclatans puiſſent être regardés comme la cauſe de la victoire : enſorte que c'eſt uniquement par la conſtitution de ſon état, & par des vertus, ſi j'oſe ainſi parler, nationales, que Rome triompha de Carthage.

Quand on conſidére d'une même vûe & d'un ſeul coup d'œil toute la ſuite de la premiére guerre Punique, on s'imagine voir ce qui ſe paſſoit dans les combats des Anciens, où deux Athlétes, également forts & robuſtes, pleins de courage & d'ardeur, animés par un vif deſir de vaincre

AN. R. 510. AV. J. C. 242. cre & par les cris des ſpectateurs, en venoient aux mains, ſe colletoient, s'empoignoient, s'élevoient en l'air, ſe ſecouoient violemment, ſe jettoient par terre l'un l'autre, ſe relevoient dans le moment avec une nouvelle vigueur, emploioient la force, la ruſe, & tous les tours de ſoupleſſe imaginables; juſqu'à ce qu'enfin, terraſſés de nouveau, après avoir luté encore lontems ſur le ſable, s'être roulés l'un ſur l'autre, & s'être entrelacés en mille façons, l'un des deux gagnant le deſſus, contraignît ſon adverſaire à demander quartier, & à ſe confeſſer vaincu. Tel fut à peu près le ſort des Romains & des Carthaginois dans la guerre dont il s'agit ici.

AN. R. 511. AV. J. C. 241.

Q. LUTATIUS CERCO. A. MANLIUS ATTICUS.

La Sicile devenue Province du Peuple Romain.

Lutatius & Valére étoient reſtés en Sicile, le premier en qualité de Proconſul, l'autre comme Propréteur. Ils firent de concert tous les réglemens néceſſaires pour y établir un bon ordre, & fixérent les droits & les tributs que chaque ville devoit paier à la République. Ils s'appliquérent ſur tout à écarter toute cauſe & toute occaſion

caſion de trouble & de remuement. Pour cela ils ôtérent les armes à ceux des Siciliens qui s'étoient déclarés pour Amilcar, & ils ordonnérent aux Gaulois qui avoient quitté le parti du même Amilcar pendant qu'ils étoient en garniſon ſur le mont Eryx, pour embraſſer celui des Romains, de ſortir de l'Ile & d'aller s'établir ailleurs, leur fourniſſant pour cet effet les vaiſſeaux qui leur étoient néceſſaires. Ils prirent pour prétexte de cet ordre, qui devoit leur paroitre fort dur, le crime qu'ils avoient commis en pillant le temple de Vénus bâti ſur le mont Eryx: crime qui les avoit rendu odieux à toute l'Ile. Depuis ce tems-là, la partie de la Sicile qui avoit obéi aux Carthaginois, devint province du Peuple Romain. Le reſte de l'Ile formoit le Roiaume d'Hiéron. Après que tout eut été réglé, Lutatius & Valére retournérent à Rome. Le triomphe fut décerné à Lutatius. Pour lors Valére aiant repréſenté qu'il avoit contribué également à l'heureux ſuccès des armes Romaines, ajouta qu'il paroiſſoit juſte, qu'aiant partagé avec Lutatius les ſoins & les dangers du combat, il en partageât auſſi avec lui l'honneur

An. R. 511. Av. J.C. 241.

&

AN. R. 511. AV. J. C. 241.

& la récompenſe. Ce qui rendoit la cauſe du Préteur encore plus favorable, & ce qu'il ne manqua pas de faire valoir, c'eſt que dans la bataille le Conſul, qui n'étoit pas encore bien guéri de ſa bleſſure, n'avoit pas pu agir; de ſorte que Valére avoit fait les fonctions de Général dans cette action. Lutatius s'oppoſa à ſa demande comme inſolite & injuſte, prétendant qu'il étoit contre l'uſage & contre les Loix d'égaler, dans la diſtribution des honneurs, deux puiſſances, dont l'une étoit inférieure & ſubordonnée à l'autre. La diſpute s'échaufant des deux côtés, ils convinrent de prendre pour arbitre Atilius Calatinus, qui, ſur le titre de ſupériorité de pouvoir dans Lutatius, que ſon adverſaire ne pouvoit pas lui conteſter, donna gain de cauſe au premier. Malgré ce jugement, comme Valére avoit fait paroitre dans cette guerre un mérite ſingulier, l'honneur du triomphe lui fut auſſi accordé.

J'ai dit qu'une partie de la Sicile étoit devenue province du Peuple Romain. On appelloit *Provinces* chez les Romains les pays conquis par eux hors de l'Italie. Ces pays étoient gouver-

vernés comme pays de conquête : & quoique les Peuples fuſſent appellés Alliés de l'empire & non pas *Sujets*, cependant ils ne ſe conduiſoient plus entiérement par leurs propres Loix, & ne choiſiſſoient plus leurs Magiſtrats. Rome leur envoioit chaque année un Préteur & un Queſteur : le premier, pour adminiſtrer la juſtice, & commander les troupes quand il en étoit beſoin ; l'autre pour recueillir les droits que le pays nouvellement conquis paioit à ſes vainqueurs. An. R. 511. Av. J.C. 242.

La Sicile fut la premiére qui reçut la Loi des Romains. Cicéron, dans une de ſes Verrines, en fait un bel éloge. „ [a] C'eſt elle, dit-il, qui la „ premiére de toutes les nations étran- „ géres a recherché notre amitié ; qui „ la premiére a décoré notre empire, „ en devenant notre province ; qui „ la premiére a fait ſentir à nos an- „ cêtres la douceur & la gloire qu'il „ y a de commander aux Peuples du „ dehors „. Après avoir relevé la conſtante *Verr.* 3. *n.* 2-7.

a Omnium nationum exterarum princeps Sicilia ſe ad amicitiam fidemque populi Romani applicuit : prima omnium, id quod ornamentum imperii eſt, provincia eſt appellata : prima docuit majores noſtros, quàm præclarum eſſet exteris gentibus imperare.

AN. R. 511. AV. J.C. 241.

ſtante fidélité de cette Ile pour la République ; ſa conſidération particuliére pour les Publicains, c'eſt-à-dire pour ceux qui recevoient des tributs, dont le nom étoit odieux par tout ailleurs ; ſa fertilité extraordinaire en blés excellens, qui la feſoit appeller par l'ancien Caton le grenier de Rome, & la mére nourriciére du Peuple Romain ; il ajoute, en s'adreſſant au Peuple : „ Les [a] Provinces & les Pays tributaires ſont à „ votre égard ce que ſont pour les „ Particuliers leurs métairies & leurs „ terres, dont les plus voiſines de „ Rome ſont les plus eſtimées, & „ celles qui ſont le plus de plaiſir. „ Ainſi la Sicile, qui eſt preſque aux „ portes de Rome, vous eſt plus chére & plus agréable que toutes les autres Provinces de l'Empire.

a Et quoniam quaſi quædam prædia populi Romani ſunt, vectigalia noſtra atque provinciæ : quemadmodum propinquis vos veſtris prædiis maximè delectamini, ſic populo Romano jucunda ſuburbanitas eſt hujuſce provinciæ.

Des

Des Combats de Gladiateurs.

ON APPELLOIT Gladiateurs ceux qui s'entretuoient ſur l'aréne pour donner du plaiſir au peuple.

Ce qui a donné occaſion à ces combats, eſt l'ancienne coutume d'immoler des captifs, ou priſonniers de guerre, aux mânes des grands hommes qui étoient morts en combattant. Ainſi Achille, dans Homére, immole douze jeunes Troiens aux mânes de Patrocle; &, dans Virgile, Enée envoie de même des captifs à Evandre pour les immoler aux funérailles de ſon fils Pallas. *Iliad.* XXIII. *Eneid.* XI.

Comme il parut barbare de maſſacrer ces captifs comme des bêtes, on inſtitua qu'ils ſe battroient les uns contre les autres, & qu'ils emploieroient toute leur adreſſe pour ſauver leur propre vie, & pour donner la mort à leur adverſaire. Cela parut moins inhumain, parce qu'enfin ils pouvoient éviter la mort, & que leur vie étoit entre leurs mains, & dépendoit de leur habileté à ſe défendre.

Ce fut l'an de Rome 488. que ce ſpectacle fut donné pour la premiére fois *Val. Max.* I. 4. *Liv. Epit.* XVI.

fois au Peuple Romain, lorſque les deux fréres M. & D. Brutus firent célébrer avec pompe les funérailles de leur pére. Cette coutume n'avoit pas les Romains pour auteurs. Elle étoit déja en uſage chez d'autres peuples d'Italie, & Tite-Live en parle ſous l'an de Rome 444 comme d'une pratique uſitée parmi les Campaniens, qui s'en donnoient même le barbare divertiſſement dans leurs repas. Les Romains ne donnérent d'abord des combats de Gladiateurs que dans les funérailles des hommes illuſtres : mais dans la ſuite la pratique en devint toute commune, juſques-là que les particuliers marquoient eux-mêmes dans leur teſtament combien ils vouloient qu'il y eût de couples de Gladiateurs qui combattiſſent ainſi après leur mort. Ces Gladiateurs étoient appellés *Buſtuarii*, parce qu'ils combattoient autour du bucher, *buſtum*.

Liv. IX. 40.

Senec. de brevit. vit. cap. XX.

D'abord le nombre des Gladiateurs que l'on feſoit combattre, ne fut pas exceſſif : mais il alla toujours croiſſant, comme c'eſt l'ordinaire. L'an de Rome 536 les fils de M. Æmilius Lépidus

Liv. XXIII. 30.

dus donnérent dans les funérailles de leur pére vingt-deux paires de Gladiateurs. Ce ſpectacle dura trois jours, & fut célébré dans la grande place de Rome. L'an 552 les fils de M. Valérius Lévinus donnérent, pour la même cérémonie, vingt-cinq paires de Gladiateurs. L'an 569 il y eut dans un ſemblable ſpectacle ſoixante & dix Gladiateurs, & l'an 578 il y en eut ſoixante & quatorze. *Liv.* XXXI. 50. *Liv.* XXXIX. 46. *Liv.* XLI. 28.

Pour fournir à ces combats, il falut préparer de loin les combattans. La profeſſion des Gladiateurs devint un art. Il y eut des maîtres en fait d'armes: Ils s'appelloient chez les Latins *Laniſtæ*. On apprit à ſe battre, on s'y exérça.

Deux ſortes de perſonnes avoient part à ces combats: les uns par force & contrainte, ſavoir des eſclaves & des criminels condannés à mort; les autres volontairement & de bon gré. Ceux-ci étoient des hommes libres, qui ſe louoient pour cet infame métier, & qui mettoient leur ſang à prix. Le Maître des Gladiateurs feſoit jurer ces derniers qu'ils combattroient *Livius* XXVIII. 21.

juſqu'à leur mort. Ils [a] s'engageoient donc par ſerment à remplir religieuſement tous les devoirs d'un bon & fidéle Gladiateur : ils ſe dévouoient corps & ame ſans réſerve à leur Maître, & conſentoient, en cas qu'ils lui refuſaſſent le ſervice, qu'on leur fît perdre la vie par le fer, par le feu, ou ſous les coups de fouets.

Ce ſpectacle avoit commencé par la triſteſſe & la douleur, aiant été d'abord emploié pour la célébration des funérailles : mais, dans la ſuite, le plaiſir & la joie s'en ſaiſirent, & il devint le plus agréable & le plus ſenſible divertiſſement du Peuple Romain, qui s'y rendoit avec un concours & un empreſſement incroiable. [b] Cicéron dit que nulle autre Aſſemblée,

a In verba Eumolpi ſacramentum juravimus, uri, vinciri, verberari, ferróque necari ; &, quicquid aliud juſſiſſet, tanquam legitimi Gladiatores domino corpora animoſque addicimus. *Petron. cap.* 17.

b Id ſpectaculi genus erat, quod omni frequentia atque omni genere hominum celebratur: quo multitudo maximè delectatur... Equidem exiſtimo nullum tempus eſſe frequentioris populi, quàm illud gladiatorium ; neque concionis ullius, neque verò ullorum comitiorum. *Pro Sext.* 124. & 125.

blée, ſoit pour les affaires publiques, ſoit pour l'élection des Magiſtrats, n'étoit ſi nombreuſe que celle-ci, & qu'il s'y trouvoit une multitude infinie de citoiens de tout état & de toute condition.

Les Gladiateurs avoient différens noms, & étoient armés différemment. Je n'en raporterai ici que trois ou quatre ſortes pour abréger.

RETIARII. Ils avoient pour arme un Trident, avec un rêts, ou filet, qu'ils jettoient ſur la tête de leur antagoniſte, pour l'embarraſſer dans ce filet, & le mettre hors d'état de ſe défendre.

THRACES. On les appelloit ainſi apparemment parce qu'ils avoient une armure ſemblable à celle des Thraces, c'eſt-à-dire une eſpéce de dague, de poignard, avec une rondache. Horace en fait mention.

Thrax eſt Gallina Syro par. *Sermon.* II. 6.

[a] MYRMILLONES. On croit, ſur un paſſage de Feſtus, que ce nom leur étoit

[a] Retiario pugnanti adverſus Myrmillonē cantatur, *Non te peto, piſcem peto: quid me fugis Galle?* quia myrmillonicum genus armaturæ Gallicum eſt, ipſique Myrmillones antè Galli appellabantur, in quorum galeis piſcis effigies inerat. *Feſtus.*

étoit donné à cauſe de leur armure à la Gauloiſe, qui étoit une longue épée, & un bouclier avec un caſque, ſur le haut duquel il y avoit ordinairement une figure de poiſſon.

SAMNITES. Ils étoient appellés ainſi, ſans doute, parce qu'ils étoient armés comme les Samnites, quelle que fût cette armure. Il en eſt ſouvent parlé dans les Auteurs. Tite-Live :

Livius IX. *Campani ab ſuperbia, & odio Samnitium, gladiatores, quod ſpectaculum inter epulas erat, eo ornatu armarunt, Samnitiumque nomine appellarunt.* Horace :

Horat. Epiſt. 2. lib. 2.

Cædimur, & totidem plagis conſumimus hoſtem,
Lento Samnites ad lumina prima duello.

Cic. de Orat. II. 317. & 325. Cicéron : *Neque eſt dubium, quin exordium dicendi vehemens & pugnax non ſæpe eſſe debeat. Sed, ſi in ipſo illo gladiatorio vitæ certamine, quo ferro decernitur, tamen ante congreſſum multa fiunt, quæ non ad vulnus, ſed ad ſpeciem valere videantur : quanto hoc magis in oratione expectandum, in qua non vis potiùs quàm delectatio poſtulatur ?... Atque ejuſmodi illa proluſio debet eſſe, non ut Samnitum, qui vibrant haſtas ante pugnam,*

pugnam, quibus in pugnando nihil utuntur: ſed ut ipſis ſententiis, quibus proluſerunt, vel pugnare poſſint. Je citerai dans la ſuite, ſur le même ſujet, un autre paſſage de Cicéron fort beau & fort remarquable.

Ces Gladiateurs, comme je l'ai déja dit, étoient inſtruits & formés aux combats chez un Maître d'armes, qui avoit grand ſoin de leur donner une bonne & ſolide nourriture, pour les rendre forts & robuſtes; ce qui feſoit leur principal mérite, & augmentoit de beaucoup leur prix. On vouloit auſſi qu'ils fuſſent d'une grande & belle taille, pour plaire davantage aux Spectateurs. [a] Sénéque, en plus d'un endroit, marque qu'ils combattoient nuds & ſans habits. J'ai de la peine à croire que cela fût ordinaire. Les Maîtres d'armes les vendoient fort cher, ou aux Magiſtrats, qui par le devoir de leur charge étoient obligés de donner de ces ſortes de ſpectacles; ou aux particuliers, qui, pour plaire au peuple & gagner ſes ſuffrages,

a Mutuos ictus nudis & obviis pectoribus excipiunt... Nihil habent quo tegantur, ad ictum totis corporibus expoſiti. *Senec. Epiſt.* VII.

le divertiſſoient par ces Jeux qui étoient infiniment de ſon goût. Cicéron, pendant ſon Conſulat, défendit par une Loi d'emploier cette voie pour briguer ainſi les charges. Ceux qui donnoient ce ſpectacle étoient appellés *Editores*. La fureur pour les combats de Gladiateurs alla juſqu'au point de ſe donner, à l'exemple des Campaniens, ce plaiſir brutal au milieu des feſtins.

Orat. pro Sext. n. 133.

Ils préludoient avant le combat, comme nous l'avons vû dans le paſſage de Cicéron, en ſe donnant beaucoup de mouvement, en lançant leurs traits en l'air, en s'attaquant foiblement, & pour la ſeule parade. Mais on en venoit bientôt aux coups & aux bleſſures, & l'on voioit bientôt couler le ſang.

Il n'étoit point permis à ces malheureuſes victimes de la cruelle joie des Romains de donner dans ces combats la moindre marque de foibleſſe & de crainte. C'étoit un crime pour un Gladiateur de faire entendre la moindre plainte quand il étoit bleſſé, ou de demander quartier quand il étoit vaincu. Le peuple alors entroit en

en indignation contre lui. *Qu'on* [a] *le tue*, s'écrioit-il, *qu'on le brule, qu'on le déchire à coups de fouets. Quoi ! il va timidement au combat ! Il ſe préſente au coup d'un air timide ! Il tombe d'une façon qui marque le découragement ! Il n'a pas la force de mourir de bonne grace !* Jamais barbare a-t-il tenu un pareil langage ?

Au reſte cette diſpoſition de foibleſſe & de crainte étoit fort rare. On voit ici avec étonnement quelle impreſſion la coutume & l'exemple ſont capables de faire ſur les eſprits, & même ſur des ames viles & mercénaires. Un [b] Gladiateur ſe croioit deshonoré quand on le mettoit aux priſes avec quelqu'un qui lui fût inférieur en force & en adreſſe, perſuadé qu'il n'y a point de gloire à vaincre, quand il n'y a point de danger à combattre. Ce principe d'honneur gravé preſque généralement dans l'eſprit de ceux qui ſe préſentoient ſur l'aréne, & qui les

a Occide, ure, verbera. Quare tam timidè incurrit in ferrum ? quare parum audacter occidit ? quare parum libenter moritur ? *Senec. Epiſt.* 7.

b Ignominiam judicat Gladiator, cum inferiore componi : & ſcit eum ſine gloria vinci, qui ſine periculo vincitur. *Senec. de Provid. cap.* 3.

élevoit audeſſus de toutes les craintes humaines, eſt propoſé par Cicéron dans plus d'un endroit comme un modéle admirable de courage & de fermeté, par lequel il s'animoit lui-même & animoit les autres à tout ſouffrir pour la conſervation de la liberté & la défenſe de la République.

Cic. Tuſc. II. 41. „ Quels maux, dit-il, ne ſouffrent „ point les Gladiateurs, c'eſt-à-dire „ des miſérables & des barbares ? „ Comment ceux d'entr'eux qui ont „ été élevés dans de bons principes, „ aiment-ils mieux recevoir une bleſ„ ſure mortelle, que de l'éviter par „ une voie honteuſe ? Combien de fois „ voions-nous que tout ce qu'ils ſe „ propoſent, c'eſt de plaire ou à leur „ Maître, (c'eſt-à-dire à celui qui les „ a achetés pour les donner en ſpe„ ctacle) ou au peuple ? Percés de „ coups, ils envoient vers leurs Maî„ tres, leur demander s'ils ſont con„ tens ; & déclarent, s'ils le ſont, „ qu'ils meurent de bon cœur. a En„ tend-on jamais un Gladiateur, de „ quelque mince mérite qu'il ſoit, „ pouſ-

a Quis mediocris Gladiator ingemuit? quis vultum mutavit unquam? quis non mo-

„ pouſſer quelque gémiſſement ? Le
„ voit-on changer de couleur & pâlir
„ à la vûe du péril ? Qui d'entr'eux ,
„ non ſeulement lorſqu'il combat ,
„ mais lorſque n'en pouvant plus il ſe
„ laiſſe tomber pour recevoir le coup
„ mortel, laiſſe paroître aucune marque
„ de foibleſſe & de crainte ? tant ont
„ de force l'exemple , la coutume , la
„ réflexion ! Quoi ! *un Samnite, un eſ-*
„ *clave , un homme de néant , un mal-*
„ *heureux* ſera capable d'une telle fer-
„ meté ; & un homme né pour la gloi-
„ re , quand il s'agira de ſouffrir la
„ douleur ou d'affronter les dangers ,
„ ne pourra pas , quelque foibleſſe
„ qu'il ſe ſente intérieurement , s'en-
„ courager lui-même & ſe fortifier
„ par les vûes de la raiſon & de l'hon-
„ neur ? Quelques perſonnes trouvent
„ cruel & inhumain le ſpectacle des
„ Gladiateurs ; & je ne ſai ſi elles n'ont

 „ pas

dò ſtetit, verum etiam decubuit turpiter ? quis , cùm decubuiſſet , ferrum recipere juſſus, collum contraxit ? tantum exercitatio , meditatio , conſuetudo valet ! Ergo hoc poterit *Samnis, ſpurcus homo, vita illa dignu' locoque:* vir natus ad gloriam, ullam partem animi tam mollem habebit, quam non meditatione & ratione corroboret ?

„ pas raiſon, de la maniére dont les „ choſes ſe paſſent maintenant. Mais „ quand on n'expoſoit à ces combats „ que des criminels condannés à per- „ dre la vie, c'étoit, ce me ſemble, „ une leçon bien forte, qui frapoit „ non les oreilles mais les yeux, pour „ apprendre aux hommes à mépriſer „ courageuſement la douleur & la „ mort.

Philip. II. 35. Cicéron, dans un autre endroit, s'exhorte lui même & tous les bons citoiens au courage & à la conſtance par l'exemple des Gladiateurs: c'étoit en parlant contre Antoine, ennemi de la paix & de la tranquillité publique, & qui menaçoit de renverſer l'Etat. „ Que [a] ſi dans ces malheureux tems, „ dit-il, la derniére heure de la Répu- „ blique eſt venue, (ce qu'aux dieux „ ne plaiſe qui arrive!) imitons la con- „ duite de ces généreux Gladiateurs, „ qui ne craignent point de mourir, „ pourvû que ce ſoit avec honneur. „ Com-

[a] Quod ſi jam (quod dii omen avertant!) fatum extremum Reip. venit: quod Gladiatores nobiles faciunt, ut honeſtè decumbant, faciamus nos, principes orbis terrarum gentiumque omnium, ut cum dignitate potiùs cadamus, quàm cum ignominia ſerviamus.

„ Combien nous, qui ſommes les maî-
„ tres de l'Univers & de tous les peu-
„ ples, devons-nous, à plus juſte ti-
„ tre, préférer hautement une mort
„ glorieuſe à une honteuſe ſervitude ?

C'étoit ce ſentiment de courage & de fermeté qui feſoit le plus ſenſible plaiſir des ſpectateurs. On [a] n'avoit que du mépris pour ceux des Gladiateurs qui montroient de la timidité, qui ſe rendoient ſupplians, & qui demandoient qu'on leur fît quartier : au contraire, ceux qui feſoient paroître de la force & de la grandeur d'ame, & qui s'offroient généreuſement à la mort, on s'intéreſſoit véritablement à leur conſervation. C'étoit le peuple qui décidoit du ſort des combattans : car ceux qui donnoient le ſpectacle s'en raportoient ordinairement à ſa volonté. La main fermée avec le pouce étendu, étoit un ſigne de mort.

Munera nunc edunt, & verſo pollice vulgi
Quemlibet occidunt populariter. *Juvenalis.*

Le

a In gladiatoriis pugnis timidos, & ſupplices, & ut vivere liceat obſecrantes, etiam odiſſe ſolemus: fortes, & animoſos, & ſe acriter ipſos morti offerentes, ſervari cupimus. *Cic. pro Milone, n. 92.*

Le peuple ſe croioit mépriſé, quand les Gladiateurs ne ſe préſentoient pas de bonne grace à la mort. Il entroit contr'eux dans une véritable colére, comme s'ils lui avoient fait injure, & de ſimple ſpectateur devenoit leur adverſaire déclaré.

Il eſt étonnant qu'on pût trouver un ſi grand nombre de perſonnes pour entrer dans une profeſſion, laquelle, à proprement parler, étoit un dévouement certain à la mort. Ce nombre, qui d'abord avoit été fort médiocre, devint exceſſif dans les derniers tems de la République, & ſous les Empereurs. Jule Céſar, pendant ſon Edilité, donna trois cens vingt paires de Gladiateurs. Gordien, avant que d'être Empereur, fit repréſenter ce ſpectacle douze fois en un an, c'eſt-à-dire une fois chaque mois. Quelquefois il y avoit cinq cens paires de Gladiateurs, & jamais moins de cinquante. Mais, ce qui paroitra preſque incroiable, lontems avant lui, Trajan, le

Plut. in Caſ. p. 709.

Capitolin. in Gord.

Dion. in Traj.

a Gladiatoribus populus iraſcitur, & tam iniquè, ut injuriam putet quòd nonlibenter pereunt. Contemni ſe judicat, & vultu, geſtu, ardore de ſpetatore in adverſarium vertitur. *Senec. de Ira* I.

le modéle des bons Empereurs, avoit donné ce ſpectacle avec d'autres pareils au peuple cent vingt-trois jours de ſuite, & pendant cet eſpace dix mille Gladiateurs parurent ſur l'aréne.

Il s'en forma à Rome différentes Compagnies ; & le peuple prenoit le parti de l'une contre les autres avec un acharnement & une fureur qui excita ſouvent de ſanglantes ſéditions. L'exemple de la Capitale entraîna bientôt les autres villes, & tout l'Empire ſe vit infecté d'un divertiſſement ſanguinaire, dont Sénéque exprime bien l'horreur en peu de mots. „ L'homme, dit-il, l'homme cette „ créature ſacrée, on le compte pour „ ſi peu, qu'on ſe fait un jeu & un „ plaiſir de l'égorger, & de répandre „ ſon ſang. *Homo, ſacra res homo, jam per luſum & jocum occiditur.* *Senec. Epiſt. 96.*

Avant même que Rome fût devenue la capitale du Monde connu, Antiochus Epiphane Roi de Syrie avoit introduit dans ſes Etats, à l'imitation de Rome, les combats de Gladiateurs. Tite-Live [a] obſerve que ce ſpectacle *Liv. XLI. 20.*

[a] Gladiatorum munus, Romanæ conſuetudinis, primò majore cum terrore homi-

tacle cauſa d'abord plus d'horreur que de plaiſir aux ſpectateurs pour qui il étoit nouveau. Il falut les y accoutumer peu à peu & par degrés. Dans les commencemens, à la premiére bleſſure le combat ceſſoit. Puis leurs yeux, par l'uſage ſouvent réitéré, ſe familiariſérent avec le ſang ; & ce ſpectacle enfin, tout horrible qu'il étoit en lui-même finiſſant pour l'ordinaire par la mort de l'un des combattans, devint leur divertiſſement le plus ordinaire & le plus agréable.

Lucian. in vit. Démonact. pag. 1014.

Il eſt remarquable que les Athéniens, dont le caractére étoit la douceur & l'humanité, n'admirent jamais dans leur ville de ſpectacles ſanglans. Et comme on leur propoſoit d'y établir un combat de Gladiateurs, pour ne pas céder en ce point à ceux de Corinthe : *Renverſez donc auparavant*, s'écria un * Athénien du milieu de l'Aſſemblée, *renverſez l'autel que nos péres, il y a plus de mille ans, ont érigé à la*

num inſuetorum ad tale ſpectaculum, quàm voluptate, dedit: deinde, ſæpius dando, & modò vulneribus tenus, modo ſine miſſione etiam, familiare oculis gratumque id ſpectaculum fecit.

* *C'étoit Démonax, célébre Philoſophe, dont Lucien avoit été diſciple, & qui fleuriſſoit ſous l'Empereur Marc Aurèle.*

à la Miſéricorde. En effet, il faut avoir renoncé à tout ſentiment de compaſſion & d'humanité, & être devenu féroce & barbare, pour voir couler le ſang de ſes ſemblables, non ſeulement ſans peine, mais avec joie & délectation.

Quelques Empereurs payens, frapés des funeſtes effets de cette coutume meurtriére, avoient tenté d'y apporter des tempéramens. C'eſt dans cette vûe que Marc Auréle modéra les dépenſes énormes que l'on feſoit pour ces combats, & qu'il ne permit aux Gladiateurs de ſe battre l'un contre l'autre qu'avec des épées fort émouſſées, comme des fleurets; enſorte qu'on voioit leur adreſſe, ſans qu'ils fuſſent en danger de ſe tuer. Mais il eſt des maux extrêmes, leſquels demandent des remédes qui le ſoient auſſi. Aucun des Empereurs n'avoit oſé en emploier de tels. Cet honneur étoit réſervé au Chriſtianiſme, & il falut bien des efforts & bien du tems pour en venir à bout, tant le mal avoit jetté de profondes racines, & s'étoit fortifié par la longue poſſeſſion de pluſieurs ſiécles, & par

M. Aurel. vita. Dio. apud Val. p. 718.

par l'opinion où étoient les peuples que ces combats étoient agréables aux dieux, à qui, par cette raiſon, ils offroient en ſacrifice le ſang des Gladiateurs qui venoit d'être répandu, comme pluſieurs Péres le marquent.

Le grand Conſtantin fut le premier des Empereurs qui fit des loix pour défendre aux villes de ſe ſouiller par les cruels ſpectacles des Gladiateurs. Lactance lui avoit repréſenté dans ſes Inſtitutions, ouvrage admirable qu'il lui adreſſa, combien les ſpectacles en général, mais ſur tout ceux des Gladiateurs, étoient dangereux & funeſtes.

Toute l'autorité de Conſtantin ne fut pas ſuffiſante pour les abolir, & il falut qu'Honoré renouvellât cette défenſe. Prudence, Poéte Chrétien, l'avoit exhorté dans ſon poéme contre Symmaque à délivrer le Chriſtianiſme de cet opprobre: mais l'Empereur y fut engagé par une occaſion particuliére, qu'on ne me ſaura pas mauvais gré, je croi, d'avoir ici raportée. Un ſaint Solitaire d'Orient, nommé Télémaque, vint à Rome, où la fureur des ſpectacles régnoit encore. Il ſe rendit

Théodoret V. 26.

rendit à l'Amphithéatre comme les autres, mais dans une intention bien différente. Quand le combat fut commencé, il deſcendit dans l'aréne, & fit ſon poſſible pour empécher les Gladiateurs de s'entretuer. Ce fut un ſpectacle auquel on ne s'attendoit point, & qui révolta tous les ſpectateurs. Auſſi, pleins de l'eſprit de celui qui *a été homicide dès le commencement*, c'eſt-à-dire du démon, qui ſeul a pu inſpirer aux hommes cette ſoif barbare du ſang humain, ils ſe jettérent ſur le nouveau combattant ennemi de leur plaiſir, & le tuérent à coups de pierres. Honorius aiant ſû ce qui s'étoit paſſé, défendit abſolument des ſpectacles ſi pernicieux. Le ſang du Martyr obtint de Dieu ce que les loix de Conſtantin n'avoient pu faire, & depuis ce tems il ne fut plus parlé à Rome de combats de Gladiateurs. „ Ainſi, „ dit Mr de Tillemont dont j'ai tiré „ cette hiſtoire, Dieu couronna, mê„ me devant les hommes, une action „ qu'apparemment les ſages du mon„ de, & peutêtre une partie de ceux „ de l'Egliſe, avoient condannée com„ me une indiſcrétion & une folie.

„ Mais

„ Mais la folie de Dieu eſt plus ſage
„ que toute la ſageſſe des hommes.

Tous les ſaints Evêques, tous les vrais Fidéles, avoient la même horreur des combats de Gladiateurs que ce généreux Solitaire. „ [a] Quoi ! s'é-
„ crie S[t]. Cyprien, on ôte la vie à un
„ homme pour le plaiſir & le diver-
„ tiſſement d'un autre homme ! Savoir
„ égorger, devient un art, une ſcien-
„ ce, une profeſſion ! Non ſeulement
„ on commet le crime, mais on l'en-
„ ſeigne par méthode ! Eſt-il rien de
„ plus atroce & de plus inhumain ?
„ C'eſt une étude que d'apprendre à
„ tuer, & une gloire que d'avoir pra-
„ tiqué de ſi barbares leçons.

Lactance, dans l'ouvrage que j'ai cité ci-deſſus, montre combien ſont criminels ceux qui aſſiſtent à ces combats. „ [b] Si celui, dit-il, qui eſt
„ préſent à un homicide, [ſans l'em-
„ pé-

a Homo in hominis voluptatem perimitur: & ut quis poſſit occidere, peritia eſt, uſus eſt, ars eſt! Scelus non tantùm geritur, ſed docetur ! Quid poteſt inhumanius, quid acerbius dici? Diſciplina eſt, ut perimere quis poſſit : & gloria eſt, quod peremit. *S. Cyprian.*

b Quod ſi intereſſe homicidio, ſceleris conſcientia eſt; & eodem facinore ſpectator obſtrictus eſt, quo & admiſſor; ergo & his gladiatorum ſceleri-

„ pécher s'il le peut,] ſe rend com-
„ plice du crime ; & ſi, dans ce cas,
„ le témoin devient auſſi criminel que
„ l'aſſaſſin : il s'enſuit que le ſpecta-
„ teur des combats dont il s'agit, eſt
„ autant meurtrier que le Gladiateur
„ même ; que conſentant à l'effuſion
„ du ſang, il en eſt reſponſable auſſi
„ bien que celui qui l'a répandu ; &
„ qu'applaudiſſant à celui qui tue, il
„ eſt cenſé avoir tué lui-même, quoi-
„ que par la main d'un autre. Les
„ ſpectacles du Théatre ne ſont pas
„ moins condannables.

Je finirai ce petit Traité ſur les combats de Gladiateurs par le récit d'un fait que S^t. Auguſtin nous raconte ſur ce ſujet, & auquel je prie les jeunes gens de faire beaucoup d'attention. Alipe, jeune homme d'une des meilleures maiſons de Tagaſte en Afrique, où étoit né auſſi S^t. Auguſtin, étoit allé à Rome pour y étudier le Droit. Un jour, quelques jeunes gens de ſes amis, & qui étudioient le Droit com-

bus non minùs cruore perfunditur qui ſpectat, quàm ille qui facit; nec poteſt eſſe immunis à ſanguine, qui voluit effundi, aut videri non interfeciſſe, qui interfectori & favet, & præmium poſtulavit. Quid ſcena? num ſanctior? *Lact. in Inſtitut.*

comme lui, l'aiant rencontré par hazard, lui propoſérent de venir avec eux voir les combats des Gladiateurs. Il rejetta avec horreur cette propoſition, aiant toujours eu un extrême éloignement de cet horrible ſpectacle où l'on voioit répandre le ſang humain. Sa réſiſtance ne fit que les animer davantage, & uſant de cette ſorte de violence qu'on ſe fait quelquefois entre amis, ils l'emmenérent avec eux malgré lui. *Que faites-vous?* leur diſoit-il. *Vous pouvez bien entraîner mon corps, & me placer parmi vous à l'amphithéatre: mais diſpoſerez-vous de mon eſprit & de mes yeux, pour les rendre attentifs au ſpectacle? J'y aſſiſterai, comme n'y aſſiſtant point; & j'en triompherai, auſſi bien que de vous.* Ils arrivent, & trouvent tout l'amphithéatre dans l'ardeur & le tranſport de ces barbares plaiſirs. Alipe ferma ſes yeux auſſitôt, & défendit à ſon ame de prendre part à une ſi horrible fureur. Heureux, s'il avoit pu auſſi fermer ſes oreilles! Elles furent frapées avec violence par un grand cri que jetta tout le peuple à l'occaſion d'un coup mortel porté à un Gladiateur. Vain-

Vaincu par la curioſité, & ſe croiant audeſſus de tout, il ouvrit les yeux, & reçut dans le moment une plus grande plaie dans l'ame, que celle que le Gladiateur venoit de recevoir dans le corps. [a] Dès qu'il eut vû couler le ſang, loin d'en détourner ſes yeux comme il s'étoit flaté de le faire, il y fixa ſes regards avides, & s'enivrant, ſans le ſavoir, de ce plaiſir barbare, il ſembloit boire à longs traits la cruauté, l'inhumanité, la fureur, tant il étoit hors de lui. En un mot, il ſortit tout autre qu'il n'étoit venu, & avec une telle ardeur pour les ſpectacles, qu'il ne reſpiroit plus autre choſe, & que c'étoit lui, depuis ce tems, qui y entraînoit ſes compagnons.

Il pouvoit & méritoit ne point ſortir de cet abyme, comme tant d'autres qui y périſſent. Mais Dieu, qui vouloit en faire un grand Saint & un grand Evêque, & apprendre aux jeunes gens dans ſa perſonne à ſe défier d'eux-

a Ut vidit illum ſanguinem, immanitatem ſimul ebibit; & non ſe avertit, ſed fixit aſpectum, & hauriebat furias, & neſciebat, & delectabatur ſcelere certaminis, & cruenta voluptate inebriabatur.

d'eux-mêmes & de leurs bonnes réſolutions, & à éviter les compagnies dangereuſes, après lui avoir laiſſé ſentir toute ſa foibleſſe, le guérit parfaitement par une réflexion de S^t. Auguſtin ſur les combats de Gladiateurs, échapée, ce ſemble, par hazard à ce Saint dans une leçon de Rhétorique à laquelle aſſiſtoit Alipe, mais qui étoit l'effet des vûes de miſéricorde que Dieu avoit eues ſur lui de toute éternité.

LIVRE DOUZIEME.

CE Livre douziéme contient l'hiſtoire de vingt-trois ans, depuis la fin de la premiére guerre Punique juſqu'au commencement de la ſeconde.

§. I.

Joie de la paix avec Carthage troublée par le débordement du Tibre, & par un grand incendie. Dénombrement. Deux nouvelles Tribus. Livius Andronicus. Jeux Floraux. Guerres contre les Liguriens & contre les Gaulois. Révolte des Mercénaires contre les Carthaginois. La Sardaigne enlevée aux Carthaginois par les Romains. Ambaſſadeurs envoiés au Roi d'Egypte. Arrivée d'Hiéron à Rome. Jeux Séculaires. Expédition contre les Boïens & contre les Corſes. Mort d'un Cenſeur. Rome confirme la paix accordée aux Carthaginois. La Sardaigne ſubju-

guée. Réflexions ſur les guerres continuelles des Romains. Veſtale condannée. Dénombrement. Le Poéte Nævius. Brouilleries entre les Romains & les Carthaginois. Troubles à l'occaſion d'une Loi propoſée par Flaminius. Expéditions contre la Sardaigne & la Corſe. Premier triomphe ſur le mont Albain. Dénombrement. Teuta ſuccéde à ſon mari Agron Roi des Illyriens. Plaintes portées au Sénat contre leurs pirateries. Dénombrement. Teuta fait tuer un Ambaſſadeur Romain. Expédition des Romains dans l'Illyrie. Traité de paix entre les Romains & les Illyriens.

AN. R. 511. AV. J. C. 241.

Q. LUTATIUS CERCO.
A. MANLIUS.

Joie de la paix avec Carthage troublée par le débordement du Tibre, & par un grand incendie.

LA JOIE que cauſoit à Rome la glorieuſe paix qui venoit de terminer la guerre contre les Carthaginois, fut troublée par de triſtes & funeſtes événemens qui y cauſérent un dommage infini. Le Tibre, groſſi par le débordement ſubit de pluſieurs autres riviéres qui viennent s'y rendre, ſe déborda lui-même tout-à-coup, & ſe répandit dans une grande partie de la ville

ville avec une rapidité ſi violente, qu'il renverſa pluſieurs édifices. Comme l'inondation fut de longue durée, les eaux, qui ſéjournérent lontems dans les bas lieux de Rome, y minérent peu à peu les fondemens des maiſons, & en firent tomber pluſieurs. An. R. 511. Av. J.C. 241. *Oroſ.* IV. 11.

Le débordement du Tibre fut ſuivi de près d'un terrible incendie, qui commença de nuit ſans qu'on en connût la cauſe, & qui aiant bientôt gagné dans pluſieurs régions de la ville, fit périr un fort grand nombre de maiſons & de citoiens. L'incendie conſuma preſque tous les édifices qui étoient autour de la grande place, entr'autres le temple de Veſta. Ici le feu éternel, confié à la garde des Veſtales, céda au feu paſſager. Ces Prétreſſes ne ſongeant qu'à ſe dérober aux flammes par la fuite, laiſſérent à la déeſſe le ſoin de ſe ſauver elle-même & tout ce qui lui appartenoit. Le grand Prêtre L. Cécilius Métellus, plus courageux & plus religieux que les Veſtales, ſe jetta tête baiſſée au milieu des flammes, & tira de l'incendie le Palladium, gage certain, ſelon eux, de l'éternité de l'Empire, & les autres choſes ſacrées. Il y perdit la vûe, *Liv. Epit.* XIX. *Oroſ.* IV. 11. *Plin.* VII. 43.

AN. R. 511. AV. J. C. 241. & eut un bras à demi brulé. Le Peuple, pour récompenſer un zêle ſi généreux & ſi louable, lui accorda le privilége ſingulier & inoui juſques-là, de ſe faire conduire au Sénat dans un char. Grande [a] & magnifique diſtinction, mais méritée par un triſte événement.

Dénombrement. Dans le Dénombrement que firent cette année les Cenſeurs C. Aurélius Cotta, M. Fabius Buteo, & qui fut le trente-neuviéme, il ſe trouva deux cens ſoixante mille citoiens.

Deux nouvelles Tribus. Deux nouvelles Tribus ajoutées aux anciennes, ſavoir la Véline & la Quirine, achevérent le nombre de trente-cinq, auquel, depuis ce tems-là, les Tribus demeurérent fixées.

Ce ſeroit ici le lieu naturel de donner quelques obſervations ſur ce qui regarde les Tribus de Rome. Je différe à en parler à la fin du Livre XIIe que nous commençons, pour ne point trop couper le fil de l'Hiſtoire.

Liv. Epit. XIX. Une eſpéce de mouvement phrénétique qui fit prendre aux Faliſques les

a Magnum & ſublime, ſed pro oculis datum ... Memorabili cauſa, ſed eventu miſero. *Plin.* VII. 43.

les armes contre les Romains, obligea ceux-ci d'envoier contr'eux les deux Conſuls. Cette expédition ne dura que ſix jours. Elle fut terminée en deux combats. Le premier fut douteux : dans le ſecond, les Faliſques perdirent quinze mille hommes. Une perte ſi conſidérable les aiant fait rentrer en eux-mêmes, ils ſe rendirent aux Romains, qui leur ôtérent leurs armes, leurs chevaux, une partie de leurs meubles, leurs eſclaves, & la moitié de leurs terres. Leur ville, qui par ſa ſituation naturelle & les fortifications que l'art y avoit ajoutées, leur avoit inſpiré une folle confiance, fut tranſportée de la hauteur eſcarpée où elle étoit, en raſe campagne. Le Peuple Romain, irrité de leurs fréquentes révoltes, ſongeoit à exercer contre eux une vengeance bien plus ſévére : mais aiant appris qu'en ſe rendant ils avoient marqué expreſſément, que ce n'étoit point à la puiſſance mais à la foi du Peuple Romain qu'ils ſe rendoient, ce mot ſeul calma tout-à-coup ſa colére, pour ne point paroitre manquer à la bonne foi & à la juſtice.

An. R. 511. Av. J.C. 241. *Zonar.* VIII.

Val. Max. V. 1.

An. R. 512. Av. J.C. 240. C. Claudius Centho. M. Sempronius Tuditanus.

Livius Andronicus. *Freinsh. xx.*

Cette année fut remarquable par les nouveaux ſpectacles du Théatre, où le Poéte Livius Andronicus commença à repréſenter des Tragédies & des Comédies à l'imitation des Grecs; & par l'établiſſement ou le renouvellement des Jeux Floraux, inſtitués pour obtenir des dieux l'abondance des fruits de la terre. Ces Jeux furent célébrés dans la ſuite avec une licence effrénée.

Jeux Floraux. *Val. Max. II. 10.*

Colonie Latine conduite à Spoléte ville d'Ombrie.

An. R. 513. Av. J.C. 239. C. Mamilius Turinus. Q. Valerius Falto.

Hiſt. Anc. Tome XII.

Année célébre par la naiſſance du Poéte Ennius. J'ai raporté ailleurs ce que l'on ſait de ſa vie & de ſes ouvrages.

An. R. 514. Av. J.C. 238. Ti. Sempronius Gracchus. P. Valerius Falto.

Guerres contre les Liguriens &

Rome, ſous ces Conſuls, eut deux guerres à ſoutenir: l'une contre les Gaulois qui ne ceſſoient de l'in-

l'inquiéter, l'autre contre les * Liguriens, nouveaux ennemis pour elle. Valére perdit une premiére bataille contre les Gaulois, & en gagna une seconde, où il y eut de leur part quatorze mille hommes de tués, & deux mille faits prisonniers. Gracchus remporta contre les Liguriens une victoire considérable, & ravagea une grande partie de leur pays. De Ligurie il passa dans la Sardaigne & dans la Corse, d'où il emmena un grand nombre de prisonniers.

An. R. 514. Av. J.C. 238.

contre les Gaulois.

Depuis le Traité de paix entre Rome & Carthage, qui mit fin à la premiére guerre Punique, les Carthaginois eurent une terrible guerre à soutenir en Afrique contre les Mercénaires, dont la révolte mit Carthage à deux doits de sa perte. J'ai rendu compte des événemens de cette guerre dans l'histoire des Carthaginois.

Révolte des Mercénaires contre les Carthaginois.

Polyb. I. 65-79.

Dans l'extrême danger où ceux-ci se trouvoient, ils furent obligés d'avoir recours à leurs Alliés. Hiéron, qui pendant cette guerre en considéroit les événemens avec une grande attention, avoit accordé aux Carthaginois

Polyb. I. 84.

* *Ces peuples s'étendoient au midi de l'Apennin jusqu'au fleuve Arno.*

AN. R. 514. AV. J. C. 238. ginois tout ce qu'ils demandoient de lui. Il redoubla ſes ſoins, quand il vit les rapides progrès des étrangers, ſentant bien qu'il étoit de ſon intérêt que les Carthaginois ne fuſſent pas écraſés, de peur que la puiſſance des Romains n'aiant plus de contrepoids, ne lui devînt trop redoutable à lui-même. En quoi, dit Polybe, on doit remarquer ſa ſageſſe & ſa prudence. Car c'eſt une maxime qui n'eſt pas à négliger, de ne pas laiſſer croître une Puiſſance juſqu'au point, qu'on ne lui puiſſe conteſter les choſes même qui nous appartiennent de droit.

Les Romains de leur côté, pendant cette guerre des Carthaginois contre les Etrangers, s'étoient toujours conduits à l'égard des premiers avec beaucoup de juſtice & de modération. Une querelle paſſagére, au ſujet de quelques marchands Romains qu'on avoit arrêtés à Carthage parce qu'ils portoient des vivres aux ennemis, les avoit brouillés. Mais les Carthaginois, à la premiére demande, leur aiant renvoié leurs citoiens, les Romains, qui ſe piquoient en tout de généroſité & de juſtice, leur avoient rendu leur amitié, les avoient ſervis en

en tout ce qui dépendoit d'eux, & avoient défendu à leurs marchands de porter des vivres aux ennemis des Carthaginois. AN. R. 514. AV. J. C. 238.

A l'exemple des mercénaires d'Afrique, ceux qui étoient en Sardaigne ſecouérent le joug de l'obéiſſance. Ils commencérent par égorger Boſtar leur Commandant, & tout ce qu'il y avoit de Carthaginois avec lui. On envoia en ſa place un autre Général. Toutes les troupes qu'il avoit amenées ſe rangérent du côté des ſéditieux, le mirent lui-même en croix, & dans toute l'étendue de l'Ile on fit main baſſe ſur les Carthaginois, en leur feſant ſouffrir des tourmens inouis. Aiant attaqué toutes les places l'une après l'autre, ils ſe rendirent en peu de tems maîtres de tout le pays.

La diviſion ſe mit bientôt entre les habitans de l'Ile & les mercénaires. Ceux-ci, aiant imploré inutilement le ſecours des Romains qui ne voulurent point alors s'engager dans une guerre manifeſtement injuſte, furent chaſſés entiérement de l'Ile, & ſe réfugiérent en Italie. C'eſt ainſi que les Carthaginois perdirent la Sardaigne. Juſques-là les Romains s'étoient conduits à

AN. R. 514. AV. J.C. 238. l'égard des Carthaginois d'une manière irréprochable. Ils avoient refuſé conſtamment de préter l'oreille aux propoſitions que leur feſoient les révoltés de Sardaigne, qui les invitoient à venir s'emparer de l'Ile. Ils portérent même la délicateſſe juſqu'à refuſer ceux d'Utique pour ſujets, quoiqu'ils vinſſent d'eux-mêmes ſe ſoumettre à leur domination. Un peuple capable d'une ſi grande généroſité ſeroit bien louable, s'il y avoit toujours perſévéré.

Les Romains, dans la ſuite, ne furent pas ſi délicats ; & il ſeroit difficile d'appliquer ici le témoignage avantageux que Céſar rend à leur bonne foi dans Salluſte. „ Quoique [a] dans tou„ tes les guerres d'Afrique, dit-il, „ les Carthaginois euſſent fait quan„ tité d'actions de mauvaiſe foi pen„ dant la paix & pendant la tréve, les „ Romains n'en uſérent jamais de la „ ſorte à leur égard ; plus attentifs à „ ce qu'exigeoit d'eux leur gloire, „ qu'à

a Bellis Punicis omnibus, cùm ſæpe Carthaginenſes, & in pace & per inducias, multa nefanda facinora feciſſent, nunquam ipſi per occaſionem talia fecere : magis, quod ſe dignum foret, quàm quod in illos jure fieri poſſet, quærebant. *Salluſt. in bello Catilin.*

„ qu'à ce que la juſtice leur permet- AN. R. 514.
„ toit contre leurs ennemis. AV. J. C. 238.

Les mercénaires qui s'étoient retirés, comme nous l'avons dit, en Italie, déterminérent enfin les Romains à paſſer dans la Sardaigne pour s'en rendre maîtres. Les Carthaginois l'apprirent avec une extrême douleur, prétendant, non ſans raiſon, que la Sardaigne leur appartenoit à bien plus juſte titre qu'aux Romains. Ils mirent donc des troupes ſur pié pour tirer une promte & juſte vengeance de ceux qui avoient fait ſoulever l'Ile contr'eux. Mais les Romains, ſous prétexte que ces préparatifs ſe feſoient contr'eux, & non contre les peuples de Sardaigne, leur déclarérent la guerre. Les Carthaginois, épuiſés en toutes maniéres, & commençant à peine à reſpirer, n'étoient point en état de la ſoutenir. Il falut donc s'accommoder au tems, & céder au plus fort. On fit un nouveau Traité, par lequel ils abandonnoient la Sardaigne aux Romains, & s'obligeoient à leur paier de nouveau douze cens talens, (douze cens mille écus) pour ſe rédimer de la guerre que l'on vouloit leur faire.

La Sardaigne enlevée aux Carthaginois par les Romains. *Polyb.* I. 88. 89.

An. R. 514. Av. J.C. 238. Il eſt difficile, pour ne pas dire impoſſible, de juſtifier ou d'excuſer ici la conduite des Romains. Ils avoient d'abord, comme nous l'avons dit, refuſé l'offre des mercénaires de Sardaigne, parce que c'eût été une trop grande flétriſſure à leur réputation que de recevoir l'Ile de la main de ces uſurpateurs, & une infraction du Traité de paix la plus énorme & la plus infame. Ils attendirent que le tems leur fournît une occaſion de guerre qu'ils puſſent appuier de quelque apparence de raiſon, & ils crurent la trouver dans les préparatifs que feſoient les Carthaginois contre la Sardaigne, ſuppoſant que c'étoit contre eux qu'ils prenoient les armes. Mais quelle apparence y avoit-il qu'un peuple abſolument épuiſé comme l'étoit alors celui de Carthage, ſongeât à rompre le Traité de paix, & à attaquer de gaieté de cœur les Romains plus puiſſans qu'ils n'avoient jamais été? Où eſt cette foi, cette droiture, cette juſtice, cette magnanimité, dont les Romains ſe ſont fait quelquefois tant d'honneur? Polybe, leur grand admirateur, ne fait aucune réflexion ſur cette conquête de la Sardaigne,

&

& termine le récit qu'il en fait en disant ſimplement, *Que cette affaire n'eut pas de ſuite.* Elle n'en eut pas alors, parce que les Romains étoient les plus forts : mais elle ſera une des principales cauſes de la ſeconde guerre Punique, comme nous le verrons bientôt. An. R. 514. Av. J.C. 238. *Liv.* XXI. 1.

L. Cornelius Lentulus Caudinus. An. R. 515.
Q. Fulvius Flaccus. Av. J.C. 237.

Il y eut, ſous ces Conſuls, quelques guerres peu conſidérables contre les Gaulois établis en deça du Pô, & les Liguriens.

Ambaſſadeurs envoiés au Roi d'Egypte.

On envoia dans le même tems des Ambaſſadeurs à Ptolémée Roi d'Egypte, (c'étoit Ptolémée Evergéte fils de Ptolémée Philadelphe) pour lui offrir du ſecours contre Antiochus Roi de Syrie ſurnommé *θεὸς*, *dieu*, avec qui on le croioit encore en guerre : mais il avoit fait ſon accord avec lui, ce qui le diſpenſa d'accepter le ſecours qui lui étoit offert. *Eutrop. lib.* III.

Arrivée d'Hiéron à Rome.

On eut une grande joie à Rome d'y voir arriver Hiéron Roi de Sicile, Prince qui étoit attaché à la République par les liens d'une amitié ſincére & d'une fidélité inviolable. Eutrope dit qu'il étoit venu à Rome pour aſſiſter aux *Eutrop. Ibid.*

Jeux

An. R. 515. Av. J. C. 237. Jeux Séculaires.

Jeux Séculaires, qui réellement, ſelon quelques Auteurs, devoient ſe célébrer pour la troiſiéme fois l'année ſuivante, & aux préparatifs deſquels on travailloit dès lors. Pour faire régner l'abondance à Rome dans un tems où il devoit s'y trouver un grand concours de peuples, ce généreux Prince fit préſent au peuple Romain de deux cens mille boiſſeaux de blé. J'en expliquerai en peu de mots les cérémonies à la fin de ce Paragraphe.

An. R. 516. Av. J. C. 236.

P. Cornelius Lentulus Caudinus.
C. Licinius Varus.

On nomma pour préſider aux Jeux Séculaires & en prendre ſoin M. Æmilius & M. Livius Salinator.

Expédition contre les Boïens.

La guerre contre les Boïens, dont on avoit chargé Lentulus, fut terminée, ſans qu'il en coutât de ſang aux Romains, par la diſcorde ſanglante qui s'éleva tout-à-coup entre les Boïens & les troupes auxiliaires qu'ils avoient fait venir de dela les Alpes.

Contre les Corſes.

Licinius avoit envoié avant lui dans la Corſe M. Claudius Glicias avec une partie de ſes troupes. Celui-ci, oubliant ce qu'il étoit, eut la ſote & criminelle vanité de vouloir s'attribuer

buer la gloire d'avoir mis fin à la guerre par lui-même, & fit de ſon autorité privée un Traité de paix avec les Corſes. Licinius étant ſurvenu avec le reſte de ſon armée, n'eut aucun égard à un Traité fait ſans pouvoir: Il pouſſa vivement les Corſes, & les ſoumit. Claudius, l'auteur & le garant de la paix, fut remis entre leurs mains; & comme ils refuſérent de le recevoir, il fut mis à mort dans la priſon. An. R. 516. Av. J.C. 236.

Mort d'un Cenſeur.

On ne fit point cette année la cloture du Dénombrement, parce que l'un des Cenſeurs étoit mort pendant ſa Magiſtrature.

Rome confirme, non ſans peine, la paix accordée aux Carthaginois. *Zonar.* VIII. *Oroſ.* IV. 12. *Dio in Excerpt.* XI.

La Corſe & la Sardaigne, animées ſous main par les Carthaginois qui leur feſoient eſpérer un puiſſant ſecours, ſe préparoient à reprendre les armes. Comme ces deux Iles étoient très-foibles par elles-mêmes, leur révolte n'allarma pas beaucoup Rome: mais elle ne fut pas inſenſible à la crainte de voir renaître une nouvelle guerre contre les Carthaginois. Pour en détourner l'effet en les prévenant, il fut réſolu de mettre des troupes ſur pié ſans perdre de tems. Au premier bruit qui s'en répandit, les Carthaginois

An. R. 516. Av. J. C. 236. nois, chez qui cette nouvelle cauſa une allarme univerſelle, aiant envoié inutilement à Rome Députés ſur Députés, firent partir en dernier lieu dix des principaux de la Ville avec ordre d'emploier les priéres les plus vives & les plus humbles, pour obtenir qu'on les laiſſât jouir de la paix que le Peuple Romain leur avoit accordée. Comme ils ne furent point écoutés plus favorablement que les premiers, Hannon, le plus jeune des Ambaſſadeurs, qui étoit intrépide & plein d'une noble fierté, prit la parole, & dit d'un ton vif & animé : *Romains, ſi vous êtes déterminés à nous refuſer la paix que nous avons achetée de vous, non pour une ou deux années, mais pour toujours ; rendez-nous donc la Sicile & la Sardaigne qui en ont été le prix. Entre particuliers, quand un marché eſt rompu, il n'eſt point d'un homme de bien & d'honneur de conſerver la marchandiſe, & de ne point rendre l'argent.* La comparaiſon étoit juſte, & ſans réplique. Auſſi les Romains, dans la crainte qu'une injuſtice ſi criante ne les deshonorât entiérement chez les peuples voiſins, rendirent une réponſe favorable aux Ambaſſadeurs, & les renvoiérent contens. C. At.

C. ATILIUS BULBUS II. AN. R.
T. MANLIUS TORQUATUS. 517. Av. J.C. 235.

Manlius, à qui la Sardaigne étoit échue par ſort, aiant battu les ennemis en pluſieurs rencontres, ſubjugua toute l'Ile, & la ſoumit entiérement aux Romains; ce qui lui mérita l'honneur du triomphe. La Sardaigne ſubjuguée.

Rome alors ſe trouva ſans ennemis & ſans guerre, ce qui ne s'étoit point encore vû depuis près de quatre cens quarante ans, & le temple de Janus fut fermé pour la ſeconde fois: cérémonie qui annonçoit une paix générale. Il avoit été fermé pour la premiére fois ſous le régne de Numa: & il ne le ſera pour une troiſiéme fois que ſous Auguſte. Temple de Janus fermé pour la ſeconde fois.

On a de la peine à concevoir comment Rome, qui n'étoit d'abord ni fort riche, ni fort puiſſante, a pu ſoutenir pendant tant d'années des guerres continuelles ſans avoir jamais eu le tems de reſpirer; comment elle a pu ſuffire aux dépenſes qui en étoient une ſuite néceſſaire; & comment les citoiens Romains ne ſe laſſoient point de ces guerres qui les tiroient de leurs familles, & les mettoient hors d'état de Réflexions ſur les guerres continuelles des Romains.

AN. R. 517. AV. J.C. 235. de cultiver leurs terres, dont le revenu feſoit toutes leurs richeſſes.

Il faut ſe ſouvenir que les Romains étoient, à proprement parler, un peuple de ſoldats, nés pour ainſi dire au milieu des armes, ennemis du repos & de l'inaction, & ne reſpirant que guerre & combats. Dans les premiers tems de la République juſqu'au ſiége de Veies, les guerres étoient fort courtes, & ne duroient ſouvent que dix ou vingt jours. On entroit promtement en campagne, on donnoit la bataille, & les ennemis vaincus, pour ne point voir plus lontems leurs terres pillées, feſoient leur accommodement, & les Romains retournoient chez eux. Depuis qu'on eut établi la ſolde, & que le domaine des Romains ſe fut accru, les campagnes étoient plus longues, mais elles ne paſſoient pas ordinairement les ſix mois, parce que les Conſuls qui commandoient les armées avoient intérêt de terminer promtement la guerre pour remporter l'honneur du triomphe.

Quant à ce qui regarde les frais & les dépenſes néceſſaires pour paier & entretenir les troupes, il eſt remarquable

quable que la guerre, qui ruine & épuiſe les autres Etats, enrichiſſoit les Romains tant pour le public que pour les particuliers. Ceux-ci, qui étoient ſortis de Rome fort pauvres, y rentroient ſouvent fort riches par le butin qu'ils avoient fait pendant la campagne, ſoit dans les villes qu'ils avoient priſes d'aſſaut, ſoit dans le camp ennemi qu'ils avoient forcé, dont les Conſuls, pour gagner l'amitié des ſoldats, leur accordoient ſouvent le pillage ; & l'eſpérance de ce dédommagement étoit pour eux une amorce bien forte, & un puiſſant appas, qui leur feſoit ſoutenir avec patience, & même avec joie, les fatigues les plus dures. An. R. 517. Av. J.C. 235.

La guerre n'étoit pas moins utile ni moins lucrative pour l'Etat que pour les particuliers. Quand les ennemis vaincus demandoient à faire la paix, un préalable ordinaire étoit d'exiger d'eux qu'ils commençaſſent par rembourſer tous les frais de la campagne ; & le Peuple Romain, par les conditions du Traité, les obligeoit ordinairement à lui paier des ſommes plus ou moins conſidérables, pour les affoiblir & les contenir dans leur devoir par cette

ſorte

AN. R. 517. AV. J. C. 235. sorte de punition pécuniaire, qui souvent achevoit de les ruiner, & les mettoit hors d'état de reprendre sitôt les armes. Les Généraux de leur côté, qui dans les dépouilles qu'ils prenoient sur les ennemis ne songeoient point à s'enrichir eux-mêmes, mais à enrichir l'Etat, se piquoient, en rentrant dans Rome en triomphe, d'exposer aux yeux du peuple l'or & l'argent qu'ils raportoient de leurs expéditions, & le fesoient porter sur le champ dans le Trésor public. Ces raisons, & beaucoup d'autres que j'omets pour abréger, montrent qu'il n'est pas étonnant que les Romains aient eu presque toujours les armes à la main, sans se rebuter d'un état si dur & si laborieux. Toutes ces guerres d'ailleurs, dans les desseins de la Providence qui destinoit le Peuple Romain à devenir le maître du monde entier, étoient pour lui comme un long apprentissage, pendant lequel il se préparoit, sans le savoir & par une espéce d'instinct, aux grandes conquêtes qui devoient lui soumettre tous les roiaumes & tous les empires de la terre.

La paix générale, dont nous avons dit que jouissoient les Romains, ne fut

fut pas de longue durée. Elle fut troublée peu de mois après, hors de l'Italie par la Corſe & la Sardaigne, dans l'Italie par les Liguriens. AN. R. 517. AV. J.C. 235.

L. POSTUMIUS ALBINUS.
SP. CARVILIUS MAXIMUS. AN. R. 518. AV. J.C. 234.

Ces trois guerres furent terminées en peu de tems & ſans beaucoup de peine par les deux Conſuls & le Préteur L. Poſtumius.

La Veſtale Tuccia, convaincue de s'être abandonnée à un eſclave, ſe tua de ſa propre main pour éviter le ſupplice ordinaire auquel elle avoit été condannée. Veſtale condannée.

Les Cenſeurs, cette année, firent jurer à tous les citoiens en âge de ſe marier, qu'ils prendroient femme, & ſe marieroient, pour fournir des ſujets à la République. Cette précaution ſinguliére & inuſitée fait conjecturer que par le Cens on trouva le nombre des citoiens Romains conſidérablement diminué. Dénombremẽt.

Le Poéte Cn. Nævius de Campanie, qui avoit ſervi dans la premiére guerre Punique, commença cette année à donner au public des piéces de théatre. Le Poéte Nævius.

Q. FA-

AN. R. 519. AV. J.C. 233.

Q. FABIUS MAXIMUS VERRUCOSUS.
M. POMPONIUS MATHO.

Caractére de Fabius dans son enfance.

Plut. in Fab. pag. 174.

Le Fabius qui fut nommé Conſul cette année pour la premiére fois, eſt le célébre Fabius Maximus, dont il ſera bientôt parlé dans la guerre contre Annibal, & qui rendra de ſi grands ſervices à la République. Il eut le ſurnom de *Verrucoſus* à cauſe d'une petite verrue qu'il avoit ſur la lévre. Il fut auſſi appellé *Ovicula* dans ſon enfance, c'eſt-à-dire *petite brebis*, à cauſe de la douceur de ſon naturel, & de ſa ſtupidité apparente. Car ſon eſprit raſſis & tranquille, ſon ſilence, le peu d'empreſſement qu'il avoit pour les plaiſirs de ſon âge, la lenteur & la peine avec leſquelles il apprenoit ce qu'on lui enſeignoit, la douceur & la complaiſance qu'il avoit pour ſes camarades, paſſoient dans l'eſprit de ceux qui ne l'examinoient pas de près pour autant de marques de bétiſe & de peſanteur d'eſprit. Il n'y avoit qu'un petit nombre de gens plus clairvoians qui reconnuſſent dans cet air ſérieux & grave une profondeur de bon ſens & de jugement, & qui entreviſſent dans ce caractére de lenteur une magnanimité

mité incomparable & un courage de lion. Excité dans la ſuite, &, pour ainſi dire, réveillé par les affaires, il fit bien voir à tout le monde que ce que l'on prenoit pour lenteur & pareſſe, étoit gravité ; que ce que l'on appelloit timidité, étoit réſerve & prudence ; & que ce qui paſſoit pour manque d'activité & de hardieſſe, n'étoit que conſtance & fermeté. An. R. 519. Av. J.C. 233.

La Sardaigne & la Ligurie ſe révoltérent de nouveau. La Ligurie échut par ſort à Fabius, la Sardaigne à Pomponius. Comme on ſoupçonnoit les Carthaginois de ſoulever ſecrettement ces peuples, Rome leur envoia des Ambaſſadeurs, ſous prétexte de leur demander les ſommes qu'ils s'étoient engagés de paier en différens termes. Ils leur défendirent auſſi en termes fort durs de s'ingérer dans les affaires des Iles appartenantes au Peuple Romain, avec menaces de leur déclarer la guerre s'ils n'obéiſſoient. Les Carthaginois s'étoient remis de leurs allarmes, & avoient commencé à reprendre courage, depuis qu'Amilcar leur Général avoit, non ſeulement pacifié les peuples d'Afrique qui s'étoient révoltés, mais encore augmenté de beaucoup le

Brouilleries entre les Carthaginois & les Romains.

An. R. 519. Av. J.C. 233. domaine de Carthage par les victoires qu'il avoit remportées en Eſpagne. Ils répondirent donc avec fierté aux Ambaſſadeurs : & comme ceux-ci, ſelon l'ordre qu'ils en avoient reçu, leur préſentérent un javelot & un caducée ſymboles de la guerre & de la paix, en ajoutant qu'ils euſſent à choiſir de l'un ou de l'autre; ils répondirent qu'ils ne feroient point ce choix, mais qu'ils accepteroient de bon cœur celui des deux que les Romains leur laiſſeroient. Ainſi raconte ce fait * Zonare, Ecrivain qui n'eſt pas de la plus grande autorité. La choſe en ſoi eſt peu vraiſemblable. Les Romains étoient trop fiers pour reculer après de telles avances. Et la reſſemblance de ce que nous débite ici Zonare avec la déclaration de guerre qui ſuivit la priſe de Sagonte, achéve de nous rendre ſon récit ſuſpect. Ils ſe ſéparérent de la ſorte ſans rien décider, la haine mutuelle dans le cœur de part & d'autre, qui n'attendoit qu'une occaſion pour éclater. Les habitans de Sardaigne & les Liguriens furent aiſément vaincus par les Conſuls, à qui cette expédition procura l'honneur du triomphe. Ils furent vaincus,

* *Zonare vivoit dans le XII. ſiécle, vers l'an* 1120.

vaincus, mais non domtés, & reprirent encore les armes l'année ſuivante, mais ſans beaucoup de ſuccès.

M. Æmilius Lepidus. An. R. 520.
M. Publicius Malleolus. Av. J.C. 232.

Les troubles domeſtiques entre le Sénat & le Peuple, qui avoient été ſuſpendus par la guerre contre les Carthaginois, ſe renouvellérent cette année-ci, à l'occaſion d'une Loi que propoſa C. Flaminius Tribun du Peuple, tendante à ce qu'on diſtribuât au peuple quelques terres des Picentins & des Gaulois qui avoient appartenu aux Sénonois. Le Sénat s'oppoſa fortement à cette Loi, dont il prévoioit que les ſuites pouvoient être très-funeſtes à la République en irritant les Gaulois, & leur fourniſſant un prétexte de prendre les armes contre Rome, ce que le ſouvenir de ce qu'elle avoit ſouffert de leur part lui feſoit extrêmement appréhender. On emploia tantôt les priéres, tantôt les menaces, mais toujours inutilement. On en vint même juſqu'à donner ordre aux Magiſtrats de tenir des troupes prêtes, pour les oppoſer à la violence du Tribun. Mais l'opiniâtre fierté de Flami-

Troubles à l'occaſion d'une Loi propoſée par Flaminius. *Polyb.* II. 109. *Val. Max.* V. 4.

An. R. 520. Av. J.C. 232. nius ne ſe laiſſa ni fléchir par les priéres, ni ébranler par les menaces. Il n'eut pas plus d'égard pour les ſages avis de ſon pére, qui lui remontra d'abord avec douceur le tort qu'il ſe feſoit à lui-même en ſe donnant ainſi pour Chef de cabale, puis lui parla avec plus de force, comme un pére eſt en droit de le faire à ſon fils. Le Tribun demeura toujours ferme dans ſa réſolution, & aiant aſſemblé le Peuple, il commençoit déja à faire lecture de ſa Loi, lorſque ſon pére, tranſporté d'une juſte indignation, s'avance vers la Tribune aux harangues, & le ſaiſiſſant par la main l'en fait deſcendre, & l'emméne avec lui. Je ne ſai ſi l'Hiſtoire nous fournit aucun fait qui marque mieux combien à Rome l'autorité paternelle étoit grande, & combien elle y étoit reſpectée. Ce Tribun, qui avoit mépriſé l'indignation & les menaces du Sénat entier, dans le feu de l'action même, & à la vûe du Peuple ſi vivement intéreſſé à la Loi qu'il propoſoit, ſe laiſſe emmener de la Tribune comme un enfant par la main d'un vieillard: &, ce qui n'eſt pas moins admirable, l'Aſſemblée, qui voioit toutes ſes eſpérances détruites par

par la retraite de ſon Tribun, demeura tranquille, ſans montrer par aucune plainte ni par le moindre murmure qu'elle improuvât une action ſi hardie, & ſi contraire en apparence à ſes intérêts. Mais la promulgation de cette Loi ne fut que différée, & un autre Tribun s'étant joint à Flaminius bientôt après la fit paſſer. Elle devint, ſelon Polybe, très-funeſte au Peuple Romain, & donna occaſion à la guerre que lui firent, environ huit ans après, les Gaulois. AN. R. 520. AV. J.C. 232.

M. POMPONIUS MATHO.
C. PAPIRIUS MASO. AN. R. 521. AV. J.C. 231.

Ces deux Conſuls marchérent, l'un contre la Sardaigne, l'autre contre la Corſe: expéditions, qui d'abord donnérent plus de peine aux troupes Romaines, qu'elles ne leur firent d'honneur. Mais enfin elles furent réduites, & devinrent province du Peuple Romain. Expéditions contre la Sardaigne & la Corſe.

On vit cette année pour la premiére fois un divorce à Rome. Sp. Carvilius Rugia répudia ſa femme, qu'il aimoit pourtant beaucoup, uniquement pour cauſe de ſtérilité; à quoi il ſe détermina par reſpect pour le ſerment Premier divorce à Rome. *Dionyſ. Halic.* II. 96. *Val. Max.* I. 1.

AN. R. 521. AV. J.C. 231. ſerment qu'il avoit prêté comme les autres de ſe marier pour avoir des enfans, & donner des ſujets à la République. Quoique ce fût par une eſpéce de néceſſité, & après avoir pris conſeil de ſes amis, qu'il en eût uſé de la ſorte, cette action fut généralement improuvée, & le rendit extrêmement odieux.

Premier triomphe ſur le mont Albain. *Val. Max.* III. 6. On vit cette même année une autre nouveauté. Le Conſul Papirius prétendoit mériter & demander à juſte titre le triomphe pour avoir pacifié la Corſe : cependant le Sénat lui refuſa cet honneur. Il ſe l'attribua lui-même, & triompha ſur le mont Albain : exemple qui depuis fut ſuivi, & devint aſſez commun.

AN. R. 522. AV. J.C. 230. M. ÆMILIUS BARBULA.
M. JUNIUS PERA.

Dénombremét. On fit cette année le quarante-&-uniéme Dénombrement.

Les Conſuls furent chargés de la guerre contre les Liguriens, qui n'eut pas alors de ſuite.

Guerre contre l'Illyrie. *Polyb.* II. 96-101. Une autre guerre dans un pays, où les Romains n'avoient point encore pénétré juſques-là, attira l'attention de Rome. C'étoit l'Illyrie, qui répond

pond à ce que nous appellons les côtes de Dalmatie. Cette région étoit partagée entre plusieurs peuples. Les Ardyéens l'un de ces peuples, avoient eu pour Roi Agron, qui s'étoit rendu plus puissant qu'aucun de ses prédécesseurs. Ce Roi, qui venoit de mourir tout récemment, laissa un fils encore enfant, nommé Pinée, sous la tutéle de Teuta sa seconde femme, qui n'étoit point mére du jeune Prince, & qui néanmoins administra le roiaume en qualité de Tutrice & de Régente pendant sa minorité. An. R. 522. Av. J.C. 230. *Zonar.* VIII.

Sous ce gouvernement, les Illyriens firent avec une pleine liberté, & même par autorité publique, le métier de Corsaires sur toute la mer Adriatique, & sur les côtes de la Gréce : & entr'autres exploits de piraterie prirent plusieurs marchands d'Italie qui sortoient du port de Bronduse, & en tuérent même quelques-uns. D'abord le Sénat ne fit pas grand compte des plaintes qu'on lui portoit contre ces pirates. Mais comme leur audace croissoit de jour en jour, & que les plaintes augmentoient, on jugea à propos de leur envoier des Ambassadeurs pour leur demander sa- Plaintes portées au Sénat contre les Illyriens.

AN. R. 522. AV. J.C. 230.

tisfaction ſur pluſieurs griefs qu'on énonçoit, & en particulier pour leur déclarer que les Romains avoient pris ſous leur protection la petite île * d'Iſſa. Les Illyriens la maltraitoient en toute maniére, parce qu'elle s'étoit retirée de leur alliance, & actuellement l'aſſiégeoient en forme.

Teuta fait tuer les Ambaſſadeurs Romains.

Ce fut alors qu'arrivérent Caius & Lucius Coruncanius Ambaſſadeurs Romains. Dans l'audience qu'on leur donna, ils ſe plaignirent des torts que leurs Marchands avoient ſoufferts de la part des Corſaires Illyriens. La Reine les laiſſa parler ſans les interrompre, affectant des airs de hauteur & de fierté. Quand ils eurent fini, ſa réponſe fut que de ſa part elle ne donneroit aucun ſujet de plainte aux Romains, & qu'elle n'envoieroit point de pirates contre eux : mais que ce n'étoit pas la coutume des Rois d'Illyrie, de défendre à leurs ſujets d'aller en courſe pour leur utilité particuliére. A ce mot, le feu monte à la tête au plus jeune des Ambaſſadeurs, & avec une liberté Romaine à la vérité, mais qui ne convenoit pas au tems : *Chez nous, Madame*, dit-il, *une de nos plus belles coutumes, c'eſt de*

* *Iſſa étoit ſituée dans le golfe Adriatique.*

venger en commun les torts faits aux particuliers ; & nous ferons, s'il plait à dieu, enſorte que vous réformiez bientôt les coutumes des Rois Illyriens. La Reine, en femme hautaine & violente, fut ſi vivement piquée de cette réponſe, que ſans égard pour le droit des gens, elle fit pourſuivre les Ambaſſadeurs, & les fit tuer, avec une partie de leur ſuite, fit mettre les autres en priſon, & porta la cruauté juſqu'au point de faire périr par le feu les conducteurs des vaiſſeaux qui les avoient tranſportés. On peut juger combien les Romains furent irrités, quand ils apprirent un ſi barbare attentat. Avant tout ils rendirent honneur à la mémoire de leurs Ambaſſadeurs, en leur érigeant une ſtatue dans la place publique. En même tems ils font des préparatifs de guerre, lévent des troupes, équipent une flote, & la guerre eſt déclarée dans toutes les formes aux Illyriens. An. R. 522. Av. J.C. 230. *Plin.* XXXIV. 6. Expédition des Romains dans l'Illyrie.

La Reine, pour lors, entra dans de grandes allarmes. C'étoit un eſprit d'une légéreté & d'une inconſtance étonnante, qui n'avoit rien de fixe ni d'aſſuré, & qui de la plus fiére & de la plus téméraire hardieſſe paſſoit tout

AN. R. 522. AV. J.C. 230. d'un coup au plus lâche découragement & à la plus baſſe crainte. Se voiant donc prête d'avoir ſur les bras une puiſſance ſi formidable, elle députe aux Romains, & leur offre de leur rendre tous ceux qu'on avoit fait priſonniers & qui étoient encore vivans, déclarant au ſurplus que c'étoit ſans ſon ordre que les pirates avoient tué quelques Romains. Il y a apparence qu'elle leva le ſiége d'Iſſa. La ſatisfaction étoit légére, & ne répondoit pas à l'énormité du crime commis par les Illyriens. Cependant, comme elle laiſſoit quelque eſpérance que l'affaire pouvoit ſe terminer ſans prendre les armes & répandre du ſang, Rome s'en contenta pour le préſent, ſuſpendit le départ des troupes, & demanda ſeulement que les auteurs du meurtre lui fuſſent livrés. Ce délai fit rentrer la Reine dans ſon premier caractére. Elle refuſe nettement de livrer qui que ce ſoit aux Romains ; & pour agir conformément à ce refus, elle fait partir des troupes pour former de nouveau le ſiége d'Iſſa.

AN. R. 523. AV. J.C. 229. L. POSTUMIUS ALBINUS II.
CN. FULVIUS CENTIMALUS.

Au commencement du printems,

Teuta,

Teuta aiant fait conſtruire un plus grand nombre de bâtimens qu'auparavant, avoit envoié faire le dégât dans la Gréce. Une partie paſſa à * Corcyre, (Curſoli) les autres furent mouiller à ** Epidamne. Ceux-ci, qui vouloient ſurprendre la ville, aiant manqué leur coup, ſe rejoignirent aux premiers, & ſe rendirent à Corcyre, qui appella à ſon ſecours les Achéens & les Etoliens. Après un rude combat ſur mer, où ceux d'Illyrie ſoutenus par les Acarnaniens eurent l'avantage, Corcyre n'étant plus en état de ſoutenir l'attaque des ennemis, capitula, & reçut garniſon, laquelle avoit pour Commandant Démétrius de *** Pharos. Alors les Illyriens retournérent à Epidamne, & en reprirent le ſiége. An. R. 523. Av. J. C. 229.

Les Romains, comme on peut bien le juger, ne demeurérent pas en repos. Les Conſuls ſe mirent en campagne. Fulvius avoit le commandement de l'armée navale, qui étoit de deux cens vaiſſeaux; & Poſtumius ſon Collégue

* *Cette île eſt ſituée vis-à-vis de la Dalmatie. On l'appelloit* Corcyra nigra, *pour la diſtinguer d'une autre ſituée vis-à-vis de l'Epire, appellée maintenant* Corfou.

** *Elle eſt appellée autrement* Dyrrachium, *maintenant* Durazzo. *Elle confine à la nouvelle Epire.*

*** *Ile de la mer Adriatique.*

celui de l'armée de terre. Fulvius vou-
AN. R. 523. AV. J. C. 229. loit d'abord cingler droit à Corcyre, croiant y arriver à tems pour donner du ſecours. Mais, quoique la ville ſe fût rendue, il ne laiſſa pas de ſuivre ſon premier deſſein, tant pour connoitre au juſte ce qui s'y étoit paſſé, que parce qu'il avoit une intelligence avec Démétrius. Car celui-ci aiant été deſſervi auprès de Teuta, & craignant ſon reſſentiment, avoit fait dire aux Romains qu'il leur livreroit Corcyre, & tout ce qui étoit en ſa diſpoſition. Les Romains débarquent dans l'Ile, & y ſont bien reçus. Démétrius & les Corcyréens leur livrent la garniſon Illyrienne, & toute l'Ile ſe ſoumet, dans la penſée que c'étoit l'unique moien de ſe mettre à couvert pour toujours des inſultes des Illyriens.

Les Romains aiant mis ſur pié une puiſſante flote, & en même tems envoié dans le pays de Teuta une armée de terre, d'une part nettoiérent tous les poſtes que les Illyriens occupoient dans les Iles de la mer Adriatique, & de l'autre réduiſirent Teuta à chercher ſa ſûreté au milieu des terres, en s'éloignant de la côte. Ils donnérent pluſieurs

sieurs places d'Illyrie à Démétrius, pour récompense des services qu'il leur avoit rendus. La campagne étant finie, Postumius, l'un des deux Consuls, prit des quartiers d'hiver auprès d'Epidamne, pour tenir en respect les Ardyéens, & les peuples nouvellement soumis. An. R. 523. Av. J.C. 229.

Au commencement du printems, Teuta, se voiant sans ressource, envoia des Ambassadeurs à Rome pour demander la paix. Elle rejettoit tout ce qui s'étoit passé sur Agron son mari, dont elle avoit été obligée de suivre le plan, & de continuer les entreprises. La paix fut conclue, non sous son nom, mais sous celui de Pinée fils d'Agron, à qui le roiaume appartenoit. On convint „ que „ Corcyre, Pharos, Issa, Epidamne, „ & le pays des Atintaniens demeure- „ roient aux Romains, que Pinée con- „ serveroit le reste des Etats de son pé- „ re; qu'il paieroit un tribut aux Ro- „ mains; &, ce qui étoit l'article le plus „ intéressant pour les Grecs, qu'il ne „ pourroit naviger au delà de la ville „ de Lissus qu'avec deux vaisseaux qui „ ne seroient point armés en guerre.„ Teuta, soit de son propre gré, soit Traité de paix entre les Romains & les Illyriens. Dio. Zonar.

AN. R. 523. AV. J.C. 229. par l'ordre des Romains, quitta l'administration du roiaume, dont Démétrius fut chargé ſous le titre de Tuteur du jeune Roi.

Ainſi fut terminée la guerre d'Illyrie. Poſtumius envoia l'année ſuivante des Ambaſſadeurs chez les Etoliens & les Achéens, pour leur expoſer les raiſons qui avoient engagé les Romains à entreprendre cette guerre, & à paſſer dans l'Illyrie. Ils racontérent ce qui s'y étoit fait : ils lurent le Traité de paix conclu avec les Illyriens, & retournérent enſuite à Corcyre, très-contens du bon accueil qu'on leur avoit fait chez ces deux peuples. En effet ce Traité étoit fort avantageux aux Grecs, & les délivroit d'une grande crainte. Car ce n'étoit pas ſeulement contre quelque partie de la Gréce que les Illyriens ſe déclaroient : ils étoient ennemis de toute la Gréce, & infeſtoient par leurs pirateries tout le pays voiſin.

Ce fut là le premier paſſage des armées Romaines dans l'Illyrie, & la premiére alliance qui ſe fit par ambaſſade entre les Grecs & les Romains. Ceux-ci envoiérent dans le même tems des Ambaſſadeurs à Corinthe & à

à Athénes, qui y furent fort bien reçus, & traités fort honorablement. Les Corinthiens déclarérent par un Décret public, que les Romains seroient admis à la célébration des Jeux Isthmiques comme les Grecs. Les Athéniens ordonnérent aussi qu'on accorderoit aux Romains le droit de bourgeoisie à Athénes, & qu'ils pourroient être initiés dans les grands Mystéres. AN. R. 523. AV. J.C. 229.

Des Jeux Séculaires.

LES JEUX Séculaires sont ainsi appellés, parce qu'ils se célébroient de siécle en siécle : mais on ne convient pas de la durée d'un siécle. Jusqu'au tems d'Auguste on entendoit par ce mot l'espace précis de cent ans. Les Prêtres Sibyllins, pour faire leur cour à ce Prince, qui souhaitoit ardemment que les Jeux Séculaires se célébrassent de son tems, déclarérent que l'Oracle de la Sibylle qui en ordonnoit la célébration, désignoit par le tems de *siécle* l'espace de cent dix ans : & à la faveur de cette interprétation, les Jeux Séculaires, qui étoient les cinquiémes, furent célébrés pour lors, c'est-à-dire l'an de Rome 737. Et c'est le

le ſentiment qu'Horace a ſuivi dans ſon Poéme ſéculaire, dont nous parlerons bientôt.

L'Empereur Claude revint à l'opinion des cent ans, & célébra les Jeux Séculaires ſoixante & quatre ans après ceux d'Auguſte. Enſuite Domitien reprit le ſyſtême de cent dix ans. Les Hiſtoriens ont remarqué qu'on ſe moqua de l'annonce du Héraut qui invitoit à des Jeux que perſonne n'avoit vûs, ni ne verroit.

Tacit. Annal. XI. 11. *Suet. in Claud.* n. 21.

Ce n'eſt pas le ſeul nom de *ſiécle* qui faſſe ici quelque difficulté. L'origine, l'occaſion, l'époque de l'établiſſement de ces Jeux, ne ſont pas plus certaines, & forment parmi les Savans un ſujet de diſpute, dans laquelle le plan que je me ſuis preſcrit me diſpenſe d'entrer. D'habiles Critiques croient que ces Jeux furent établis par Valérius Publicola après l'expulſion des Rois, & célébrés pour la premiére fois, l'an de Rome 245, qui eſt le premier du rétabliſſement de la liberté. Il paroit qu'ils ne ſe renouvelloient pas préciſément à la fin de chaque ſiécle, pluſieurs raiſons pouvant obliger d'en différer, & même d'en interrompre la célébration.

Voici

Voici quelles en étoient les principales cérémonies. Quelque tems avant qu'on célébrât ces Jeux les Magiſtrats envoioient des Hérauts chez tous les peuples d'Italie qui dépendoient de Rome pour les inviter de venir aſſiſter à une Fête qu'ils n'avoient jamais vûe, & qu'ils ne reverroient jamais.

Peu de jours avant la Fête les Prêtres gardiens des Livres Sibyllins, qui furent portés par Sylla au nombre de quinze, d'où le nom de *Quindecim viri* leur eſt reſté; ces Prêtres aſſis ſur leurs ſiéges dans le Temple de Jupiter Capitolin diſtribuoient à tout le peuple certaines choſes luſtrales, c'eſt-à-dire propres & deſtinées à le purifier, comme des flambeaux, du bitume, & du ſouffre. Chacun y portoit du froment, de l'orge, & des féves, pour les offrir aux Parques. Ils paſſoient dans ce temple, & dans celui de Diane ſur le mont Aventin, des nuits entiéres en offrant des ſacrifices à Pluton, à Proſerpine, & à d'autres divinités.

Quand le tems de la Fête étoit arrivé, on en feſoit l'ouverture par une proceſſion ſolennelle, où ſe trouvoient les Prêtres de chaque Collége, les Magiſ-

Magiſtrats, tous les Ordres de la République, & le Peuple revétu de blanc, couronné de fleurs, & portant des palmes à la main. Ils alloient du Capitole au champ de Mars. On plaçoit les ſtatues des dieux ſur des couſſins, où on leur ſervoit un grand repas ſelon la contume obſervée ordinairement dans les cérémonies publiques de religion.

On ſacrifioit, la nuit à Pluton, à Proſerpine, aux Parques, à * Ilithye, à la Terre; & le jour, à Jupiter, à Junon, à Apollon, à Latone, à Diane, & aux Génies. On n'immoloit aux premiéres de ces divinités que des victimes noires.

La premiére nuit de la Fête, les Conſuls, ſuivis des Prêtres Sibyllins, ſe rendoient ſur le bord du Tibre à un lieu appellé *Terente*, où les Jeux Séculaires avoient pris naiſſance. Ils y feſoient dreſſer trois autels, qu'ils arroſoient du ſang de trois agneaux, & ſur leſquels ils feſoient bruler les offrandes & les victimes. Pendant la nuit, tous les quartiers de Rome, étoient éclairés par des feux & par des illuminations ſans nombre.

Le

* *Déeſſe qui préſidoit aux accouchemens, appellée autrement Lucine.*

Le ſecond jour de la Fête, les Dames alloient au Capitole, & à d'autres temples, offrir à différentes divinités leurs vœux & leurs priéres.

Le troiſiéme jour, qui finiſſoit la Fête, vingt-ſept jeunes garçons de maiſon illuſtre, & autant de jeunes filles, qui devoient tous avoir encore leurs péres & leurs méres, étoient partagés en différens chœurs, & chantoient dans le temple d'Apollon Palatin des hymnes & des cantiques en Grec & en Latin compoſés exprès pour cette cérémonie, dans leſquels ils imploroient pour Rome le ſecours & la protection des dieux que l'on venoit d'honorer par des Sacrifices.

Pendant les trois jours que duroit cette Fête, on donnoit au peuple des ſpectacles de toutes les ſortes.

On prétend que dans les Livres des Sibylles il y avoit un ancien Oracle qui avertiſſoit les Romains que tant qu'au commencement de chaque ſiécle ils feroient dans le champ de Mars des Jeux à l'honneur de certaines divinités qui y ſont nommées, Rome ſeroit toujours floriſſante, & que tous les peuples lui ſeroient ſoumis.

Nous avons un modéle des hymnes dont

dont le chant feſoit partie des cérémonies qui viennent d'être expoſées, dans le Poéme ſéculaire qu'Horace compoſa par l'ordre d'Auguſte l'an de Rome 736: Poéme qu'on regarde avec raiſon comme une des plus belles piéces de ce Poéte. Je n'en raporterai que deux ſtrophes, qui montreront ce qu'on doit penſer des autres.

Alme * Sol, curru nitido diem qui
Promis & celas, aliuſque & idem
Naſceris: poſſis nihil urbe Roma
Viſere majus.

Quelle élégance de ſtyle! & en même tems, quelle ſublimité!

Dii ** probos mores docili Juventæ,
Dii Senectuti placidæ quietem:
Romulæ genti date remque, prolemque, & decus omne.

Peut-on, en quatre vers: renfermer plus de vœux, & plus importans? Je ſuis ſurtout charmé de ceux qui regardent la Jeuneſſe: docilité, & pureté de mœurs. §. II.

* *Ame de la nature, Soleil, qui par le mouvement de votre char lumineux, nous montrez & nous cachez le jour, & qui naiſſez toujours le même & toujours différent, puiſſiez-vous ne rien voir de plus grand que Rome.*

** *Grands dieux, donnez à la jeuneſſe des mœurs pures & dociles: donnez à la vieilleſſe un repos tranquille & aſſuré: enfin donnez à l'Empire de puiſſantes richeſſes, de nombreux ſujets, & toute ſorte de proſpérité & de gloire.*

§. II.

La puiſſance de Carthage, qui croiſſoit de jour en jour, allarme les Romains. Conſtruction de Carthage la neuve. Traité des Romains avec Aſdrubal. Création de deux nouveaux Préteurs. Allarme au bruit de la guerre des Gaulois. Cauſe & occaſion de cette guerre. Irruption des Gaulois dans l'Italie. Préparatifs des Romains. Premier combat près de Cluſium, où les Romains ſont vaincus. Bataille & célébre victoire des Romains près de Télamon. Réflexion ſur cette victoire. Dénombrement. Les Boïens ſe rendent à diſcrétion. Bataille de l'Adda entre les Gaulois & les Romains. Mécontentemens des Romains contre Flaminius. Caractére de Marcellus. Nouvelle guerre contre les Gaulois. Dépouilles opimes remportées par Marcellus. Triomphe de Marcellus. Les Romains ſoumettent l'Iſtrie. Annibal chargé du commandement en Eſpagne. Démétrius de Pharos attire ſur lui les armes des Romains. Dénombrement. Diverſes opérations des Cenſeurs. Guerre d'Illyrie. Emilius remporte

porte une victoire ſur Démétrius. L'Illyrie ſe ſoumet aux Romains. Archagathus médecin. Nouvelles Colonies.

AN. R. 523. AV. J. C. 229.

L. POSTUMIUS ALBINUS II.
CN. FULVIUS CENTIMALUS.

Polyb. II. 101. *Appian. Iber.* 258.

Les Romains avoient terminé heureuſement la guerre d'Illyrie: mais ils avoient d'ailleurs de grands ſujets d'inquiétude. D'une part, ils apprenoient par des bruits certains que les Gaulois ſe préparoient à prendre les armes contr'eux: de l'autre, la puiſſance Carthaginoiſe, qui prenoit tous les jours de nouveaux accroiſſemens en Eſpagne, leur cauſoit de juſtes craintes. Ils ſongérent à ſe mettre en repos de ce dernier côté, avant que d'attaquer les Gaulois.

La puiſſance de Carthage qui croiſſoit de jour en jour, alarme les Romains.

Amilcar, ſurnommé Barcas, pére d'Annibal, dont il a été fort parlé dans la guerre de Sicile, après avoir commandé les armées en Eſpagne pendant neuf ans, & y avoir ſoumis à Carthage pluſieurs nations puiſſantes & belliqueuſes, avoit été tué malheureuſement dans un combat. Aſdrubal, ſon gendre & ſon ſucceſſeur, qui avoit hérité de ſa haine contre les Ro-

Romains, marchant ſur ſes traces, avoit ajouté de nouvelles conquêtes à celles de ſon prédéceſſeur, emploiant néanmoins plutôt l'adreſſe & la perſuaſion, que les armes. Entre les ſervices qu'il rendit à l'Etat, un des plus importans, & qui contribua le plus à étendre & affermir la puiſſance de ſa République en Eſpagne, ce fut la conſtruction d'une ville, qu'on nomma Carthage la neuve, & qui depuis a été appellée Carthagéne. Sa ſituation étoit la plus heureuſe que puſſent ſouhaiter les Carthaginois pour tenir l'Eſpagne en bride. An. R. 525. Av. J.C. 229. Conſtruction de Carthage la neuve.

Les grandes conquêtes qu'Aſdrubal avoit déja faites, & le degré de puiſſance où il étoit parvenu, firent prendre aux Romains la réſolution de penſer ſérieuſement à ce qui ſe paſſoit en Eſpagne. Ils ſe voulurent du mal de s'être endormis ſur l'accroiſſement de la domination des Carthaginois, & ſongérent tout de bon à réparer cette faute; ſur tout depuis que les Sagontins, qui ſe voioient près de tomber ſous le joug de Carthage, eurent député vers les Romains pour implorer leur ſecours, & faire alliance avec eux.

Sp.

An. R. 524. Av. J.C. 228. Sp. Carvilius Maximus II. Q. Fabius Maximus Verrucosus II.

Traité des Romains avec Asdrubal.

Telle étoit la disposition des Romains par raport aux Carthaginois. Ils n'avoient plus alors de loix à prescrire aux Carthaginois, & ils n'osoient pas prendre les armes contre eux. Ils avoient assez à faire de se tenir en garde contre les Gaulois, dont ils étoient menacés, & que l'on attendoit presque de jour en jour. Il leur parut qu'il étoit plus à propos de profiter du caractére pacifique d'Asdrubal pour faire un nouveau Traité, jusqu'à ce qu'ils se fussent débarrassés des Gaulois, ennemis qui n'épioient que l'occasion de leur nuire, & dont il faloit nécessairement qu'ils se défissent, non seulement pour se rendre maîtres de l'Italie, mais encore pour demeurer paisibles dans leur propre patrie. Ils envoiérent donc des Ambassadeurs à Asdrubal, & dans le Traité qu'ils firent avec lui, sans faire mention du reste de l'Espagne, ils exigeoient seulement qu'il ne portât pas la guerre au dela de l'Ebre, qui serviroit de barriére aux deux peuples. On convint aussi que Sagonte, quoique

que ſituée au dela de l'Ebre, conſerveroit ſes loix & ſa liberté.

P. VALERIUS FLACCUS. AN. R. 525.
M. ATILIUS REGULUS. AV. J.C. 227.

Aux deux Préteurs qui avoient été établis à Rome, on en ajouta cette année deux nouveaux, l'un pour la Sicile, l'autre pour la Sardaigne & la Corſe. Création de deux nouveaux Préteurs. *Epit. Liv.* 20.

M. VALERIUS MESSALA.
L. APUSTIUS FULLO.

AN. R. 526. AV. J.C. 226.

Le bruit des préparatifs de guerre que feſoient les Gaulois, cauſa une grande allarme à Rome. Ce ſont les ennemis que les Romains ont toujours le plus redoutés, ſe ſouvenant qu'autrefois ils s'étoient rendu maîtres de Rome, & que dès ce tems-là on avoit fait une Loi, qui dérogeant au privilége qu'avoient les Prêtres d'être exemts d'aller à la guerre, les obligeoit à prendre les armes comme les autres citoiens, lorſqu'il s'agiroit d'une guerre avec les Gaulois. Elle s'appelloit *tumultus Gallicus*, ce [a] qui

Allarme au bruit de la guerre des Gaulois. *Plut. in Marcel. pag. 299.*

[a] Gravius autem tumultum eſſe, quàm bellum, hinc intelligi licet, quòd bello vacationes valent, tumultu non valent. *Cic. Philip.* VIII. 3.

AN. R. 526. AV. J. C. 226. qui disoit beaucoup plus que le simple mot *bellum*. Car dans les guerres ordinaires plusieurs citoiens étoient exemts d'y aller: dans celle contre les Gaulois, toute exemtion, tout privilége cessoit.

Sacrifice cruel & impie. *Plut. in Marcel. pag. 299. Zonar. VIII. 19. Oros. IV. 12.*

Ce qui augmenta la fraieur dans le tems dont nous parlons, fut un prétendu Oracle que l'on trouva dans les Livres Sibyllins, lequel portoit *que les Grecs & les Gaulois prendroient possession de Rome. Romam occupaturos.* Pour détourner l'effet d'une si funeste prédiction, les Pontifes suggérérent un étrange moien, qui fut d'enfouir tout vivans en terre deux Grecs & deux Gaulois, hommes & femmes; prétendant qu'ainsi l'Oracle se trouveroit accompli. Quelle absurdité! mais en même tems, quelle barbarie pour un peuple, qui, dans tout le reste, se piquoit d'humanité & de douceur! La même cérémonie, également impie & cruelle, fut encore emploiée au commencement de la seconde guerre Punique. *Liv. XXII. 47.*

Cause & occasiõ de cette guerre. *Polyb. II. 111-119.*

La principale cause & l'occasion de la guerre présente, fut le partage que les Romains, sept ou huit ans auparavant, avoient fait à l'instigation de

de C. Flaminius Tribun du Peuple des terres du Picénum, dont ils avoient chaſſé les Sénonois. Nous avons vû que le Sénat s'étoit fortement oppoſé à cette entrepriſe, dont il prévoioit les ſuites. Pluſieurs peuples de la nation Gauloiſe entrérent dans la querelle des Sénonois, les Boïens ſur tout qui étoient limitrophes aux Romains, & les Inſubriens. Ils ſe perſuadétent que ce n'étoit plus ſimplement pour commander & faire la loi que les Romains les attaquoient, mais pour les perdre & les détruire entiérement en les chaſſant du pays. Dans cette penſée, les Inſubriens & les Boïens, les deux plus puiſſans peuples de la nation, ſe liguent enſemble, comme nous venons de le dire, & envoient même au dela des Alpes ſolliciter les peuples Gaulois qui habitoient le long du Rhône, & qu'on appelloit * Géſates, parce qu'ils ſervoient pour une certaine ſolde; car, dit Polybe, c'eſt ce que ſignifie proprement ce mot: ils vendoient leurs ſervices à tous ceux qui vouloient les

An. R. 526. Av. J.C. 226.

* *Selon quelques Auteurs le nom de* Géſates *vient d'une ſorte d'armes dont ils ſe ſervoient, & qui s'appelloit* Gæſum.

AN. R. 526. AV. J.C. 226. emploier dans la guerre. Pour gagner leurs Rois, & les engager à armer contre les Romains, ils leur font préſent d'une ſomme conſidérable: „ ils „ leur mettent devant les yeux la „ grandeur & la puiſſance de ce peu„ple: ils les flatent par la vûe des „ richeſſes immenſes qu'une victoire „ gagnée ſur lui ne manquera pas de „ leur procurer: ils leur rappellent les „ exploits de leurs ancêtres, qui aiant „ pris les armes contre les Romains, „ les avoient battus en pleine campa„gne, & pris leur ville.

Irruption des Gaulois dans l'Italie. Cette harangue échaufa tellement les eſprits, que jamais on ne vit ſortir de ces provinces une armée plus nombreuſe, & compoſée de ſoldats plus braves & plus belliqueux. Quand ils eurent paſſé les Alpes, les Inſubriens & les Boïens ſe joignirent à eux. Les * Vénétes & les ** Cénomans ſe rangérent du côté des Romains, gagnés par les Ambaſſadeurs qu'on leur avoit envoiés: ce qui engagea les Rois Gaulois à laiſſer dans le pays une partie de leur armée pour le garder con-

* *Peuples ſitués dans le fond du golfe Adriatique.*

** *Peuples ſitués entre le Pô & le pié des Alpes. Leurs principales villes ſont* Breſce, Crémone, Mantoue.

contre ces peuples. Les *Insubriens* étoient les plus puissans des Gaulois qui s'étoient établis en Italie; & après eux les *Boïens*. Les premiers habitoient au dela du Pô, leur capitale étoit Milan; les autres en deça du Pô. AN. R. 526. AV. J. C. 226.

Les Romains, avertis lontems auparavant des préparatifs que fesoient les Gaulois, n'avoient pas manqué d'en faire aussi de leur côté. Ils avoient fait de nouvelles levées, & mandé à leurs Alliés de se tenir prêts. Et pour connoitre au juste toutes les troupes qu'ils pouvoient mettre sur pié en cas de besoin, ils avoient fait venir de toutes les provinces qui étoient sous leur domination des Régîtres, où étoit exactement marqué le nombre des jeunes gens en âge de porter les armes. Préparatifs des Romains.

Ce dénombrement paroitroit incroiable, s'il n'étoit attesté par un Auteur certainement bien digne de créance: c'est Polybe, qui, vraisemblablement, avoit vû & consulté les Régîtres qui en fesoient foi. Je raporterai ce dénombrement tel qu'il se trouve dans cet Historien. Il nous fera connoitre dans quel état les affaires

AN. R. 526. AV. J.C. 226. du Peuple Romain étoient lorſqu'Annibal paſſa en Italie, ce qui arrivera dans peu d'années ; & combien les forces Romaines étoient formidables, lorſque ce Général Carthaginois oſa les attaquer.

Dénombrement des troupes que les Romains pouvoient mettre ſur pié du tems de la guerre des Gaulois dont il eſt parlé ici.

Polyb. II. 112. CE DENOMBREMENT a deux parties. Dans la premiére, Polybe expoſe le nombre des troupes qui ſervoient actuellement : dans la ſeconde, le nombre des troupes que l'on pouvoit levoir en cas de néceſſité. Ce dénombrement comprend les forces des Romains, & celles de leurs Alliés.

I. *Troupes qui ſervoient actuellement.*

On fit partir avec les Conſuls quatre Légions Romaines, chacune de cinq mille deux cens hommes de pié, & de trois cens chevaux. Il y avoit encore avec eux un corps de troupes des Alliés de trente mille hommes de pié, & de deux mille chevaux.

Il y avoit plus de cinquante mille hom-

hommes d'infanterie & quatre mille chevaux, tant des Sabins que des Tyrrhéniens, que l'allarme générale avoit fait accourir au ſecours de Rome, & que l'on envoia ſur les frontiéres de la Tyrrhénie avec un Préteur pour les commander.

Les Ombriens & les Sarſinates vinrent auſſi de l'Apennin au nombre de vingt mille ; & avec eux autant de Vénétes & de Cénomans, que l'on mit ſur les frontiéres de la Gaule ; afin que ſe jettant ſur les terres des Boïens, ils les obligeaſſent de rappeller une partie de leurs forces pour la défenſe de leur pays.

A Rome, de peur d'être ſurpris, on tenoit tout prêt un corps d'armée, qui dans l'occaſion tenoit lieu de troupes auxiliaires, & qui étoit compoſé de vingt mille hommes de pié des Romains, & de quinze cens chevaux ; de trente mille hommes de pié des Alliés, & de deux mille hommes de Cavalerie.

Toutes ces troupes montoient à deux cens mille quinze cens hommes : 43500 des Romains ; 158000 des Alliés.

II. *Troupes qu'on pouvoit lever dans le beſoin.*

Les Régîtres envoiés au Sénat pour connoitre le nombre des troupes ſur leſquelles on pouvoit compter en cas de beſoin, portoient ce qui ſuit.

Chez les Latins, quatre-vingts mille hommes de pié, & cinq mille chevaux.

Chez les Samnites, ſoixante & dix mille hommes de pié, & ſept mille chevaux.

Chez les Japyges & les Meſſapiens, cinquante mille hommes de pié, & ſeize mille chevaux.

Chez les Lucaniens, trente mille hommes de pié, & trois mille chevaux.

Chez les Marſes, les Marruciniens, les Férentiniens, & les Veſtiniens, vingt mille hommes de pié, & quatre mille chevaux.

Les Romains avoient actuellement en Sicile & à Tarente deux Légions, compoſées chacune de quatre mille deux cens hommes de pié, & de deux cens hommes de cheval, que l'on pouvoit emploier, en cas de beſoin, contre les Gaulois.

On

On pouvoit lever encore chez les Romains & chez les Campaniens deux cens cinquante mille hommes d'Infanterie, & vingt-trois mille de Cavalerie.

Tous ces hommes capables de porter les armes, tant parmi les Romains que parmi les Alliés, montoient à cinq cens ſoixante & ſix mille huit cens hommes. Il faut qu'il ſe ſoit gliſſé quelque erreur dans ce dénombrement, & qu'on y ait omis dix-ſept cens hommes. En les y ajoutant, les deux ſommes, ſavoir des troupes emploiées actuellement contre les Gaulois, & de celles qu'on pouvoit encore lever de nouveau, quadrent avec le total marqué par Polybe.

Ce total monte à ſept cens ſoixante & dix mille hommes. Un Auteur contemporain, qui étoit préſent à cette guerre, le fait monter à huit cens mille: c'eſt Fabius. On peut juger par là de la puiſſance des Romains. C'eſt ce peuple qu'Annibal, avec moins de vingt mille hommes, oſa venir attaquer. *Apud Oroſ.* IV. 12.

Le nombre des troupes emploiées actuellement contre les Gaulois, étoit fort conſidérable, & montoit, com-

me on l'a vû, à plus de deux cens mille hommes; & il ne faut pas s'en étonner. Il venoit aux Romains des ſecours & de toutes ſortes, & de tous les côtés. Car telle étoit la terreur que l'irruption des Gaulois avoit répandue dans l'Italie, que ce n'étoit plus pour les Romains que les peuples croioient porter les armes: il ne penſoient plus que c'étoit à la puiſſance de Rome que l'on en vouloit. C'étoit pour eux-mêmes, pour leur patrie, pour leurs villes qu'ils craignoient, & c'eſt pour cela qu'ils étoient ſi bien intentionnés, & ſi promts à exécuter tous les ordres qu'on leur donnoit.

AN. R. 527. AV. J.C. 225.

L. ÆMILIUS PAPUS.
C. ATILIUS REGULUS.

Premier combat près de Cluſium, où les Romains ſont vaincus.

Dès que les Romains apprirent que les Gaulois avoient paſſé les Alpes, ils firent marcher L. Emilius à Ariminum, pour arrêter les ennemis par cet endroit. Un des Préteurs fut envoié dans l'Etrurie. Atilius étoit allé devant dans la Sardaigne qui s'étoit révoltée, mais qu'il fit bientôt rentrer dans le devoir.

Les Gaulois prirent leur route par l'Etrurie,

l'Etrurie, apparemment pour éviter la rencontre de l'armée d'Emilius, menant avec eux cinquante mille hommes de pié, vingt mille chevaux, & autant de chariots. Ils y font le dégât ſans crainte, & ſans que perſonne les arrêtât: après quoi ils s'avancent vers Rome. Déja ils étoient aux environs de Cluſium, ville à trois journées de cette Capitale, lorſqu'ils apprennent que l'armée Romaine, c'eſt-à-dire celle qui étoit commandée par le Préteur, les ſuivoit de près, & alloit les atteindre. Ils retournérent auſſitôt ſur leurs pas pour livrer bataille. Les deux armées ne furent en préſence que vers le coucher du ſoleil, & campérent à fort peu de diſtance l'une de l'autre. La nuit venue, les Gaulois allument des feux, & aiant donné ordre à leur Cavalerie, dès que l'ennemi l'auroit aperçue le matin, de ſuivre la route qu'ils alloient prendre, ils ſe retirent ſans bruit vers *Féſule, & prennent là leurs quartiers, dans le deſſein d'y attendre leur Cavalerie; &, quand elle auroit joint le gros, de fondre à l'improviſte ſur les Romains qui la pourſuivroient. Ceux-ci,

An. R. 527. Av. J.C. 225.

* Fezoli, *ville de Toſcane.*

An. R. 527. Av. J. C. 225. ci, à la pointe du jour, voiant cette Cavalerie, ſans qu'il parût de troupes de pié, croient que les Gaulois ont pris la fuite, & ſe mettent à la pourſuivre. Ils approchent. Les Gaulois ſe montrent, & tombent ſur eux. L'action s'engage avec vigueur de part & d'autre : mais les Gaulois, plus forts en nombre, & ſentant croitre leur audace par le ſuccès de leur ſtratagême, eurent le deſſus. Les Romains perdirent là au moins ſix mille hommes. Le reſte prit la fuite, la plupart vers un certain poſte avantageux, où ils ſe cantonnérent. D'abord les Gaulois penſérent à les y forcer. C'étoit le bon parti : mais ils changérent de ſentiment. Fatigués & haraſſés par la marche qu'ils avoient faite la nuit précédente, ils aimérent mieux prendre quelque repos, laiſſant ſeulement une garde de Cavalerie autour de la hauteur où les fuiards s'étoient retirés, & remettant au lendemain à les aſſiéger, en cas qu'ils ne ſe rendiſſent pas d'eux-mêmes. L'occaſion veut être ſaiſie : ſouvent, quand on l'a manquée, elle ne revient plus.

Bataille & célébre vic- Pendant ce tems-là, L. Emilius, qui avoit ſon camp vers la mer Adriatique,

tique, aiant appris que les Gaulois s'étoient jettés dans l'Etrurie, & qu'ils approchoient de Rome, étoit venu en diligence au ſecours de ſa patrie, & il arriva fort à propos. S'étant campé proche des ennemis, les Romains retirés ſur la hauteur virent les feux, & ſe doutant bien de ce que c'étoit, ils reprirent courage. Ils envoient au plus vîte quelques-uns des leurs ſans armes pendant la nuit, & à travers une forêt, pour annoncer au Conſul ce qui leur étoit arrivé. Emilius, ſans perdre le tems à délibérer, commande aux Tribuns, dès que le jour commenceroit à paroitre, de ſe mettre en marche avec l'Infanterie. Pour lui, il ſe met à la tête de la Cavalerie, & tire droit vers la hauteur. An. R. 527. Av. J.C. 225. Victoire des Romains près de Télamon.

Les Chefs des Gaulois avoient auſſi vû les feux pendant la nuit, & conjecturant que les ennemis étoient proche, ils tinrent Conſeil. Anéroeſte leur Roi dit, „ Qu'après avoir fait un „ ſi riche butin, (car ils avoient ravagé une grande partie de l'Italie, & le butin étoit immenſe en priſonniers, en beſtiaux, & en bagages) „ il n'étoit pas à propos de s'expoſer à „ un nouveau combat, ni de courir

AN. R. 527. AV. J. C. 225. „ le risque de perdre tout. Qu'il valoit „ mieux retourner dans leur patrie. „ Qu'après s'être déchargés de leur bu„ tin, ils seroient plus en état, si on „ le jugeoit à propos, de reprendre „ les armes contre les Romains. „ Tous se rangeant à cet avis, avant le jour ils lévent le camp, & prennent leur route le long de la mer par l'Etrurie.

Quoiqu'Emilius eût joint à ses troupes celles qui s'étoient réfugiées sur la hauteur, il ne crut pas pour cela qu'il fût de la prudence de hazarder une bataille rangée. Il prit le parti de suivre les ennemis, & d'observer les tems & les lieux où il pourroit les incommoder, & regagner le butin.

Par un bonheur singulier, le Consul C. Atilius venant de Sardaigne débarqua dans ce tems-là même ses Légions à Pise, & pour les conduire à Rome prit la route par laquelle venoient les Gaulois. A Télamon, ville & port de l'Etrurie, quelques fourageurs Gaulois étant tombés dans l'avant-garde du Consul, les Romains s'en saisirent. Interrogés par Atilius, ils racontérent tout ce qui s'étoit passé, ajoutant qu'il y avoit dans le voisinage

ſinage deux armées, & que celle des Gaulois étoit fort proche, aiant en queue celle d'Emilius. Le Conſul fut touché de l'échec que l'armée Romaine avoit reçu d'abord : mais il fut charmé d'avoir ſurpris les Gaulois dans leur marche, & de les voir entre deux armées Romaines. Sur le champ il commande aux Tribuns de ranger les Légions en bataille, de donner à leur front l'étendue que les lieux permettroient, & d'aller gravement au devant de l'ennemi. Sur le chemin il y avoit une hauteur, au pié de laquelle il faloit que les Gaulois paſſaſſent. Atilius y courut avec la Cavalerie, & ſe poſta ſur le ſommet, dans le deſſein de commencer le premier le combat, perſuadé que par là il auroit la meilleure part à la gloire de l'événement. Les Gaulois, qui croioient Atilius bien loin, voiant cette hauteur occupée par les Romains, ne ſoupçonnérent rien autre choſe, ſinon que pendant la nuit Emilius avoit battu la campagne avec ſa Cavalerie pour s'emparer le premier des poſtes avantageux, & pour leur couper le paſſage. Sur cela ils détachérent auſſi la leur & quelques armés

An. R. 527. Av. J.C. 225.

AN. R. 527. AV. J. C. 225. més à la légére, pour chaſſer les Romains de la hauteur. Mais aiant ſû d'un priſonnier que c'étoit Atilius qui l'occupoit, ils mettent au plus vîte l'Infanterie en bataille, & la diſpoſent de maniére que rangés dos à dos, elle feſoit front par devant & par derriére; ordre de bataille qu'ils prirent ſur le raport du priſonnier, & ſur ce qui ſe paſſoit actuellement, pour ſe défendre & contre ceux qu'ils ſavoient à leurs trouſſes, & contre ceux qu'ils auroient en tête.

Emilius avoit bien oui parler du débarquement des Légions à Piſe, mais il ne s'attendoit pas qu'elles ſeroient ſi proche. Il n'apprit ſurement le ſecours qui lui étoit venu que par le combat qui ſe donna à la hauteur. Il y envoia auſſi de la Cavalerie, & en même tems il fit marcher contre les ennemis ſon Infanterie rangée à la maniére ordinaire.

Dans l'armée des Gaulois, les Géſates, & après eux les Inſubriens, feſoient front du côté de la queue qu'Emilius devoit attaquer. Ils avoient à dos les * Tauriſques & les Boïens, qui

* Tauriſci, *ou* Taurini, *étoient des peuples Gaulois qui s'étoient établis au delà du Pô, dans l'endroit où eſt* Turin.

qui feſoient face du côté qu'Atilius viendroit. Les chariots bordoient les ailes, pour empécher l'ennemi de les prendre en flanc ; & le butin fut mis ſur une des montagnes voiſines, avec un détachement pour le garder. Cet arrangement étoit le mieux entendu que puſſent choiſir les Gaulois dans la néceſſité où ils ſe trouvoient de faire tête à deux armées qui devoient les attaquer en même tems, l'une de front, l'autre en queue. Il les obligeoit de combattre courageuſement, les mettant hors d'état ni de reculer, ni de fuir. Les Inſubriens y paroiſſoient avec leurs * braies (*braccati*,) & n'aiant autour d'eux que des ** ſaies légers. Les Géſates, aux premiers rangs, ſoit par vanité, ſoit par bravoure, avoient même jetté bas ces habits, & ne gardoient que leurs armes, de peur que les buiſſons qui ſe rencontroient là en certains endroits ne les arrétaſſent, & ne les empéchaſſent d'agir. Cette pratique d'ailleurs étoit uſitée parmi les Gaulois : & les Gallogrecs dans leurs combats contre les Ro-

An. R. 527. Av. J.C. 225.

* Braie, *habillement, eſpéce de haut-de-chauſſes, qui couvroit depuis la ceinture juſqu'aux genoux.*

** Saie, *caſaque de gens de guerre, propre aux Gaulois.*

AN. R. 527. AV. J. C. 225. Romains en Aſie ſe préſentérent de même à demi nuds, au raport de Tite-Live. Il leur en coutoit cher ſouvent ; & dans l'occaſion préſente les Géſates paiérent bien leur témérité.

Le premier choc ſe fit à la hauteur : & comme la Cavalerie qui combattoit étoit nombreuſe de part & d'autre, les trois armées en aperçurent tous les mouvemens. Atilius perdit la vie dans la mélée, où il ſe diſtinguoit par une intrépidité & une valeur qui tenoient un peu de la témérité, & ſa tête fut apportée aux Rois des Gaulois, qui la firent montrer au bout d'une pique à toutes leurs troupes. Malgré cette perte, la Cavalerie Romaine fit ſi bien ſon devoir, qu'elle demeura maitreſſe du poſte, & gagna une pleine victoire ſur celle des ennemis.

Enſuite commença le combat de l'Infanterie. Ce fut, dit Polybe, un ſpectacle bien ſingulier, & dont, non ſeulement la vûe, mais le ſimple récit a quelque choſe de merveilleux. Car une bataille entre trois armées tout enſemble, eſt aſſurément une action d'une eſpéce & d'une manœuvre bien parculiére. Les Gaulois trouvoient

voient des grands obſtacles & de grands dangers dans la néceſſité où ils étoient de combattre de deux côtés, qui ſembloit diminuer leurs forces de la moitié : mais auſſi, rangés dos à dos, ils ſe mettoient mutuellement à couvert de tout ce qui pouvoit les prendre en queue. Et, ce qui étoit le plus capable de contribuer à la victoire, tout moien de fuir leur étoit interdit ; & une fois défaits, ils n'avoient plus de reſſource, ni aucune eſpérance de ſe ſauver, ce qui eſt un motif bien puiſſant pour encourager des troupes. An. R. 527. Av. J.C. 225.

Quant aux Romains, voiant les Gaulois ſerrés entre deux armées & envelopés de toutes parts, ils ne pouvoient que bien eſpérer du combat. A la vérité la diſpoſition extraordinaire de ces troupes adoſſées les unes contre les autres, les cris & les eſpéces de hurlemens des ſoldats avant le combat, le ſon effroiable des cors & des trompettes ſans nombre, dont les échos voiſins doubloient & feſoient retentir le bruit de tous côtés, tout cela pouvoit leur cauſer quelque effroi. Mais auſſi la vûe des riches colliers & bracelets dont la plupart des Gaulois avoient le cou & les bras ornés,

AN. R. 527. AV. J. C. 225. nés ſelon la coutume de la nation, animoit le courage des Romains par l'eſpérance d'un butin conſidérable.

Les Archers s'avancent ſur le front de la premiére ligne, ſelon la coutume des Romains, & commencent l'action par une grêle épouvantable de traits. Les Gaulois des derniers rangs n'en ſouffrirent pas extrêmement : leurs braies & leurs ſaies les en défendirent. Mais ceux des premiers, qui ne s'attendoient pas à ce prélude, & qui n'avoient rien ſur leurs corps qui les mît à couvert, en furent très-incommodés. Ils ne ſavoient que faire pour parer les coups. Leur bouclier n'étoit pas aſſez large pour les couvrir : ils étoient nuds depuis la ceinture juſqu'en haut, & plus leurs corps étoient grands, plus il tomboit de traits ſur eux. Se venger ſur les Archers mêmes des bleſſures qu'ils recevoient, cela étoit impoſſible, ils en étoient trop éloignés ; & d'ailleurs comment avancer au travers d'un ſi grand nombre de traits ? Dans cet embarras, les uns tranſportés de colére & de deſeſpoir, ſe jettent inconſidérément parmi les ennemis, & ſe livrent volontairement à la mort : les autres,

autres, pâles, défaits, tremblans reculent, & rompent les rangs qui étoient derriére eux. C'eſt ainſi que dès la premiére attaque fut rabaiſſé l'orgueil & la fierté des Géſates. An. R. 527. Av. J.C. 225.

Quand les Archers ſe furent retirés, le corps des Légions Romaines s'étant avancé pour pouſſer les ennemis, les Inſubriens, les Boïens, & les Tauriſques les reçurent avec vigueur. Ils ſe battirent avec tant d'acharnement, que malgré les plaies dont ils étoient couverts, on ne pouvoit les arracher de leur poſte. Si leurs armes euſſent été les mêmes que celles des Romains, ils n'auroient peutêtre point été vaincus. Ils avoient à la vérité des boucliers comme eux pour parer, mais leurs épées ne leur rendoient pas les mêmes ſervices. Celles des Romains tailloient & perçoient, au lieu que les leurs ne frapoient que de taille. D'ailleurs, comme la lame en étoit mince & foible, elle plioit à l'inſtant; & le ſoldat perdoit du tems à la redreſſer pour la remettre en état de ſervir.

Ces troupes ne ſoutinrent cette attaque que juſqu'à ce que la Cavalerie Romaine, deſcendue de la hauteur,

AN. R. 527. AV. J.C. 225. teur, vint tomber ſur elles à bride abbatue, & les prit en flanc. Alors l'Infanterie fut taillée en piéces ſans quitter ſon poſte, & la Cavalerie miſe entiérement en déroute. Quarante mille Gaulois reſtérent ſur la place, & l'on fit au moins dix mille priſonniers, entre leſquels étoit Concolitan un de leurs Rois. Anéroeſte ſe ſauva avec quelques-uns des ſiens en un endroit écarté, où il ſe tua de ſa propre main; & ſes amis en firent autant.

Emilius aiant ramaſſé les dépouilles, les envoia à Rome. Quant au butin qu'avoient fait les Gaulois, il fit rendre à chacun ce qui lui avoit été enlevé. Puis marchant à la tête des Légions par la Ligurie, il ſe jetta ſur le pays des Boïens, qu'il abandonna au pillage des ſoldats, pour les récompenſer de toutes les peines qu'ils venoient d'eſſuier, & du courage qu'ils avoient fait paroitre dans le combat. Bientôt après il retourna à Rome avec toute ſon armée; & il y fut reçu avec d'autant plus de joie, que cette guerre y avoit cauſé une allarme incroiable. Tout ce qu'il avoit pris de drapeaux, de colliers, & de braſſelets,

il

il l'emploia à la décoration du Capitole. Le reſte des dépouilles ſervit à honorer ſon triomphe. On affecta, dit Florus, d'y faire paroitre les Gaulois priſonniers avec leurs baudriers, pour accomplir le [a] vœu qu'ils avoient fait de ne les quitter que lorſqu'ils ſeroient montés ſur le Capitole. Ce ne fut que là en effet qu'ils les quittérent, mais à leur honte, & avec la riſée de tout le peuple. C'eſt ainſi qu'échoua cette formidable irruption des Gaulois, laquelle menaçoit d'une ruine entiére non ſeulement toute l'Italie, mais Rome même.

AN. R. 527. AV. J.C. 225.

Réflexion ſur la victoire réportée par les Romains.

La victoire remportée ſur les Gaulois dans la bataille de Télamon, eſt une des plus célébres & des plus complettes dont il ſoit parlé dans l'Hiſtoire Romaine. A en examiner de près & avec attention toutes les circonſtances, il eſt viſible qu'elle fut l'effet, non de l'induſtrie humaine, mais de la Providence divine, qui deſtinois les Romains à de grandes choſes, & qui veilloit ſur eux d'une maniére particuliére.

Trois

[a] Non priùs ſoluturos ſe baltea, quàm Capitolium aſcendiſſent, juraverant. Factum eſt: victos enim Æmilius in Capitolio diſcinxit. *Flor.* II. 4.

AN. R. 527. AV. J.C. 225. Trois armées Romaines ſe trouvent en Etrurie dans le tems précis où va ſe donner la bataille, ſans qu'aucune d'elles eût reçu des nouvelles des autres, ſans que les Généraux qui les commandoient euſſent appris certainement que leurs Collégues étoient arrivés, ſans qu'ils euſſent rien concerté contr'eux, ſans qu'ils ſuſſent même où étoit l'ennemi. Si les Gaulois, après avoir tué au Préteur ſix mille hommes, avoient pourſuivi les fuiards ſur la hauteur où ils ſe retirérent, comme le bon ſens le dictoit, l'armée entiére eût été taillée en piéces: on remet l'attaque au lendemain matin. C'eſt dans cette nuit préciſément qu'arrive le Conſul Emilius, ſans ſavoir rien de ce qui s'étoit paſſé, & il délivre les troupes du Préteur. Les Gaulois prennent le parti de retourner ſur leurs pas. Ils trouvent à leur rencontre Atilius l'autre Conſul, qui arrivoit de Sardaigne. Les voïla enfermés entre deux armées, & obligés de donner le combat. Que les Conſuls fuſſent arrivés un peu plus tard, à quelque diſtance l'un de l'autre, les Gaulois, en les attaquant ſéparément, auroient pu tailler en piéces leurs armées.

mées. Un concours si merveilleux de circonstances, toutes décisives pour la victoire, doit-il être regardé comme l'effet du hazard, sur tout quand on est instruit par les Ecritures que Dieu préparoit aux Romains un grand Empire? La conjoncture du tems où arriva la guerre contre les Gaulois, précisément entre les deux guerres Puniques, n'est-elle pas aussi fort remarquable? Que seroit devenue Rome, si des ennemis aussi terribles que les Gaulois s'étoient joints aux Carthaginois pour venir l'attaquer? Une puissance invisible veilloit sur elle, sans qu'elle le sût, & elle avoit le malheur d'attribuer à ses fausses divinités une protection, qui venoit du seul Dieu véritable qu'elle ignoroit. AN. R. 527. AV. J.C. 225.

Avant la création des nouveaux Consuls, on fit la cloture du Dénombrement: c'étoit le quarante-deuziéme. Dénombrement. *Fasti Capitol.*

T. MANLIUS TORQUATUS II. AN. R. 528.
Q. FULVIUS FLACCUS II. AV. J.C. 224.

Après le succès de l'année précédente, les Romains ne doutant point qu'ils ne fussent en état de chasser les Gaulois de tous les environs du Pô Les Boïens se rendent à discrétion.

tant

AN. R. 528. AV. J.C. 224. *Polyb.* II. 119. tant en deça qu'en dela, firent de grands préparatifs de guerre, levérent des troupes, & les envoiérent contre eux ſous la conduite des nouveaux Conſuls. Cette irruption épouvanta les Boïens : ils prirent le parti de ſe ſoumettre. Du reſte, les pluies furent ſi groſſes, & la peſte ravagea tellement l'armée des Romains, que cette campagne ſe paſſa ſans autre événement mémorable.

AN. R. 529. AV. J.C. 223.

C. FLAMINIUS.
P. FURIUS PHILUS.

Bataille de l'Adda entre les Gaulois & les Romains. *Polyb.* II. 119-121.

Ces Conſuls entrérent dans le pays des Inſubriens par l'endroit où * l'Addua ſe jette dans le Pô. C'eſt ici la premiére fois, ſelon les meilleurs Auteurs, que les Romains aient paſſé ce fleuve. Aiant été fort maltraités au paſſage & dans leurs campemens, & mis hors d'état d'agir, ils firent un Traité avec les Inſubriens, & ſortirent du pays. Après une marche de pluſieurs jours ils paſſérent le Cluſius, aujourdhui *la Chiéſa*, entrérent dans le pays des Cénomans leurs Alliés, avec leſquels ils retombérent par le bas

* *Appellée maintenant* l'Adda.

bas des Alpes ſur les plaines des Inſubriens, où ils mirent le feu, & ſaccagérent tous les villages. Les Chefs de ce peuple voiant les Romains dans une réſolution fixe de les exterminer, font les derniers efforts pour ſe défendre, & au nombre de cinquante mille hommes ils vont hardiment & avec un appareil terrible ſe camper devant les ennemis. An. R. 529. Av. J.C. 223.

Dans ce moment arrive un courier à l'armée dépéché par le Sénat avec des lettres pour les Conſuls. Soit que Flaminius eût été averti par ſes amis de ce qu'elles contenoient, ſoit qu'il s'en doutât, il jugea à propos de ne les point ouvrir avant que d'avoir livré le combat, & inſpira la même réſolution à ſon Collégue. *Plut. in Marcel. pag. 299.*

Les Conſuls ſe voiant de beaucoup inférieurs en nombre aux ennemis, avoient d'abord deſſein de faire uſage dans cette bataille des troupes Gauloiſes qui étoient dans leur armée. Mais, ſur la réflexion qu'ils firent que les Gaulois ne paſſoient pas pour ſe faire un ſcrupule d'enfraindre les Traités, & qu'ici la perfidie ſeroit d'autant plus à craindre, qu'il s'agiſſoit de faire combattre Gaulois contre Gaulois, ils

AN. R. 529. AV. J. C. 223. appréhendérent d'emploier ceux qu'ils avoient avec eux dans une affaire ſi délicate & ſi importante : & pour ſe précautionner contre toute trahiſon, ils les firent paſſer au dela de la riviére, & pliérent enſuite les ponts. Pour eux, ils reſtérent en deça, & ſe mirent en bataille ſur le bord, afin qu'aiant derriére eux une riviére qui n'étoit pas guéable, ils n'eſpéraſſent de ſalut que de la victoire.

Polybe n'approuve pas en ce dernier point la conduite de Flaminius, & cet arrangement des troupes, qui ne leur laiſſoit aucun eſpace pour reculer. Car, ſi pendant le combat les ennemis avoient preſſé, & gagné tant ſoit peu de terrain ſur ſon armée, elle eût été renverſée & culbutée dans la riviére. Heureuſement le courage des Romains les mit à couvert de ce danger.

Tout l'honneur de cette bataille fut dû aux Tribuns, qui inſtruiſirent l'armée en général, & chaque ſoldat en particulier, de la maniére dont on devoit s'y prendre. Ceux-ci, ſur les combats précédens, avoient obſervé que le feu & l'impétuoſité des Gaulois, tant qu'ils n'étoient pas entamés, les rendoit

rendoit à la vérité formidables dans le premier choc : mais que leurs épées n'avoient pas de pointe, qu'elles ne frapoient que de taille & d'un ſeul coup : que le fil s'en émouſſoit, & qu'elles ſe plioient d'un bout à l'autre : que ſi les ſoldats, après le premier coup, n'avoient le loiſir de les appuier contre terre, & de les redreſſer avec le pié, ces épées leur devenoient inutiles. Pour empécher les Gaulois d'en faire uſage, les Tribuns emploiérent un moien, qui leur réuſſit parfaitement. Ils firent prendre à leur premiére ligne les armes des * Triaires, c'eſt-à-dire la javeline ou demi-pique, avec ordre, lorſqu'ils s'en ſeroient ſervis, de reprendre leur épée, & d'en venir aux mains : ce qui fut heureuſement exécuté. Les Romains commencent donc l'action par pouſſer vivement leur pique contre le viſage des Gaulois, qui, pour en détourner le coup, ſe ſervent de leurs ſabres, dont, par ce mouvement, le tranchant fut bientôt émouſſé : puis les Romains, jettant à bas leur pique, & reprenant leur épée, fondent tête baiſſée con-

An. R. 529. Av. J.C. 223.

* *Les Triaires, formoient la troiſiéme ligne.*

AN. R. 529. AV. J.C. 223. tre les ennemis, & les attaquent de si près, qu'ils les mettent presque entiérement hors d'état de faire usage de leurs sabres, qui ne frapoient que de taille, c'est-à-dire de haut en bas; au lieu que les Romains aiant des épées pointues & bien affilées, frapoient d'estoc, & non pas de taille. Portant donc alors des coups & sur la poitrine & au visage des Gaulois, ils en font un carnage horrible. Il en demeura huit mille sur la place, & on fit le double de prisonniers. Le butin fut immense.

Mécontentement des Romains contre Flaminius.

Nous avons dit qu'un courier étoit arrivé à l'armée immédiatement avant le combat chargé d'une Lettre pour les Consuls. Flaminius ne l'ouvrit qu'après qu'il eut défait les ennemis. Le Sénat, allarmé par plusieurs prodiges, avoit consulté les Augures, & sur leur réponse, qui marquoit qu'il y avoit quelque défaut dans la création des Consuls, avoit envoié la Lettre dont il s'agit, laquelle portoit ordre aux Consuls de revenir promtement à Rome pour se démettre de leur charge, & défense expresse de rien entreprendre contre l'ennemi. Sur la lecture de cette Lettre, Furius croioit qu'il falloit

loit retourner ſur le champ à Rome: An. R. 529. Av. J.C. 223.
& il y a beaucoup d'apparence qu'il n'avoit voulu prendre aucune part au combat qui venoit de ſe donner, car il n'y eſt point du tout parlé de lui. Flaminius repréſenta à ſon Collégue, „ que ces ordres n'étoient que l'effet „ d'une cabale jalouſe de leur gloire. „ Que la victoire qu'ils venoient de „ remporter, étoit une preuve cer- „ taine que les dieux n'étoient point „ irrités contr'eux, & qu'il n'y avoit „ eu rien d'irrégulier dans leur nomi- „ nation au Conſulat. Que pour lui il „ étoit réſolu de ne point retourner à „ Rome, qu'il n'eût terminé la guer- „ re qu'il avoit ſi heureuſement com- „ mencée; & de ne point quitter ſa „ charge avant le tems. Il ajouta, „ qu'il apprendroit aux Romains par „ ſon exemple à ne ſe pas laiſſer trom- „ per groſſiérement par de frivoles „ ſuperſtitions, & par les vaines ima- „ ginations des Augures. " Comme Furius perſiſtoit dans ſon ſentiment, l'armée de Flaminius, qui craignoit de n'être pas en ſureté dans le pays, ſi celle de ſon Collégue ſe retiroit, obtint de lui qu'il demeurât encore quelque tems: mais il ne voulut for-

AN. R. 529. AV. J. C. 223. mer aucune entrepriſe, par reſpect pour les ordres du Sénat. Flaminius ſe rendit maître de quelques places fortes, & d'une ville des plus conſidérables du pays. Le butin fut fort grand : il l'accorda tout entier aux ſoldats, pour ſe les rendre favorables dans la diſpute qu'il prévoioit bien qu'il auroit à ſoutenir contre le Sénat.

Plut. in Marcel. pag. 299. En effet, lorſqu'il retourna à Rome, on n'alla point au devant de lui comme c'étoit la coutume, & le triomphe d'abord lui fut refuſé. Il trouva les eſprits extrêmement aigris contre lui, non ſeulement parce qu'étant rappellé par le Sénat, il n'étoit pas parti ſur le champ, ce qui étoit une deſobéiſſance criminelle ; mais encore plus parce que ſachant la réponſe des Augures, il n'en avoit fait aucun cas, & en avoit même parlé d'une maniére impie & irréligieuſe. Car, dit Plutarque, les Romains avoient un grand reſpect pour la religion, feſant dépendre toutes leurs affaires de la ſeule volonté des dieux, & condannant ſévérement, même dans ceux qui avoient eu les plus grands ſuccès, toute négligence, tout mépris pour les divinations autoriſées par les Loix du pays : tant

tant ils étoient perſuadés, que ce qui contribuoit le plus au ſalut de leur République, c'étoit, non que leurs Magiſtrats & leurs Généraux vainquiſſent leurs ennemis, mais qu'ils fuſſent toujours ſoumis à leurs dieux. Quelle leçon pour nous! Mais quel reproche, ſi nous étions moins religieux que des payens! An. R. 529. Av. J.C. 223.

C'étoit principalement le Sénat qui s'étoit déclaré contre Flaminius: mais la faveur du Peuple, qu'il s'étoit gagnée dans ſon Tribunat, l'emporta ſur toute la réſiſtance des Sénateurs. Flaminius obtint le triomphe; & par une ſuite néceſſaire on ne put le refuſer à ſon Collégue. Mais auſſitôt que la cérémonie en fut achevée, on les obligea l'un & l'autre à abdiquer leur charge. Dans toute la conduite de ce Flaminius, on reconnoit aiſément la témérité qui, dans peu d'années, lui fera perdre contre Annibal la bataille de Thraſyméne.

Plutarque, à l'occaſion du mépris que Flaminius avoit fait des Auſpices, raconte un fait très-ſingulier. Deux Prêtres, des plus conſidérables maiſons de Rome, Cornélius Céthégus & Q. Sulpicius, furent privés du *Plut. in Marcel. pag. 300.*

An. R. 529. Av. J. C. 223. Sacerdoce: le premier, pour avoir préſenté les entrailles de la victime contre l'ordre & les cérémonies preſcrites; & le dernier, parce que, pendant qu'il offroit un ſacrifice, la verge, qui étoit au haut du bonnet que portent les Prêtres appellés *Flamines*, étoit tombée. C'étoit porter bien loin le ſcrupule. Mais, quelque exceſſif & ſuperſtitieux qu'il fût, il nous montre au moins juſqu'où, parmi nous, doit aller le reſpectueux tremblement dans ceux qui ſont chargés du miniſtére ſacerdotal.

An. R. 530. Av. J. C. 222.

M. Claudius Marcellus.
Cn. Cornelius Scipio Calvus.

Caractére de Marcellus.

Le premier de ces Conſuls eſt le célébre Marcellus, dont il ſera beaucoup parlé dans la guerre contre Annibal, & qui ſera cinq fois Conſul. Il fut ſelon * Plutarque le premier de ſa maiſon qu'on appella *Marcellus*, c'eſt-à-dire *Martial*. Il paroiſſoit né pour la guerre, robuſte de corps, brave de ſa perſonne, homme de tête & de main, fier & hautain dans les combats, mais dans le reſte de la vie doux, modeſte, poſé. Il avoit beaucoup

Plut. in Marcel. pag. 298.

* *Plutarque eſt, en ce point refuté par Tite-Live, qui,* L. VIII. n. 18. *nomme un M. Claudius Marcellus Conſul.*

coup de goût pour les Lettres Grecques, (les Latines balbutioient encore :) mais ce goût n'alla que juſqu'au point d'eſtimer & d'admirer ceux qui s'y diſtinguoient. Pour lui, occupé par les guerres, il ne put s'exercer à l'éloquence autant qu'il l'auroit ſouhaité. Encore tout jeune, il mérita les couronnes & les autres prix dont les Généraux récompenſoient la valeur; & ſa réputation croiſſant de jour à autre, le Peuple le nomma Edile Curule, & les Prêtres le créérent Augure. Il remplit toujours avec ſuccès les fonctions des charges qui lui furent confiées. An. R. 530. Av. J.C. 222.

Dans le tems qu'il fut nommé Conſul, les Gaulois envoiérent des Ambaſſadeurs pour faire des propoſitions d'accommodement. Le Sénat inclinoit aſſez à la paix, mais Marcellus anima le Peuple contre les Gaulois, & le détermina à la guerre. Ceux-ci, contraints de prendre les armes, ſe diſpoſent à faire un dernier effort. Ils lévent à leur ſolde chez les Géſates environ trente mille hommes, qu'ils tinrent toujours prêts en attendant que les ennemis vinſſent. Au printems les Conſuls entrent dans le pays des

Nouvelle guerre contre les Gaulois. *Plut. in Marcel. pag.* 300.

An. R. 530 Av. J.C. 222. Inſubriens, & s'étant campés proche d'Acerres, ville ſituée entre le Pô & les Alpes, ils y mettent le ſiége. Comme ils s'étoient emparés les premiers des poſtes avantageux, les Inſubriens ne purent aller au ſecours. Cependant, pour en faire lever le ſiége, ils firent paſſer le Pô à une partie de leur armée, & aſſiégérent Claſtidium, petit bourg qui depuis peu venoit d'être ſoumis aux Romains. Sur cette nouvelle, Marcellus à la tête de la Cavalerie & d'une partie de l'Infanterie, court au ſecours des Aſſiégés. Les Gaulois, laiſſant là Claſtidium, viennent au devant des ennemis, & ſe rangent en bataille. Ils le regardoient déja comme battu, voiant le peu d'infanterie qui le ſuivoit, & ne feſant pas grand compte de ſa Cavalerie. Car étant fort adroits aux combats à cheval comme le ſont en général les Gaulois, & croiant avoir de ce côté-là un grand avantage, ils ſe voioient encore en cette occaſion fort ſupérieurs en nombre à Marcellus.

Ils marchent donc droit à lui avec une impétuoſité pleine de fureur, & avec de grandes menaces, comme ſûrs de le vaincre. Leur Roi Viridomare,

mare, ſuperbement monté, devançoit ſes bataillons & ſes eſcadrons. Marcellus, pour les empêcher de l'envéloper à cauſe de ſon peu de troupes, étendit le plus qu'il put ſes ailes de Cavalerie, & leur fit occuper un grand terrain, en les diminuant & les affoibliſſant peu à peu juſqu'à ce qu'il préſentât un front à peu près égal à celui de l'ennemi. An. R. 530. Av. J.C. 222.

Sur le point de ſe mêler avec les Gaulois, il fit vœu de conſacrer à Jupiter Férétrien les plus belles armes priſes ſur les ennemis. Dans ce moment le Roi des Gaulois l'aperçut, & jugeant bien à pluſieurs marques que c'étoit là le Général des Romains, il pouſſa ſon cheval à toute bride, l'appellant à haute voix pour le défier au combat, & branlant une longue & peſante pique. C'étoit un homme très-bienfait, ſupérieur même aux autres Gaulois, qui étoient communément fort grands. De plus il brilloit tellement par l'éclat de ſon armure enrichie d'or & d'argent, & rehauſſée de pourpre & des plus vives couleurs, qu'il paroiſſoit comme l'éclair. Dépouilles opimes remportées par Marcellus.

Marcellus, frapé de cet éclat, parcourt des yeux toute la bataille enne-

An. R. 530. Av. J.C. 222. mie, & voiant que les plus belles armes étoient celles de ce Roi, il ne doute point que ce ne ſoient là celles qu'il a vouées à Jupiter. Pouſſant donc à lui de toute ſa force, il perce avec ſa pique la cuiraſſe de ſon ennemi. Le coup, augmenté par la viteſſe & l'impétuoſité du cheval, fut ſi roide, qu'il jetta le Roi à la renverſe. Marcellus revient ſur lui, lui appuie un ſecond & un troiſiéme coup qui achevent de le tuer; & ſautant promtement à terre, il le dépouille de ſes armes, & les prenant entre ſes bras, il les éléve vers le ciel, & les offre à Jupiter Férétrien, en le priant d'accorder une pareille protection à toutes ſes troupes. La défaite du Roi entraîna celle de ſon armée. La Cavalerie Romaine fond ſur les Gaulois avec impétuoſité. Ils font d'abord quelque réſiſtance. Mais cette Cavalerie les aiant enſuite envelopés, & attaqués en queue & en flanc, ils pliérent de toutes parts. Une partie fut culbutée dans la riviére: le plus grand nombre fut paſſé au fil de l'épée. Les Gaulois qui étoient dans Acerres abandonnérent la ville aux Romains, & ſe retirérent à Milan qui étoit la capitale des Inſubriens.

Le

Le Conſul Cornélius les y ſuivit de près, & en forma le ſiége. Comme la garniſon étoit fort nombreuſe, & qu'elle feſoit de fréquentes ſorties, les aſſiégeans eurent beaucoup à ſouffrir, & furent fort maltraités. Tout changea bientôt de face, lorſque Marcellus parut devant la place. Les Géſates, qui apprirent la défaite de leurs troupes & la mort de leur Roi, aiant voulu à toute force s'en retourner dans leur pays, Milan fut pris, & les Inſubriens rendirent toutes leurs autres villes aux Romains, qui leur accordérent la paix à des conditions raiſonnables, ſe contentant de leur ôter quelque partie de leurs terres, & d'exiger d'eux certaines ſommes pour ſe dédommager des frais de la guerre. AN. R. 530. AV. J. C. 222.

Voila donc enfin, après l'eſpace d'un peu plus de cinq cens ans, l'Italie entiére, depuis l'Occident juſqu'à l'Orient, c'eſt-à-dire depuis les Alpes juſqu'à la mer Ionienne, ſoumiſe aux Romains.

Le Sénat décerna à Marcellus ſeul l'honneur du triomphe; & ſon triomphe fut un des plus remarquables qu'on eût vûs à Rome, tant par les grandes richeſſes & la quantité de belles Triomphe de Marcellus.

les

An. R. 530. Av. J.C. 222. les dépouilles, que par le grand nombre & la taille prodigieuſe des captifs, & par la magnificence de tout l'appareil. Mais le ſpectacle le plus agréable & le plus nouveau, ce fut Marcellus lui-même, portant à Jupiter l'armure du Roi barbare. Car, aiant fait tailler le tronc d'un chêne, & l'aiant accommodé en forme de trophée, il le revétit de ces armes en les arrangeant proprement avec ordre.

Quand toute la pompe ſe fut miſe en marche, il monta ſur un char à quatre chevaux, & prenant ce chêne ainſi ajuſté, il traverſa toute la ville les épaules chargées de ce trophée, qui avoit la figure d'un homme armé, & qui feſoit le plus ſuperbe ornement de ſon triomphe. Toute l'armée le ſuivoit avec des armes magnifiques en chantant des chanſons compoſées pour cette cérémonie, & des chants de victoire à la louange de Jupiter & de leur Général.

Dès qu'il fut arrivé dans cet ordre au temple de Jupiter Férétrien, il planta ce trophée, & le conſacra. Il fut le troiſiéme & le dernier Capitaine qui eut la gloire de remporter des *dépouilles opimes*. Nous avons parlé ail-

ailleurs de ce que les Romains entendoient par ce mot. Nous obſerverons ſeulement ici que Romulus fut le premier qui remporta des dépouilles opimes après avoir tué Acron Roi des Céniniens : le ſecond, Cornelius Coſſus qui défit & tua Tolumnius Roi des Veïens : & le troiſiéme, Marcellus après avoit tué Viridomare Roi des Gaulois. An. R. 530. Av. J.C. 222.

Les Faſtes portent que Marcellus triompha des Gaulois & des Germains. C'eſt ici la premiére fois qu'il eſt fait mention des Germains dans l'Hiſtoire Romaine. Ceux que les Romains nomment ici Germains, ſont ſans doute les Géſates.

Les Romains eurent tant de joie de cette victoire & de la fin de cette guerre, que d'une partie du butin ils firent faire une coupe d'or, qu'ils envoiérent à Delphes à Apollon Pythien, comme un monument de leur reconnoiſſance ; qu'ils partagérent libéralement les dépouilles avec les villes qui avoient embraſſé leur parti ; & qu'ils en envoiérent une grande partie à Hiéron Roi de Syracuſe, leur ami & fidéle allié. On lui paia auſſi le prix du blé qu'il avoit fait tenir gratuitement aux *Diod. Eclog.* XXV. 4.

aux Romains pendant la guerre contre les Gaulois.

AN. R. 531. AV. J.C. 221. P. CORNELIUS. M. MINUCIUS RUFUS.

Les Romains soumettent l'Istrie.

Les deux Consuls furent envoiés contre de nouveaux ennemis, c'étoient les peuples de * l'Istrie, pirates de profession, qui avoient pris ou pillé quelques vaisseaux marchands Romains. Ils furent bientôt obligés de se soumettre.

Annibal chargé du commandement en Espagne.

Annibal succéda cette année à Asdrubal, & fut mis à la tête des armées d'Espagne.

L. VETURIUS. C. LUTATIUS.

AN. R. 532. AV. J.C. 220.

Démétrius de Pharos attire sur lui les armes des Romains.

Démétrius de Pharos, oubliant les bienfaits qu'il avoit reçus des Romains, & passant même jusqu'à les mépriser, parce qu'il avoit vû la fraieur où les avoient jetté les Gaulois, & que d'ailleurs il prévoioit qu'ils auroient bientôt sur les bras les Carthaginois, crut pouvoir ravager impunément les villes de l'Illyrie qui appartenoient aux Romains. Pour cet effet, il passa avec cinquante frégates au delà du Lisse

* *Province de l'Etat de Venise.*

Liſſe * contre la foi des Traités, par leſquels il lui étoit défendu de paſſer au dela de cette ville avec plus de deux frégates, encore ne devoient-elles pas être armées en guerre ; & il pilla ou mit à contribution les îles Cyclades. Il avoit engagé dans ſon parti les peuples d'Iſtrie nouvellement ſubjugués, & les Atintanes, & il ſe flatoit de recevoir un ſecours conſidérable du Roi de Macédoine avec qui il étoit lié d'intérêts. La guerre lui fut déclarée, & ſans perdre de tems l'on en fit les préparatifs. Les Romains mirent tous leurs ſoins à pacifier les provinces ſituées à l'Orient de l'Italie, pour n'avoir pas en même tems pluſieurs ennemis ſur les bras, & pour ſe mettre en état de ſoutenir vigoureuſement la guerre contre les Carthaginois. An. R. 532. Av. J.C. 220.

Cependant on fit le dénombrement, qui fut le quarante-troiſiéme. Il s'y trouva deux cens ſoixante-dix mille deux cens treize citoiens. L. Emilius & C. Flaminius étoient alors Cenſeurs. Dénombrement.

La multitude des Affranchis répandue Diverſes opérations des enſeurs.

* *Cette ville, appel'ée maintenant* Aleſo, *étoit la derniére de l'Illyrie, frontiére de Macédoine & d'Epire.*

An. R. 532. Av. J.C. 220. due confuſément dans toutes les Tribus, avoit juſqu'ici excité beaucoup de troubles. Les Cenſeurs, à l'exemple de Fabius Maximus, les renfermérent dans les quatre Tribus de la ville.

Flaminius, dans la même Cenſure, fit un grand chemin qui conduiſoit juſqu'à Ariminum, & conſtruiſit le Cirque: qui furent appellés l'un & l'autre de ſon nom.

An. R. 533. Av. J.C. 219.

M. Livius Salinator.
L. Æmilius Paulus.

Guerre d'Illyrie. *Polyb.* III. 173. 174.

Le ſoin de la guerre d'Illyrie contre Démétrius fut confié à ces Conſuls; dont le dernier eſt le pére de celui qui vainquit Perſée Roi de Macédoine. Sur la nouvelle que les Romains ſe diſpoſoient à le venir attaquer, il s'étoit mis en état de les bien recevoir. Il jetta dans Dimale une forte garniſon, & toutes les munitions néceſſaires. Il fit mourir dans les autres villes les principaux citoiens dont il ſe défioit, & donna l'autorité à ceux qu'il croioit lui être attachés; & choiſit dans tout le roiaume dont il avoit l'adminiſtration ſix mille des plus braves hommes pour garder Pharos.

Le

Le Conſul Emilius arrive cependant en Illyrie ; & parce que les ennemis comptoient beaucoup ſur la force de Dimale qu'ils croioient imprenable, & ſur les proviſions qu'ils avoient faites pour la défendre, il réſolut, pour étonner les ennemis, d'ouvrir la campagne par ce ſiége. Il exhorte les principaux Officiers chacun en particulier, & pouſſe les ouvrages par pluſieurs endroits avec tant de chaleur, qu'au ſeptiéme jour la ville fut priſe d'aſſaut. C'en fut aſſez pour faire tomber les armes des mains aux ennemis. Ils vinrent auſſitôt de toutes les villes ſe rendre aux Romains, & ſe mettre ſous leur protection. Le Conſul les reçut tous aux conditions qu'il crut les plus convenables, & auſſitôt mit à la voile pour aller à Pharos attaquer Démétrius même.

An. R. 533. Av. J.C. 219. Emilius remporte une victoire ſur Démétrius.

Aiant appris que la ville étoit forte, que la garniſon étoit nombreuſe & compoſée de ſoldats d'élite, & qu'elle avoit des vivres & des munitions en abondance, il craignit que le ſiége ne fût difficile, & ne traînât en longueur. Pour éviter cet inconvénient, il eut recours à un ſtratagême. Il prit terre pendant la nuit dans l'Ile avec toute ſon

An. R. 533. Av. J.C. 219. son armée. Il en posta la plus grande partie dans des bois & d'autres lieux couverts, & le jour venu il se remit sur mer, & entra tête levée dans le port le plus proche de la ville avec vingt vaisseaux. Démétrius l'aperçut, & croiant se jouer d'une si petite armée, il marcha vers ce port pour s'opposer à la descente des ennemis. A peine en fut-on venu aux mains, que le combat s'échaufant il venoit perpétuellement de la ville des troupes fraîches au secours. Enfin toutes se présentérent au combat. Ceux des Romains qui avoient débarqué pendant la nuit, s'étant mis en marche par des lieux couverts, arrivérent dans ce moment. Entre la ville & le port il y avoit une hauteur escarpée. Ils s'en emparent, & coupent ainsi la communication avec la ville à ceux qui en étoient sortis pour aller attaquer le Consul. Alors. Démétrius ne songea plus à empécher le débarquement. Il assembla ses troupes, les exhorta à faire leur devoir, & les mena à la hauteur dans le dessein de combattre en bataille rangée. Les Romains, qui virent que les Illyriens approchoient avec impétuosité & en bon ordre, vin-

vinrent sur eux, & les chargérent avec une vigueur étonnante. Pendant ce tems-là, les Romains qui venoient de débarquer donnoient aussi par les derriéres. Les Illyriens, envelopés de tous côtés, se virent dans un desordre & une confusion extrême. Enfin, pressés de front en queue, ils furent obligés de prendre la fuite. Quelques-uns se sauvérent dans la ville: la plupart se répandirent dans l'Ile par des chemins écartés. Démétrius monta sur des frégates qu'il avoit à l'ancre dans des endroits cachés; & fesant voile pendant la nuit, il arriva heureusement chez Philippe Roi de Macédoine, où il passa le reste de ses jours. Il contribua beaucoup par ses flateries & par ses pernicieux conseils à gâter & à corrompre le naturel de ce Prince, qui dans les commencemens de son régne s'étoit acquis une estime générale, & ce fut lui principalement, qui, pour se venger, le porta à se déclarer contre les Romains, & par là lui attira une longue suite de malheurs. Combien les jeunes Princes doivent-ils être attentifs au choix de ceux à qui ils donnent leur confiance! & avec quel soin doivent-ils écarter de

An. R. 533. Av. J.C. 219.

Polyb. apud Valesi. l. VII.

An. R. 533. Av. J. C. 219.

de leur perſonne tous ceux en qui ils reconnoiſſent un caractére de flaterie !

L'Illyrie ſe ſoumet aux Romains.

Emilius, après cette victoire, entra d'emblée dans Pharos, & la raſa, après en avoir abandonné le pillage aux ſoldats. Toute l'Illyrie reçut la Loi des Romains. Le trône fut conſervé au jeune Pinée, qui n'avoit eu aucune part à la révolte de ſon Tuteur. On ajouta quelques nouvelles conditions à l'ancien Traité que l'on avoit conclu avec la Reine Teuta ſa bellemere.

Quand l'été fut fini, & que tout eut été réglé dans l'Illyrie, le Conſul revint à Rome, & y entra en triomphe. On lui fit tous les honneurs, & il reçut tous les applaudiſſemens, que méritoient la dextérité & le courage qu'il avoit fait paroitre dans la guerre d'Illyrie.

Dans ce récit, nous avons ſuivi Polybe, qui ne parle que d'Emilius. Cependant il faut bien que Livius ſon Collégue ait eu part au ſuccès de la guerre, puiſqu'il eſt conſtant qu'il triompha : & ce qui va ſuivre, en eſt une preuve évidente.

Tous deux, après être ſortis de charge, furent appellés en jugement devant

devant le Peuple, & également accu- An. R. 533. Av. J.C. 219.
ſés d'avoir détourné à leur propre avantage une partie du butin, & de n'avoir pas gardé une juſte & raiſonnable égalité dans la diſtribution qu'ils avoient faite aux ſoldats de ce qui en reſtoit. Emilius ne ſe ſauva de ce jugement qu'avec peine : toutes les Tribus, excepté la Tribu Mécia, condannérent Livius. Cet affront le pénétra d'une vive douleur. Il ſortit de la ville, ſe retira à la campagne, renonça aux affaires & à tout commerce, juſqu'à ce que les beſoins de la République lui firent reprendre ſon train de vie ordinaire. Nous le verrons ſe conduire dans la Cenſure d'une maniére bien extraordinaire. *Liv.* XXVII. 34. *Liv.* XXIX. 37.

Ce fut ſous leur Conſulat qu'Archagathus vint du Péloponnéſe à Rome, & y exerça le premier la profeſſion de Médecine. Il reçut le droit de bourgeoiſie, & le public lui fournit à ſes frais un logement honorable. J'en ai parlé ailleurs. Archagathus Médecin. *Hiſt. Anc. Tome* XIII.

Sous les mêmes Conſuls on envoia des Colonies à Plaiſance & à Crémone, ce qui indiſpoſa fort les Boïens & les Inſubriens contre Rome. Nouvelles Colonies.

On ſait combien les Romains étoient *Val. Max.*

attentifs

An. R. 533. Av. J.C. 219. attentifs à ne point admettre dans la ville de nouveau culte des dieux, & de religions étrangéres. Une Loi des douze Tables le défendoit abſolument, à moins que l'autorité publique n'y intervînt. Malgré la vigilance des Magiſtrats, de nouvelles cérémonies s'introduiſoient de tems en tems dans Rome. Les Conſuls dont nous venons de parler trouvérent le culte d'Iſis & de Sérapis, divinités Egyptiennes, preſque généralement établi parmi la populace. Le Sénat ordonna que les Oratoires qu'on leur avoit érigés ſeroient démolis. Il ne ſe trouva aucun maçon qui voulût préter ſon miniſtére à l'exécution de cet Arrêt, tant la ſuperſtition avoit jetté de fortes racines dans les eſprits! Il falut, ſi l'on en croit Valére Maxime, que le Conſul Paul Emile fît lui-même cette fonction, & qu'aiant mis bas la robe Conſulaire il abbattît à grands coups de hache ces monumens du culte Egyptien.

Val. Max. V. 6. Le même Auteur raconte un autre fait arrivé dans le même tems, qui paroit encore plus fabuleux. Pendant que le Préteur Ælius Pætus Tubero, aſſis

assis dans son Tribunal, rendoit la justice dans la place publique, un Pivert vint se percher sur sa tête, & y demeura tranquillement. Le fait parut singulier. Les Augures, qui furent consultés sur le champ, répondirent; que si le Préteur laissoit vivre cet oiseau, sa famille s'en trouveroit fort bien, & la République très-mal: que le contraire arriveroit, s'il le fesoit mourir. Il n'hésita pas, & mit en piéces le Pivert. L'événement, dit-on, vérifia la réponse. Dix-sept personnes de sa famille périrent dans la bataille de Cannes. AN. R. 533. AV. J.C. 219.

J'ai promis de parler des Tribus de Rome à la fin de ce Livre.

Disgression sur les Tribus de Rome.

ON TROUVE dans les Mémoires de l'Académie Roiale des Inscriptions & Belles-Lettres plusieurs Dissertations savantes par Mr. Boindin sur les Tribus Romaines, dont j'ai extrait la plus grande partie de ce qu'on en lira ici, & qui m'a paru nécessaire pour donner au commun des Lecteurs une notion suffisante de cette matiére, qui revient souvent dans l'Histoire Romaine. *Tomes* I. & IV.

On appella d'abord *Tribu* à Rome une certaine quantité de peuple dont Romulus avoit fait la diſtribution en trois quartiers, d'où vint, ſelon pluſieurs, le nom de *Tribus*. Ces trois Tribus étoient partagées ſelon la différence des trois Nations qui compoſoient alors le Peuple Romain: les premiers fondateurs de la Colonie, *Ramnenſes* ou *Ramnes* ; les Sabins, *Titienſes* ; les Toſcans, *Luceres*.

Servius Tullius aiant ſupprimé les anciennes Tribus, dont les noms ne ſe conſervérent plus que dans les Centuries des Chevaliers, en établit de nouvelles. Les Romains pour lors étoient encore fort reſſerrés, & leurs frontiéres ne s'étendoient pas à plus de cinq ou ſix milles ; tout leur domaine conſiſtant dans la campagne qui eſt autour de Rome, & que l'on nomma depuis *Ager Romanus* : borné à l'Orient, par les villes de Tibur, de Préneſte, & d'Albe ; au midi, par le port d'Oſtie, & la mer ; à l'Occident, par cette partie de la Toſcane que les Latins nommoient *Septempagium* ; & au Nord, par les villes de Fidénes, de Cruſtumérie, & par le Tévéron, appellé anciennement l'*Anio*.

C'eſt

C'eſt dans cette petite étendue de pays qu'étoient ſituées toutes les Tribus que Servius Tullius établit: ſavoir quatre dans la ville, & dix-ſept * dans la campagne.

Les quatre de la ville tirérent leur dénomination des quatre principaux quartiers de la ville, & furent appellées la Suburbane, l'Eſquiline, la Colline, la Palatine. Elles tenoient d'abord le premier rang, non ſeulement parce qu'elles avoient été établies les premiéres, mais encore parce qu'alors elles furent les plus honorables, quoiqu'elles ſoient tombées depuis dans le mépris. Denys d'Halicarnaſſe raporte que Serv. Tullius aſſigna ces Tribus aux affranchis. IV. 226.

Il y a apparence que Servius Tullius diviſa d'abord le territoire de Rome en dix-ſept parties, dont il fit autant de Tribus, & que l'on appella les Tribus ruſtiques, pour les diſtinguer de celles de la ville. Toutes ces Tribus portérent d'abord le nom des lieux où elles étoient ſituées. Mais la plupart

* *Ce que dit Tite-Live* II. 21. *que la Tribu établie l'an de Rome 259 étoit la vingt & uniéme, peut faire conclure que Servius Tullius n'avoit établi que ſeize Tribus ruſtiques.*

aiant pris depuis des noms de familles Romaines, il n'y en a que cinq qui aient conſervé leurs anciens noms, & dont on puiſſe par conſéquent marquer au juſte la ſituation.

Les Romains augmentérent ſucceſſivement le nombre de leurs Tribus, à meſure que celui des citoiens ſe multiplia, & qu'ils conquirent de nouvelles terres chez différens peuples d'Italie, où ils envoioient des Colonies compoſées d'anciens citoiens, pour y jetter les fondemens de leur empire. Et [a] c'étoit en effet le meilleur moien d'étendre leur domination. Car toutes ces Colonies étoient autant de poſtes avancés, qui ſervoient non ſeulement à couvrir leurs frontiéres, & à contenir les provinces où elles étoient ſituées, mais encore à y répandre l'eſprit & le goût du gouvernement Romain par les priviléges & les exemptions dont elles jouiſſoient. Ce ne fut qu'après le fameux ſiége de Veies, & lorſque les Romains ſe furent rendu maîtres

a Hoc in genere, ſicut in ceteris Reip. partibus, eſt operæ pretium diligentiam majorum recordari, qui colonias ſic idoneis in locis contra ſuſpicionem periculi collocarunt, ut eſſe non oppida Italiæ, ſed propugnacula imperii viderentur. *In Rull.* II. 73.

maîtres d'une partie de la Toſcane, qu'ils établirent [a] les quatre premiéres Tribus des quatorze qu'on raporte aux tems Conſulaires l'an de Rome 368. Enſuite ils en ajoutérent encore d'autres de tems en tems pour les mêmes raiſons: juſqu'à ce qu'enfin l'an de Rome 511 on établit chez les Sabins les Tribus Véline & Quirine, qui furent les deux derniéres des quatorze que les Conſuls inſtituérent. Jointes aux quatre Tribus de la ville, & aux dix-ſept ruſtiques que Servius Tullius avoit établies, elles achevérent le nombre des trente-cinq dont le peuple Romain fut toujours compoſé.

Lorſque tous les peuples d'Italie furent admis au droit de citoiens Romains, on en créa huit nouvelles pour cette multitude de nouveaux venus. Mais elles ne ſubſiſtérent pas lontems, & l'on en revint au nombre de trente-cinq.

Il ne nous reſte plus qu'à parler de la forme politique des Tribus, & à en marquer les différens uſages ſous les Rois & ſous les Conſuls.

a Tribus quatuor ex novis civibus additæ, Stellatina, Fomentina, Sabatina, & Aiensis. *Liv.* VI. 5.

Quoique les Sabins & les Toſcans que Romulus avoit incorporés aux Romains, ne formaſſent avec eux qu'un ſeul peuple, ces nations ne laiſſoient pas de compoſer trois différentes Tribus, & de vivre ſéparément & ſans ſe confondre juſqu'au tems de Servius Tullius. Egalement ſoumiſes aux ordres du Prince, elles avoient chacune un Chef de leur nation, qui étoient comme ſes Lieutenans, & ſur qui il ſe repoſoit de leur conduite. Ces Chefs avoient ſous eux d'autres Officiers à qui ils confioient le ſoin des Curies: car chaque Tribu étoit diviſée en dix Curies ou quartiers différens, qui avoient chacun leur Magiſtrat nommé Curion, lequel étoit le miniſtre des ſacrifices & des fêtes religieuſes de la Curie. Chaque Tribu avoit outre cela ſon Augure, qui avoit ſoin des auſpices.

Toutes les Curies avoient également part aux honneurs civils & militaires. C'étoit dans leurs Aſſemblées générales, c'eſt-à-dire dans les Comices par Curies, que ſe décidoient les affaires les plus importantes. Car quoique l'Etat fût alors monarchique, le pouvoir du Prince n'étoit pas néanmoins ſi arbitraire,

bitraire, ni l'autorité du Sénat ſi abſolue, que le Peuple n'eût beaucoup de part au gouvernement. Non ſeulement c'étoit à lui à décider de la paix ou de la guerre, mais il étoit encore maître de recevoir ou de rejetter les Loix qu'on lui propoſoit, & il avoit même la liberté de choiſir tous ceux qui devoient avoir ſous lui quelque autorité. Car comme il n'y avoit point alors d'autres Comices que ceux des Curies, dans leſquels tous les citoiens avoient également voix délibérative, & que le nombre des Plébeïens dans chaque Curie l'emportoit de beaucoup ſur celui des Patriciens & des Chevaliers, c'étoit preſque toujours de leurs ſuffrages que dépendoient les élections.

C'eſt ce qui engagea Servius Tullius à établir les Comices par Centuries dans leſquels les riches & les grands avoient tout pouvoir, comme on l'a expliqué ailleurs ; à ſupprimer les anciennes Tribus, qui avoient eu juſqu'alors part au gouvernement ; & à en établir de nouvelles, auxquelles il ne laiſſa aucune autorité, & qui ne ſervirent plus qu'à partager le territoire de Rome, & à marquer le lieu

de la ville & de la campagne où chaque citoien demeuroit.

Comme les Tribus Ruſtiques n'étoient alors remplies que des citoiens qui demeuroient à la campagne, & qui feſoient eux-mêmes valoir leurs terres ; & que tous ceux qui demeuroient à Rome étoient compris dans celles de la ville, ces Tribus furent d'abord les plus honorables. Mais, dans la ſuite, les Cenſeurs les aiant avilies en y raſſemblant toute la populace & les affranchis, les Patriciens affectérent de paſſer dans les Ruſtiques, & ſur tout dans les derniéres & les plus éloignées, parce que les premiéres que Servius Tullius avoit établies, & qui étoient les plus proches de Rome, étoient affectées aux nouveaux citoiens.

Depuis le nouveau plan qu'avoit tracé Servius Tullius, les Tribus n'eurent plus aucune part dans les affaires publiques. Ce furent les Comices par Curies & par Centuries qui partagérent l'autorité: encore les Aſſemblées par Curies ne ſe tenoient preſque plus que pour la forme, & à cauſe des auſpices dont elles étoient en poſſeſſion : les Grands étoient abſolument les maîtres dans les Aſſemblées par Centuries,

turies, où ſe fit l'élection des Conſuls, & dans la ſuite celle des autres premiers Magiſtrats, & où ſe traitoient les plus importantes affaires de l'Etat.

Le Peuple Romain, qui d'abord, ſéduit apparemment par la douceur & le plaiſir de ſe voir ſoulagé par raport aux contributions & aux charges de l'Etat, n'avoit pas fait attention aux conſéquences du changement que le Roi Servius Tullius y avoit introduit, en ſentit dans la ſuite tout l'effet & tout le poids. Il reconnut avec un ſenſible chagrin, que pour un petit intérêt, il s'étoit laiſſé dépouiller de toute l'autorité du gouvernement, dont les Grands s'étoient entiérement emparés, & dont ils feſoient un étrange abus pour le tenir dans une eſpéce de ſervitude. Il ne s'en tira que plus de ſoixante ans après, par la vigueur & la fermeté de ſes Tribuns, qui en firent le premier eſſai dans l'affaire de Coriolan, qu'ils firent juger par le Peuple aſſemblé par Tribus: c'eſt la premiére fois qu'il eſt parlé des Comices par Tribus. *Dionyſ. Hal.* VII 463.

Les Tribus ne s'en tinrent par là. Dès qu'ils ſe furent arrogé le droit d'aſ-

ſembler le Peuple ſans la permiſſion du Sénat, ils s'en ſervirent auſſi-tôt pour rendre fréquens les Comices par Tribus, & trouvérent peu de tems après le moien d'attribuer aux Tribus l'élection des Magiſtrats Plébeïens, qui s'étoit faite juſqu'alors par les Curies: Entrepriſe, dit [a] Tite-Live, qui n'aiant rien dans le dehors de choquant, n'effraia point d'abord, mais qui dans la ſuite donna une grande atteinte à l'autorité des Patriciens.

C'étoit dans ces Comices par Tribus que l'on nommoit les Magiſtrats du ſecond ordre, *minores Magiſtratus*, & tous ceux du Peuple: les Tribuns du Peuple, les Ediles Plébeïens, les Queſteurs, les Tribuns Légionaires, pluſieurs Officiers deſtinés à différens emplois particuliers, *Triumviri rerum capitalium*, *Triumviri Monetales*, & autres. Dans les mêmes Comices par Tribus on portoit des Loix, appellées *Plebiſcita*, qui n'obligeoient d'abord que le Peuple, mais qui dans la ſuite eurent auſſi force de Loix

Liv. IX. 46.

a Haud parva res, ſubtitulo prima ſpecie minimè atroci, ferebatur; ſed quæ patriciis omnem poteſtatem per clientium ſuffragia creandi quos vellent Tribunos auferret. *Liv.* II. 56.

Loix par raport au Sénat, auxquelles même il fut obligé de donner par avance ſon approbation & ſon conſentement. Ce fut dans ces mêmes Aſſemblées que la paix avec les Carthaginois, & celle avec Philippe Roi de Macédoine, furent conclues. *Liv.* XXX. 43.

Ce fut par degrés & par ſucceſſion de tems que le Peuple, dont l'autorité dans les commencemens avoit été ſi fort affoiblie, ſe mit en poſſeſſion de tous les honneurs civils, militaires, & même ſacrés. Par là tout étoit devenu égal, & les Patriciens ne jouiſſoient plus d'aucun avantage que les Plébeïens ne partageaſſent avec eux.

Il y eut quelques Comices, où l'on n'appelloit que dix-ſept Tribus. C'étoient ceux où il s'agiſſoit de la création du Grand Pontife. *Cic. In Rull.* II. 17. & 18.

LIVRE TREIZIEME.

CE Livre comprend les commencemens de la ſeconde guerre Punique : la priſe de Sagonte par Annibal, ſon paſſage en Italie après avoir traverſé les Alpes, les combats du Téſin, de la Trébie, du Lac de Traſiméne. Il renferme auſſi les premiers avantages remportés par Cn. Scipion en Eſpagne.

§. I.

Idée générale de la ſeconde guerre Punique. Mécontentement & haine d'Amilcar contre les Romains. Serment qu'il fait préter à ſon fils Annibal encore enfant. Pareille haine dans Aſdrubal, qui lui ſuccéde. Il fait venir à l'armée Annibal. Caractére de ce dernier. Annibal eſt chargé du commandement des troupes. Il ſe prépare à la guerre contre les Ro-

Romains par les conquêtes qu'il fait en Eſpagne. Siége de Sagonte par Annibal. Ambaſſade des Romains vers Annibal, puis à Carthage. Alorque tente en vain de porter les Sagontins à un accommodement. Priſe & ruine de Sagonte. Trouble & douleur que cauſe à Rome la ruine de Sagonte. Guerre réſolue à Rome contre les Carthaginois. Département des provinces entre les Conſuls. Les Ambaſſadeurs Romains déclarent la guerre aux Carthaginois. Frivoles raiſons des Carthaginois pour juſtifier le ſiége de Sagonte. Véritable cauſe de la ſeconde guerre Punique. Les Ambaſſadeurs Romains paſſent en Eſpagne, puis dans la Gaule. Annibal ſe prépare à paſſer dans l'Italie. Dénombrement des armées Carthaginoiſes. Voiage d'Annibal à Cadiz. Il pourvoit à la ſureté de l'Afrique, & à celle de l'Eſpagne, où il laiſſe ſon frére Aſdrubal.

JE PUIS BIEN, en commençant à décrire la guerre que les Romains ont ſoutenue contre les Carthaginois commandés par Annibal, aſſurer que cette guerre eſt une des plus mémorables

Idée générale de la ſeconde guerre Punique.

Liv. XXI. 1. rables de toutes celles dont l'hiſtoire nous a conſervé le ſouvenir, & des plus dignes de l'attention d'un Lecteur curieux, ſoit par la hardieſſe des entrepriſes, & par la ſageſſe des meſures dans l'exécution; ſoit par l'opiniâtreté des efforts des deux peuples rivaux, & par la promtitude des reſſources dans leurs plus grands revers; ſoit par la variété des événemens inopinés, & par l'incertitude de l'iſſue; ſoit enfin par la réunion des plus beaux modéles en tout genre de mérite, & des leçons les plus inſtructives que puiſſe donner l'hiſtoire tant pour la guerre, que pour la politique & l'art de gouverner. Jamais villes ou nations plus puiſſantes, ou du moins plus belliqueuſes, ne combattirent enſemble; & jamais celles dont il s'agit ici ne s'étoient vûes dans un plus haut degré de puiſſance & de gloire. Rome & Carthage étoient alors ſans contredit les deux premiéres villes du monde. Aiant déja meſuré leurs forces dans la premiére guerre Punique, & fait eſſai de leur habileté dans l'art de combattre, elles ſe connoiſſoient parfaitement de part & d'autre: & dans cette ſeconde guerre le ſort des armes

armes fut tellement balancé, & les ſuccès ſi mélés de viciſſitudes & de variétés, que le parti qui triompha fut celui qui s'étoit trouvé le plus près du danger de périr. Quelque grandes que fuſſent les forces des deux peuples, on peut preſque dire que leur haine mutuelle l'étoit encore plus; les Romains d'un côté étant indignés de voir un peuple vaincu reprendre le premier contre ſes vainqueurs des armes qui lui avoient ſi mal réuſſi, & les Carthaginois de l'autre prétendant avoir été traités par les Romains après leur défaite avec une inhumanité & une avarice inſupportables.

Mécontentement & haine d'Amilcar contre les Romains.

Annibal apporta dans cette guerre une haine contre les Romains qui venoit de plus loin, & qu'il avoit héritée de ſon pére. Il étoit fils d'Amilcar ſurnommé * Barcas, qui aiant été vaincu par ces redoutables ennemis, avoit ſigné lui-même le Traité honteux mais néceſſaire qui avoit mis fin à la premiére guerre Punique. Mais en ceſſant de leur faire la guerre, il n'avoit pas ceſſé de les haïr.

Ce

* *De là vient que le parti qui favoriſoit à Carthage les intérêts d'Amilcar & de ſa famille, fut ſurnommé* la faction Barcine.

Ce [a] courage altier ne pouvoit ſe conſoler de la perte de la Sicile & de la Sardaigne. Il étoit outré ſur tout de la maniére dont ces vainqueurs, également injuſtes & intéreſſés, avoient envahi la derniére de ces deux Iles, en profitant, pendant la paix, du mauvais état des affaires des Carthaginois en Afrique, pour les forcer à la leur abandonner, & aiant encore eu la dureté de leur impoſer un nouveau tribut.

Il fut toujours, depuis la paix des Iles Egates, juſqu'à ſa mort, à la tête des armées Carthaginoiſes. Mais, pendant qu'il feſoit la guerre, ſoit en Afrique contre les mercénaires rebelles, ſoit en Eſpagne contre différens peuples qu'il ſubjugua, il paroiſſoit par ſa conduite qu'il méditoit en lui-même un projet plus grand & plus hardi que celui qu'il exécutoit actuellement.

Serment qu'il fait prêter à ſon fils Annibal

On raporte qu'un jour Amilcar feſant un ſacrifice pour ſe rendre les dieux favorables dans la guerre qu'il alloit porter en Eſpagne après avoir heu-

[a] Angebant ingentis ſpiritûs virum Sicilia Sardiniaque amiſſæ. Nam & Siciliam nimis celeri deſperatione rerum conceſſam; & Sardiniam inter motum Africæ, fraude Romanorum, ſtipendio etiam ſuperimpoſito, interceptam. *Liv.* XXI. 1.

heureuſement terminé celle d'Afrique, ſon fils Annibal ſe jetta à ſon cou, & le conjura de le mener avec lui à l'armée, emploiant pour cela les careſſes ordinaires à cet âge, langage puiſſant ſur l'eſprit d'un pére qui aimoit tendrement ſon fils. On ajoute que ce Général, charmé de voir de ſi belles diſpoſitions dans un enfant de neuf ans, le prit entre ſes bras, & que l'aiant placé près des autels, il le fit jurer, en mettant la main ſur la victime, qu'il ſe déclareroit l'ennemi des Romains dès qu'il ſeroit en âge de porter les armes. La ſuite fera voir qu'il fut très fidéle à exécuter ce ſerment.

encore enfant. *Polyb.* III. *Liv.* XXI. 1.

Si Amilcar eût vécu plus lontems, il eſt certain qu'il auroit porté lui-même en Italie la guerre qu'Annibal y porta dans la ſuite. Elle ne fut différée que par la mort trop promte de ce Général, & par la trop grande jeuneſſe de ſon fils.

Pendant cet intervalle, Aſdrubal, à qui Amilcar avoit fait épouſer ſa fille, aidé du crédit immenſe que la faction Barcine avoit parmi le peuple & dans l'armée, ſe rendit maître du gouvernement, malgré les efforts que firent les Grands pour l'empécher.

Pareille haine dans Aſdrubal, qui lui ſuccéde. *Polyb.* II. 123.

cher. Il étoit plus propre à négocier qu'à faire la guerre ; & il ne fut pas moins utile à ſa patrie par les alliances que ſa dextérité lui fit ménager avec de nouvelles nations dont il ſut gagner les Ghefs, que s'il eût remporté pluſieurs victoires par la force des armes. Aſdrubal fit un Traité avec les Romains : car nous ſommes obligés de répéter ici quelques faits pour la plus grande commodité du Lecteur. Par ce Traité il étoit réglé, ſans s'expliquer ſur le reſte de l'Eſpagne, que les Carthaginois ne pourroient point s'avancer au dela de l'Ebre pour y faire la guerre. Il y avoit auſſi un article qui exceptoit les Sagontins, comme Alliés des Romains, du nombre des peuples qu'il ſeroit permis aux Carthaginois d'attaquer.

Il fait venir à l'armée Annibal. *Liv.* XXI. 3.

La proſpérité dont jouiſſoit Aſdrubal, ne lui avoit pas fait oublier les obligations qu'il avoit à ſon beaupére. Il écrivit à Carthage, où Annibal étoit retourné après la mort d'Amilcar, pour demander qu'on le lui envoiât à l'armée. Annibal pouvoit avoir alors * vingt-trois ans. La choſe ſouffrit

* *Tite-Live s'eſt ici trompé, en ne lui donnant que quatorze ans :* dum puberem. *Il en avoit neuf quand il fut* vix- *mené en Eſpagne, où*

frit quelque difficulté. Le Sénat étoit partagé par deux puiſſantes factions, qui ſuivoient des vûes tout oppoſées dans la conduite des affaires de l'Etat. L'une avoit pour chef Hannon, à qui ſa naiſſance, ſon mérite, & ſon zêle pour le bien de l'Etat donnoient une grande autorité dans les délibérations publiques; & elle étoit d'avis en toute occaſion de préférer une paix ſûre, & qui conſervoit toutes les conquêtes d'Eſpagne, aux événemens incertains d'une guerre hazardeuſe, qu'elle prévoioit devoir un jour ſe terminer par la ruine de la patrie. L'autre faction, qu'on apelloit la faction Barcine parce qu'elle ſoutenoit les intérêts d'Amilcar ſurnommé Barcas & de ceux de ſa famille, étoit ouvertement déclarée pour la guerre. Quand il s'agit donc de délibérer dans le Sénat ſur la demande d'Aſdrubal au ſujet du jeune Annibal, la faction Barcine, qui ſouhaitoit lui voir remplir la place d'Amilcar ſon pére, appuia de tout ſon crédit le deſſein d'Aſdrubal. D'un autre côté Hannon, chef de la faction oppoſée, fit tous ſes efforts pour le rete-

Amilcar ſon pére paſſa neuf ans. A ces dix-huit années il faut ajouter les cinq premiéres du commandement d'Aſdrubal; ce qui fait 22 ou 23 ans.

retenir dans la ville. *Il paroit*, dit-il alors, *que la demande d'Aſdrubal eſt juſte; & cependant je ne ſuis pas d'avis qu'on la lui accorde.* Une propoſition ſi bizarre aiant réveillé l'attention de toute l'aſſemblée; *Aſdrubal*, continua-t-il, *ſe croiant redevable de toute ſa fortune à Amilcar, ſemble avoir raiſon, pour lui témoigner ſa reconnoiſſance, de travailler à l'élévation de ſon fils: mais il ne nous convient pas de préférer des vûes particuliéres à l'intérêt public. Craignons-nous qu'un fils d'Amilcar n'imite pas aſſez tôt l'ambition tyrannique de ſon pére? Craignons-nous d'être trop tard les eſclaves du fils, après avoir vû le gendre envahir, après la mort de ſon beau-pére, le commandement de nos armées comme un bien héréditaire qui lui appartenoit par droit de ſucceſſion? Mon avis eſt, que nous devons retenir ce jeune homme dans la ville, pour lui donner le tems d'apprendre la ſoumiſſion & l'obéiſſance qu'il doit aux Loix & aux Magiſtrats; de peur que cette légére étincelle n'allume un jour quelque grand incendie.* Les plus gens de bien étoient du ſentiment d'Hannon: mais comme il arrive d'ordinaire, le plus grand nombre l'emporta ſur la plus ſaine partie.

Anni-

[a] Annibal fut donc envoié en Eſpagne : & à cette occaſion voici comme Tite-Live trace ſon portrait. Dès qu'il parut dans l'armée, il attira ſur lui les yeux & la faveur des troupes. Les vieux ſoldats ſur tout croioient voir revivre en lui Amilcar leur ancien Général. Ils remarquoient les mêmes traits, la même vigueur martiale dans l'air du viſage, la même vivacité dans le regard. Mais bientôt cette reſſemblance avec ſon pére devint le moindre des motifs qui lui gagnérent tous les cœurs. En effet, jamais un même caractére ne fut plus heureuſement diſpoſé que le ſien à deux choſes auſſi contraires que le paroiſſent l'obéiſſance & le commandement. Auſſi eût-il été

Caractére d'Annibal. *Liv.* XXI. 4.

[a] Miſſus Annibal in Hiſpaniam, primo ſtatim adventu omnem exercitum in ſe convertit. Amilcarem viventem redditum ſibi veteres milites credere : eumdem vigorem in vultu, vimque in oculis, habitum oris, lineamentaque intueri. Deinde brevi effecit, ut pater in ſe minimum momentum ad favorem conciliandum eſſet. Nunquam ingenium idem ad res diverſiſſimas, parendum atque imperandū habilius fuit. Itaque haud facilè diſcerneres, utrum imperatori an exercitui carior eſſet. Neque Aſdrubal alium quemquam præficere malle, ubi quid ſtrenuè ac fortiter agendum eſſet: neque milites alio duce plus confidere, aut audere. Plurimum audaciæ ad pericula

été difficile de décider qui le chériſſoit davantage du Général ou des ſoldats. S'il s'agiſſoit d'exécuter quelque entrepriſe qui demandoit de la vigueur & du courage, Aſdrubal le choiſiſſoit préférablement à tout autre : & les troupes n'avoient jamais plus de confiance, que quand elles marchoient ſous ſa conduite. Perſonne n'avoit plus de valeur que lui, lorſqu'il faloit s'expoſer au péril : perſonne n'avoit plus de préſence d'eſprit dans le péril même. Nulle fatigue ne pouvoit domter ni les forces de ſon corps, ni la fermeté de ſon courage. Il ſupportoit également & le froid, & le chaud. Le plaiſir n'avoit aucune part à ſes repas, & il régloit le boire & le manger ſur la ſimple néceſſité, & ſur les beſoins de la nature. Il ne connoiſſoit point la diſtinction du jour & de la

capeſſenda, plurimum conſilii inter ipſa pericula erat. Nullo labore aut corpus fatigari, aut animus vinci poterat. Caloris ac frigoris patientia par; cibi potioniſque, deſiderio naturali, non voluptate, modus finitus: vigiliarum ſomnique, nec die nec nocte diſcrimina-

ta tempora; id quod gerendis rebus ſupereſſet, quieti datum. Ea neque molli ſtrato, neque ſilentio arceſſita: multi ſæpe militari ſagulo opertum humi jacentem inter cuſtodias ſtationeſque militum conſpexerunt. Veſtitus nihil inter æquales excellens; arma

la nuit pour marquer les heures du travail ou du repos. Il donnoit au ſommeil le tems qui lui reſtoit après qu'il avoit terminé ſes affaires ; & il ne cherchoit, pour l'inviter, ni le ſilence, ni un lit mollet & délicat. On le trouvoit ſouvent couché par terre enveloppé dans une caſaque de ſoldat parmi les ſentinelles & les corps de garde. Il ne ſe diſtinguoit point de ſes égaux par la magnificence de ſes habits, mais par la bonté de ſes chevaux & de ſes armes. Il étoit en même tems le meilleur homme de pié & le meilleur Cavalier de l'armée. Il alloit toujours le premier au combat, & n'en revenoit jamais que le dernier. De ſi grandes qualités ſe trouvoient jointes en lui à des vices qui n'étoient pas moins grands : une cruauté inhumaine, une perfidie plus que Carthaginoiſe :

atque equi conſpiciebantur. Equitum peditumque idem longè primus erat. Princeps in prælium ibat : ultimus conſerto prælio excedebat. Has tantas viri virtutes ingentia vitia æquabant : inhumana crudelitas, perfidia pluſquàm Punica ; nihil veri, nihil ſancti, nullus deûm metus, nullum jusjurandum, nulla religio. Cum hac indole virtutum atque vitiorum, triennio ſub Aſdrubale imperatore meruit ; nullâ re, quæ agenda videndaque magno futuro duci eſſet, prætermiſſâ. *Liv.* XXI. 4.

noiſe : nul reſpect pour la vérité, ni pour ce qu'il y a de plus ſacré parmi les hommes : nulle crainte des dieux, nul égard pour la ſainteté des ſermens, nul ſentiment de religion. Avec ce mélange de vertus & de vices, il ſervit trois ans ſous Aſdrubal : pendant leſquels il s'appliqua avec une attention infinie à voir faire aux plus habiles, & à pratiquer lui-même dans l'occaſion, tout ce qui peut former un grand Capitaine. Nous examinerons dans la ſuite ſi les traits vicieux, dont Tite-Live a compoſé une partie du portrait d'Annibal, lui conviennent tous véritablement.

Annibal eſt chargé du comandement destroupes. *Polyb.* III. 168. *Liv.* XXI. 3. *Appianus de bellis Annibalis, pag.* 314.

Après la mort d'Aſdrubal, les ſoldats portérent auſſitôt Annibal dans la tente du Général ; & d'un conſentement unanime le choiſirent, tout jeune qu'il étoit, pour les commander ; il pouvoit alors avoir vingt-ſix ans : & le Peuple, à Carthage, ne fit aucune difficulté d'approuver leur choix. Annibal ſentit bien que la faction qui lui étoit contraire, & qui avoit un grand crédit à Carthage, tôt ou tard viendroit à bout de le ſupplanter s'il ne la mettoit hors d'état de lui nuire. Il jugea donc que le plus ſûr moien de ſe maintenir, étoit d'engager

gager la République dans une guerre importante où l'on auroit beſoin de ſon miniſtére, & où il deviendroit néceſſaire à l'Etat. C'eſt la politique ordinaire des ambitieux, qui, peu touchés des intérêts publics, ne ſongent qu'à leur propre avancement; & ſouvent les Princes, auſſi-bien que les Républiques, ſont aſſez aveugles pour ne pas découvrir les reſſorts ſecrets qui font agir leurs Miniſtres & leurs Généraux, & prennent pour zêle, ce qui n'eſt l'effet que d'un vil intérêt, ou d'une furieuſe ambition.

Il ſe prépare à la guerre contre les Romains par les conquêtes qu'il fait en Eſpagne. *Polyb.* III. 168. 169. *Liv.* XXI. 5.

Dès le moment qu'il eut été nommé Général, comme s'il eût été déja chargé de porter la guerre en Italie, il tourna ſecrettement toutes ſes vûes de ce côté-là, & ne perdit point de tems, pour n'être point prévenu par la mort comme l'avoient été ſon pére & ſon beau-frére. Il prit en Eſpagne pluſieurs villes de force, & ſubjugua pluſieurs peuples: & dans une occaſion importante, quoique l'armée ennemie, compoſée de plus de cent mille hommes, paſſât de beaucoup la ſienne en nombre, il ſut choiſir ſi bien ſon tems & ſes poſtes, qu'il la défit, & la mit en déroute. Après

cette victoire, rien ne lui réſiſta. Cependant il ne touchoit point encore à Sagonte, évitant avec ſoin de donner aux Romains aucune occaſion de lui déclarer la guerre, avant qu'il eût pris toutes les meſures qu'il jugeoit néceſſaires pour un ſi grand deſſein ; & en cela il ſuivoit le conſeil que lui avoit donné ſon pére. Il s'appliqua ſur tout à gagner le cœur de ſes citoiens & des alliés, & à s'attirer leur confiance, en leur feſant part avec largeſſe du butin qu'il prenoit ſur l'ennemi, & en leur paiant exactement tout ce qui leur étoit dû de leur ſolde pour le paſſé : précaution ſage, & qui ne manque jamais de produire ſon effet dans le tems.

Appian. 315. Annibal n'oſant pas prendre ſur lui une entrepriſe auſſi hazardeuſe en elle-même & dans ſes ſuites que l'étoit celle de former le ſiége de Sagonte, y prépara de loin les eſprits. Il fit faire pluſieurs plaintes à Carthage contre les Sagontins par ſes émiſſaires & ſes créatures. Lui-même écrivit au Sénat à diverſes repriſes, que les Romains travailloient ſous main à leur débaucher leurs Alliés, & à ſoulever contr'eux l'Eſpagne. Il conduiſit

duiſit ſi adroitement ſon intrigue, qu'on lui donna un plein pouvoir de faire à l'égard de Sagonte tout ce qu'il jugeroit le plus avantageux pour l'Etat. Voila comme s'engagent les guerres. Nous voions au reſte qu'Annibal n'étoit pas moins habile politique que ruſé Capitaine.

Les Sagontins, de leur côté, ſentant bien le danger dont ils étoient menacés, firent ſavoir aux Romains combien Annibal avançoit ſes conquêtes. Ceci ſe paſſoit au commencement du Conſulat de Livius & d'Emilius, dont nous avons parlé dans le livre précédent, ou même ſur la fin de l'année précédente. Les Romains nommérent des Députés pour aller s'informer par eux-mêmes ſur les lieux de l'état préſent des affaires, avec ordre de porter leurs plaintes à Annibal en cas qu'ils le jugeaſſent à propos; &, ſuppoſé qu'il ne leur donnât point ſatisfaction, d'aller à Carthage pour le même ſujet.

An. R. 534. Av. J.C. 218. Siége de Sagonte par Annibal.

Sagonte étoit ſituée en deça de l'Ebre par raport à Carthagéne, environ à mille pas de la mer, dans le pays où il étoit permis aux Carthaginois de porter leurs armes. Mais les

AN. R. 534. AV. J. C. 218. Annibal. *Polyb.* III. 170-173. *Liv.* XXI. 6-15.

Sagontins, s'étant mis quelques années auparavant ſous la protection des Romains, & étant devenus leurs Alliés, étoient exceptés, non ſeulement par le Traité avec Aſdrubal qui en feſoit une mention expreſſe, mais même par celui de Lutatius, qui défendoit aux deux peuples d'attaquer les Alliés l'un de l'autre. Au reſte une ſituation favorable & qui leur procuroit tous les avantages de la terre & de la mer, une multitude conſidérable d'habitans, une diſcipline exacte dans le gouvernement de leur petit Etat, jointe à des principes d'honneur & de droiture, dont ils donnérent des preuves éclatantes par leur attachement & leur fidélité pour les Romains; tout cela leur avoit acquis en peu de tems des richeſſes immenſes, & une puiſſance qui les mettoit en état de tenir tête à tous les peuples voiſins.

Annibal ſentit de quelle importance il étoit pour lui de ſe rendre maître de cette ville. Il comptoit que par là il ôteroit toute eſpérance aux Romains de faire la guerre dans l'Eſpagne: que cette nouvelle conquête aſſureroit toutes celles qu'il y avoit déja faites: que ne laiſſant point d'ennemi

nemi derriére lui, ſa marche en ſeroit plus tranquille & plus ſûre: qu'il amaſſeroit de l'argent pour l'exécution de ſes deſſeins: que le butin qu'en remporteroient les ſoldats les rendroit plus vifs & plus ardens à le ſuivre: qu'enfin les dépouilles qu'il enverroit à Carthage lui concilieroient les eſprits, & les diſpoſeroient à lui être favorables dans la grande entrepriſe qu'il méditoit. An. R. 534. Av. J.C. 218.

Depuis lontems il s'étoit ménagé un prétexte en ſemant des querelles & des ſujets de diviſion entre les Sagontins & les Turdétans leurs voiſins. Enfin il prend hautement le parti de ces derniers, & ſous prétexte de leur faire rendre juſtice, il entre ſur les terres de Sagonte, & ravage toute la campagne, pendant que les Romains perdoient le tems à délibérer, & à ordonner des Ambaſſades. Aiant partagé ſon armée en trois corps, il attaque la ville par autant de côtés tout à la fois. Un angle du mur dominoit ſur une vallée plus étendue & plus unie que tout le terrain d'alentour. Ce fut par cet endroit qu'il fit approcher ſes galleries, pour être en état de faire agir le bélier à couvert. Ils avançoient

AN. R. 534. AV. J.C. 218. çoient d'abord assez facilement : mais à mesure qu'ils approchoient de la muraille, ils trouvoient de plus grandes difficultés. Outre qu'ils étoient en butte aux traits qu'on leur lançoit du haut d'une tour fort élevée, ce côté du mur, plus exposé que les autres, étoit aussi plus fortifié; & un grand nombre de soldats choisis défendoient avec plus de force & de valeur la partie de la ville où les ennemis fesoient le plus d'efforts pour s'en rendre maîtres. Ainsi les Sagontins firent d'abord pleuvoir une grêle de fléches & de traits sur les travailleurs d'Annibal, qui ne paroissoient point impunément à découvert. Bientôt même, ne se contentant pas de les attaquer du haut de leurs murailles & de leur tour, ils oférent faire des sorties sur eux pour détruire leurs ouvrages; & dans toutes ces actions, il ne périssoit pas moins de Carthaginois que de Sagontins. Mais lorsqu'Annibal lui-même, en s'approchant du mur avec peu de précaution, eut été blessé assez dangereusement d'un coup de javeline à la cuisse, ses gens furent si effraiés du péril qu'il avoit couru, que peu s'en falut qu'ils n'abandonnassent entiérement leurs travaux. Les

Les combats furent interrompus pendant quelques jours, c'eſt-à-dire juſqu'à ce qu'Annibal fût guéri de ſa bleſſure : mais on emploia tout ce tems à travailler à de nouvelles batteries. C'eſt pourquoi il ne fut pas plutôt en état d'agir, que la ville fut attaquée tout de nouveau avec plus de vigueur qu'auparavant, & par différens côtés tout à la fois. On pouſſa les mantelets plus avant, & l'on commença à attacher le bélier. Annibal, dont on croit que l'armée étoit compoſée de cent cinquante mille hommes, avoit aſſez de monde pour ſuffire à tout. Mais les aſſiégés avoient bien de la peine à réſiſter à tant d'ennemis, & à repouſſer tant d'aſſauts, qui ne leur laiſſoient pas le tems de ſe reconnoitre. Le bélier avoit déja fait à la muraille pluſieurs ouvertures, qui laiſſoient la ville à découvert. Trois tours enſuite tombérent avec tout ce qu'il y avoit de mur de l'une à l'autre. Une bréche ſi conſidérable fit croire aux Carthaginois qu'ils alloient ſe rendre maîtres de Sagonte. La muraille ne fut pas plutôt tombée, qu'ils coururent avec une ardeur égale, les uns pour forcer la ville, les autres pour la défendre. AN. R. 534. AV. J. C. 218.

AN. R. 534. AV. J.C. 218. Cette action n'avoit point l'air de ces combats tumultuaires qui ſe livrent pendant le ſiége des villes, à l'occaſion d'un aſſaut ou d'une ſortie. C'étoit une bataille dans les formes, ſoutenue par les deux armées, rangées, comme en plein champ entre les ruines des murs, & dans l'eſpace étroit qui ſéparoit les maiſons de la ville. D'un côté l'eſpérance, de l'autre le deſeſpoir anime les combattans : les Carthaginois ſe perſuadant, que, pour peu qu'ils faſſent d'efforts, ils ſe rendront maîtres de la place ; & les Sagontins oppoſant leurs corps aux aſſiégeans en la place de leurs fortifications ruinées. Perſonne ne lâchoit pié, de peur de voir occupé par l'ennemi le terrain qu'il auroit abandonné. Ainſi comme ils combattoient avec beaucoup de chaleur & d'animoſité, & refferrés dans un eſpace fort étroit, tous les coups portoient.

Les Sagontins ſe ſervoient d'une eſpéce de javeline qui ſe lançoit avec la main, & qu'ils nommoient *Falarique*. Le bois qui lui ſervoit de manche étoit rond par tout, excepté vers le bout d'où ſortoit le fer qui étoit quarré. Ils envelopoient cette partie de-

de chanvre enduit de poix, & y mettoient le feu. Le fer avoit trois piés de long, & pouvoit percer tout à la fois les armes & le corps de celui contre qui on le lançoit. Mais, quand il seroit demeuré attaché au bouclier seulement, sans pénétrer jusqu'au corps, il ne laissoit pas de causer beaucoup de fraieur & d'embarras. Car, comme on le jettoit tout allumé, & que le mouvement l'embrasoit encore davantage, le soldat qui en étoit frapé laissoit tomber ses armes, & demeuroit exposé sans défense aux coups suivans. An. R. 534. Av. J.C. 218.

La victoire balança lontems entre les deux partis. Mais une résistance inespérée aiant augmenté le courage & les forces des Sagontins ; & les Carthaginois se regardant comme vaincus, par la seule raison qu'ils n'étoient pas victorieux, les premiers jettérent tout d'un coup de grands cris, & repoussérent les assiégeans jusques dans les bréches : puis, les voiant incertains & chancelans, ils les chassérent encore de là, & les obligérent enfin de prendre tout-à-fait la fuite, & de se retirer dans leur camp.

An. R. 534. Av. J.C. 218.

Ambaſſade des Romains vers Annibal, puis à Carthage.

Sur ces entrefaites, Annibal apprit que les Ambaſſadeurs Romains étoient prêts d'arriver dans ſon armée. Réſolu de les refuſer, il aima mieux ne les point entendre. Il envoia au devant d'eux juſqu'à la mer, & leur fit dire qu'il n'y auroit pas de ſureté pour eux à le venir trouver au milieu d'une armée compoſée de tant de peuples barbares, & qui avoient les armes à la main: & que pour lui, occupé d'une entrepriſe ſi importante, il n'avoit pas le tems de donner des audiences à des Ambaſſadeurs. Il jugea bien que ſur le refus qu'il feſoit de les écouter, ils ne manqueroient pas de s'en aller droit à Carthage. C'eſt pourquoi il écrivit aux Chefs de la faction Barcine de ſe tenir ſur leurs gardes, & de faire tous leurs efforts pour rendre inutiles ceux que la faction oppoſée pourroit faire en faveur des Romains.

Ces Ambaſſadeurs ne réuſſirent pas mieux à Carthage qu'à Sagonte. Toute la différence fut qu'on voulut bien leur donner audience dans le Sénat. Le ſeul Hannon prit la défenſe du Traité. On l'écouta ſans l'interrompre: mais le ſilence qu'on préta à ſon diſcours.

discours fut plutôt un effet de l'autorité que son rang lui donnoit dans l'Assemblée, qu'une marque d'approbation & de consentement. *Ce n'est pas d'aujourdhui*, dit-il, *Messieurs, que je vous ai avertis de ce que vous aviez à craindre de la race d'Amilcar; & que je vous ai conjurés par les dieux arbitres & témoins des Traités, de ne point confier le commandement de vos troupes à quiconque seroit sorti de cette race odieuse. Les mânes d'Amilcar ne peuvent demeurer en repos; & tant qu'il restera à Carthage quelqu'un du sang & du nom de Barcas, vous ne devez point compter sur l'observation des Traités & des Alliances. Malgré mes avis, vous avez envoié dans votre armée un jeune ambitieux, qui brulant du desir de régner ne voit point d'autre moien de parvenir à ses fins, que de vivre entouré de Légions, & d'exciter toujours guerre sur guerre. Par là, vous avez allumé vous-mêmes l'incendie qui vous consume, au lieu de travailler à l'éteindre. Vos troupes assiégent aujourdhui Sagonte contre la foi d'un Traité récent: mais bientôt les armées Romaines assiégeront Carthage sous la conduite des mêmes dieux qui ont vengé contre vous dans la premiére* AN. R. 534. AV. J.C. 218.

AN. R. 534. AV. J. C. 218.

guerre le violement des anciens Traités. Quel peut être donc le motif de votre confiance ? Ne connoiſſez-vous pas vos ennemis ? Ne vous connoiſſez-vous pas vous-mêmes ? & ne ſavez-vous pas quelle eſt la fortune des deux nations ? Les Romains, avant que de ſe déclarer, vous envoient, comme Alliés, & pour des Alliés, des Ambaſſadeurs : & votre important Général ne daigne pas les admettre dans ſon camp, & leur refuſe, contre le droit des gens, une audience, qu'on accorderoit à ceux d'une nation ennemie. Traités de la ſorte, ils viennent ici vous faire leurs plaintes, & vous demander ſatisfaction. Ils veulent bien ſuppoſer que le Conſeil public de Carthage n'a point de part à l'outrage ; & en ce cas ils exigent qu'on leur livre Annibal, comme le ſeul coupable. Mais plus ils font paroitre de patience & de retenue dans le commencement, plus je crains qu'ils ne ſoient inexorables quand ils auront une fois pris les armes pour ſe venger. Souvenez-vous du mont Erix : ſouvenez-vous des îles Egates. Remettez-vous devant les yeux les maux que vous avez ſoufferts & les pertes que vous avez faites pendant vingt-quatre ans par terre & par mer. Et vous n'a-

viez

viez pas à votre tête un jeune téméraire comme Annibal, mais ſon pere Amilcar lui-même, cet autre Mars comme l'appellent ſes partiſans. Pourquoi donc avez-vous été vaincus ? C'eſt que les dieux vouloient venger l'outrage que les Romains avoient reçu de nous en Italie, lorſque contre les Traités nous ſecourumes Tarente ; comme ils vengeront celui que nous leur avons fait en Eſpagne en aſſiégeant Sagonte. [a] *Oui, ce ſont les dieux qui vous ont punis : & quand on auroit pu douter dans les commencemens de quel côté étoit le tort, ils ont voulu que l'événement, comme un juge équitable, décidât la queſtion, en accordant la victoire au parti qui avoit la juſtice de ſon côté. C'eſt contre les murailles de Carthage, qu'Annibal fait avancer aujourdhui ſes tours & ſes mantelets. Ce ſont les murailles de Carthage qu'il bat à coups de bélier. Je ſouhaite que ma prédiction ſoit fauſſe : mais je prévoi que les ruines de Sagonte retomberont ſur nos têtes, & qu'il nous faudra ſoutenir contre les Romains la guerre que nous aurons entrepriſe contre ceux de Sagonte. Vous voulez donc qu'on*

An. R. 534. Av. J.C. 218.

a Vicerunt ergo dii hominesque: & id de quo verbis ambigebatur, uter populus fœdus rupisset, eventus belli, velut æquus judex, unde jus stabat & victoriam dedit.

AN. R. 534. AV. J. C. 218. *qu'on livre Annibal aux Romains, dira quelqu'un ? Je ſai bien que l'inimitié qui a toujours été entre ſon pére & moi peut me rendre ſuſpect, & ôter à mon ſentiment une partie de l'autorité qu'il devroit avoir dans la Compagnie. Mais je ne vous diſſimulerai pas que je me ſuis réjoui de la mort d'Amilcar, parce que, s'il eût vécu plus lontems, nous ſerions déja aux priſes avec les Romains. A l'égard de ſon fils, je le hai & le déteſte comme la furie, & le flambeau de cette guerre. Et non ſeulement je ſuis d'avis que pour expier la rupture du Traité on le livre aux Romains, comme ils le demandent : mais, quand ils ne nous ſommeroient pas de le faire, je vous conſeillerois de le tranſporter aux extrémités de la terre & de la mer ſi loin, que jamais ſon nom ne pût fraper nos oreilles, ni ſa préſence troubler le repos de notre République. Mon ſentiment eſt donc, que vous décerniez trois Ambaſſades. La premiére, pour aller ſur le champ à Rome, faire ſatisfaction au Sénat. La ſeconde, pour déclarer à Annibal de votre part, qu'il ait à retirer ſes troupes de devant Sagonte, & pour le livrer lui-même entre les mains des Romains. Vous chargerez la troiſiéme de dédommager les*

les Sagontins des pertes qu'ils ont faites pendant que leur ville a été assiégée. AN. R. 534. AV. J.C. 218.

Presque tous les Sénateurs étoient tellement dans les intérêts d'Annibal, qu'il ne fut pas besoin de longs discours pour répliquer à Hannon. Bien loin qu'on approuvât son avis, on lui reprocha d'avoir parlé contre le fils d'Amilcar avec plus de violence & d'animosité que Valére même chef des Ambassadeurs Romains. Ainsi toute la réponse qu'on leur fit, fut „ que ce n'étoit point Annibal, „ mais les habitans de Sagonte, qui „ avoient donné lieu à la guerre: & „ que les Romains auroient grand „ tort, s'ils préféroient les Sagontins „ aux Carthaginois leurs anciens Al„ liés.

Pendant que les Romains perdoient le tems à envoier des Ambassades, Annibal poussoit vivement le siége de Sagonte. Comme il vit que ses soldats étoient fatigués par les travaux & les combats qu'ils avoient essuiés sans relâche, il leur accorda quelques jours de repos, aiant cependant pris la précaution de disposer quelques troupes pour la conservation des mantelets & des autres ouvrages. Pendant

AN. R. 534. AV. J. C. 218. dant ce tems-là il animoit leur courage, en leur repréſentant l'orgueil inſupportable des ennemis, & en leur promettant de grandes récompenſes. Mais quand il eut déclaré publiquement qu'il leur accorderoit tout le butin qui ſe trouveroit dans la ville après qu'ils l'auroient priſe, cette eſpérance enflamma tellement leur courage, que ſi on leur eût donné auſſitôt le ſignal, il ſembloit que rien n'eût été capable de leur réſiſter. Les Sagontins, de leur côté, n'emploiérent pas à ſe repoſer le tems que les attaques ceſſérent de la part des Carthaginois. Mais, ſans faire eux-mêmes aucune ſortie, ils paſſérent les jours & les nuits à refaire un nouveau mur à l'endroit où l'ancien étoit abbattu, & laiſſoit la ville expoſée.

Les ennemis revinrent bientôt à la charge, & attaquérent la ville avec plus de chaleur que jamais : enſorte que les aſſiégés, étourdis par les cris qui retentiſſoient de toutes parts, ne ſavoient de quel côté ils devoient ſe tourner pour la défendre. Annibal lui-même encourageoit les ſiens de la voix & de la main à l'endroit où il feſoit avancer une tour mouvante, plus élé-

vée

vée que toutes les fortifications de la ville. Et par le moin des catapultes & baliſtes, qu'il avoit diſpoſés à tous les étages de cette tour, aiant tué ou renverſé à coups de pierre & de traits tous ceux qui défendoient la muraille, il crut que le moment étoit venu où il alloit ſe rendre maître de la ville. C'eſt pourquoi il envoia cinq cens Africains avec des outils propres à ſapper le mur par le pié. Ils n'eurent pas de peine à réuſſir : car les pierres n'étoient pas liées enſemble avec la chaux & le ciment, mais enduites de ſimple mortier de terre, ſelon l'ancien uſage. Chaque coup de pic feſoit une bréche beaucoup plus large que la place où il avoit frapé, & des compagnies entiéres entroient dans la ville par ces ouvertures. An. R. 534. Av. J.C. 218.

Ce fut en cette occaſion qu'ils s'emparérent d'une éminence, où ils firent tranſporter leurs machines, & qu'ils entourérent d'un mur, pour avoir dans la ville une eſpéce de forteresſe qui dominât au deſſus de la ville même. Les Sagontins, de leur côté, bâtirent un nouveau mur dans la partie intérieure de la ville qui n'étoit pas encore au pouvoir de l'ennemi. Les deux partis.

AN. R. 534. AV. J. C. 218. partis ſe fortifient à l'envi, & ils ſont ſouvent obligés d'en venir aux mains. Mais les aſſiégés, à force de reculer & de ſe retrancher en dedans, voient leur ville diminuer de jour en jour. Ils commençoient même à manquer de vivres, la longueur du ſiége aiant conſumé toutes leurs proviſions; & ils ne pouvoient compter ſur aucun ſecours étranger, les Romains, leur unique eſpérance, étant trop éloignés, & tout le pays d'alentour étant au pouvoir de l'ennemi.

Réduits à cette extrémité, Annibal leur donna le tems de reſpirer un peu, aiant été obligé de marcher promtement contre les Carpetans & les Oretans, qui venoient de reprendre les armes. Ces deux peuples, irrité de la rigueur avec laquelle on feſoit des levées dans leur pays, s'étoient ſoulevés, & avoient même arrété les Officiers d'Annibal. Mais ſurpris de la diligence de ce Général, ils rentrérent auſſi-tôt dans le devoir.

La vigueur des aſſiégeans ne ſe rallentit point pendant cette expédition. Maharbal fils d'Himilcon, qu'Annibal avoit laiſſé pour commander en ſa place, travailla avec tant d'ardeur, que

que les deux partis ne s'aperçurent preſque pas de ſon abſence. Cet Officier eut l'avantage dans tous les combats qu'il livra aux Sagontins, & battit leurs murailles de trois béliers tout à la fois avec tant de furie, qu'Annibal à ſon retour eut le plaiſir de les voir entiérement ruinées. Il fit donc avancer ſon armée contre la Citadelle même. Les aſſiégés la défendirent avec beaucoup de valeur, mais ne purent empécher l'ennemi d'en prendre une partie. AN. R. 534. AV. J.C. 218.

Alorque tente en vain de porter les Sagontins à un accommodement.

Sagonte étoit en cet état, lorſqu'Alcon Sagontin, & un Eſpagnol nommé Alorque, prirent ſur eux de tenter quelque voie d'accommodement. Le premier, ſans conſulter ſes compatriotes, paſſa de nuit dans le camp des aſſiégeans, ne deſeſpérant pas de fléchir Annibal par ſes priéres & par ſes larmes. Mais, comme il vit que ce Général vainqueur & irrité étoit inſenſible à tout, & ne lui propoſoit que des conditions extrêmement dures, devenant transfuge de négociateur qu'il avoit prétendu être, il reſta dans le camp des Carthaginois, proteſtant qu'il en couteroit la vie à quiconque oſeroit propoſer aux Sagontins.

An. R. 534. Av. J.C. 218. tins une telle capitulation. Or Annibal vouloit qu'ils ſatisfiſſent les Turdétans ſur tous leurs griefs; qu'ils lui livraſſent ce qu'ils avoient d'or & d'argent ; & que ſortant de la ville ſans armes, ils allaſſent habiter le pays qu'il leur aſſigneroit.

Telles étoient les conditions auxquelles Alcon ſoutenoit que les Sagontins ne ſe ſoumettroient jamais. Cependant Alorque, qui ſervoit alors dans l'armée d'Annibal, mais qui étoit hôte & ami des Sagontins, ne fut pas de ſon ſentiment. Perſuadé au contraire, que quand on a tout perdu, on perd auſſi le courage, il ſe chargea de la négociation. Etant donc paſſé chez les aſſiégés, il livra ſes armes aux ſentinelles, & demanda qu'on le conduiſit au Préteur de Sagonte. Il y fut ſuivi d'une foule de peuple de toute eſpéce, qu'on fit écarter pour lui donner audience dans le Sénat : il y parla en ces termes.

Si Alcon votre concitoien, après s'être ingéré de demander des conditions de paix à Annibal, avoit eu aſſez de courage pour vous raporter celles qu'il lui avoit dictées, il auroit été inutile que j'entrepriſſe ce voiage, que je ne fais aujour-

jourdhuï ni comme déſerteur, ni comme Député d'Annibal. Mais, puiſqu'il eſt reſté parmi les ennemis, ou par ſa faute, s'il a feint mal à propos de vous craïndre; ou par la vôtre, ſi l'on ne peut vous dire la vérité ſans péril : j'ai bien voulu faire cette démarche comme votre ancien ami & votre hôte, afin de ne vous pas laiſſer ignorer les moiens qui vous reſtent encore d'obtenir la paix, & de vous ſauver. Et ce qui doït vous faire juger que votre ſeule conſidération me fait agir, c'eſt que je ne vous ai fait aucune propoſition tant que vous avez été en état de vous défendre par vous-mêmes, ou que vous avez eſpéré d'être ſecourus par les Romaïns. Maintenant que vous n'attendez plus aucun ſecours de leur part, & que ni vos murailles ni vos armes ne peuvent vous défendre & vous mettre en ſureté, je viens vous offrir une paix plus néceſſaire que favorable, & qui ne peut avoir de lieu ſi vous n'en écoutez les conditions en vaïncus, comme Annibal vous les propoſe en vainqueur; & ſi vous ne regardez comme un gain tout ce qu'on vous laiſſe, & non comme une perte tout ce qu'on vous ôte, puiſqu'à la rigueur tout appartient au victorieux. Il veut que vous abandonniez une ville qui eſt à moitié

An. R. 534. Av. J.C. 218.

AN. R. 534. AV. J.C. 218.

moitié ruinée, & dont il eſt preſque entiérement le maître : mais il vous rend vos campagnes, & vous laiſſe la liberté d'en bâtir une nouvelle à l'endroit qu'il vous déſignera. Il vous ordonne de lui apporter tout ce que vous avez d'or & d'argent, ſoit en public ſoit en particulier : mais il vous donne la vie & la liberté, à vous, à vos femmes, & à vos enfans, pourvû que vous ſortiez de Sagonte ſans armes. Voilà les loix que vous dicte un ennemi vainqueur, & que l'état où vous vous trouvez vous engage à accepter, quelque triſtes qu'elles ſoient. Je ne deſeſpére pas, ſi vous vous abandonnez ſans réſerve à ſa clémence, qu'il ne tempére la dureté de ces conditions, & ne vous en remette une partie. Mais, quand il les exigeroit toutes à la rigueur, ne vaudroit-il pas mieux vous y ſoumettre, que de vous laiſſer égorger, & d'expoſer vos femmes & vos enfans à toutes les indignités inévitables dans une ville priſe d'aſſaut ?

Priſe & ruine de Sagonte.

Quand Alorque eut ceſſé de parler, les premiers du Sénat ſe ſéparérent d'avec le peuple, qui étoit accouru en foule pour l'entendre; & ſans lui donner aucune réponſe, ils firent porter tout l'argent du tréſor public, & tout celui qu'ils avoient chez eux, dans un feu

feu qu'ils avoient fait allumer exprès dans la place publique ; & la plupart se précipitérent eux-mêmes au milieu des flammes. AN. R. 534. AV. J. C. 218.

Une résolution si desespérée avoit déja jetté la consternation dans toute la ville, lorsque l'on entendit du côté de la citadelle un fracas qui ne donna pas moins d'effroi. Il étoit excité par la chute d'une tour que les ennemis battoient depuis lontems. Une cohorte de Carthaginois étant entrée brusquement par l'ouverture que cette tour laissa en tombant, fit avertir Annibal que la ville n'avoit plus de défense de ce côté-là. Le Général, sans perdre un moment, l'attaque avec toutes ses forces, ordonnant à ses soldats de tuer tous ceux qui étoient en âge de porter les armes. Cet ordre étoit cruel: mais l'événement fit connoitre qu'il étoit nécessaire. Car à quoi auroit servi le ménagement qu'on eût eu pour des furieux, qui ou s'étant enfermés dans leurs maisons s'y brulérent avec leurs femmes & leurs enfans, ou les armes à la main se défendirent en desespérés, & ne les quittérent qu'en perdant la vie.

C'est ainsi qu'Annibal, après huit mois de soins & de peines, prit la ville d'assaut.

An. R. 534. Av. J.C. 218. d'aſſaut. Quoique les habitans euſſent à deſſein gâté & ruiné tout ce qu'ils avoient de plus beau & de plus magnifique, & que le vainqueur irrité eût fait main baſſe ſur les vaincus ſans aucune diſtinction d'âge ni de ſexe, on y fit un butin prodigieux d'argent, de priſonniers, & de meubles. Annibal mit l'argent à part, pour ſervir à ſes deſſeins; il diſtribua aux ſoldats, chacun ſelon ſon mérite, ce qu'il avoit fait de priſonniers; & il envoia tout ce qu'il y avoit de précieux en meubles & en étoffes à Carthage. Le ſuccès répondit à tout ce qu'il avoit projetté. Les ſoldats devinrent plus hardis à s'expoſer: les Carthaginois ſe rendirent avec plaiſir à tout ce qu'il demandoit d'eux: & avec l'argent dont il s'étoit abondamment fourni, il ſe vit en état d'exécuter les grands projets qu'il avoit formés. Annibal, après la priſe de Sagonte, ſe retira à Carthagéne, pour y paſſer l'hiver.

Trouble & douleur que cauſe à Rome la priſe de Sagonte. *Liv.* l. 16.

Les Ambaſſadeurs qu'on avoit envoiés à Carthage étoient à peine revenus à Rome, qu'on y apprit la priſe & la ruine de Sagonte. Il eſt difficile d'exprimer quelles furent à Rome la douleur & la conſternation qu'y cauſa

ſa cette triſte nouvelle. La compaſſion que l'on eut pour cette ville infortunée, la honte d'avoir manqué à ſecourir de ſi fidéles Alliés, une juſte indignation contre les Carthaginois auteurs de tant de maux: tous ces ſentimens cauſérent un ſi grand trouble, qu'il ne fut pas poſſible dans les premiers momens de prendre aucune réſolution, ni de faire autre choſe que de s'affliger & de répandre des larmes ſur la ruine d'une ville, qui avoit été la malheureuſe victime de ſon inviolable attachement pour les Romains, & de l'imprudence lenteur dont ceux-ci avoient uſé à leur égard. Av. 218.

A ces premiers ſentimens ſuccédérent bientôt de vives allarmes ſur leur état & ſur leurs propres dangers, croiant déja voir Annibal à leur porte. Ils conſidéroient „ qu'ils n'avoient „ jamais eu affaire à un ennemi ſi bel„ liqueux & ſi redoutable, & que les „ Romains n'avoient jamais été ſi peu „ aguerris qu'ils l'étoient alors. Que „ ce qui s'étoit paſſé entr'eux & les ha„ bitans de Sardaigne, de Corſe, de „ l'Iſtrie, & de l'Illyrie, pouvoit être „ regardé comme un exercice pour „ leurs troupes, plutôt que comme „ une

AN. R. 534. AV. J.C. 218. „ une guerre dans les formes. Qu'Annibal étoit à la tête d'une armée de „ ſoldats vétérans, accoutumés depuis „ vingt-trois ans à combattre & à vaincre, parmi les nations les plus belliqueuſes de l'Eſpagne, ſous la conduite d'un Général des plus braves „ & des plus entreprenans. Qu'après „ les avoir rendu encore plus fiers & „ plus hardis par la priſe de la ville la „ plus opulente de toute l'Eſpagne, il „ étoit prêt de paſſer l'Ebre, traînant „ après lui les nations les plus belliqueuſes de la province, qui étoient „ venues ſe ranger ſous ſes drapeaux. „ Que les Gaulois, toujours avides de „ combats, groſſiroient encore ſon armée quand il paſſeroit ſur leurs terres. Qu'ils ſe verroient obligés de „ combattre contre tous les peuples de „ l'Univers ſous les murailles de Rome, & pour le ſalut de Rome même.

Guerre réſolue à Rome contre les Carthaginois.

Quand les eſprits furent un peu revenus à eux, on convoqua l'Aſſemblée du Peuple, & la guerre contre les Carthaginois y fut réſolue. Les Conſuls tirérent les provinces au ſort. L'Eſpagne échut à Scipion, l'Afrique avec la Sicile à Sempronius. Le Sénat fixa

Départements

à

à ſix Légions le nombre des troupes Romaines qui devoient ſervir cette année. Chaque Légion Romaine étoit alors compoſée de quatre mille hommes de pié, & de trois cens chevaux : il laiſſa à la diſcrétion des Conſuls le nombre des Alliés qu'ils y voudroient joindre. Mais ils eurent ordre de ne rien épargner pour avoir une flote des plus puiſſantes & des mieux équipées.

AN. R. 534. AV. J. C. 218. des provinces entre les Conſuls. *Liv.* XXI. 17.

On donna à Sempronius deux Légions Romaines : ſeize mille hommes de pié, & dix-huit cens chevaux des Alliés : cent ſoixantes galéres à cinq rangs de rames, & douze galliotes. Ce fut avec ces forces de terre & de mer qu'on envoia Sempronius en Sicile, avec ordre de paſſer en Afrique, ſuppoſé que ſon Collégue fût en état, avec les troupes qui lui reſtoient, d'empécher Annibal d'entrer en Italie.

Comme celui-ci venoit par terre, on ne laiſſa à Scipion que ſoixante galéres. Il avoit de troupes Romaines deux Légions ; & de troupes des Alliés, quatorze mille hommes de pié, & ſeize cens chevaux.

On avoit envoié dans la Gaule Ci-

AN. R. 534. AV. J. C. 218. salpine, avant même qu'on attendît de ce côté-là les Carthaginois, le Préteur L. Manlius avec deux Légions Romaines, dix mille hommes de pié, mille chevaux des Alliés.

Les entrepriſes publiques, grandes ou petites, commençoient toujours à Rome par des actes de religion, ſans quoi ils ne croioient pas pouvoir ſe flater d'un heureux ſuccès. On décerna donc des proceſſions par la ville, & des priéres publiques dans les temples, pour obtenir la protection des dieux pendant la guerre à laquelle le Peuple Romain ſe préparoit.

Les Ambaſſadeurs Romains déclarent la guerre aux Carthaginois. *Liv.* XXI. 18. *Polyb.* III. 187.

Après qu'on eut pris à Rome toutes ces meſures, le Sénat, pour n'avoir rien à ſe reprocher, jugea à propos d'envoier en Afrique, avant que de commencer la guerre, des Ambaſſadeurs qui furent choiſis d'entre les principaux de cette auguſte Compagnie. Ils devoient demander au Sénat de Carthage ſi c'étoit par ſon ordre qu'Annibal avoit aſſiégé Sagonte ; & ſi la réponſe étoit affirmative, comme il y avoit apparence, déclarer la guerre au peuple de Carthage de la part de celui de Rome. Dès qu'ils furent arrivés à Carthage, & qu'ils eurent obtenu

tenu audience, Fabius, qui étoit à la tête de l'Ambaſſade, ſans autre préliminaire, expoſa la commiſſion dont il étoit chargé. Alors un des premiers du Sénat prenant la parole: *Vos premiers Ambaſſadeurs*, dit-il, *en demandant qu'on vous livrât Annibal, ſous prétexte qu'il avoit aſſiégé Sagonte de ſon propre mouvement, nous avoient bien fait connoitre juſqu'où vous portez l'orgueil. Cette ſeconde Ambaſſade eſt plus modérée en apparence, mais elle eſt dans le fond plus injuſte & plus violente encore que la premiére. Vous n'en vouliez d'abord qu'à la perſonne d'Annibal: aujourdhui vous attaquez tous les Carthaginois, à qui vous voulez arracher l'aveu de leur faute prétendue, pour prendre droit ſur cet aveu de leur en demander ſur le champ la réparation. Pour moi, il me ſemble que la queſtion entre vous & nous n'eſt pas de ſavoir ſi Annibal, en aſſiégeant Sagonte, a agi par lui-même, ou par notre commandement; mais ſi cette entrepriſe étoit juſte ou non. La premiére queſtion n'intéreſſe que nous. Il n'appartient qu'à nous de juger notre citoien, & d'examiner s'il a entrepris la guerre de lui-même, ou par nos ordres. tout ce que vous pouvez diſcuter ici avec* An. R. 534. Av. J.C. 218.

AN. R. 534. AV. J. C. 218.

nous, ſe borne à ſavoir ſi le ſiége de Sagonte eſt une contravention au Traité. Maintenant, puiſque vous nous fourniſſez vous-mêmes la diſtinction entre les entrepriſes que les Généraux font de leur chef, & celles qu'ils font par l'autorité publique : j'avoue que le Conſul Lutatius a fait avec nous un Traité, dans lequel il y a une clauſe qui met les Alliés des deux peuples à couvert de toute inſulte. Il n'y eſt pas dit un mot des Sagontins, qui alors n'étoient pas encore vos Alliés. Vous me répondrez ſans doute que dans le Traité que vous fites quelque tems après avec Aſdrubal, les Sagontins ſont expreſſément nommés. J'en conviens. Mais à cette objection je n'ai autre choſe à répondre que ce que vous m'avez appris vous-mêmes. Vous avez prétendu que vous n'étiez point tenu d'exécuter le premier Traité de Lutatius, parce qu'il n'avoit point été confirmé par le peuple & le Sénat de Rome. Et c'eſt par cette raiſon qu'on en a fait un ſecond, qui a été ratifié par ces deux Ordres. Nous convenons de ce principe. Si donc les Traités de vos Généraux ne vous engagent point, à moins que vous ne les ayiez approuvés, celui qu'Aſdrubal a fait avec vous ſans nous conſulter, n'a pu nous engager non

plus.

plus. Ainſi ceſſez de parler de Sagonte & de l'Ebre, & faites enfin éclater le projet que vous tenez depuis ſi lontems renfermé dans votre cœur. AN. R. 534. AV. J.C. 218.

Alors Fabius, montrant un pan de ſa robe qui étoit plié: *Je porte ici*, dit-il d'un ton fier, *la paix & la guerre; c'eſt à vous de choiſir l'un des deux.* Sur la réponſe qu'on lui fit, qu'il pouvoit lui-même choiſir: *Je vous donne donc la guerre*, dit-il en laiſſant tomber le pli de ſa robe. *Nous l'acceptons de bon cœur, & la ferons de même*, répliquérent les Carthaginois avec la même fierté.

Frivoles raiſons des Carthaginois pour juſtifier le ſiége de Sagonte.

Cette maniére ſimple & franche d'interroger les Carthaginois, puis ſur leur réponſe de leur déclarer la guerre, parut aux Romains plus convenable à la dignité de leur caractére, que ſi l'on ſe fût amuſé à ſubtiliſer ſur l'interprétation des Traités; ſurtout depuis que la priſe & la ruine de Sagonte avoient rompu toute eſpérance de paix. Car, s'il ſe fût agi d'entrer en diſpute, il auroit été aiſé de répliquer au Sénateur Carthaginois, qu'il avoit tort de comparer le premier Traité de Lutatius qui fut changé, avec celui d'Aſdrubal; puiſqu'il étoit ex-

Polyb. III. 175. 176. *Liv.* XXI. 19.

AN. R. 534. AV. J. C. 218.

preſſément marqué dans celui de Lutatius, *qu'il n'auroit de force, qu'autant qu'il auroit été approuvé par le Peuple Romain*: au lieu qu'il n'y avoit aucune exception ſemblable dans celui d'Aſdrubal, & que ce dernier avoit été confirmé par un ſilence de tant d'années du vivant d'Aſdrubal même, & depuis ſa mort. Après tout, quand on s'en ſeroit tenu au Traité de Lutatius, les Sagontins étoient ſuffiſamment compris dans les termes généraux d'*Alliés des deux peuples*; cette clauſe n'énonçant pas ceux qui l'étoient alors, & n'exceptant point ceux qui pourroient le devenir dans la ſuite. Or les deux peuples s'étant réſervé là-deſſus une entiére liberté pour l'avenir, étoit-il juſte ou qu'ils n'admiſſent aucune nation dans leur alliance quelque ſervice qu'ils en euſſent reçu, ou qu'ils ne protégeaſſent pas celle qu'ils y auroient admiſe? Tout ce que les Romains & les Carthaginois pouvoient exiger réciproquement les uns des autres, c'eſt qu'ils ne chercheroient point à ſe débaucher leurs Alliés; & que s'il ſe trouvoit quelque peuple qui voulût paſſer du parti des uns à celui des autres, il ne ſeroit point reçu.

Polybe.

Polybe, dont Tite-Live a tiré tout ce raiſonnement, ajoute une réflexion, que celui-ci n'auroit pas dû omettre. Ce ſeroit, dit-il, ſe tromper groſſiérement, que de regarder la priſe de Sagonte par Annibal comme la premiére & véritable cauſe de la ſeconde guerre Punique. Elle en fut le commencement, mais non la cauſe. Le regret qu'eurent les Carthaginois d'avoir cédé trop facilement la Sicile par le Traité de Lutatius qui termina la premiére guerre Punique; l'injuſtice & la violence des Romains, qui profitérent des troubles excités dans l'Afrique pour enlever encore la Sardaigne aux Carthaginois, & pour leur impoſer un nouveau tribut; enfin les heureux ſuccès & les conquêtes de ces derniers dans l'Eſpagne, qui donnérent de l'inquiétude aux uns, & inſpirérent du courage & de la fierté aux autres: voila quelles furent les véritables cauſes de la rupture du Traité. Si l'on s'en tenoit ſimplement à la priſe de Sagonte, tout le tort ſeroit du côté des Carthaginois, qui ne pouvoient, ſous aucun prétexte raiſonnable, aſſiéger une ville compriſe certainement, comme alliée de Rome,

An. R. 534. Av. J.C. 218.

Véritable cauſe de la ſeconde guerre Punique.

AN. R. 534. AV. J.C. 218. dans le Traité de Lutatius. Les Sagontins, il eſt vrai, n'avoient pas encore fait alliance avec les Romains lors de ce Traité : mais il eſt évident que ce même Traité n'ôtoit point aux deux peuples la liberté de faire de nouveaux Alliés. A n'enviſager les choſes que de ce côté, les Carthaginois auroient été abſolument inexcuſables. Mais ſi l'on remonte plus haut, & qu'on aille juſqu'au tems où la Sardaigne fut enlevée par force aux Carthaginois, & où ſans aucune raiſon on leur impoſa un nouveau tribut ; il faut avouer (c'eſt toujours Polybe qui parle) que ſur ces deux points la conduite des Romains ne peut être excuſée en aucune ſorte, étant fondée uniquement ſur l'injuſtice & ſur la violence. Certainement c'eſt une tache à leur gloire, que nulle de leurs plus belles actions ne peut effacer. Je demande ſeulement ſi l'injuſtice notoire des Romains qui étoit précédente, diſpenſoit les Carthaginois d'obſerver un Traité conclu dans toutes les formes, & ſi c'étoit une raiſon légitime d'entrer en guerre avec eux. Il eſt bien rare que dans ces ſortes de diſcuſſions de Traités on agiſſe de bonne foi,

&

& qu'on ſe faſſe un devoir de n'y ſuivre pour guide & pour interpréte que la juſtice. AN. R. 534. AV. J.C. 218.

Les Ambaſſadeurs de Rome, ſelon l'ordre qu'ils en avoient reçu en partant, paſſérent de Carthage en Eſpagne, pour tâcher d'attirer les peuples de cette province dans l'amitié des Romains, ou au moins pour les détourner de celle des Carthaginois. Les * Barguſiens qu'ils viſitérent les premiers, n'étant pas contens des Carthaginois dont le joug leur étoit devenu inſupportable, les reçurent avec beaucoup de bienveillance; & leur exemple fit naître à la plupart des nations qui ſont au dela de l'Ebre le deſir de paſſer dans un nouveau parti. Les Ambaſſadeurs Romains s'adreſſérent enſuite aux Volſciens. Mais la réponſe qu'ils en reçurent s'étant répandue dans toute l'Eſpagne, fit perdre aux autres peuples l'inclination qu'ils pouvoient avoir de s'allier avec les Romains. *N'êtes-vous pas honteux*, leur dit le plus ancien de l'Aſſemblée où ils eurent audience, *de demander que nous préférions votre amitié à celle des Carthaginois après ce qu'il en vient*

Les Ambaſſadeurs Romains paſſent en Eſpagne & dans la Gaule. *Liv.* XXI. 19. 20.

* *Peuples entre la Catalogne & l'Arragon.*

AN. R. 534. AV. J. C. 218.

de couter aux Sagontins, que vous, leurs Alliés, avez traités avec plus de cruauté en les abandonnant, qu'Annibal leur ennemi en ruinant leur ville. Je vous conſeille d'aller chercher des amis dans les pays où le deſaſtre des Sagontins n'eſt point encore connu. Les ruines de cette malheureuſe ville ſont pour tous les peuples d'Eſpagne une leçon triſte à la vérité, mais ſalutaire, qui doit leur apprendre à ne ſe point fier aux Romains. Après ce diſcours on leur ordonna de ſortir ſur le champ des terres des Volſciens. Ils ne furent pas mieux traités par les autres nations Eſpagnoles à qui ils s'adreſſérent. Ainſi, aiant inutilement parcouru toute l'Eſpagne, ils paſſérent dans la Gaule, & vinrent d'abord à * Ruſcinon.

Les Gaulois étoient dans l'uſage de venir aux Aſſemblées tout armés : ce qui offrit d'abord aux yeux des Romains un objet aſſez effraiant. Ce fut bien pis encore, lorſqu'après avoir vanté la gloire & la valeur des Romains, & la grandeur de leur empire, ils eurent demandé aux Gaulois de ce canton, de refuſer le paſſage ſur leurs terres & par leurs villes aux Carthaginois,

* *Ville dans le voiſinage de Perpignan.*

ginois, qui portoient la guerre en Italie. Car il s'éleva dans l'Assemblée un si grand murmure, accompagné d'éclats de rire, que les Magistrats & les anciens eurent bien de la peine à calmer l'impétuosité de la jeunesse : tant il parut que c'étoit manquer de raison, & même de pudeur, que de demander aux Gaulois que pour épargner l'Italie, ils se chargeassent eux-mêmes d'une guerre dangereuse, & exposassent leurs terres au pillage pour conserver celles d'autrui. Le tumulte étant enfin appaisé, le plus ancien répondit aux Ambassadeurs, „ que „ les Gaulois n'avoient jamais reçu „ ni des Romains aucun service, ni „ des Carthaginois aucune injure, „ qui dût les engager à prendre les armes pour les uns contre les autres. „ Qu'ils apprenoient au contraire que „ leurs compatriotes établis en Italie „ étoient fort maltraités par les Romains, chassés des terres qu'ils avoient „ conquises, chargés de tributs, & outragés en toute façon. AN. R. 534. AV. J.C. 218.

Ils ne furent pas traités plus favorablement dans tout le reste de la Gaule. Les Marseillois furent les seuls, qui les reçurent comme hôtes & comme

AN. R. 534. AV. J.C. 218. me amis. Ces Alliés, auſſi attentifs que fidéles, apprirent aux Romains tout ce qu'ils avoient intérêt de ſavoir, après s'en être informés eux-mêmes avec beaucoup de ſoin. Ils leur firent entendre qu'Annibal avoit déja pris les devants, pour s'aſſurer de l'amitié des Gaulois : mais que cette nation, féroce & avide d'argent, ne lui demeureroit attachée, qu'autant qu'il auroit ſoin de gagner les Chefs à force de préſens.

Aiant ainſi parcouru les différentes contrées de l'Eſpagne & de la Gaule, ils arrivérent à Rome, immédiatement après que les Conſuls furent partis pour leurs provinces, & trouvérent tous les citoiens occupés de la guerre qu'ils alloient avoir ſur les bras, perſonne ne doutant plus qu'Annibal n'eût déja paſſé l'Ebre.

Annibal ſe prépare à paſſer en Italie.

Ce Général, après la priſe de Sagonte, étoit allé prendre ſes quartiers d'hiver à Carthagéne. Ce fut là qu'il apprit tout ce qui s'étoit paſſé à ſon ſujet tant à Carthage qu'à Rome.

Dénombrement des armées Cartha-

Ainſi ſe regardant non ſeulement comme le chef, mais encore comme l'auteur & la cauſe de la guerre, il diſtribua ou vendit ce qui lui reſtoit

de

de butin; & perſuadé qu'il n'avoit point de tems à perdre, après avoir aſſemblé les ſoldats Eſpagnols: *Je croi*, leur dit-il, *mes amis, que vous voiez bien vous-mêmes, qu'après avoir pacifié toute l'Eſpagne, le ſeul parti que nous avons à prendre, ſi nous ne voulons pas quitter les armes & congédier nos armées, c'eſt de porter la guerre ailleurs. Car nous ne pouvons procurer à ces nations-ci les avantages de la paix & de la victoire, qu'en marchant contre des peuples dont la défaite nous puiſſe acquerir de la gloire & des richeſſes. Mais, comme nous allons entreprendre une guerre éloignée, & qu'il peut arriver que nous ne reviendrons pas ſi tôt dans notre patrie; ſi quelques-uns de vous ont envie d'aller voir leur pays & leur famille, je leur en donne la permiſſion. Vous vous raſſemblerez aux premiers jours du printems, afin que ſous la protection des dieux nous allions commencer une guerre qui nous comblera de gloire & de biens.* AN. R. 534. AV. J.C. 218. *Polyb.* III. 187. 188. *Liv.* XXI. 21. 22.

Ce congé qu'il leur accorda de lui-même leur fit beaucoup de plaiſir, parce qu'ils avoient preſque tous un deſir extrême de revoir leur patrie, dont ils prévoioient qu'ils pourroient être lontems éloi-

gnés.

AN. R. 534. Av. J. C. 218. gnés. Le repos dont ils jouirent pendant tout l'hiver, placé entre les travaux qu'ils avoient déja ſoufferts, & ceux qu'ils devoient eſſuier dans la ſuite, rendit à leurs corps & à leurs courages toute la vigueur dont ils avoient beſoin pour exécuter de nouvelles entrepriſes. Ils ſe trouvérent au rendez-vous dès le commencement du printems.

Voiage d'Annibal à Cadiz. *Liv.* XXI. 21. Annibal aiant fait la revûe des différentes nations qui compoſoient ſon armée, retourna à Gadès, Colonie Phénicienne auſſi bien que Carthage, pour acquitter les vœux qu'il avoit faits à Hercule, & il en fit de nouveaux à ce dieu, pour obtenir un heureux ſuccès dans ſes deſſeins. Mais, n'étant pas moins occupé du ſoin de défendre ſa patrie, que de celui d'attaquer ſes ennemis, il réſolut de laiſſer en Afrique des forces aſſez conſidérables pour la mettre à couvert contre les entrepriſes des Romains, en cas qu'ils priſſent le parti d'y faire des deſcentes par mer tandis qu'il traverſeroit l'Eſpagne & la Gaule pour ſe rendre par terre en Italie. Pour cet effet il fit faire des levées en Afrique & en Eſpagne, ſur tout de frondeurs & de

Il pourvoit à la ſureté d'Afrique. *Polyb.* III. 187.

gens

gens de trait: mais il voulut que les Africains ſerviſſent en Eſpagne, & les Eſpagnols en Afrique, perſuadé qu'ils vaudroient mieux dans un pays étranger que dans le leur propre, ſur tout aiant contracté par cet échange une obligation réciproque de ſe bien défendre. Il envoia en Afrique treize mille huit cens cinquante hommes de pié armés de boucliers légers, & huit cens ſoixante-dix Frondeurs des Iſles Baléares, avec douze cens Cavaliers de différens pays. Il mit une partie de ces troupes en garniſon dans Carthage, & diſtribua le reſte dans l'Afrique. En même tems il ordonna qu'on levât dans les différentes villes de la province quatre mille hommes de jeuneſſe choiſie, qu'il fit conduire à Carthage, autant pour y ſervir d'otages, que pour défendre la ville. An. R. 534. Av. J.C. 218.

Il ne crut pas devoir négliger l'Eſpagne, d'autant plus qu'il étoit informé que les Ambaſſadeurs de Rome avoient fait tous leurs efforts pour engager les peuples dans leurs intérêts. Il chargea ſon frére, homme hardi & actif, de la défendre, & lui donna pour cet effet des forces tirées la plupart de l'Afrique: ſavoir, onze mille huit

Et à celle d'Eſpagne, où il laiſſe ſon frére Aſdrubal.

Liv. XXI. 22. *Polyb.* III. 189.

AN. R. 534. AV. J.C. 218. huit cens cinquante hommes de pié Africains, trois cens Liguriens, cinq cens frondeurs Baléares. A ces ſecours d'Infanterie, il ajouta quatre cens cinquante Cavaliers Libyphéniciens, dix-huit cens tant Numides que Maures, de ceux qui habitent le long de l'Océan, & deux cens Ilergétes, nation Eſpagnole. Et afin qu'il n'y manquât rien de ce qui feſoit alors la force des armées de terre, il y joignit vingt & un éléphans. Enfin, comme il ne doutoit pas que les Romains n'agiſſent ſur mer où ils avoient remporté une célébre victoire qui avoit terminé la premiére guerre entr'eux & les Carthaginois, il lui laiſſa, pour défendre les côtes, cinquante galéres à cinq rangs de rames, deux à quatre rangs, & cinq à trois. Il donna à ſon frére de ſages avis ſur la maniére dont il devoit ſe conduire, ſoit par raport aux Eſpagnols, ſoit par raport aux Romains s'ils venoient l'attaquer.

On voit ici dès le commencement de cette guerre, dans la perſonne d'Annibal, le modéle d'un excellent Général, à la ſage prévoiance duquel rien n'échape, qui donne ſes ordres par tout où ils ſont néceſſaires, qui prend de

de bonne heure toutes les meſures capables de faire réuſſir ſes deſſeins, qui ſuit conſtamment ceux qu'il a pris, & qui n'en forme que de grands; qui fait paroitre une ſi parfaite connoiſſance de la guerre, que, s'il eût été moins jeune, elle auroit paſſé pour l'effet d'une expérience conſommée. AN. R. 534. AV. J.C. 218.

§. II.

Annibal s'aſſure de la bonne volonté des Gaulois. Il marque aux troupes le jour du départ. Songe & viſion d'Annibal. Il marche vers les Pyrénées. Chemin qu'Annibal eut à faire pour paſſer de Carthagéne en Italie. Les Gaulois favoriſent le paſſage d'Annibal ſur leurs terres. Révolte des Boïens contre les Romains. Défaite du Préteur Manlius. Les Conſuls partent chacun pour leur province. P. Scipion arrive par mer à Marſeille. Il apprend qu'Annibal eſt près de paſſer le Rhône. Paſſage du Rhône par Annibal. Rencontre des détachemens envoiés par les deux partis. Députation des Boïens vers Annibal. Il harangue les ſoldats avant que de s'engager dans les Alpes. P. Scipion trouve Annibal parti. Celui-ci continue

AN. R. 534. AV. J.C. 218. *nue ſa route vers les Alpes. Pris pour arbitre entre deux fréres, il rétablit l'aîné ſur le trône. Célébre paſſage des Alpes par Annibal. Grandeur & ſageſſe de l'entrepriſe de ce Général.*

Annibal s'aſſure de la bonne volonté des Gaulois.

ANNIBAL aiant pourvû à la ſureté de l'Afrique & de l'Eſpagne, n'attendoit plus que l'arrivée des couriers que les Gaulois devoient lui envoier, & les inſtructions qu'il eſpéroit d'eux touchant la fertilité du pays qui eſt au pié des Alpes & le long du Pô; le nombre des habitans ; ſi c'étoient des gens belliqueux ; ſi de la guerre qu'ils avoient eue peu auparavant contre les Romains, il leur reſtoit quelque ſentiment d'indignation contre leurs vainqueurs. Il comptoit beaucoup ſur cette nation. C'eſt pour cela qu'il avoit dépéché avec ſoin à tous les petits Rois des Gaules, tant à ceux qui régnoient en deça des Alpes, qu'à ceux qui demeuroient dans ces montagnes mêmes, réſolu de ne combattre contre les Romains qu'en Italie, & jugeant bien qu'il avoit beſoin du ſecours des Gaulois pour vaincre les obſtacles qu'il trouveroit ſur ſon paſſage. Il eut donc ſoin de gagner par des

Polyb. III. 188.

des préſens leurs Chefs qu'il ſavoit en être fort avides, & de s'aſſurer par-là de l'affection & de la fidélité d'une partie des peuples. Enfin les couriers arrivérent, & lui apprirent les diſpoſitions des Gaulois qui l'attendoient avec impatience, la hauteur extraordinaire des Alpes, la peine qu'il devoit s'attendre à eſſuier dans ce paſſage, quoiqu'abſolument il ne fût pas impraticable. An. R. 534. Av. J. C. 218.

Dès que le printems fut venu, Annibal ſongea à faire ſortir ſes troupes des quartiers d'hiver. Les nouvelles qu'il avoit reçues de Carthage ſur ce qui s'y étoit fait en ſa faveur, l'avoient extrêmement encouragé. Sûr de la bonne volonté des Citoiens, il commença pour lors d'annoncer ouvertement aux ſoldats la guerre contre les Romains. Il leur repréſenta,, de quel-,, le maniére les Romains avoient de-,, mandé qu'on le leur livrât, lui & ,, tous les Officiers de l'armée. Il leur ,, parla avec avantage de la fertilité ,, du pays où ils alloient entrer, de la ,, bonne volonté des Gaulois, & de ,, l'alliance qu'ils devoient faire en-,, ſemble. " Les troupes lui aiant marqué qu'elles étoient prêts à le ſuivre par

Il marque aux troupes le jour du départ. *Polyb.* III. 189.

An. R. 534. Av. J.C. 218. par tout, il loua leur courage, leur annonça le jour du départ, & congédia l'Aſſemblée.

Songe & viſion d'Annibal. *Liv.* XXI. 22. Au jour marqué, Annibal ſe met en marche à la tête de quatre-vingts-dix mille hommes de pié, & d'environ douze mille chevaux. Il paſſa près* d'Etoviſſe, & s'avança vers l'Ebre, ſans s'éloigner des côtes maritimes. Ce fut là qu'il aperçut en ſonge, à ce qu'on dit, un jeune homme d'une figure & d'une taille au deſſus de l'humaine, & qui ſe diſoit envoié par Jupiter pour conduire Annibal en Italie. On ajoute qu'il lui ordonna de le ſuivre ſans détourner la vûe de deſſus lui pour la porter ailleurs. Qu'en effet il le ſuivit d'abord avec un reſpect mélé de fraieur, ſans tourner les yeux d'aucun autre côté. Mais qu'enſuite ne pouvant réſiſter à une curioſité ſi naturelle aux hommes, ſurtout dans les choſes défendues, il tourna la tête pour voir quel pouvoit être l'objet dont on lui avoit interdit la vûe. Qu'alors il aperçut un ſerpent d'une grandeur énorme, qui ſe rouloit entre des arbriſſeaux qu'il renverſoit à droite & à gauche avec un grand fracas

* *On ignore la ſituation préciſe de cette ville.*

cas. Qu'en même tems le tonnerre commença à gronder, accompagné d'un orage épouvantable. Qu'enfin aiant demandé ce que ſignifioit ce prodige, on lui répondit, qu'il préſageoit la déſolation de l'Italie : mais qu'il continuât ſa route, ſans chercher un plus grand éclairciſſement ſur un événement que les deſtins vouloient tenir caché. An. R. 534. Av. J. C. 218.

Quoiqu'il en ſoit de ce ſonge, duquel Polybe ne dit rien, Annibal paſſa l'Ebre, attaqua les * peuples qui habitoient ſur la route depuis l'Ebre juſqu'aux monts Pyrénées, donna pluſieurs combats ſanglans, où il perdit lui-même aſſez de monde. Il ſoumit néanmoins cette contrée, dont il donna le gouvernement à Hannon, afin d'être le maître des défilés qui ſéparent l'Eſpagne d'avec la Gaule. Il lui laiſſa pour garder ces paſſages, & pour contenir les habitans du pays, dix mille hommes de pié, & mille de cavalerie : & lui confia les bagages de ceux qui devoient le ſuivre en Italie. Il marche vers les Pyrénées. *Polyb.* III. 189. 190. *Liv.* XXI. 23.

Annibal apprit que trois mille Carpétans, effraiés de la longueur du chemin

* *Les Ilergétes, les Barguſiens, les Erénéſiens, les Andoſiens.*

An. R. 534. Av. J. C. 218. min & de la hauteur des Alpes qu'ils ſe repréſentoient comme inſurmontables, avoient repris le chemin de leur pays. Il vit bien qu'il ne gagneroit rien s'il entreprenoit de les retenir par la douceur, & craignit auſſi d'aigrir les eſprits féroces des autres, s'il emploioit la force. Il uſa d'adreſſe & de politique, & congédia, outre ce nombre, plus de ſept mille ſoldats, à qui il s'étoit aperçu que cette guerre ne plaiſoit pas davantage, feignant que c'étoit pareillement par ſon ordre que les Carpétans s'étoient retirés. Par cette ſage conduite, il prévint le mauvais effet qu'auroit pu produire dans l'armée la déſertion des Carpétans ſi elle y eût été connue ; & il laiſſa aux troupes l'eſpérance d'obtenir leur congé quand elles voudroient, motif puiſſant pour les engager à le ſuivre de bon cœur, & à ne point s'ennuier du ſervice.

L'armée ſe trouvant alors déchargée de ſes bagages, & compoſée de cinquante mille hommes de pié, de neuf mille chevaux, & de trente-ſept éléphans, Annibal lui fait prendre ſa marche par les monts Pyrénées pour aller paſſer le Rhône. Cette armée étoit

étoit formidable, moins par le nombre, que par la valeur des troupes, qui avoient ſervi pluſieurs années en Eſpagne, & qui y avoient appris le métier de la guerre ſous les plus habiles Capitaines qu'eût jamais eu Carthage. An. R. 534. Av. J. C. 218.

Chemin qu'Annibal eut à faire pour paſſer de Carthagéne en Italie.

Polybe nous donne en peu de mots une idée fort nette de l'eſpace des lieux que devoit traverſer Annibal pour arriver en Italie. On compte depuis Carthagéne d'où il partit juſqu'à l'Ebre, deux mille deux cens ſtades: (110 * lieues.) Depuis l'Ebre juſqu'à Emporium, petite ville maritime qui ſépare l'Eſpagne de la Gaule ſelon Strabon, ſeize cens ſtades: (80 lieues.) Depuis Emporium juſqu'au paſſage du Rhône pareil eſpace de ſeize cens ſtades: (80 lieues.) Depuis le paſſage du Rhône juſqu'aux Alpes, quatorze cens ſtades: (70 lieues.) Depuis les Alpes juſques dans les plaines de l'Italie, douze cens ſtades: (60 lieues.) Ainſi depuis Carthagéne juſqu'en Italie, l'eſpace eſt de huit mille ſtades, c'eſt-à-dire de quatre cens leues. Ces meſures doivent être juſtes, car Poly- *Polyb.* III. 192. 193.

* *L'évaluation des ſtades en lieues eſt faite ici ſur le pié de 20 ſtades à la lieue.*

AN. R. 534. AV. J. C. 218. be marque que les Romains avoient diſtingué cette route avec ſoin par des eſpaces de huit ſtades, c'eſt-à-dire par des milles Romains.

Annibal aiant paſſé les Pyrénées, alla camper auprès de la ville * d'Illibére. Les Gaulois ſavoient bien que c'étoit à l'Italie qu'il en vouloit, & ils avoient témoigné d'abord aſſez de bonne volonté aux Députés qu'Annibal leur avoit envoiés. Mais apprenant qu'il avoit ſoumis par la force pluſieurs peuples d'Eſpagne au dela des monts Pyrénées, & qu'il avoit laiſſé de fortes garniſons dans leur pays pour les tenir en bride; la crainte de ſe voir aſſervis comme eux les fit courir aux armes, & ils s'aſſemblérent en aſſez grand nombre auprès de ** Ruſcinon. Annibal en étant averti, craignit le retardement qu'ils pouvoient apporter à ſon paſſage beaucoup plus que la force de leurs armes. C'eſt ce qui l'obligea d'envoier des Députés aux petits Rois du pays pour leur demander une entrevue. „ Il leur donna le choix, ou de „ le venir trouver auprès d'Illibére „ où

Les Gaulois favoriſent le paſſage d'Annibal ſur leurs terres.

Polyb. III. 195. *Liv.* XXI. 24.

* *Appellée maintenant Colioure dans le Rouſſillon.*
** *Près de Perpignan.*

„ où il étoit campé, ou de ſouffrir An. R.
„ que lui-même s'approchât de Ruſci- 534.
„ non, afin que la proximité facili- Av. J.C. 218.
„ tât leurs entretiens. Que pour lui
„ il les recevroit avec joie dans ſon
„ camp, & ne balanceroit pas un mo-
„ ment à les aller trouver dans le leur
„ s'ils l'aimoient mieux. Que les Gau-
„ lois devoient le regarder comme
„ un hôte, & non comme un ennemi;
„ & qu'à moins qu'ils ne l'y forçaſ-
„ ſent, il ne tireroit point l'épée qu'il
„ ne fût arrivé en Italie. „ Voila ce qu'il leur fit entendre par ſes Députés. Mais leurs Princes étant venus eux-même ſur le champ le trouver à Illibére, ils furent ſi charmés de la bonne réception qu'il leur fit, & des préſens qu'ils reçurent de lui, qu'ils laiſſérent à ſon armée toute la liberté dont elle avoit beſoin pour traverſer le pays, en paſſant à côté de Ruſcinon.

Cependant les Romains apprirent par les Députés de Marſeille qu'Annibal avoit paſſé l'Ebre. Ce fut un nouvel éguillon qui devoit hâter les Romains d'exécuter leur projet d'envoier en Eſpagne une armée ſous le commandement de P. Cornélius, & une

AN. R. 534. AV. J.C. 218. autre en Afrique ſous la conduite de Tibérius Sempronius. Mais, quelque diligence qu'ils fiſſent, ils ne purent prévenir celle de leur ennemi.

Révolte des Boïens. *Polyb.* III. 193. 194. *Liv.* XXI. 25. 26. Pendant que les deux Conſuls levérent des troupes, & firent les autres préparatifs, on ſe preſſa de finir ce qui regardoit les Colonies qu'on avoit auparavant deſtiné d'envoier dans la Gaule Ciſalpine. On enferma les villes de murailles, & l'on donna ordre à ceux qui devoient y habiter de s'y rendre dans l'eſpace de trente jours. Ces Colonies étoient chacune de ſix mille hommes. Une fut miſe en deça du Pô, & fut appellée Plaiſance; & l'autre au dela du même fleuve, à laquelle on donna le nom de Crémone.

A peine ces Colonies furent-elles établies, que les Boïens, apprenant que les Carthaginois approchoient, & ſe promettant beaucoup de leur ſecours, ſe détachérent des Romains, ſans ſe mettre en peine des otages qu'ils leur avoient donnés après la derniére guerre. Ils entraînérent dans leur révolte les Inſubriens, qu'un ancien reſſentiment contre les Romains diſpoſoit déja à ſe ſoulever, & tous enſem-

enſemble ravagérent le pays que les Romains avoient partagé. Les fuiards furent pourſuivis juſqu'à Mutine, autre Colonie des Romains: (Modéne.) Mutine elle-même fut aſſiégée. Ils y inveſtirent trois Romains diſtingués, qui y avoient été envoiés pour faire le partage des terres, ſavoir C. Lutatius perſonnage Conſulaire, & deux anciens Préteurs. Ceux-ci demandérent une entrevûe. Les Boïens la leur accordérent: mais, contre la foi donnée, ils ſe ſaiſirent de leurs perſonnes, dans la penſée que par leur moien ils pourroient recouvrer leurs otages. AN. R. 534. AV. J.C. 218.

Sur cette nouvelle, L. Manlius Préteur, qui commandoit comme nous l'avons dit, une armée, dans le pays, fit marcher ſes troupes vers cette ville, ſans avoir pris aucune précaution, ni fait reconnoitre les lieux. Les Boïens avoient dreſſé des embuſcades dans une forêt. Dès que les Romains y furent entrés, ils fondirent deſſus de tous les côtés: Manlius perdit une grande partie de ſon armée, & eut bien de la peine à ſe ſauver lui-même avec le reſte, qu'il fit enfin entrer, non ſans peine & ſans danger, dans Tanéte, bourgade ſituée ſur les bords du Pô, où Défaite du Préteur Manlius.

AN. R. 534. AV. J.C. 218. ils ſe retranchérent, & où ils furent bientôt après aſſiégés par les ennemis.

Quand on eut appris à Rome qu'à la guerre qu'on étoit à la veille d'avoir contre les Carthaginois, ſe trouvoit encore joint le ſoulévement des peuples de la Gaule, le Sénat envoia au ſecours de Manlius le Préteur C. Atilius avec une Légion Romaine, & cinq mille hommes des Alliés, que le Conſul P. Scipion avoit levés tout récemment. Les ennemis ſe retirérent au bruit de ſa marche. Publius cependant leva une nouvelle Légion pour remplacer celle qu'on avoit envoiée avec le Préteur.

Les Conſuls partent chacun pour leur province.

Au commencement du même printems où Annibal avoit paſſé l'Ebre & les Pyrénées, les Conſuls aiant fait tous les préparatifs néceſſaires à l'exécution de leurs deſſeins, ſe mirent en mer, Publius avec ſoixante vaiſſeaux pour aller en Eſpagne, & Tibérius Sempronius avec cent ſoixante vaiſſeaux longs à cinq rangs pour ſe rendre en Afrique.

Polyb. III. 194.

Celui-ci s'y prit d'abord avec tant d'impétuoſité, fit des préparatifs ſi formidables à Lilybée, aſſembla de tous

tous côtés des troupes ſi nombreuſes, qu'on eût dit qu'il ſongeoit, lorſqu'il ſeroit débarqué en Afrique, à mettre le ſiége devant Carthage. An. R. 534. Av. J.C. 218.

Publius rangeant les côtes de l'Etrurie, de la Ligurie, & des montagnes des Saliens, arriva le cinquiéme jour de Piſe dans le voiſinage de Marſeille, mit ſes troupes à terre, & campa auprès de la premiére des embouchures par où le Rhône ſe décharge dans la mer, dans le deſſein de livrer bataille à Annibal dans la Gaule même avant qu'il fût arrivé aux Alpes. Il étoit bien éloigné de croire qu'il eût déja paſſé les Pyrénées. Mais aiant ſû qu'il étoit même ſur le point de paſſer le Rhône, il fut quelque tems incertain du lieu où il iroit à ſa rencontre. Et voiant que ſes ſoldats n'étoient pas encore bien remis des fatigues de la navigation, il leur donna quelques jours de repos, ſe contentant d'envoier à la découverte trois cens Cavaliers des plus braves, auxquels il joignit, pour les guider & les ſoutenir, quelques Gaulois qui ſervoient pour lors à la ſolde de ceux de Marſeille, avec ordre d'approcher des ennemis autant qu'ils le pourroient

Publius arrive par mer à Marſeille. Il apprend qu'Annibal eſt près de paſſer le Rhône. *Polyb.* III. 195. *Liv.* XXI. 26.

AN. R. 534. AV. J.C. 218. sans s'expoſer, & de bien obſerver leur marche, leur nombre, & leur contenance. Ce délai fut bien ſalutaire à Annibal. Car, s'il eût hâté ſa marche, & qu'il ſe fût joint au Gaulois pour lui diſputer le paſſage du fleuve, il auroit pu l'arréter tout court, & faire échouer tous ſes deſſeins.

Paſſage du Rhône par Annibal. *Polyb.* III. 195-200. *Liv.* XXI. 26-28.

Annibal aiant ou contenu par la crainte, ou gagné par des préſens tous les autres peuples de la Gaule dont il avoit eu à traverſer les terres, étoit arrivé à quatre journées environ au deſſus de l'embouchure du Rhône, dans le pays des Volſques, nation puiſſante. Elle habitoit le long du Rhône, ſur l'une & l'autre rive. Mais deſeſpérant de pouvoir défendre contre les Carthaginois celle par où ces étrangers arrivoient dans leur pays, ils paſſérent avec tous leurs effets à l'autre bord, & ſe mirent en devoir de leur diſputer le paſſage par la force des armes. Tous les autres peuples qui habitoient le long du Rhône, & ſur tout ceux ſur les terres deſquels Annibal étoit campé, ſouhaitoient ardemment de le voir de l'autre côté du fleuve, afin d'être délivrés d'une ſi grande

grande multitude de ſoldats qui les affamoient. Ainſi il les engagea facilement à force de préſens à ramaſſer tout ce qu'ils avoient de barques, & à en conſtruire même de nouvelles. Il fit conſtruire auſſi à la hâte une quantité extraordinaire de batteaux, de nacelles, de radeaux : il emploia deux jours à ce travail. An. R. 534. Av. J.C. 218.

Les Gaulois s'étoient poſtés ſur l'autre bord, bien diſpoſés à lui diſputer le paſſage. Il n'étoit pas poſſible de les attaquer de front. Il commanda un détachement conſidérable de ſes troupes ſous la conduite * d'Hannon fils de Bomilcar, pour aller paſſer le fleuve plus haut; & afin de dérober leur marche & ſon deſſein à la connoiſſance des ennemis, il les fit partir au commencement de la troiſiéme nuit. Il lui ordonna de remonter vers la ſource du Rhône avec une partie de l'armée, de le paſſer enſuite le plus ſecrettement qu'il pourroit au premier endroit facile, & enfin de faire faire à ſes gens un long circuit en approchant des ennemis, pour les venir attaquer en queue quand il en ſeroit

* *C'eſt un autre Hannon que celui qui étoit reſté en Eſpagne.*

An. R. 534. Av. J.C. 218. tems. La choſe réuſſit comme il l'avoir projettée. Des Gaulois, qu'Annibal leur avoit donnés pour guides, leur firent faire une marche d'environ vingt-cinq milles, c'eſt-à-dire de huit ou neuf lieues : au bout de laquelles ils montrérent à Hannon une petite île que forme le fleuve en ſe partageant, ce qui fait qu'en cet endroit il eſt moins profond, & plus aiſé à traverſer. Ils * paſſérent le fleuve le lendemain, ſans trouver aucune réſiſtance, & ſans que les ennemis s'en aperçuſſent. Ils ſe repoſérent le reſte du jour, & pendant la nuit, (c'étoit la cinquiéme) ils s'avancérent à petit bruit vers l'ennemi.

Annibal cependant ſe mettoit en état de tenter le paſſage. Les peſamment armés devoient monter les plus grands batteaux, & l'infanterie légére les plus petits. Les plus grands étoient au deſſus, en une longue file & ſur une même ligne ; & les plus petits au deſſous, afin que ceux-là ſoutenant la violence du cours de l'eau, ceux-ci en euſſent moins à ſouffrir. On penſa encore à faire ſuivre les chevaux à la nage ;

* *On croit que ce fut entre Roquemaure & le Pont St. Eſprit.*

nage ; & pour cela un homme, ſur le derriére des batteaux, en tenoit par la bride trois ou quatre de chaque côté. On y avoit fait entrer une partie des chevaux tout équipés, afin que les Cavaliers puſſent à la deſcente attaquer ſur le champ les ennemis. Par ce moien, on jetta un aſſez grand nombre de troupes ſur l'autre bord dès le premier paſſage. AN. R. 534. AV. J. C. 218.

Annibal n'avoit commencé à faire paſſer la riviére à ſes gens qu'après avoir vû ſur l'autre rive une fumée s'élever : c'étoit le ſignal que devoient donner ceux qui étoient paſſés avec Hannon. Auſſitôt tout s'arrange : tout annonce les préludes d'un grand combat. Sur les batteaux, les uns s'encourageoient mutuellement avec de grands cris, les autres luttoient pour ainſi dire contre la violence des flots ; & les Carthaginois reſtés ſur le bord animoient de la main & de la voix leurs compagnons. Les Barbares, de l'autre côté, pouſſoient ſelon leur coutume des cris & des hurlemens épouvantables, heurtoient leurs boucliers les uns contre les autres, & ſe promettoient déja une victoire aſſurée. Dans ce moment, ils entendent

AN. R. 534. AV. J.C. 218. derriére eux un grand bruit, ils voient toutes leurs tentes en feu, & ſe ſentent attaquer vivement en queue. Annibal, animé par le ſuccès, à meſure que ſes gens débarquent, les range en bataille, les exhorte à bien faire, & les méne aux ennemis. Ceux-ci, épouvantés & déja mis en deſordre par un événement ſi imprévu, ſont tout d'un coup enfoncés, & obligés de prendre la fuite.

Annibal maître du paſſage, & en même tems vainqueur des Gaulois, ſongea auſſi-tôt à faire paſſer ce qu'il reſtoit de troupes ſur l'autre bord, & campa cette nuit le long du fleuve. Le matin, ſur le bruit que la flote des Romains étoit arrivée à l'embouchure du Rhône, il détacha cinq cens chevaux Numides pour reconnoitre où étoient les ennemis, combien ils étoient, & ce qu'ils feſoient.

Reſtoit à faire paſſer le Rhône aux éléphans, ce qui cauſa beaucoup d'embarras. Voici comme on s'y prit. On avança du bord du rivage dans le fleuve un radeau long de deux cens piés, & large de cinquante, qui étoit fortement attaché par de gros cables à des arbres plantés le long du rivage.

Ce

Ce radeau étoit tout couvert de terre, enſorte que ces animaux en y entrant s'imaginoient marcher à l'ordinaire ſur la terre. De ce premier radeau qui étoit immobile ils paſſoient dans un ſecond, conſtruit de la même ſorte, mais qui n'avoit que cent piés de longueur, & qui tenoit au premier par des liens faciles à détacher. On feſoit marcher à la tête les femelles. Les autres éléphans les ſuivoient; & quand ils étoient paſſés dans le ſecond radeau, on le détachoit du premier, & on le conduiſoit à l'autre bord en le remorquant par le ſecours des petites barques. Puis il venoit reprendre ceux qui étoient reſtés. Quelques-uns tombérent dans l'eau, mais ils arrivérent comme les autres ſur le rivage, ſans qu'il s'en noiât un ſeul. AN. R. 534. AV. J.C. 218.

Rencontre des détachemens envoiés par les deux partis.

Cependant les deux partis envoiés de côté & d'autre pour reconnoitre l'ennemi s'étant rencontrés, ſe livrérent un combat plus acharné & plus ſanglant qu'on ne devoit l'attendre d'un ſi petit nombre. Preſque tous furent bleſſés. Le nombre des morts fut à peu près égal de part & d'autre. Et ce ne fut qu'après une réſiſtance opiniâtre que les Numides prirent la fuite, *Polyb.* III. 198. *Liv.* XXI. 29.

AN. R. 534. AV. J. C. 218. te, & abandonnérent la victoire aux Romains, qui commençoient de leur côté à être extrêmement fatigués. Il reſta ſur la place du côté des victorieux cent ſoixante ſoldats, tant Romains que Gaulois; les vaincus y en laiſſérent plus de deux cens. Cette action, qui fut tout à la fois, dit Tite-Live, & le commencement de cette guerre & le préſage de l'événement, fit juger que les Romains avoient à la fin l'avantage, au moins acheteroient-ils bien cher la victoire. Après ce combat, les Romains en pourſuivant l'ennemi s'approchérent des retranchemens des Carthaginois, examinérent tout de leurs propres yeux, & coururent auſſitôt en rendre compte au Conſul.

Députation des Boïens vers Annibal. *Polyb.* III. 197. *Liv.* XXI. 29.

Annibal étoit en doute s'il devoit aller juſqu'en Italie ſans combattre, ou en venir aux mains avec le premier ennemi qu'il trouvoit en chemin. Il fut tiré de cette incertitude par Magale Prince des Boïens, & chef d'une Ambaſſade qui lui fut envoiée par cette nation. Magale lui marqua „ que les Boïens, & les au-„ tres Gaulois l'appelloient à leur ſe-„ cours, & lui promettoient d'entrer

„ avec

„ avec lui dans la guerre contre les Romains. Il ſe feſoit fort de conduire ſon armée juſqu'en Italie par des lieux où elle ne manqueroit de rien, & par où ſa marche ſeroit courte & ſûre. Il feſoit des deſcriptions magnifiques de la fertilité du pays où elle alloit entrer, & vantoit ſur tout la diſpoſition où étoient les peuples de prendre les armes en leur faveur contre leur ennemi commun. Il conclut par lui conſeiller de réſerver toutes ſes forces pour l'Italie, & de ne point donner bataille juſqu'à ce qu'il y fût arrivé. AN. R. 534. AV. J.C. 218.

Annibal s'étant déterminé à ſuivre ſa route juſqu'en Italie, aſſembla ſes ſoldats. Et comme il avoit aperçu en eux quelque refroidiſſement, par rapport ſur tout à la longueur du chemin & au paſſage des Alpes, dont la renommée leur avoit donné une idée terrible, il emploia, pour relever leur courage abbattu, tantôt les reproches, tantôt les éloges. Il leur repréſenta, „ Qu'aiant juſqu'à ce jour affronté „ avec eux les plus grands périls, il „ avoit de la peine à comprendre d'où „ venoit la terreur qui s'étoit tout „ d'un coup emparée de leurs eſprits. Annibal, avant ſon départ pour les Alpes, harangue ſes ſoldats. *Polyb.* III. 198. *Liv.* XXI. 30.

„ Que

AN. R. 534. AV. J.C. 218. „ Que depuis tant d'années qu'ils ſervoient ſous ſon pére, ſous Aſdrubal, & ſous lui-même, ils avoient toujours été ſuivis de la victoire. „ Qu'ils avoient paſſé l'Ebre dans le deſſein de délivrer l'Univers de la tyrannie des Romains, & d'effacer juſqu'au nom d'un peuple ſi orgueilleux. Qu'alors aucun d'eux n'avoit trouvé le chemin trop long, quoiqu'ils ſe propoſaſſent de paſſer du couchant à l'orient. Que maintenant qu'ils avoient fait la plus grande partie du chemin; qu'ils avoient paſſé les Pyrénées au milieu des nations les plus féroces; qu'ils avoient traverſé le Rhône, & domté les flots impétueux d'un fleuve ſi rapide à la vûe de tant de milliers de Gaulois, qui leur en avoient inutilement diſputé le paſſage : maintenant qu'ils ſe trouvoient tout près des Alpes, dont le côté oppoſé à celui qu'ils avoient en face feſoit partie de l'Italie, ils manquoient de force & de courage. Quelle image s'étoient-ils donc formée des Alpes? & penſoient-ils qu'elles fuſſent autre choſe que de hautes montagnes? Que quand elles ſurpaſſeroient en hauteur les Pyrénées,

„ nées, il n'y avoit assurément point An. R. 534. Av. J.C. 218.
„ de terres qui touchassent le ciel, &
„ qui fussent insurmontables au genre
„ humain. Ce qu'il y avoit de cer-
„ tain, c'est que les Alpes étoient ha-
„ bitées, qu'elles étoient cultivées,
„ qu'elles nourrissoient des hommes
„ & d'autres animaux à qui elles
„ avoient donné la naissance. Que les
„ Ambassadeurs mêmes des Gaulois
„ qu'ils voioient devant leurs yeux,
„ n'avoient point d'ailes quand ils les
„ avoient passées pour les venir trou-
„ ver. Que les ancêtres de ces mêmes
„ Gaulois, avant que de s'établir en
„ Italie où ils étoient étrangers, les
„ avoient souvent passées en toute su-
„ reté avec une multitude innombra-
„ ble de femmes & d'enfans, avec
„ qui ils alloient chercher de nouvel-
„ les demeures. Il finit en raportant
„ tous les secours dont les Ambassa-
„ deurs Gaulois les flatoient.

Les soldats eurent peine à laisser achever Annibal. Pleins d'ardeur & de courage, ils levérent tous ensemble les mains, & témoignérent qu'ils étoient prêts à le suivre par tout où il les méneroit. Il marqua le départ pour le lendemain ; & après avoir fait des

vœux

AN. R. 534. AV. J.C. 218. vœux & des ſupplications aux dieux pour le ſalut de toute l'armée, il les renvoia, en leur recommandant de prendre de la nourriture & du repos. Il partit en effet le lendemain.

Scipion trouve Annibal parti. *Polyb.* III. 202. *Liv.* XXI. 31. Quelque diligence que fit P. Scipion, dans le deſſein de livrer bataille à Annibal, il n'arriva à l'endroit où les Carthaginois avoient paſſé le Rhône que trois jours après qu'ils en étoient partis. Hors d'eſpérance de les atteindre, il retourna à ſa flote, & ſe rembarqua, réſolu de les aller attendre à la deſcente des Alpes. Mais afin de ne pas laiſſer l'Eſpagne ſans défenſe, il y envoia ſon frére Cnéus avec la plus grande partie de ſes troupes pour faire tête à Aſdrubal, & partit auſſitôt pour Gênes, deſtinant l'armée qui étoit dans la Gaule vers le Pô pour l'oppoſer à celle d'Annibal.

Annibal traverſe la Gaule. *Polyb.* III. 200. *Liv.* XXI. 31. Annibal partit le lendemain comme il l'avoit déclaré, & traverſa la Gaule en cotoiant le fleuve, & s'avançant vers le Septentrion : non que ce chemin fût le plus droit & le plus court pour arriver aux Alpes, mais parce qu'en l'éloignant de la mer, il l'éloignoit de Scipion, & favoriſoit le deſſein qu'il avoit d'entrer en Italie avec toutes

toutes ſes forces, ſans les avoir affoiblies par aucun combat. An. R. 534. Av. J. C. 218.

Après une marche de quatre jours, il arriva à une eſpéce d'Ile, on l'appelloit ainſi, formée par le confluent de * l'Iſére & du Rhône, qui ſe joignent en cet endroit. Là, il fut pris pour arbitre entre deux fréres qui ſe diſputoient le roiaume. Il l'adjugea à l'aîné, conformément à l'intention du Sénat & des principaux. Le Prince, pour reconnoitre ce bienfait, lui fournit abondamment des vivres, & des habillemens, dont ſon armée avoit un extrême beſoin pour ſe mettre à couvert contre le froid inſupportable qui ſe fait ſentir dans les Alpes.

Pris pour arbitre entre deux fréres, il rétablit l'aîné ſur le trône. *Polyb.* III. 203. *Liv.* XXI. 31.

Le plus grand ſervice qu'Annibal tira du Prince qu'il venoit de rétablir ſur le trône, fut que ce Roi ſe mit

* *Le texte de Polybe tel que nous l'avons, & celui de Tite-Live, mettent cette Ile entre la Saonne & le Rhône, c'eſt-à-dire à l'endroit où Lion a été bâtie. On prétend que c'eſt une faute. Il y avoit dans le grec* Σκώρας, *& l'on a ſubſtitué à ce mot ô* Ἄραρος. *Jac. Gronove dit avoir vû dans un Manuſcrit de Tite-Live,* Biſarat: *ce qui montre qu'il faut lire* IſaraRhodanuſque amnes, *au lieu de* Arar Rhodanuſque; *& que l'Ile en queſtion eſt formée par le confluent de l'Iſére & du Rhône. La ſituation des Allobroges, dont il eſt parlé ici, en paroit une preuve évidente. Je n'entre point dans ces ſortes de diſputes. J'ai cru devoir ſuivre la correction.*

AN. R. 534. AV. J.C. 218. avec ſes troupes à la queue de celles des Carthaginois, qui avoient quelque défiance & quelque crainte des Allobroges, & les eſcorta juſqu'à l'endroit où il devoit entrer dans les Alpes.

Après avoir marché pendant dix jours, & avoit fait environ huit cens ſtades, (quarante lieues) on arriva au pié des Alpes. La vûe de ces montagnes, qui ſembloient toucher au ciel, qui étoient couvertes par tout de neiges, où l'on ne découvroit que quelques cabanes informes diſperſées çà & là, & ſituées ſur des pointes de rochers inacceſſibles, que des troupeaux maigres & tranſis de froid, que des hommes chévelus d'un aſpect ſauvage & féroce: cette vûe, dis-je, renouvella la fraieur qu'on en avoit déja conçue de loin, & glaça de crainte tous les ſoldats.

Célébre paſſage des Alpes par Annibal. *Polyb.* III. 203-209. *Liv.* XXI. 32-37.

Tant qu'Annibal avoit été dans le plat pays, les Allobroges ne l'avoient pas inquiété dans ſa marche, ſoit qu'ils redoutaſſent la Cavalerie Carthaginoiſe, ou que les troupes du Roi Gaulois dont elle étoit accompagnée les tinſſent en reſpect. Mais, quand l'eſcorte ſe fut retirée, & qu'Annibal commença d'entrer dans les défilés

des

des montagnes, alors les Allobroges coururent en grand nombre s'emparer des hauteurs qui commandoient les lieux par où il faloit néceſſairement que l'armée paſſât. Elle fut extrêmement allarmée, quand elle aperçut ces montagnards perchés ſur la cime de leurs rochers. S'ils avoient ſû profiter de leur avantage, & conſerver leur poſte comme il leur étoit très-facile, ç'en étoit fait de toute l'armée, & elle pouvoit périr entiérement dans ces montagnes. Annibal s'arréta, & fit faire alte à ſes ſoldats; & comme il n'y avoit point d'autre paſſage par cet endroit, il campa du mieux qu'il put au milieu de mille précipices, & envoia quelques-uns de ſes guides Gaulois pour reconnoitre la diſpoſition des ennemis. Par leur moien il apprit que le défilé auquel il ſe trouvoit arrêté, n'étoit gardé que pendant le jour par les habitans, qui ſe retiroient chacun dans leurs cabanes dès que la nuit étoit venue. Cet avis fut le ſalut de l'armée. An. R. 534. Av. J.C. 218.

Annibal, dès le matin, s'avança vers les ſommets, feſant mine de les vouloir franchir de jour, & à la vûe des barbares. Mais les ſoldats, accablés

AN. R. 534. AV. J.C. 218. blés d'une grêle de cailloux & de groſſes pierres, s'arrêtérent tout court, comme ils en avoient reçu ordre. Annibal aiant ainſi paſſé le jour entier dans des tentatives inutiles, mais qu'il réitéroit à deſſein de mieux tromper l'ennemi, il campa dans le même lieu, & s'y retrancha. Dès qu'il ſe fut aſſuré que les montagnards avoient abandonné cette éminence, il fit allumer une grande quantité de feux, comme s'il eût voulu reſter là avec toute ſon armée. Mais y aiant laiſſé ſes bagages avec la Cavalerie & la plus grande partie de l'Infanterie, il ſe mit lui-même à la tête des plus braves, paſſa avec eux le défilé, & s'empara des mêmes ſommets que les barbares venoient de quitter. A la pointe du jour le gros de l'armée Carthaginoiſe décampa, & ſe mit en devoir d'avancer. Les ennemis, au ſignal que l'on avoit coutume de leur donner, ſortoient déja de leurs forts, pour aller prendre leur poſte ſur leurs rochers, lorſqu'ils aperçurent une partie des Carthaginois au deſſus de leurs têtes, tandis que les autres étoient en marche : mais ils ne perdirent pas courage. Accoutumés à courir ſur ces rochers,

chers, ils deſcendent ſur les Carthaginois qui étoient dans le chemin, & les harcellent de tous côtés. Ceux-ci avoient en même tems à combattre contre l'ennemi, & à lutter contre la difficulté des lieux où ils avoient peine à ſe ſoutenir. Mais le grand deſordre fut cauſé par les chevaux & les bêtes de ſomme chargées du bagage, qui effraiées des cris & des hurlemens des Gaulois, que les montagnes feſoient retentir d'une maniére horrible, & bleſſées quelquefois par les montagnards, ſe renverſoient ſur les ſoldats, & les entraînoient avec elles dans les précipices qui bordoient le chemin. An. R. 534. Av. J.C. 218.

Annibal n'avoit été juſques-là que ſpectateur de ce qui ſe paſſoit, dans la crainte d'augmenter le trouble en voulant porter du ſecours. Mais voiant alors qu'il couroit riſque de perdre ſes bagages, ce qui entraîneroit la ruine de toute l'armée, il deſcend de la hauteur, met en fuite les ennemis : après quoi le calme & l'ordre s'étant rétablis parmi les Carthaginois, il continua ſa marche ſans trouble & ſans danger, & arriva à un château, qui étoit la place la plus im-

An. R. 534. Av. J.C. 218. importante du pays. Il s'en rendit maître, auſſi bien que de tous les bourgs voiſins, où il trouva de grands amas de blé, & beaucoup de beſtiaux, qui ſervirent à nourrir ſon armée pendant trois jours.

Après une marche aſſez paiſible, on eut un nouveau danger à eſſuier. Les Gaulois feignant de vouloir profiter du malheur de leurs voiſins, qui s'étoient mal trouvés d'avoir entrepris de s'oppoſer au paſſage des troupes, vinrent ſaluer Annibal, lui apportérent des vivres, s'offrirent à lui ſervir de guides, & lui laiſſérent des otages pour aſſurance de leur fidélité. Annibal, ſans trop compter ſur leurs promeſſes, ne voulut pas cependant les rebuter, de peur qu'ils ne ſe déclaraſſent ouvertement contre lui. Il leur fit une réponſe obligeante; & aiant accepté leurs otages, & les vivres qu'ils avoient eux-mêmes fait conduire dans le chemin, il ſuivit leurs guides, ne s'en raportant pas néanmoins pleinement à eux, mais toujours ſur ſes gardes, avec beaucoup de circonſpection & une ſecrette défiance. Lorſqu'ils furent arrivés dans un chemin beaucoup plus étroit, commandé d'un côté

côté par une haute montagne, les barbares ſortant tout d'un coup d'une embuſcade, vinrent les attaquer par devant & par derriére, les accablant de traits de près & de loin, & roulant ſur eux de deſſus les hauteurs des pierres énormes. L'arriére-garde étoit preſſée plus vivement que le reſte, & par un plus grand nombre d'ennemis. Ce vallon eût ſans doute été le tombeau de toute l'armée, ſi le Général Carthaginois, qui s'étoit précautionné contre la trahiſon, n'avoit eu ſoin, dès le commencement, de mettre à la tête les bagages avec la Cavalerie, & les peſamment armés à la queue. Cette Infanterie ſoutint l'effort des ennemis, & ſans elle la perte eût été beaucoup plus grande: puiſque, malgré toutes ſes précautions, Annibal ſe vit à la veille d'être entiérement défait. Car dans le tems qu'il héſitoit à faire avancer ſon armée dans ces chemins étroits, parce qu'il n'avoit point laiſſé de renfort à l'Infanterie par derriére, comme il en ſervoit lui-même à la Cavalerie ; les barbares profitérent de ce moment d'incertitude pour prendre les Carthaginois en flanc, & aiant ſéparé la queue d'avec la tête de

An. R. 534. Av. J.C. 218.

AN. R. 534. AV. J. C. 218. l'armée, s'emparérent du chemin qui étoit entre l'une & l'autre, enſorte qu'Annibal paſſa une nuit ſans ſa Cavalerie & ſes bagages.

Le lendemain les montagnards revinrent à la charge, mais avec beaucoup moins de chaleur que la veille. Ainſi les Carthaginois ſe raſſemblérent en un corps, & paſſérent ce défilé, où ils perdirent plus de bêtes de charge que de ſoldats. Depuis ce tems-là les barbares parurent en petit nombre, plutôt comme des voleurs que comme de véritables ennemis, tantôt ſur l'arriére-garde, tantôt ſur les premiers rangs, ſelon que le terrain leur étoit favorable, ou que les Carthaginois eux-mêmes leur donnoient occaſion de les ſurprendre, en s'éloignant trop de la tête de l'armée, ou en demeurant trop loin derriére. Les éléphans qu'on avoit mis à l'avant-garde, traverſoient avec beaucoup de lenteur ces routes âpres & eſcarpées. Mais, d'un autre côté, par tout où ils paroiſſoient, ils mettoient l'armée à couvert de l'inſulte des barbares, qui n'oſoient approcher de ces animaux, dont la figure & la grandeur étoient nouvelles pour eux.

Après

Après neuf jours de marche, Annibal arriva enfin au ſommet des montagnes. Il y demeura deux jours, tant pour faire prendre haleine à ceux qui étoient montés heureuſement, que pour donner aux traîneurs le tems de joindre le gros. Pendant ce ſéjour, on fut agréablement ſurpris de voir paroitre la plupart des chevaux & des bêtes de charge qui avoient été abbattus dans la route, & qui, ſur les traces de l'armée, étoient venus droit au camp. AN. R. 534. AV. J.C. 218.

On étoit alors ſur la fin d'Octobre, & il étoit tombé récemment beaucoup de neige qui couvroit tous les chemins, ce qui jetta le trouble & le découragement parmi les troupes. Annibal s'en aperçut ; & s'étant arrété ſur une hauteur d'où l'on découvroit toute l'Italie, il leur montra les * campagnes fertiles arroſées par le Pô, auxquelles ils touchoient preſque, ajoutant „ qu'il ne faloit plus qu'un „ léger effort pour y arriver. Il leur „ repréſenta qu'un ou deux petits „ combats alloient finir glorieuſement „ leurs travaux, & les enrichir pour „ toujours, en les rendant maîtres de

 „ la

* *Du Piémont.*

AN. R. 534. AV. J.C. 218. ,, la capitale de l'Empire Romain. " Ce diſcours, plein d'une ſi flateuſe eſpérance, & ſoutenu de la vûe de l'Italie, rendit l'allégreſſe & la vigueur aux troupes abbattues. On continua donc de marcher. Mais la route n'en étoit pas devenue plus aiſée : au contraire, comme c'étoit en deſcendant, la difficulté & le danger augmentoient, d'autant plus que du côté de l'Italie la pente des Alpes eſt plus droite & plus roide. Ainſi ils ne trouvoient preſque par tout que des chemins eſcarpés, étroits, gliſſans, enſorte que les ſoldats ne pouvoient ſe ſoutenir en marchant, ni s'arréter lorſqu'ils avoient fait un mauvais pas, mais tomboient les uns ſur les autres, & ſe renverſoient mutuellement.

On arriva à un endroit plus difficile que tout ce que l'on avoit rencontré juſques-là. Les ſoldats, ſans armes & ſans bagage, avoient encore bien de la peine à le deſcendre, en tâtonnant & en s'accrochant des piés & des mains aux ronces & aux broſſailles qui croiſſoient à l'entour. L'endroit étoit extrêmement roide par lui-même, & l'étoit encore devenu davantage par un nouvel éboulement des terres,

terres ; de ſorte que l'on ſe trouvoit vis-à-vis d'un abyme qui avoit plus de mille piés de profondeur. La Cavalerie s'y arréta tout court. Annibal, étonné de ce retardement, y courut, & vit qu'en effet il étoit impoſſible de paſſer outre. Il ſongea à prendre un long détour, & à faire un grand circuit : mais la choſe ne ſe trouva pas moins impoſſible. Comme ſur l'ancienne neige qui étoit durcie par le tems, il en étoit tombé depuis quelques jours une nouvelle qui n'avoit pas beaucoup de profondeur, les piés d'abord y entrant facilement s'y ſoutenoient. Mais quand celle-ci, par le paſſage des premiéres troupes & des bêtes de ſomme, fut fondue, on ne marchoit que ſur la glace, où tout étoit gliſſant, où les piés ne trouvoient point de priſe, & où, pour peu qu'on fit un faux pas, & qu'on voulût s'aider des genoux ou des mains pour ſe retenir, on ne rencontroit plus ni branches ni racines pour s'y attacher. Outre cet inconvénient, les chevaux frapant avec effort la glace pour s'y retenir, & y enfonçant leurs piés, ne pouvoient plus les en retirer, & y demeuroient pris comme dans un pié-

An. R. 534. Av. J.C. 218.

An. R. 534. Av. J.C. 218. ge. Il falut donc chercher un autre expédient.

Annibal prit le parti de faire camper & repoſer ſon armée pendant quelque tems ſur le ſommet de cette colline qui avoit aſſez de largeur, après en avoir fait nettoier le terrain, & ôter toute la neige qui le couvroit, tant la nouvelle que l'ancienne, ce qui couta des peines infinies. On creuſa enſuite, par ſon ordre, un chemin dans le rocher même; & ce travail fut pouſſé avec une ardeur & une conſtance étonnante. Pour ouvrir & élargir cette route, on abbattit tous les arbres des environs; & à meſure qu'on les coupoit, le bois étoit rangé autour du roc, après quoi on y mettoit le feu. Heureuſement il feſoit un grand vent, qui alluma bientôt une flamme ardente: de ſorte que la pierre devint auſſi rouge que le braſier même qui l'environnoit. Alors Annibal, ſi l'on en croit Tite-Live, (car Polybe ne dit rien de cette circonſtance) fit verſer deſſus du * vinaigre, qui

* *Pluſieurs rejettent ce fait comme ſuppoſé & impoſſible. Cependant Pline fait remarquer la force du vinaigre pour rompre des pierres & des rochers.* Saxa rumpit infuſum, quæ non ruperit ignis antecedens. *Lib. 23. cap. 1. C'eſt pour-*

qui s'insinuant dans les veines du rocher entr'ouvert par la force du feu, le calcina & l'amollit. De cette sorte, en prenant un circuit afin que la pente fût plus douce, on pratiqua le long du rocher un chemin qui donna un libre passage aux troupes, aux bagages, & même aux éléphans. On emploia quatre jours à cette opération. Les bêtes de somme mouroient de faim, car on ne trouvoit rien pour elles dans ces montagnes toutes couvertes de neige. On arriva enfin dans des endroits cultivés & fertiles, qui fournirent abondamment du fourrage aux chevaux, & toute sorte de nourriture aux soldats. An. R. 534. Av. J.C. 218.

Ce fut ainsi qu'Annibal arriva en Italie, après avoir emploié quinze jours à traverser les Alpes, & cinq mois à faire tout le chemin depuis Carthagéne jusqu'à la sortie de ces montagnes. Son armée étoit alors beaucoup inférieure en nombre à ce qu'el-

quoi i appelle le vinaigre, succus rerum domitor. *Lib. 33. cap. 2: Dion, en parlant du siége de la ville d'Eleuthére, dit qu'on en fit tomber les murailles par la force du vinaigre. Lib. 36. p. 8. Apparemment ce qui arrête ici est la difficulté de trouver dans ces montagnes la quantité de vinaigre nécessaire pour cette opération.*

AN. R. 534. AV. J.C. 218. qu'elle avoit été quand il partit de l'Eſpagne, où nous avons vû qu'elle montoit à près de ſoixante mille hommes. Sur la route elle avoit déja fait de grandes pertes, ſoit dans les combats qu'il falut ſoutenir, ſoit au paſſage des riviéres. En quittant le Rhône, elle étoit encore de trente huit mille hommes de pié, & de plus de huit mille chevaux. Le paſſage des Alpes la diminua de près de la moitié. Il ne reſtoit plus à Annibal que vingt mille hommes d'Infanterie, dont douze mille Africains, & huit mille Eſpagnols, & ſix mille chevaux. C'eſt lui-même qui l'avoit marqué ſur une colonne près du promontoire Lacinien.

Grandeur & ſageſſe de l'entrepriſe d'Annibal.

Pour peu que l'on ſoit accoutumé à lire l'hiſtoire avec réflexion, on ne peut s'empécher d'admirer un deſſein auſſi grand, auſſi noble, auſſi hardi que celui d'Annibal, qui entreprend de traverſer quatre cens lieues de pays, de paſſer les Pyrénées, le Rhône, les Alpes, pour aller attaquer les Romains dans le centre même de leur Empire, ſans être arrété par les difficultés ſans nombre qui devoient immanquablement ſe rencontrer dans un

un pareil deſſein. Mais, quand on conſidére tous les périls où ils s'expoſe lui & ſon armée, ſur tout dans le paſſage des Alpes où il en périt plus de la moitié, on ſeroit tenté de taxer ſa conduite d'imprudence & même de témérité, ſur tout ſi l'on ſuppoſe qu'il ſe ſoit engagé dans une entrepriſe auſſi hazardeuſe que celle-ci ſans en avoir prévû toutes les ſuites, & ſans s'être informé de la diſpoſition des peuples & de l'état des lieux au travers deſquels il devoit paſſer. Il ſeroit ſans doute inexcuſable, s'il s'étoit conduit de la ſorte : mais il a, ſur ce ſujet, un bon apologiſte dans la perſonne de Polybe. Annibal, dit cet Hiſtorien, conduiſit cette grande affaire avec beaucoup de prudence. Il s'étoit informé exactement de la nature & de la ſituation des lieux où il s'étoit propoſé d'aller. Il ſavoit que les peuples où il devoit paſſer n'attendoient que l'occaſion de ſe révolter contre les Romains. Enfin, pour ſe précautionner contre la difficulté des chemins, il s'y feſoit conduire par des gens du pays, qui s'offroient d'autant plus volontiers pour guides, & auxquels on pouvoit ſe fier avec d'autant

An. R. 534. Av. J.C. 218.

Polyb. III. 201.

An. R. 534. Av. J.C. 218. plus d'assurance, qu'ils avoient les mêmes espérances & les mêmes intérêts. D'ailleurs les chemins par les Alpes n'étoient point si impraticables qu'on pourroit se l'imaginer. Avant qu'Annibal en approchât, les Gaulois voisins du Rhône avoient passé plus d'une fois ces montagnes, & venoient tout récemment de les traverser pour se joindre aux Gaulois des environs du Pô contre les Romains. Et de plus, les Alpes mêmes sont habitées par un peuple très-nombreux, où une armée, par conséquent, peut trouver des vivres & des fourrages. Je puis parler avec assurance de toutes ces choses, dit Polybe en terminant cette réflexion, parce que je me suis instruit des faits par le témoignage des contemporains; & pour ce qui est des lieux, je les connois par moi-même, aiant visité les Alpes avec soin, pour en prendre une exacte connoissance.

§. III.

Prise de Turin par Annibal. Combat de Cavalerie près du Tésin, où P. Scipion est vaincu. Les Gaulois viennent en foule se joindre à Annibal.

Scipion

Scipion ſe retire, paſſe la Trébie, & ſe fortifie près de cette riviére. Actions qui ſe paſſent en Sicile. Combat naval, où les Carthaginois ſont vaincus. Sempronius eſt rappellé de Sicile en Italie, pour ſecourir ſon Collégue. Malgré les remontrances de P. Scipion il donne la bataille près de la Trébie, & eſt défait. Heureuſes expéditions de Cn. Scipion en Eſpagne. Annibal tente le paſſage de l'Apennin. Second combat entre Sempronius & Annibal. Le Conſul Servilius part pour Rimini. Renouvellement de la fête des Saturnales. Annibal renvoie ſans rançon les priſonniers faits ſur les Alliés de Rome. Stratagême dont il ſe ſert pour empécher qu'on n'attente à ſa vie. Il paſſe par le marais de Cluſium, où il perd un œil. Il s'avance vers l'ennemi, & ravage tout le pays pour attirer le Conſul au combat. Flaminius, malgré les avis du Conſeil de guerre, & les mauvais préſages, engage le combat. Fameuſe bataille du Lac de Traſiméne. Contraſte de Flaminius & d'Annibal. Mauvais choix du Peuple, cauſe de la défaite. Affliction générale qu'elle cauſe à Rome.

AN. R. 534. AV. J. C. 218. LE PREMIER SOIN d'Annibal, au ſortir des Alpes, fut de donner quelque repos à ſes troupes, qui en avoient un extrême beſoin. Lorſqu'il les vit en bon état, les peuples du territoire de Turin (*Taurini*) aiant refuſé de faire alliance avec lui, il alla camper devant la principale de leurs villes, l'emporta en trois jours, & fit paſſer au fil de l'épée tous ceux qui lui avoient été oppoſés. Cette expédition jetta une ſi grande terreur parmi les barbares, qu'ils vinrent tous d'eux-mêmes ſe ſoumettre au vainqueur. Le reſte des Gaulois en auroit fait autant, comme ils y étoient fort diſpoſés par leur panchant naturel, & comme ils en avoient fait aſſurer Annibal, ſi la crainte de l'armée Romaine qui approchoit ne les eût retenus. Annibal alors jugea qu'il n'y avoit point de tems à perdre, qu'il faloit avancer dans le pays, & hazarder quelque exploit propre à établir la confiance parmi les peuples qui auroient envie de ſe déclarer pour lui.

Priſe de Turin. *Polyb.* III. 212. *Liv.* XXI. 39.

Combat de Cavalerie près du Téſin, Les Romains, au commencement de la campagne, ne s'étoient attendus à rien moins, qu'à être obligés de ſoutenir la guerre en Italie. La rapidité ex-

extraordinaire de leur ennemi, le ſuccès d'une entrepriſe auſſi hazardeuſe que celle de traverſer tant de pays, & de paſſer les Alpes avec une armée, gagné la diligence & la vivacité de ſes mouvemens auſſi-tôt après ſon arrivée, tout cela étonna Rome, & y cauſa une grande allarme. Sempronius, l'un des Conſuls, reçut ordre de quitter la Sicile pour venir au ſecours de ſa patrie. P. Scipion, l'autre Conſul, n'eut pas plutôt débarqué à Piſe, & reçu des mains de Manlius & d'Atilius tous deux Préteurs les troupes qu'ils avoient commandées avant lui, qu'il s'avança à grandes journées vers l'ennemi, paſſa le Pô, & alla camper près du * Téſin.

An. R. 534. Av. J.C. 218. par Annibal. *Polyb.* III. 214-218. *Liv.* XXI. 39-47. *Appian.* 316.

Ce fut là que les deux armées ſe trouvérent en préſence. Les deux Généraux ſe connoiſſoient peu, mais ils étoient déja prévenus d'eſtime & même d'admiration l'un pour l'autre. D'une part, le nom d'Annibal étoit très-célébre dès avant la priſe de Sagonte; & de l'autre, le Carthaginois jugeoit du mérite de Scipion par le choix qu'on avoit fait de ſa perſonne pour

* *C'eſt une petite riviére de l'Italie dans la Lombardie.*

An. R. 534. Av. J.C. 218. pour commander les Romains contre lui. Ce qui augmenta encore réciproquement cette haute opinion, c'eſt que Scipion avoit renoncé au commandement de l'armée d'Eſpagne, & quitté la Gaule, pour venir à la rencontre d'Annibal en Italie; & qu'Annibal avoit été aſſez hardi pour former le deſſein de paſſer les Alpes, & aſſez heureux pour l'exécuter.

Les Généraux de part & d'autre, avant que d'en venir aux mains, crurent devoir haranguer leurs ſoldats.

„ Scipion, après avoir repréſenté à „ ſes troupes la gloire de leur patrie, „ & les exploits de leurs ancêtres, les „ avertit que la victoire eſt entre leurs „ mains, puiſqu'ils n'auront affaire „ qu'à des Carthaginois ſi ſouvent „ vaincus, réduits à être leurs tribu„ taires depuis lontems, & preſque „ leurs eſclaves. Qu'Annibal, au paſ„ ſage des Alpes, a perdu la meilleu„ re partie de ſon armée: que ce qui „ lui en reſte, eſt épuiſé par la faim, „ le froid, les fatigues, & la miſére: „ qu'il leur ſuffira de ſe montrer, pour „ mettre en fuite des troupes qui reſ„ ſemblent plus à des ſpectres qu'à „ des hommes. *Tout ce que je crains*, leur

leur dit-il, *c'eſt qu'il ne paroiſſe que ce* An. R.
ſeront les Alpes qui auront vaincu An- 534.
nibal, avant que vous en ſoyez venus Av. J.C.
aux mains avec lui. Mais il étoit juſte 218.
que les dieux, qui ont été les premiers outragés, commençaſſent auſſi les premiers la guerre contre un peuple & un Chef parjures & violateurs des Traités. Ils nous ont ſeulement laiſſé, à nous qui n'avons été offenſés qu'après eux, la gloire de porter les derniers coups. Eſſayons, ajouta-t-il, *ſi, depuis vingt ans, la terre a tout d'un coup enfanté de nouveaux Carthaginois; ou ſi ce ne ſont pas les mêmes que nous avons vaincus aux Iles Egates, & en tant d'autres endroits. Nous pouvions faire paſſer notre flote victorieuſe en Afrique, &, ſans beaucoup d'efforts, détruire Carthage leur capitale. Nous leur avons accordé la paix, & les avons pris ſous notre protection, lorſqu'ils ſe trouvoient preſſés par la révolte de toute l'Afrique. Pour tous ces bienfaits, ils viennent attaquer notre patrie ſous la conduite d'un jeune furieux qui a juré notre perte. Car ce n'eſt plus de la Sicile & de la Sardaigne dont il s'agit, mais de l'Italie. C'eſt ici qu'il nous faut faire les derniers efforts, comme ſi nous combattions ſous*

les

An. R. 534. Av. J.C. 218. *les murailles mêmes de Rome. Que chacun de vous s'imagine qu'il défend non ſeulement ſa perſonne, mais encore celle de ſa femme & de ſes enfans. Et ne vous occupez pas ſeulement de vos familles : faites auſſi réflexion que le Sénat & le Peuple Romain ont les yeux attachés ſur vos armes & ſur vos bras ; & que la fortune de Rome & de tout l'Empire dépend uniquement de votre vigueur & de votre courage.*

Annibal, pour ſe mieux faire entendre à des ſoldats d'un eſprit groſſier, parle à leurs yeux avant que de parler à leurs oreilles, & ne ſonge à les perſuader par des raiſons, qu'après les avoir remués par le ſpectacle. Il offre des armes à pluſieurs des priſonniers montagnards, les fait combattre deux à deux à la vûe de ſon armée, promettant la liberté avec une armure complette, & un cheval de guerre, à ceux qui ſortiroient vainqueurs. „ La joie avec laquelle ces barbares „ courent au combat ſur de pareils „ motifs, donne occaſion à Annibal „ de tracer plus vivement à ſes trou„ pes, par ce qui vient de ſe paſſer „ ſous leurs yeux, une image ſenſible „ de leur ſituation préſente, qui en „ leur

„ leur ôtant tous les moiens de recu- An. R.
„ ler en arriére, leur impoſe une né- 534.
„ ceſſité abſolue de vaincre ou de Av. J.C.
„ mourir, pour éviter les maux infi- 218.
„ nis préparés à ceux qui auront la
„ lâcheté de céder aux Romains. Il
„ étale à leurs yeux la grandeur des
„ récompenſes, la conquête de toute
„ l'Italie, le pillage de Rome cette
„ ville ſi riche & ſi opulente, une
„ victoire illuſtre, une gloire immor-
„ telle. Il rabaiſſe la puiſſance Ro-
„ maine, dont le vain éclat ne doit
„ point éblouir des guerriers comme
„ eux, qui ſont venus des colonnes
„ d'Hercule juſques dans le cœur de
„ l'Italie, à travers les nations les
„ plus féroces. Pour ce qui le regarde
„ perſonnellement, il ne daigne pas
„ ſe comparer avec un Général de ſix
„ mois, (c'eſt ainſi qu'il définit Sci-
„ pion) lui preſque né, du moins
„ nourri & élevé dans la tente d'A-
„ milcar ſon pére, vainqueur de l'Eſ-
„ pagne, de la Gaule, des habitans
„ des Alpes, &, ce qui eſt beaucoup
„ plus, vainqueur des Alpes mêmes.
„ Il excite leur indignation contre l'in-
„ ſolence des Romains, qui ont oſé
„ demander qu'on le leur livrât avec

„ les

AN. R. 534. AV. J.C. 218. „ les ſoldats qui avoient pris Sagon-
„ te ; & il pique leur jalouſie contre
„ l'orgueil inſuportable de ces maî-
„ tres impérieux, qui croient que tout
„ leur doit obéir, & qu'ils ont droit
„ d'impoſer des loix à toute la terre.

Après ces diſcours de part & d'autre, on ſe prépare au combat. Scipion, aiant jetté un pont ſur le Téſin, fit paſſer ſes troupes. Deux mauvais préſages avoient jetté le trouble & l'allarme dans ſon armée. Pour en détourner l'effet, il fit les ſacrifices ordinaires. Les Carthaginois étoient pleins d'ardeur. Annibal leur fait de nouvelles promeſſes, & aiant écraſé avec une pierre la tête de l'agneau qu'il immoloit, il prie Jupiter de l'écraſer de même, s'il ne donne à ſes ſoldats les récompenſes qu'il venoit de leur promettre.

On a raiſon de dire que tout dépend des commencemens à la guerre, & que c'eſt un heureux préſage pour un Général, que d'ouvrir la campagne par une victoire. Annibal avoit grand beſoin de bien débuter, pour détruire l'opinion où l'on pouvoit être qu'il avoit entrepris au deſſus de ſes forces. Il comptoit beaucoup ſur la valeur

valeur de ſa Cavalerie, & ſur la vigueur de ſes chevaux qui étoient tous Eſpagnols. AN. R. 534. AV. J.C. 218.

Les deux Généraux partirent avec toute leur Cavalerie dans le même deſſein de ſe reconnoitre l'un l'autre, & ſe rencontrérent dans une grande plaine en deça du Téſin. Scipion ſe forma ſur une ſeule ligne, la Cavalerie Romaine aux ailes, celle des Gaulois Alliés au centre, qui étoit fortifié des armés à la légére. Annibal ſe régla ſur cette diſpoſition. La Cavalerie Numide étoit excellente. Tout ce qu'il avoit de Cavalerie équipée & bridée, égaloit tout le front des Romains. Il jetta ſa Cavalerie * Numide ſur les aîles, & marcha dans cet ordre contre l'ennemi.

Les Généraux de la Cavalerie ne demandant qu'à combattre, on commence à charger. Au premier choc, les ſoldats de Scipion armés à la légére eurent à peine lancé leurs premiers traits, qu'épouvantés par la Cavalerie Carthaginoiſe qui venoit ſur eux, & craignant d'être foulés aux piés par les chevaux, ils pliérent, & s'enfuirent.

* *Les Numides ne mettoient à leurs chevaux ni frein, ni bride, ni ſelle.*

AN. R. 534. AV. J.C. 218. rent par les intervalles qui ſéparoient les eſcadrons. Le combat ſe ſoutint lontems à forces égales. De part & d'autre beaucoup de Cavaliers mirent pié à terre, de ſorte que l'action devint d'Infanterie comme de Cavalerie. Pendant ce tems-là les Numides qui débordoient la Cavalerie Romaine, ſe replient court ſur les ailes ; & pendant que les uns gagnent & preſſent les flancs, les autres taillent en piéces ce qui reſtoit des armés à la légére qui s'étoient retirés derriére l'aile, & prennent enſuite la Cavalerie à dos. Les Romains étant environnés de toutes parts, la déroute devient générale. Scipion fut bleſſé dans cette action, & mis hors d'état de combattre. Il fut tiré d'entre les mains des ennemis par le courage de ſon fils, qui n'avoit pour lors que dix-ſept ans, & feſoit ſa premiére campagne. Ce jeune héros s'y diſtingua glorieuſement par une action de valeur, & en même tems de piété filiale, en ſauvant la vie à ſon pére. C'eſt le grand Scipion, qui mérita enſuite le ſurnom d'Africain, pour avoir terminé avantageuſement cette guerre.

Le

Le Conſul, bleſſé dangereuſement, ſe retira en bon ordre, & fut conduit dans ſon camp par un gros de Cavaliers qui le couvroient de leurs armes & de leurs corps: le reſte des troupes l'y ſuivit. Il en ſortit bientôt, aiant ordonné à ſes ſoldats de plier ſecrettement bagage, s'éloigna du Téſin, gagna promtement les rives du Pô, & fit paſſer ce fleuve à ſes troupes avec beaucoup de tranquillité. Ils arrivérent à Plaiſance, avant qu'Annibal ſût qu'ils étoient décampés d'auprès du Téſin. Il ſe mit auſſitôt à les pourſuivre, mais il trouva le pont rompu. Il fit priſonniers ſeulement ſix cens hommes, qu'il trouva encore en deça du fleuve, & qui n'avoient pas fait aſſez de diligence pour paſſer de l'autre côté. C'étoient eux qui avoient été chargés de la garde du fort conſtruit à la tête du pont. An. R. 534. Av. J.C. 218.

Tel fut le premier combat des Romains & des Carthaginois, qui ne fut, à proprement parler, qu'une rencontre de Cavalerie, & non un combat dans les formes. La ſupériorité de la Cavalerie Carthaginoiſe s'y fit remarquer; & l'on jugea dès lors qu'elle feſoit la principale force de ſon armée, & que pour cette raiſon les Romains

AN. R. 534. AV. J. C. 218. devoient éviter les plaines larges & découvertes, telles que ſont celles qui ſe trouvent entre le Pô & les Alpes.

Les Gaulois viennent en foule ſe joindre à Annibal.

Auſſitôt après la journée du Téſin, tous les Gaulois du voiſinage s'empreſſérent à l'envi de venir ſe rendre à Annibal comme ils en avoient d'abord formé le plan, de le fournir de munitions, & de prendre parti dans ſes troupes. Et ce fut là, comme Polybe l'a déja fait remarquer, la principale raiſon qui obligea ce ſage & habile Général, malgré le petit nombre & la fatigue de ſes troupes, de hazarder une action, qui étoit devenue pour lui d'une abſolue néceſſité, dans l'impuiſſance où il étoit de retourner en arriére quand il l'auroit voulu: parce qu'il n'y avoit qu'une victoire qui pût faire déclarer en ſa faveur les Gaulois, dont le ſecours étoit l'unique reſſource qui lui reſtât dans la conjoncture préſente.

Polyb. III. 220. *Liv.* XXI. 48.

Annibal aiant paſſé le Pô ſur un pont de batteaux, alla camper tout près des ennemis. La nuit ſuivante, environ deux mille fantaſſins & deux cens Cavaliers Gaulois, qui ſervoient chez les Romains en qualité de troupes auxiliaires, après avoir tué ceux qui gardoient les portes du camp, paſ-

férent dans celui d'Annibal. Ce Général les reçut avec beaucoup de marques d'amitié ; & leur aiant promis de grandes récompenſes, il les renvoia chacun dans leur pays, en leur recommandant d'engager leurs compatriotes dans ſes intérêts. An. R. 534. Av. J.C. 218.

Scipion regarda cette déſertion des Gaulois comme le ſignal d'une révolte générale. Il ne douta point qu'après s'être portés à cet excès de perfidie, ils ne couruſſent aux armes comme des furieux. C'eſt pourquoi, malgré la douleur que lui cauſoit encore ſa bleſſure, il partit ſecrettement vers la fin de la nuit ſuivante; & s'étant avancé du côté de la Trébie petite riviére près de Plaiſance, il alla camper ſur des hauteurs, où il n'étoit pas facile à la Cavalerie d'aborder. Sa retraite ne fut pas ſi ſecrette qu'auprès du Téſin. Annibal aiant envoié après lui premiérement les Numides, enſuite toute ſa Cavalerie, auroit infailliblement défait ſon arriére-garde, ſi les Numides, emportés par l'avidité du butin, ne ſe fuſſent jettés dans le camp que les Romains venoient d'abandonner. Pendant qu'ils fouillent par tout ſans rien trouver qui ſoit capable de les

Scipion ſe retire, paſſe la Trébie, & ſe fortifie près de cette riviére.

AN. R. 534. AV. J. C. 218. les dédommager du tems qu'ils perdent, l'ennemi leur échape des mains. En effet ils aperçurent auſſitôt les Romains occupés à ſe retrancher au dela de la riviére qu'ils avoient eu tout le tems de paſſer; & tout leur avantage ſe borna à tuer un petit nombre de traîneurs qu'ils trouvérent encore de leur côté.

Scipion ne pouvant plus ſupporter la douleur que lui cauſoit l'agitation de la marche, & croiant devoir attendre ſon Collégue qu'il ſavoit avoir été rappellé de Sicile, choiſit le long de la riviére le lieu où il crut pouvoir ſéjourner avec le plus de ſureté, & s'y retrancha. Annibal n'étoit pas campé loin de là. Mais, ſi la victoire qu'il avoit remportée ſur la Cavalerie des Romains lui donnoit de la joie, la diſette qui augmentoit tous les jours dans une armée obligée de marcher par un pays ennemi, ſans trouver aucunes proviſions préparées ſur ſa route, ne lui donnoit pas moins d'inquiétude. C'eſt ce qui l'obligea d'envoier un parti du côté de * Claſtidium, où les Romains avoient fait un grand amas de blé. Celui qu'il avoit chargé de

* *Petite ville entre le Pô & les Alpes.*

de cette expédition, tenta d'abord de s'en rendre maître par la force. Mais Dasius de Brindes, qui commandoit dans cette place, aiant offert de la lui livrer pour de l'argent, il accepta la proposition de ce traître; & il n'en couta à Annibal que quatre cens piéces d'or pour acheter de quoi nourrir ses troupes pendant tout le tems qu'il demeura aux environs de la Trébie. Il traita favorablement la garnison qu'on lui avoit livrée avec la place, afin de se donner dans le commencement la réputation d'un Général plein de clémence. An. R. 534. Av. J.C. 218.

Actions qui se passent en Sicile. Combat naval, où les Carthaginois sont vaincus. *Liv.* XXI. 49-51.

Pendant qu'Annibal faisoit la guerre en Italie, par terre, les Carthaginois la faisoient par mer aux environs de la Sicile & des autres Iles voisines de l'Italie. De vingt galéres à cinq rangs de rames que les Carthaginois avoient mises en mer pour aller ravager les côtes de l'Italie, neuf gagnérent l'Ile de Lipari, & huit celle de Vulcain. Les trois autres furent emportées dans le détroit par un coup de vent. Le Roi Hiéron, qui pour lors étoit par hazard à Messine où il attendoit le Consul, les aiant aperçues, envoia douze galéres, qui les prirent sans peine,

AN. R. 534. AV. J.C. 218. & les amenérent dans le port de cette ville. On apprit des priſonniers qu'on fit ſur ces vaiſſeaux, qu'outre la flote de vingt galéres dont ils avoient fait partie, il y en avoit une autre de trente-cinq bâtimens de même eſpéce, qui venoient en Sicile pour ſolliciter les anciens Alliés des Carthaginois. Qu'ils croioient que cette ſeconde flote étoit principalement deſtinée à faire la conquête de la ville de Lilybée: mais qu'elle avoit été pouſſée vers les Iles Egates par la même tempête qui les avoit diſperſé eux-mêmes.

Le Roi écrivit ſur le champ à M. Emilius Préteur de Sicile, pour lui apprendre ces nouvelles, & l'avertir de l'arrivée des ennemis. Le Préteur envoia auſſitôt des Lieutenans & des Tribuns à Lilybée, & dans les villes du voiſinage, avec ordre de tenir leurs ſoldats prêts, & de veiller ſur tout à la conſervation de Lilybée, où étoient renfermées les proviſions & les machines néceſſaires pour la guerre. Il publia en même-tems une ordonnance qui enjoignoit aux matelots & aux ſoldats qui devoient ſervir ſur mer, de faire cuire des vivres pour

pour dix jours, de les porter dans leurs vaiſſeaux, & de s'embarquer dès le moment qu'on leur en donneroit le ſignal. Il fit auſſi recommander à ceux qui feſoient ſentinelle ſur les côtes de redoubler de vigilance, & de donner avis de l'arrivée de la flote ennemie dès qu'ils l'apercevroient en mer. Ainſi, quoique les Carthaginois euſſent réglé leur courſe de façon qu'ils puſſent arriver à Lilybée de nuit, on les vit cependant d'aſſez loin, parce qu'il y avoit clair de lune, & qu'ils venoient à hautes voiles. Dans un même inſtant les ſentinelles donnérent leur ſignal; on courut aux armes dans la ville, & les vaiſſeaux furent remplis. Les ſoldats furent partagés, enſorte que les uns combattiſſent de deſſus les galéres, pendant que les autres défendroient les murs & les portes de la ville. An. R. 534. Av. J. C. 218.

Les Carthaginois de leur côté, voiant que les ennemis étoient ſur leurs gardes, ne voulurent point entrer dans le port avant le jour. Ils paſſérent le reſte de la nuit à plier leurs voiles, & à diſpoſer leurs vaiſſeaux pour le combat. Dès que le jour parut, ils s'avancérent en pleine mer,

AN. R. 534. AV. J. C. 218. afin d'avoir assez d'espace pour agir eux-mêmes, & de laisser aux ennemis la liberté de sortir du port. Les Romains ne refusérent point la bataille, fiers de l'avantage qu'ils se souvenoient d'avoir remporté sur les Carthaginois à peu près dans les mêmes lieux, & comptant sur le nombre & la valeur de leurs soldats.

Lorsque les deux flotes furent en pleine mer, les Romains, pleins d'ardeur & de confiance, se mirent en devoir de mesurer leurs forces avec celles des Carthaginois. Ceux-ci, au contraire, tâchoient d'éviter le combat d'homme à homme, substituant la ruse à la force, parce que toute leur espérance étoit uniquement dans la légéreté de leurs vaisseaux, & non dans leur propre courage. Ils avoient, en effet, beaucoup plus de gens propres à manœuvrer qu'à combattre; & à l'abordage on voioit paroitre sur leurs galéres bien plus de matelots que de soldats. Cette différence de troupes aiant diminué leur confiance, & augmenté celle des Romains, ils prirent bientôt la fuite, laissant au pouvoir des ennemis sept de leurs vaisseaux, avec dix-sept cens prisonniers,

miers, tant matelots que ſoldats; parmi leſquels ſe trouvérent trois Carthaginois de la premiére nobleſſe. La flote des Romains ſe retira ſans avoir rien ſouffert, à l'exception d'une ſeule galére, qui fut percée, & regagna cependant le port avec les autres. An. R. 534. Av. J.C. 218.

La nouvelle de ce combat n'avoit pas encore été portée à Meſſine, lorſque le Conſul Sempronius y arriva. En entrant dans le port, il trouva le Roi Hiéron qui venoit au devant de lui avec une flote bien équipée. Ce Prince étant paſſé de ſon bord à celui du Conſul, lui témoigna la joie qu'il avoit de le voir arrivé heureuſement avec ſa flote & ſon armée, lui ſouhaita toute ſorte de bon ſuccès en Sicile, & enſuite lui fit connoitre l'état de l'Ile, & les entrepriſes des Carthaginois. Enfin il lui promit que dans un âge avancé il ſerviroit les Romains avec le même zêle & le même courage dont il leur avoit donné des preuves dès ſa jeuneſſe. Il lui dit qu'il fourniroit gratuitement des vivres & des habits aux Légions, & à ceux qui ſervoient ſur la flote, ſoldats & matelots: Que les ennemis en vouloient à Lilybée, & aux autres villes maritimes; & qu'il étoit

AN. R. 534. AV. J.C. 218. à craindre qu'ils ne fuſſent ſecondés d'un grand nombre de Siciliens, attirés par l'amour de la nouveauté. Le Conſul, ſur ces avis, croiant n'avoir point de tems à perdre, partit pour Lilybée, accompagné d'Hiéron & de ſa flote. Dès qu'ils furent un peu avancés en mer, ils apprirent le combat qui s'étoit donné près de cette ville, & la défaite des Carthaginois.

Quand on fut arrivé à Lilybée, Hiéron prit congé du Conſul, & ſe retira avec ſa flote. Sempronius aiant recommandé au Préteur qu'il laiſſa à Lilybée de veiller à la ſureté des côtes, fit voile du côté de Malte, où les Carthaginois tenoient une garniſon. Dès qu'il parut, on lui livra Amilcar fils de Giſgon, qui commandoit dans l'Ile, & environ deux mille ſoldats qui y étoient ſous ſes ordres. Quelques jours après il revint à Lilybée, où lui & le Préteur vendirent à l'encan tous les priſonniers qu'ils avoient faits, excepté les perſonnes d'une naiſſance diſtinguée. Le Conſul, voiant que la Sicile n'avoit plus rien à craindre de ce côté-là, paſſa aux * Iles de Vulcain, où l'on publioit que la flote des

* *Iles au nord de la Sicile.*

des Carthaginois étoit à la rade. Mais il n'y trouva pas un ſeul ennemi : ils étoient partis de là pour aller piller les côtes d'Italie. AN. R. 534. AV. J.C. 218.

Le Conſul, en retournant en Sicile, apprit la deſcente & les ravages de la flote ennemie ; & reçut en même tems des lettres du Sénat, qui en lui donnant avis de l'arrivée d'Annibal, lui ordonnoient de revenir promptement au ſecours de ſon Collégue. Partagé en tant de ſoins différens, il commença par embarquer ſon armée, & lui ordonna de ſe rendre à Rimini par la mer ſupérieure, autrement Adriatique. Il envoia Sextus Pomponius ſon Lieutenant avec vingt-ſept galéres au ſecours de la Calabre, & de toute la côte maritime d'Italie. Il laiſſa au Préteur M. Emilius une flote complette de cinquante galéres. Pour lui, après avoir mis la Sicile en état de ſe défendre, il cotoia l'Italie avec dix vaiſſeaux, & vint aborder à Rimini, où il prit ſon armée, avec laquelle il alla joindre ſon Collégue auprès de la Trébie.

Sempronius eſt rappellé de Sicile en Italie pour ſecourir ſon Collégue. *Polyb.* III. 220. *Liv.* XXI. 51.

Ainſi les deux Conſuls avec toutes les troupes de la Rébublique ſe trouvoient réunis; & l'on s'attendoit que

An. R. 534. Av. J.C. 218. les deux armées en viendroient bientôt aux mains. Annibal s'étoit approché du camp des Romains, dont il n'étoit plus séparé que par la petite riviére. La proximité des armées donnoit lieu à de fréquentes escarmouches; dans l'une desquelles Sempronius, à la tête d'un corps de Cavalerie, remporta contre un parti de Carthaginois un avantage assez peu considérable, mais qui augmenta beaucoup la bonne opinion que ce Général avoit déja de son mérite.

Sempronius, malgré les remontrances de Scipion, donne le combat près de la Trébie, & est vaincu. *Polyb.* III. 222 227. *Liv.* XXI. 52. 57. *App.* 317.

Ce léger succès lui paroissoit une victoire complette. Il se vantoit avec complaisance d'avoir vaincu l'ennemi dès la premiére rencontre dans un genre de combat où son Collégue avoit été défait, & d'avoir par là relevé le courage abbattu des Romains. Déterminé à en venir au plutôt à une action décisive, il crut, pour la bienséance, devoir consulter Scipion, qu'il trouva d'un avis entiérement contraire au sien. „ Celui-ci représentoit que si l'on „ donnoit aux nouvelles levées le tems „ de s'exercer pendant l'hiver, on en „ tireroit beaucoup plus de service la „ campagne suivante; que les Gaulois, „ naturellement légers & inconstans,

„ se

„ ſe détacheroient peu à peu d'Anni- An. R. 534.
„ bal; que lui-même n'étoit pas en- Av. J.C. 218.
„ core entiérement guéri de ſa bleſſu-
„ re, & que lorſqu'il ſeroit en état
„ d'agir, ſa préſence pourroit être de
„ quelque utilité dans une affaire gé-
„ nérale : enfin il le prioit inſtamment
„ de ne point paſſer outre.

Quelque ſolides que fuſſent ces raiſons, Sempronius ne put les goûter, ou du moins il n'y eut aucun égard. Il voioit ſous ſes ordres ſeize mille Romains, & vingt mille Alliés, ſans compter la Cavalerie : c'étoit le nombre où ſe montoit dans ce tems-là une armée complette, lorſque les deux Conſuls ſe trouvoient joints enſemble. L'armée ennemie quoique groſſie par les Gaulois étoit moins nombreuſe. La conjoncture lui paroiſſoit tout-à-fait favorable. Il diſoit hautement „ qu'Officiers & ſol-
„ dats, tous demandoient la bataille
„ excepté ſon Collégue, qui aiant par
„ ſa bleſſure le courage encore plus
„ affoibli que le corps, ne pouvoit
„ entendre parler de combat. Mais
„ étoit-il juſte de laiſſer languir tout le
„ monde avec lui ? Qu'attendoit-il
„ davantage ? Eſpéroit-il qu'un troi-

AN. R. 534. AV. J.C. 218. „ ſiéme Conſul & qu'une nouvelle armée duſſent venir à ſon ſecours? „ Quelle douleur, pour nos ancêtres, „ diſoit-il, s'ils voioient deux Conſuls, à la tête de deux grandes armées, trembler devant ces mêmes „ Carthaginois, qu'ils avoient autrefois attaqués juſques dans les murs „ de Carthage!

Il tenoit de pareils diſcours & parmi ſes ſoldats, & dans la tente même de Scipion. Un intérêt perſonnel le feſoit penſer & parler de la ſorte. Le tems de l'élection des nouveaux Conſuls qui approchoit, lui feſoit craindre qu'on ne lui envoiât un ſucceſſeur avant qu'il eût pu en venir aux mains avec Annibal, & il croioit devoir profiter de la maladie de ſon Collégue pour s'aſſurer à lui ſeul tout l'honneur de la victoire. Comme il ne cherchoit pas le tems des affaires, dit Polybe, mais le ſien, il ne pouvoit manquer de prendre de mauvaiſes meſures. Il donna donc ordre aux ſoldats de ſe tenir prêts à combattre.

C'étoit tout ce que deſiroit Annibal, qui avoit pour maxime qu'un Général qui s'eſt avancé dans un pays ennemi ou étranger, & qui a formé une en-

entrepriſe extraordinaire, n'a de reſſource qu'en ſoutenant toujours les eſpérances des Alliés par quelque nouvel exploit. Sachant qu'il n'auroit affaire qu'à des troupes de nouvelle lévée qui étoient ſans expérience, il deſiroit profiter de l'ardeur des Gaulois qui demandoient le combat, & de l'abſence de Scipion à qui ſa bleſſure ne permettoit pas d'y aſſiſter. Enfin il voioit que le poſte qu'il occupoit dans une plaine raſe & découverte, étoit tout ce qu'il pouvoit choiſir de plus avantageux pour faire agir ſa nombreuſe Cavalerie & ſes éléphans, en quoi conſiſtoit la principale force de ſon armée. Animé par tous ces motifs, il ne ſonge plus qu'à dreſſer une embuſcade, dont la témérité de Sempronius lui promettoit un heureux ſuccès. AN. R. 534. AV. J.C. 218.

Il y avoit entre les deux armées un terrain qu'Annibal jugea propre à ce deſſein. C'étoit une plaine raſe & découverte, où couloit un ruiſſeau, dont les bords aſſez hauts étoient encore hériſſés de broſſailles & d'épines, & près duquel ſe trouvoient des cavités aſſez profondes pour y cacher même de la Cavalerie. Il ſavoit que ſouvent une embuſcade eſt plus ſûre dans un

AN. R. 534. AV. J. C. 218. terrain plat & uni, mais fourré comme étoit celui-là, que dans des bois, parce qu'on s'en défie moins. Il ordonna à Magon ſon frére de s'y poſter avec deux mille hommes tant de Cavalerie que d'Infanterie. Il fit enſuite paſſer la Trébie aux Cavaliers Numides, avec ordre de s'avancer dès le point du jour juſques aux portes du camp des ennemis pour les attirer au combat, & de repaſſer la riviére en ſe retirant, afin d'engager les Romains à la paſſer auſſi, & à entrer dans la plaine. Ce qu'il avoit prévû ne manqua pas d'arriver. Le bouillant Sempronius envoia d'abord contre les Numides toute ſa Cavalerie, puis ſix mille hommes de trait, qui furent bientôt ſuivis de tout le reſte de l'armée. Les Numides lâchérent pié à deſſein. Les Romains les pourſuivirent avec chaleur.

Il feſoit, ce jour-là, un brouillard très-froid, & il tomboit beaucoup de neige. Comme le Conſul avoit fait ſortir les hommes & les chevaux avec précipitation, ſans leur avoir fait prendre aucune nourriture, ni leur avoir donné aucun préſervatif contre les incommodités du lieu & de la ſaiſon;

ſon ; ils étoient tranſis d'un froid qui devenoit encore plus piquant à meſure qu'ils approchoient de la riviére. Mais lorſqu'en pourſuivant les Numides, qui avoient lâché pié à deſſein de les attirer, les fantaſſins furent entrés dans l'eau juſqu'à la poitrine, la pluie de la nuit précédente l'aiant extrêmement groſſie, tous leurs membres furent tellement ſaiſis & pénétrés de froid, qu'ils avoient bien de la peine à ſoutenir leurs armes ; outre qu'ils ſouffroient de la faim, n'aiant point mangé de tout le jour qui étoit déja bien avancé. An. R. 534. Av. J.C. 218.

Il n'en étoit pas ainſi des ſoldats d'Annibal. Ils avoient allumé par ſon ordre des feux devant leurs tentes, & s'étoient frotté tous les membres de l'huile qu'on avoit diſtribuée par compagnies pour ſe les rendre plus ſouples : ils avoient auſſi pris de la nourriture tout à leur aiſe. On voit ici quel avantage c'eſt que d'avoir un Chef attentif & prévoiant, à la vigilance duquel rien n'échape.

Quand les Romains furent ſortis de la riviére, Annibal, qui attendoit ce moment, fit avancer ſes troupes. Le Conſul, voiant que les Numides,

AN. R. 534. AV. J.C. 218. mides, en feſant volte-face, menoient rudement ſes Cavaliers, devant qui ils avoient feint d'abord de fuir, avoit fait ſonner la retraite, & les avoit rappellés. Pour lors on ſe prépara de part & d'autre au combat. Voici comme les deux Généraux rangérent chacun leur armée.

Annibal mit au premier rang les frondeurs & les ſoldats armés à la légére, ce qui feſoit environ huit mille hommes. Après eux il rangea ſur une ſeule ligne ſon Infanterie, qui feſoit près de vingt mille hommes, tant Gaulois, qu'Eſpagnols & Africains. Il partagea ſur les deux ailes ſa Cavalerie, qui, en comptant les Gaulois alliés, montoit à plus de dix mille hommes; & fortifia ces deux ailes de ſes éléphans, qu'il plaça partie devant la gauche, partie devant la droite.

Sempronius rangea ſon Infanterie, forte de trente-ſix mille hommes, ſur trois lignes, ſelon la coutume des Romains. La Cavalerie, qui conſiſtoit en quatre mille chevaux, fut partagée ſur les deux ailes. Les armés à la légére furent placés à la tête de tous. Selon cette diſpoſition, l'armée Romaine devoit être débordée de beaucoup par l'armée Carthaginoiſe. Quand

Quand on fut en préſence. Les armés à la légére, de part & d'autre, engagérent l'action. Autant que cette premiére charge fut deſavantageuſe aux Romains, autant elle fut favorable aux Carthaginois. Du côté des premiers, c'étoit des ſoldats qui depuis le matin ſouffroient le froid & la faim, & dont les traits avoient été lancés pour la plupart dans le combat contre les Numides : ce qui leur reſtoit de traits, étoient ſi appeſantis par l'eau dont ils avoient été trempés, qu'ils ne pouvoient être d'aucun uſage. La Cavalerie, & toute l'armée, étoient également hors d'état d'agir. Rien de tout cela ne ſe trouvoit du côté des Carthaginois. Frais, vigoureux, pleins d'ardeur, rien ne les empéchoit de faire leur devoir. AN. R. 534. AV. J.C. 218.

Auſſi dès que les armés à la légére ſe furent retirés dans les intervalles des lignes, & que l'Infanterie peſamment armée en fut venue aux mains, alors la Cavalerie Carthaginoiſe, qui ſurpaſſoit de beaucoup la Romaine en nombre & en vigueur, tomba ſur celle-ci avec tant de force & d'impétuoſité, qu'en un moment elle l'enfonca, & la mit en fuite. Les flancs de l'Infanterie

AN. R. 534. AV. J.C. 218.

fanterie Romaine ſe trouvant découverts, les armés à la légére des Carthaginois & les Numides reviennent à la charge, fondent ſur les flancs des Romains, y mettent le deſordre, & empéchent qu'ils ne puiſſent ſe défendre contre ceux qui les attaquoient de front. Le fort de la mélée étoit de part & d'autre au centre de l'Infanterie peſamment armée. Les Romains s'y défendoient avec un courage, ou plutôt avec une fureur que rien ne pouvoit vaincre. Ce fut le moment où les Numides ſortirent de leur embuſcade, chargérent en queue les Légions qui combattoient au centre, & y portérent une confuſion extrême. Les deux ailes, c'eſt-à-dire les troupes qui tenoient de côté & d'autre au centre, attaquées en front par les éléphans, en flanc par les armés à la légére, furent culbutées dans la riviére. A l'égard du centre, ceux qui étoient à la queue ne purent tenir contre les Numides qui étoient venus fondre ſur eux par les derriéres, & furent mis entiérement en déroute : les autres, qui étoient à la tête & ſur la premiére ligne, forcés par une heureuſe néceſſité de combattre en deſeſpérés après avoir

avoir défait les Gaulois & une partie des Africains, ſe firent jour à travers les Carthaginois. Voiant alors qu'ils ne pouvoient ni ſecourir leurs ailes, qui avoient été miſes entiérement en déroute, ni retourner au camp, dont la Cavalerie Numide, la riviére, & la pluie ne leur permettoient pas de reprendre le chemin, ſerrés & gardant leurs rangs, ils prirent la route de Plaiſance, où ils ſe retirérent ſans danger, & au nombre au moins de dix mille hommes. An. R. 534. Av. J.C. 218.

La plupart des autres qui reſtoient périrent ſur les bords de la riviére, écraſés par les éléphans ou par la Cavalerie. Ceux qui purent échaper, tant fantaſſins que Cavaliers, ſe joignirent au gros dont nous venons de parler, & le ſuivirent à Plaiſance. Les Carthaginois pourſuivirent l'ennemi juſqu'à la riviére, d'où, arrétés par la rigueur de la ſaiſon, ils revinrent à leurs retranchemens. La victoire fut complette, & la perte peu conſidérable. Il ne reſta que très-peu d'Eſpagnols & d'Africains ſur la place. Les Gaulois furent les plus maltraités: mais tous ſouffrirent extrêmement de la pluie & de la neige. Beaucoup d'hom-

An. R. 534. Av. J. C. 218. d'hommes & de chevaux périrent de froid, & l'on ne put ſauver qu'un petit nombre d'éléphans.

La nuit ſuivante, ceux des Romains qui étoient reſtés à la garde du camp, paſſérent la Trébie ſans que les ennemis s'en aperçuſſent, à cauſe d'une violente pluie qui tomboit avec grand bruit. Peutêtre même qu'épuiſés de travail, & aiant beaucoup de bleſſés, ils feignirent de ne s'en pas apercevoir, & leur laiſſérent le tems de ſe retirer à Plaiſance.

La perte de la bataille ne pouvoit être imputée qu'à la témérité & à l'aveugle préſomption du Conſul, qui malgré les ſages remontrances de ſon Collégue ſe hâta de donner le combat dans des conjonctures qui toutes lui étoient contraires. Le mauvais ſuccès fut une juſte punition de ſa vanité, mais n'en fut pas le reméde. Pour cacher ſa honte & ſa défaite, il envoia des couriers à Rome, qui n'y dirent autre choſe ſinon qu'il s'étoit donné une bataille, & que ſans le mauvais tems l'armée Romaine eût remporté la victoire. D'abord on ne penſa point à ſe défier de cette nouvelle. Mais on apprit bientôt tout le détail de l'action :

ction : que les Carthaginois avoient défait l'armée du Conſul, qu'ils s'étoient rendus maîtres de ſon camp, que les Légions avoient fait retraite & s'étoient réfugiées dans les colonies voiſines, que tous les Gaulois avoient fait alliance avec Annibal, & que l'armée n'avoit de munitions que ce qui lui en venoit de la mer par le Pô. An. R. 534. Av. J.C. 218.

Effroi que cette nouvelle cauſe à Rome.

Cette nouvelle cauſa tant d'effroi dans la ville, que les citoiens croioient à chaque inſtant voir arriver l'armée victorieuſe devant leurs murailles, ſans avoir aucune reſſource pour les défendre. Ils diſoient qu'après la défaite de Scipion auprès du Téſin, ils avoient rappellé Sempronius de Sicile, & lui avoient ordonné de venir au ſecours de ſon Collégue. Mais après la défaite des deux Conſuls & des deux armées Conſulaires, quels autres Chefs, quelles autres Légions pouvoient-ils oppoſer à l'ennemi vainqueur ? *Polyb.* III. 227. *Liv.* XXI. 57.

Préparatifs pour la campagne ſuivante.

Ces triſtes réflexions n'occupérent pas lontems les Romains. Ils ſongérent à prévenir les ſuites d'un ſi fâcheux événement. On fit de grands préparatifs pour la campagne ſuivante : on mit des garniſons dans les places :

An. R. 534. Av. J. C. 218. ces : on envoia des troupes en Sardaigne & en Sicile : on en fit marcher auſſi à Tarente, & dans tous les poſtes importans. L'on équipa ſoixante galéres à cinq rangs de rames, & l'on dépécha auſſi vers Hiéron pour lui demander du ſecours. Ce Roi leur fournit cinq cens Crétois, & mille Rondachers. Enfin il n'y eut point de meſures que l'on ne prît, point de mouvement que l'on ne ſe donnât. Car, ajoute Polybe, tels ſont les Romains en général & en particulier : plus ils ont raiſon de craindre, plus ils deviennent redoutables. Avant tout, ils firent venir de l'armée le Conſul Sempronius, pour préſider à l'Aſſemblée où l'on devoit procéder à l'élection des Conſuls. On nomma pour cette charge Cn. Servilius, & C. Flaminius. Nous verrons bientôt quel étoit le caractére de ce dernier, après que nous aurons raporté ce qui ſe paſſa en Eſpagne dans la même année.

Heureuſes expéditions de Scipion en Eſpagne.

Cn. Cornelius Scipion, à qui Publius ſon frére avoit laiſſé le commandement de l'armée navale, étant parti des embouchures du Rhône avec toute ſa flote, alla aborder à * Empories.

* *Aujourdhui* Empurius, *capitale du Lampourdan.*

pories. Il assiégea sur la côte jusqu'à l'Ebre toutes les villes qui refusérent de se rendre, & traita avec beaucoup de douceur celles qui se soumettoient de bon gré. Il eut grand soin qu'il ne leur fût fait aucun tort, & mit bonne garnison dans les nouvelles conquêtes qu'il avoit faites. Puis, pénétrant dans les terres à la tête de son armée qu'il avoit déja grossie de beaucoup d'Espagnols devenus ses Alliés à mesure qu'il avançoit dans le pays, tantôt il recevoit dans son amitié, tantôt il prenoit par force les villes qui se rencontroient sur sa route. An. R. 534. Av. J.C. 218. *Polyb.* III. 228. *Liv.* XXI. 60. 61.

Annibal avoit donné à Hannon le gouvernement de cette province en deça de l'Ebre, & l'avoit chargé de la maintenir dans les intérêts des Carthaginois. Pour arréter les progrès des Romains, & ne pas attendre que tout le pays fût déclaré pour eux, il alla camper à leur vûe, & leur présenta la bataille. Scipion l'accepta avec joie, parce que ne pouvant éviter d'avoir affaire à Asdrubal & à Hannon, il aimoit mieux les combattre séparément, que de les avoir sur les bras tous deux ensemble. La victoire lui couta peu. Il tua aux ennemis

AN. R. 534. AV. J. C. 218. nemis ſix mille hommes, prit le Général lui-même avec quelques-uns des principaux Officiers, fit deux mille priſonniers, avec ceux qui étoient reſtés à la garde du camp, dont il ſe rendit maître, auſſi bien que de * Sciſſis ville voiſine de ce lieu qu'il prit d'aſſaut. Il y fit un butin très-conſidérable, parce que c'étoit là que tous ceux qui étoient paſſés en Italie avec Annibal, avoient laiſſé leurs équipages.

Avant que le bruit de cette défaite ſe fût répandu, Aſdrubal paſſa l'Ebre avec huit mille hommes de pié, & mille Cavaliers, & vint au devant de Scipion dans la penſée qu'il ne feſoit qu'arriver en Eſpagne. Mais quand il eut appris la perte qu'Hannon avoit faite, auprès de Sciſſis, de la bataille & de ſon camp, il tourna du côté de la mer. Il rencontra aſſez près de Tarragone ** les matelots & les ſoldats de la flote de Scipion, épars négligemment dans la campagne par une ſuite de la ſécurité que leur inſpiroient les heureux ſuccès de l'armée de terre ; & aiant envoié contr'eux ſa Cava-

* *On n'en trouve aucun veſtige dans les anciens Géographes.*

** *Ville de Catalogne.*

Cavalerie, il en paſſe un grand nombre au fil de l'épée, & pouſſe les autres juſqu'à leurs vaiſſeaux. Il ſe retire enſuite, & repaſſant l'Ebre il prit ſon quartier d'hiver à la nouvelle Carthage, où il donna tous ſes ſoins à de nouveaux préparatifs, & à la garde des pays d'en deça du fleuve. An. R. 534. Av. J.C. 218.

Cn. Scipion, de retour à ſa flote, punit ſelon la ſévérité des Loix ceux qui avoient négligé le ſervice: puis, aiant réuni les deux armées, celle de mer & celle de terre, il alla prendre ſes quartiers à Tarragone. Là, partageant aux ſoldats le butin ſelon les loix d'une exacte juſtice, il gagna leur amitié, & leur fit ſouhaiter avec ardeur la continuation d'une guerre dont ils tiroient de ſi grands avantages. Tel étoit en Eſpagne l'état des affaires.

Annibal, après la bataille de la Trébie, fit encore quelques expéditions, mais peu importantes. La rigueur du froid l'obligea de donner à ſes troupes quelque tems pour ſe repoſer après tant de peines. Dès qu'il lui parut, à des indices encore douteux, que le printems approchoit, il les tira des quartiers d'hiver pour les conduire dans l'Etrurie, à deſſein de gagner les habi- Annibal paſſe en Etrurie. *Liv.* XXI. 58.

An. R. 534. Av. J.C. 218. habitans de ce pays par la douceur, ou de les ſoumettre par la force, comme il avoit fait les Gaulois & les Liguriens.

Il tente le paſſage de l'Apennin. Il lui faloit paſſer l'Apennin. Il y fut attaqué d'un orage ſi effroiable, que ce qu'il avoit ſouffert dans le trajet des Alpes lui parut preſque moins affreux en comparaiſon. Un vent horrible, mêlé de pluie, leur donnoit dans le viſage avec tant de violence, qu'ils ne pouvoient éviter ou d'abandonner leurs armes, ou d'être renverſés s'ils vouloient ſe roidir contre la violence de l'ouragan. Ils furent dont obligés de s'arrêter. Mais, comme le vent leur feſoit perdre la reſpiration, ils lui tournérent le dos, & demeurérent quelque tems tranquilles en cet état. Alors le fracas du tonnére, & les éclairs qui en accompagnoient les épouvantables coups, leur ôtant tout à la fois l'uſage des yeux & des oreilles, la fraieur les ſaiſit, & les rendit immobiles. Enfin la pluie ceſſa. Mais, par une ſuite ordinaire, le vent s'étant élevé avec encore plus de force, ils furent obligés de camper dans le même lieu où la tempête les avoit ſurpris. Ce fut pour eux

eux une nouvelle fatigue, auſſi accablante que la premiére. Car ils ne pouvoient ni développer leurs tentes, ni les poſer, le vent les leur arrachant des mains, ou les enlevant de leur place. Et dans le même tems, l'eau que le vent avoit élevée s'étant épaiſſie & glacée ſur le ſommet des montagnes, il tomba une ſi grande quantité de neige & de grêle, qu'abandonnant un travail inutile, ils ſe jettérent tous par terre, accablés ſous le poids de leurs tentes & de leurs vétemens, plutôt qu'ils n'en étoient couverts. Le froid qui ſuivit devint ſi âpre & ſi pénétrant, que les chevaux, auſſi bien que les hommes, firent, pendant un longtems, d'inutiles efforts pour ſe relever, leurs nerfs s'étant tellement roidis, qu'il leur étoit impoſſible de plier leurs membres, & d'en faire uſage. Lorſqu'à force de s'agiter & de ſe mouvoir, ils eurent repris un peu de force & de courage, on commença à allumer des feux de diſtance en diſtance, ce qui fut pour eux d'un grand ſoulagement, & parut leur rendre la vie. Annibal demeura deux jours en cet endroit comme aſſiégé; & il n'en ſortit qu'après avoir perdu An. R. 534. Av. J.C. 218.

An. R. 534. Av. J. C. 218. un grand nombre d'hommes & de chevaux, avec ſept des éléphans qui lui étoient reſtés après la bataille de la Trébie.

Combat entre Sempronius & Annibal. *Liv.* XXI. 59.

Etant deſcendu de l'Apennin, il alla camper à dix * milles de Plaiſance. Le lendemain il vint chercher l'ennemi avec douze mille hommes d'Infanterie, & cinq mille de Cavalerie. Sempronius, qui étoit déja revenu de Rome, ne refuſa pas le combat. Les deux armées n'étoient alors éloignées l'une de l'autre que d'une lieue. Dès le jour ſuivant elles marchérent avec une ardeur égale à un combat qui fut lontems diſputé, & où les deux partis eurent alternativement l'avantage l'un ſur l'autre. Au premier choc, les Romains furent tellement ſupérieurs aux Carthaginois, qu'après les avoir mis en fuite, ils les pourſuivirent juſques dans leur camp, & entreprirent même de les y forcer. Mais Annibal aiant mis aux portes un petit nombre de ſoldats, ſuffiſant néanmoins pour en défendre l'entrée, ordonna aux autres de ſe tenir bien ſerrés dans le milieu du camp, juſqu'à ce qu'il leur donnât le ſignal d'en ſortir pour aller attaquer les ennemis. Il étoit environ trois heures

* *Trois lieues.*

res après midi, lorſque Sempronius, aiant inutilement fatigué ſes troupes, & deſeſpérant de pouvoir forcer les Carthaginois, fit ſonner la retraite. Auſſitôt qu'Annibal ſe fut aperçu de la retraite des Romains, il ordonna à ſa Cavalerie de ſortir à droite & à gauche, & de fondre ſur eux, pendant qu'il ſortiroit lui-même par la porte du milieu pour aller les attaquer avec l'élite de ſon Infanterie. L'affaire eût été des plus ſanglantes, ſi le jour eût permis qu'elle durât plus lontems. La nuit ſépara les combattans, horriblement acharnés les uns contre les autres. Ainſi le nombre des morts ne répondit pas à l'animoſité avec laquelle on combattit. La perte n'alla pas à plus de ſix cens hommes de pié, & trois cens Cavaliers de chaque côté. Mais celle que firent les Romains fut plus conſidérable par la qualité que par le nombre de leurs morts; puiſqu'il reſta ſur la place pluſieurs Chevaliers, cinq Tribuns des Légions, & trois Commandans des Alliés. An. R. 534. Av. J.C. 218. Præfector.

Après ce combat, Annibal ſe retira dans la Ligurie, dont les habitans, pour lui prouver leur fidélité, lui livrérent à ſon arrivée deux Queſteurs

AN. R. 534. AV. J.C. 218. Romains C. Fulvius & C. Lucretius, deux Tribuns Légionaires, & cinq Chevaliers, preſque tous fils de Sénateurs. Sempronius ſe retira du côté de Luques.

Prodiges. *Liv.* XXI. 62. Pendant [a] cet hiver il arriva pluſieurs prodiges à Rome & aux environs: ou, pour parler plus juſte, *on en publia un grand nombre, auxquels on ajouta foi aſſez légérement, comme il arrive quand une fois la ſuperſtition s'eſt emparée des eſprits.* Ces paroles de Tite-Live ſont remarquables, & montrent qu'il n'étoit pas ſi crédule ni ſi ſuperſtitieux que pluſieurs ſe l'imaginent. On s'acquitta fort ſcrupuleuſement de toutes les cérémonies preſcrites en pareil cas; & les eſprits ſe trouvérent fort ſoulagés, après qu'on eut achevé les ſacrifices & fait aut dieux les vœux que la Sibylle avoit marqués.

Témérité & arrogance de Flaminius. *Liv.* XXI. 63. On avoit déſigné pour Conſuls Cn. Servilius & C. Flaminius. Ce dernier s'étoit fait connoitre depuis lontems pour un eſprit brouillon, ſéditieux, incapable ſoit de prendre ſon parti avec ſageſſe,

[a] Romæ aut circa urbem multa, eá hieme, prodigia facta: aut (quod evenire ſolet motis ſemel in religionem animis) multa nunciata, & temerè credita ſunt. *Liv.*

ſageſſe, ſoit de fléchir après l'avoir pris une fois. Nous avons vû qu'il avoit eu de vives conteſtations avec les Sénateurs, en premier lieu pendant ſon Tribunat; & une ſeconde fois dans ſon premier Conſulat, d'abord au ſujet du Conſulat même qu'on vouloit l'obliger d'abdiquer, puis à l'occaſion du triomphe dont on avoit entrepris de le priver. Il s'étoit encore rendu odieux aux Sénateurs, à cauſe d'une nouvelle Loi que Q. Claudius avoit portée contre leur ordre, n'ayant de tous les Sénateurs que le ſeul Flaminius qui l'appuiât dans cette entrepriſe. Cette Loi feſoit défenſe à tout Sénateur d'avoir une barque qui tint plus de trois cens *amphores*, qui équivalent au poids de 15625 de nos livres, ou moins de huit * tonneaux, comme l'on compte ſur mer. Q. Claudius trouvoit que c'étoit aſſez pour tranſporter à Rome les fruits que les Sénateurs recueilloient dans leurs terres, & qu'il étoit indigne de leur rang de faire ſervir leurs vaiſſeaux de charge à tranſporter la recolte des autres pour de l'argent. La haine du Sénat

An. R. 534. Av. J.C. 218.

* *Le tonneau de mer péſe 2000 livres, au dire du Dictionnaire de Trévoux.*

ne ſervit qu'à lui acquérir la faveur du
An. R. 534. Av. J.C. 218. Peuple, qui par une affection aveugle l'éleva une ſeconde fois au Conſulat.

Il ſe perſuada que les Sénateurs, pour ſe venger de lui, le retiendroient à Rome, ſoit en alléguant de mauvais préſages, ſoit en l'obligeant de célébrer les Féries Latines, ou enfin en apportant quelqu'un des prétextes dont on avoit coutume de ſe ſervir pour retarder le départ des Conſuls. Réſolu de couper court à toutes ces difficultés, il feignit d'avoir affaire à la campagne; & étant ſorti de Rome il s'en alla furtivement dans ſa province, n'étant encore que particulier. Cette évaſion, quand elle fut devenue publique, anima encore davantage les Sénateurs, déja fort irrités contre lui. On diſoit hautement, „ Que Flaminius avoit déclaré la guerre, non-„ ſeulement au Sénat, mais aux dieux „ mêmes. Qu'aiant été fait Conſul la „ premiére fois contre les auſpices qui „ s'oppoſoient à ſon élection, il s'étoit „ mocqué des hommes & des dieux, „ qui de concert lui défendoient de „ donner bataille. Que maintenant, „ agité par les reproches que ſa con-„ ſcience lui feſoit de ſon impiété, il „ avoit

„ avoit évité de paroitre au Capitole, An. R. 534. Av. J.C. 218.
„ & d'y faire la cérémonie auguſte de
„ ſon entrée dans le Conſulat, pour
„ n'être point obligé d'invoquer le
„ grand Jupiter en un jour ſi ſolennel;
„ pour ne point voir ni conſulter le
„ Sénat qu'il haïſſoit ſeul de tous les
„ Romains, & de qui il ſavoit qu'il
„ avoit mérité d'être haï; pour ſe ſouſ-
„ traire aux cérémonies les plus au-
„ guſtes & les plus indiſpenſables;
„ pour éviter de faire dans le Capitole
„ les vœux ordinaires pour la proſpé-
„ rité de la République, & la ſienne
„ propre; & partir enſuite pour ſa
„ province revétu des marques hono-
„ rables de ſa dignité. Qu'il étoit ſorti
„ de Rome à la dérobée comme le
„ dernier des valets de ſon armée,
„ ſans être précédé de ſes Licteurs,
„ ſans faire porter devant lui les ha-
„ ches & les faiſceaux, à peu près
„ comme s'il eût quitté ſa patrie pour
„ aller en exil. Croioit-il plus hono-
„ rable & plus décent pour lui & pour
„ l'Empire Romain, de faire une cé-
„ rémonie ſi ſainte & ſi éclatante à Ri-
„ mini qu'à Rome, & dans une hotel-
„ lerie qu'à la vûe de ſes dieux do-
„ meſtiques?

AN. R. 534. AV. J. C. 218. Les plaintes de tout le Sénat, & les Députés qu'on lui envoia pour l'obliger de revenir, & de prendre poſſeſſion du Conſulat ſelon les formes accoutumées, ne gagnérent rien ſur ſon eſprit. Il entra en charge à Rimini. Aiant reçu deux Légions de Sempronius l'un des Conſuls de l'année précédente, & deux de C. Atilius Préteur, il traverſa les ſentiers de l'Apennin, pour ſe rendre dans l'Etrurie.

AN. R. 535. AV. J. C. 217.

CN. SERVILIUS.
C. FLAMINIUS II.

Le Conſul Servilius part pour Rimini. *Liv.* XXII. 1.

Servilius entra en charge à Rome aux Ides, c'eſt-à-dire le 15 de Mars, jour ſolennel & marqué alors pour cette cérémonie; & aſſembla les Sénateurs pour les conſulter ſur les opérations de la campagne qu'il alloit commencer. Cette délibération donna lieu de renouveller les reproches contre Flaminius. Ils ſe plaignoient, d'avoir créé deux Conſuls, & de n'en avoir qu'un. Que Flaminius ne pouvoit paſſer pour tel, étant parti de Rome ſans autorité, & ſans auſpices. Que c'étoit au Capitole que les Conſuls recevoient ces deux caractéres, à la vûe des dieux & des citoiens de Rome,

Rome, après avoir célébré les Féries Latines, & fait ſur la montagne d'Albe, & dans le temple du grand Jupiter, les ſacrifices accoutumés; & non pas dans la province & dans une terre étrangére, où il n'avoit porté que la qualité de particulier. Servilius, après avoir reçu ſes inſtructions, s'en alla avec ſes troupes à Rimini, pour fermer aux ennemis les paſſages de ce côté-là. AN. R. 535. AV. J.C. 217.

Il laiſſa Rome dans une grande inquiétude. La crainte étoit augmentée par les prodiges qu'on annonçoit de toutes parts. On ordonna des ſacrifices, des proceſſions, des priéres dans tous les temples. Outre beaucoup d'autres actes de religion, on donna un feſtin public, & l'on annonça les *Fêtes de Saturne par des cris, qui furent continués un jour & une nuit. On fit de cette cérémonie une Fête annuelle, que le Peuple eut ordre de célébrer à perpétuité. J'en marquerai les circonſtances à la fin de ce Paragraphe. Renouvellement de la Fête des Saturnales.

Annibal paſſa ſon quartier d'hiver dans la Gaule Ciſapilne. Il traitoit fort Annibal renvoie ſans rançon les

X. 5 dif-

* *Cette Fête avoit été établie près de trois cens ans auparavant.* Liv. II. 21. *On ne fit ici que la renouveller.*

An. R. 535. Av. J.C. 217. différemment les priſonniers de guerre, ſelon qu'ils étoient Romains ou Alliés. Il retenoit dans des priſons les Romains, & leur donnoit à peine le néceſſaire : au lieu qu'il uſoit de toute la douceur poſſible à l'égard de ceux qu'il avoit pris ſur les Alliés. Il les aſſembla un jour, & leur dit „ que ce „ n'étoit pas pour leur faire la guerre „ qu'il étoit venu, mais pour prendre „ leur défenſe contre les Romains : „ qu'il faloit donc, s'ils entendoient „ leurs intérêts, qu'ils embraſſaſſent „ ſon parti, puiſqu'il n'avoit paſſé les „ Alpe que pour remettre les Italiens „ en liberté, & les aider à rentrer „ dans les villes & dans les terres „ d'où les Romains les avoient chaſ- „ ſés. „ Après ce diſcours, il les renvoia ſans rançon dans leur pays. C'étoit une ruſe, pour détacher des Romains les peuples d'Italie, pour les porter à s'unir avec lui, & pour ſoulever en ſa faveur tous ceux dont les villes ou les ports étoient ſoumis à la domination Romaine.

priſonniers faits ſur les Alliés de Rome. *Polyb.* III. 229.

Stratagême dont il ſe ſert pour

Ce fut dans ce même quartier d'hiver, qu'il s'aviſa d'un ſtratagême vraiment Carthaginois. Il étoit environné de peuples légers & inconſtans, & la liai-

liaiſon qu'il avoit contractée avec eux étoit encore toute récente. Il avoit à craindre que changeant à ſon égard de diſpoſitions, ils ne lui dreſſaſſent des piéges, & n'attentaſſent ſur ſa vie. Pour la mettre en ſureté, il fit faire des perruques & des habits pour toutes les différentes ſortes d'âges : il prenoit tantôt un de ces équipages, & tantôt l'autre, & ſe déguiſoit ſi ſouvent, que non ſeulement ceux qui ne le voioient qu'en paſſant, mais ſes amis même avoient peine à le reconnoitre. AN. R. 535. AV. J.C. 217. empêcher qu'on n'attente à ſa vie. *Polyb.* III. 229. *Liv.* XXII. 1. *App.* 316.

Cependant les Gaulois ſouffroient impatiemment que la guerre ſe fit dans leur pays. Ils n'avoient été engagés à ſuivre Annibal que par l'eſpérance du butin. Ils voioient, qu'au lieu de s'enrichir aux dépens d'autrui, leur pays, devenu le théatre de la guerre, étoit également foulé par les quartiers d'hivers des deux armées. Annibal avoit tout à craindre de ce mécontentement qui éclatoit déja par des murmures & des plaintes aſſez publiques. Pour en détourner les effets, dès que l'hiver fut paſſé il ſe hâta de décamper. Il ſavoit que Flaminius étoit arrivé à Arrétium dans l'Etrurie : il dirigea ſa Annibal part pour l'Etrurie. *Polyb.* III. 230. *Liv.* XXII. 2.

An. R. 535. Av. J.C. 217. marche de ce côté-là. Il commença par consulter ceux qui connoissoient le mieux ce pays, pour savoir quelle route il prendroit pour aller aux ennemis. On lui en indiqua plusieurs, qui lui déplurent comme trop longues, & qui l'exposoient à être traversé par les ennemis. Il y en avoit une qui conduisoit à travers certains marais. Celle-ci se trouva plus de son goût, & plus conforme au vif desir qu'il avoit d'en venir aux mains avec le Consul, avant que son Collégue eût pu le joindre : il la préféra. Au bruit qui s'en répandit dans l'armée, chacun fut effraié. Il n'y eut personne qui ne tremblât à la vûe des fatigues & des dangers que l'on éprouveroit en passant ces marécages, dans lesquels même l'Arno depuis quelques jours s'étoit débordé.

Il passe par le marais de Clusium, où il perd un œil. *Polyb.* III. 230. 231. *Liv.* XXII. 2.

Annibal, bien informé que le fond en étoit ferme, leva le camp, & fit son avant-garde des Africains, des Espagnols, & de tout ce qu'il avoit de meilleures troupes. Il y entre-méla le bagage, afin que, s'ils étoient obligés de s'arrêter, ils ne manquassent de rien. Le corps de bataille étoit composé de Gaulois; & la Cavalerie fesoit l'arriére-garde. Il en avoit donné la con-

conduite à Magon, avec ordre de faire avancer de gré ou de force les Gaulois, en cas que par lâcheté ils paruſſent ſe rebuter, & vouloir rebrouſſer chemin. An. R. 535. Av. J.C. 217.

Les Eſpagnols & les Africains traverſérent ſans beaucoup de peine. On n'avoit point encore marché dans ce marais; il fut aſſez ferme ſous leurs piés. D'ailleurs c'étoient des ſoldats endurcis à la fatigue, & accoutumés à ces ſortes de travaux. Il n'en fut pas de même quand les Gaulois paſſérent. Le marais avoit été foulé par ceux qui les avoient précédés. Ils ne pouvoient avancer qu'avec une peine extrême; &, peu faits à ces marches pénibles, ils ne ſupportoient celle-ci qu'avec la derniére impatience. Cependant il ne leur étoit pas poſſible de retourner en arriére: la Cavalerie les pouſſoit ſans ceſſe en avant. Il faut convenir que toute l'armée eut beaucoup à ſouffrir. Pendant quatre jours & trois nuits elle eut le pié dans l'eau. Mais les Gaulois ſouffrirent plus que tous les autres. La plupart des bêtes de charge moururent dans la boue. Elles ne laiſſérent pas, même alors, d'être de quelque utilité. Hors de l'eau, ſur les balots qu'elles portoient, on dormoit

au

AN. R. 535. AV. J. C. 217. au moins quelque partie de la nuit. Quantité de chevaux y perdirent la corne de leurs piés. Annibal lui-même, monté ſur le ſeul éléphant qui lui reſtoit, eut toutes les peines du monde à en ſortir. Une fluxion qui lui ſurvint ſur les yeux, cauſée tant par l'alternative du froid & du chaud aſſez ordinaire au commencement du printems, que par les inſomnies continuelles, & les vapeurs groſſiéres du marais, le tourmenta beaucoup. Et comme la conjoncture ne lui permettoit pas d'arréter pour ſe guérir, cet accident lui fit perdre un œil.

Annibal s'avance vers l'ennemi, & ravage tout le pays, pour attirer le Conſul au combat.

Lorſqu'il fut ſorti avec bien de la peine de ces terres humides & marécageuſes, il campa dans le premier endroit ſec qu'il rencontra, pour donner quelque relâche à ſes troupes. Et aiant appris par ſes coureurs que l'armée ennemie étoit encore aux environs d'Arrétium, il s'attacha avec une application infinie à connoitre, d'un côté les deſſeins & le caractére du Conſul, de l'autre la ſituation du pays, les moiens dont il devoit ſe ſervir pour avoir des vivres, les chemins par où il pouvoit les faire conduire dans ſon camp; & généralement toutes les choſes

Polyb. III. 231. *Liv.* XXII. 3.

ſes qui pouvoient lui être avantageuſes dans la conjoncture préſente : attentions bien dignes d'un grand homme de guerre, & qui n'agit point au hazard. Il ſut donc que le pays entre Féſules & Arrétium étoit le plus fertile de l'Italie, & qu'on y trouvoit en abondance des troupeaux, des blés, & tous les fruits que la terre produit pour la nourriture des hommes. A l'égard de Flaminius, que c'étoit un homme habile à s'inſinuer dans l'eſprit de la populace, mais qui, ſans avoir aucun talent ni pour le gouvernement ni pour la guerre, avoit une haute idée de ſa capacité dans l'un & dans l'autre, & par cette raiſon ne conſultoit & ne croioit perſonne : du reſte vif, bouillant, hardi juſqu'à la témérité. De là Annibal conclut que s'il feſoit le dégât de la campagne ſous ſes yeux, il l'attireroit infailliblement à un combat.

AN. R. 535. AV. J.C. 217.

Fieſole & Arizzo, villes de Toſcane.

Il n'oublia rien de ce qui pouvoit irriter le caractére bouillant de ſon adverſaire, & le précipiter plus infailliblement dans les vices qui lui étoient naturels. Ainſi laiſſant l'armée Romaine à la gauche, il prit ſur la droite du côté de Féſules ; & mettant tout à

feu

AN. R. 535. AV. J. C. 217. Flaminius, malgré les avis du Conſeil de guerre, & les mauvais préſages, engage le combat. *Polyb.* III. 233. *Liv.* XXII. 3. *App.* 319.

feu & à ſang dans le plus beau pays de l'Etrurie, il étala aux yeux du Conſul le plus de ravage & de déſolation qu'il lui fut poſſible. Flaminius n'étoit pas d'humeur à reſter tranquille dans ſon camp, quand même Annibal ſeroit demeuré en repos dans le ſien. Mais quand il vit qu'on pilloit à ſes yeux les terres des Alliés, qu'on emportoit impunément le butin qu'on avoit fait ſur eux, & que la fumée lui annonçoit de tout côté la ruine entiére du pays, il crut que c'étoit une honte pour lui, qu'Annibal marchât la tête levée par le milieu de l'Italie, prêt de s'avancer juſques aux portes de Rome, ſans trouver de réſiſtance. Ce fut inutilement que tous ceux qui compoſoient le Conſeil de guerre voulurent lui perſuader „ de préférer le parti le plus „ ſûr à celui qui paroiſſoit le plus glo„ rieux; d'attendre ſon Collégue pour „ agir tous deux de concert avec tou„ tes les forces de l'Empire réunies en„ ſemble, & de ſe contenter juſques„ là de détacher la Cavalerie & l'In„ fanterie légére pour empécher les „ ennemis de faire leurs ravages avec „ tant de licence & de ſécurité. „ Flaminius ne put entendre ces ſages diſ-

cours

cours ſans indignation. Il ſortit bruſquement du Conſeil, & donna en même tems le ſignal de la marche & du combat. *Oui ſans doute*, dit-il, *demeurons les bras croiſés devant les murs d'Arrétium. Car c'eſt là notre patrie : c'eſt là que ſont nos dieux pénates. Souffrons qu'Annibal, échapé de nos mains, déſole impunément l'Italie, & que mettant tout à feu & à ſang il arrive juſqu'aux portes de Rome. Et pour nous, gardons-nous bien de ſortir d'ici, qu'un Arrêt du Sénat ne vienne tirer Flaminius d'Arrétium, comme autrefois Camille de Veies, pour aller au ſecours de la patrie.* An. R. 535. Av. J.C. 217.

En diſant ces mots, il ſaura ſur ſon cheval. Mais le cheval s'abbatit ſous lui, & le fit tomber la tête la premiére. Tous ceux qui étoient préſens furent effraiés de cet accident, comme d'un mauvais préſage. Pour lui il n'en fit aucun cas. L'Officier qui préſidoit aux Auſpices lui aiant annoncé que les poulets ne mangeoient point, & qu'il faloit remettre le combat à un autre jour : *& s'il leur prend fantaiſie encore de ne point manger*, dit Flaminius, *que faudra-t-il faire ? Se tenir en repos*, répondit l'Officier. *Merveilleux auſpices*, s'écria Flaminius ! *Si les poulets ont* *Cic. de divinat. I. 77.*

An. R. 535. Av. J.C. 217.

ont bon appétit, on pourra donner le combat : s'ils ne mangent point, parce qu'ils ſeront bien raſſaſiés, il faudra ſe donner de garde de livrer la bataille. Il donna ordre qu'on prît les drapeaux, & qu'on le ſuivît. Dans le moment même on vint l'avertir qu'un porte-enſeigne ne pouvoit, quelque effort qu'il fît, arracher de terre ſon drapeau, qui ſelon l'uſage y étoit enfoncé. Flaminius, ſans faire paroitre aucun étonnement, ſe tournant du côté de celui qui lui annonçoit cette nouvelle : *Ne m'apportes-tu point auſſi*, lui dit-il, *des lettres du Sénat, pour m'empêcher de donner bataille? Va-t-en: dis au porte-enſeigne, que ſi la crainte a glacé ſes mains, il creuſe la terre tout autour pour retirer ſon drapeau.*

Dès lors l'armée commença à marcher. Pendant que la préſomption du Général inſpiroit une certaine joie au ſoldat, qui étoit frapé de l'air de confiance de ſon Général, ſans être en état de peſer les motifs de cette confiance; les premiers Officiers qui avoient été d'un avis contraire dans le Conſeil, étoient de plus effraiés du double prodige dont ils venoient d'être témoins.

Fameuſe ba-

Cependant Annibal avançoit toujours

jours vers Rome, aiant Cortone à sa gauche, & le Lac de Trasiméne à sa droite. Quand il vit que le Consul approchoit, il étudia le terrain, pour livrer bataille à son avantage. Sur sa route il trouva un vallon fort uni & spacieux. Deux chaînes de montagnes le bordoient de côté & d'autre dans sa longueur. Il étoit fermé au fond par une colline escarpée & de difficile accès. A l'entrée se présentoit le Lac, entre lequel & le pié des montagnes il y avoit un défilé étroit qui conduisoit dans le vallon. Il fila par ce sentier, gagna la colline du fond, & s'y posta avec les Espagnols & les Africains. A droite derriére les hauteurs, il plaça les Baléares, & les autres gens de trait. Pour la Cavalerie & les Gaulois, il les posta derriére les hauteurs de la gauche, & les étendit de maniére que les derniers touchoient au défilé par lequel on entroit dans le vallon. Il passa une nuit entiére à dresser ses embuscades : après quoi il attendit tranquillement qu'on vînt l'attaquer.

An. R. 535. Av. J. C. 217. taille près du Lac de Trasiméne. *Polyb.* III. 234-236. *Liv.* XXII. 4-7. *Plut. in Fab.* 175.

Le Consul marchoit derriére avec un empressement extrême de joindre l'ennemi. Le premier jour, comme il étoit arrivé tard, il campa auprès du Lac.

AN. R. 535. AV. J. C. 217. Lac. Il ne faloit pas une grande expérience de la guerre, pour voir que c'étoit ſe perdre, que de s'engager dans un pareil défilé. Cependant, le lendemain avant la pointe du jour, ſans avoir pris la précaution de faire reconnoitre les lieux, & ſans attendre que le jour l'éclairât ſuffiſamment, il y fait entrer ſes troupes. Il pouſſa même ſi loin ſa folle confiance, qu'il ſe fit ſuivre par une troupe de valets d'armée, qui portoient des chaînes dont il prétendoit charger les Africains déja vaincus dans ſon imagination. Il s'étoit élevé ce matin-là un brouillard fort épais. Quand le Conſul eut étendu ſes troupes dans la plaine, il crut n'avoir affaire qu'à ceux des Carthaginois qu'il voioit devant lui, & qui avoient Annibal à leur tête. Il ne penſa point du tout qu'il pût y avoir d'autres corps de troupes embuſqués des deux côtés derriére les montagnes. Annibal l'aiant laiſſé avancer plus de la moitié du vallon, & voiant l'avant-garde des Romains aſſez près de lui, donna le ſignal du combat, & envoia ordre à ceux qui étoient en embuſcade d'attaquer en même tems l'ennemi de tous côtés. On peut juger du trouble des Romains. Ils

Polyb.

Ils n'étoient pas encore rangés en bataille, & n'avoient pas préparé leurs armes, lorſqu'ils ſe virent aſſaillis en même tems par devant, par derriére, & par les flancs. Flaminius, deſtitué d'ailleurs de toutes les qualités néceſſaires à un Général, avoit du courage. Seul intrépide dans une conſternation ſi univerſelle, il anime ſes ſoldats de la main & de la voix, & les exhorte à ſe faire un paſſage par le fer à travers les ennemis. Mais le tumulte qui régne par tout, les cris affreux des combattans, & le brouillard qui s'étoit élevé, empéchent qu'on ne puiſſe ni le voir, ni l'entendre. Cependant, lorſqu'ils aperçurent qu'ils étoient enfermés de tous côtés ou par les ennemis, ou par le Lac & les montagnes, l'impoſſibilité de ſe ſauver par la fuite rappella leur courage, & l'on commença à combattre de tous côtés avec une animoſité étonnante. L'acharnement fut ſi grand dans les deux armées, que perſonne ne ſentit le tremblement de terre qui renverſa des villes preſque entiéres en pluſieurs contrées de l'Italie, & produiſit des effets étonnans. An. R. 535. Av. J.C. 217.

L'action dura trois heures. Flaminius

An. R. 535. Av. J.C. 217. nius aiant été tué par un Gaulois Insubrien, les Romains commencérent à plier, & prirent enſuite ouvertement la fuite. Un grand nombre cherchant à ſe ſauver, ſe précipitérent dans le Lac. D'autres aiant pris le chemin des montagnes, ſe jettérent eux-mêmes au milieu des ennemis qu'ils vouloient éviter. Six mille ſeulement s'ouvrirent un paſſage à travers les vainqueurs, & ſe retirérent en un lieu de ſureté: mais ils furent arrétés & faits priſonniers le lendemain par Maharbal, qui les aſſiégea, & les réduiſit à une ſi grande extrémité, qu'ils mirent bas les armes, & ſe rendirent, ſous la promeſſe qui leur fut faite qu'ils auroient la liberté de ſe retirer.

Telle fut la fameuſe bataille de Traſiméne, que les Romains mettent au nombre de leurs plus grandes calamités: tel le fruit de la témérité de Flaminius. Il lui en couta la vie à lui-même, & à Rome la perte de tant de braves gens, qui auroient été invincibles ſous un autre Général. Les Romains perdirent quinze mille hommes dans le combat même. Environ dix mille ſe rendirent à Rome par différens

différens chemins. Il ne fut tué que quinze cens hommes du côté des Carthaginois : mais il leur mourut un grand nombre de bleſſés. Annibal traita fort durement les priſonniers Romains, ceux même qui s'étoient rendus à Maharbal, prétendant que cet Officier n'avoit point été en droit de traiter avec eux ſans l'avoir conſulté. Pour les Latins alliés des Romains, il les renvoia ſans rançon. Il fit chercher inutilement le corps de Flaminius pour lui donner une ſépulture honorable. Il rendit les derniers devoirs aux Officiers & aux ſoldats de ſon armée qui étoient reſtés ſur le champ de bataille : après quoi il mit ſes troupes en quartiers de raffraichiſſement. An. R. 535. Av. J.C. 217.

Il n'eſt pas néceſſaire que je ramaſſe ici ſous un même point de vûe toutes les fautes de Flaminius. Elles ſont ſenſibles, groſſiéres, & frapent les yeux les moins clairvoians. Voila ce que produit une aveugle eſtime de ſoi-même, & une folle préſomption, qui ne doute de rien, qui croiroit ſe deshonorer que de demander ou de ſuivre conſeil, qui ſe flate toujours d'un ſuccès heureux, ſans avoir pris aucune Contraſte de Flaminius & d'Annibal.

An. R. 535. Av. J. C. 217.

aucune meſure pour ſe l'aſſurer, & qui ne voit le péril que lorſqu'il n'eſt plus poſſible de l'éviter.

Quel contraſte dans Annibal, qui montre, dans l'action dont il s'agit, toutes les qualités d'un grand Général d'armée: vigilance, activité, prévoiance de l'avenir, ſcience profonde de toutes les régles de l'art militaire & de toutes les ruſes de guerre, attention infatigable à ſe faire inſtruire de tout, enfin habileté merveilleuſe à profiter des conjonctures du tems, des lieux, des perſonnes, & à les faire toutes ſervir à ſes deſſeins!

Mauvais choix du Peuple, cauſe de la défaite.

Je ne puis pardonner au Peuple Romain d'avoir, par prévention pour un factieux qui ſavoit le flater, oppoſé à un ſi formidable ennemi un Capitaine auſſi mépriſable qu'étoit Flaminius. De tels choix, & ils ne ſont pas rares, mettent ſouvent un Etat à deux doits de ſa perte.

Affliction générale qu'elle cauſe à Rome.

Polyb. III. 236. *Livius* XXII. 7.

Dès qu'on reçut à Rome la nouvelle de la défaite de l'armée auprès du Lac de Traſiméne, tout le peuple courut dans la place publique avec beaucoup de fraieur & de conſternation. Les Dames errant par les rues demandoient à tous ceux qu'elles ren-

rencontroient, quelle étoit dont cette fâcheuſe nouvelle qui venoit d'arriver, & en quel état ſe trouvoit l'armée de la République. On s'aſſembloit en foule autour de la Tribune aux haranges & du Sénat, & l'on invitoit les Magiſtrats à s'y rendre, pour apprendre d'eux ce qui s'étoit paſſé. Enfin vers le ſoir, le Préteur M. Pomponius parut en public. Il ne chercha aucun détour pour adoucir une nouvelle ſi funeſte : l'infortune étoit trop grande, pour pouvoir être palliée. *Nous avons*, dit-il, *perdu une grande bataille.* Quoiqu'il ne fût entré dans aucun détail, les particuliers, ſur des bruits confus, ne laiſſoient pas de raporter diverſes circonſtances : „ Que le Conſul avoit été tué ; que la „ plus grande partie des troupes étoit „ reſtée ſur la place ; qu'il ne s'étoit „ ſauvé qu'un petit nombre de ſol„ dats, que la fuite avoit diſperſés „ dans l'Etruie, ou que le vainqueur „ avoit fait priſonniers. An. R. 535. Av. J.C. 217.

Ceux dont les parens avoient ſervi ſous le Conſul Flaminius, avoient l'eſprit partagé en autant d'inquiétudes, qu'il y a de malheurs différens qui peuvent arriver à des vaincus ; & perſon-

An. R. 535. Av. J.C. 217. ne ne ſavoit encore ce qu'il devoit eſpérer ou craindre. Le lendemain, & pluſieurs jours après, on vit aux portes une multitude de citoiens, mais beaucoup plus de femmes que d'hommes, qui attendoient le retour de leurs proches, ou de ceux qui leur en pouvoient dire des nouvelles. Et, s'il arrivoit quelqu'un de leur connoiſſance, ils l'entouroient auſſitôt, & ne le quittoient point, qu'ils n'euſſent appris de lui toutes les particularités qu'ils deſiroient ſavoir. Ils s'en retournoient enſuite dans leurs maiſons la douleur ou la joie peintes ſur le viſage, ſelon les nouvelles qu'ils avoient appriſes, accompagnés de gens qui leur feſoient des complimens de félicitation ou de condoléance.

Les femmes, encore plus que les hommes, firent éclater leur triſteſſe ou leur joie. On raporte qu'il y en eut une qui mourut aux portes mêmes de la ville, à la vûe inopinée de ſon fils, qui revenoit de l'armée: qu'une autre, à qui l'on avoit fauſſement annoncé la mort du ſien, expira d'un excès de plaiſir dans le moment même qu'elle le vit entrer dans ſon logis, où elle s'a-

s'abandonnoit à la douleur. Pendant plusieurs jours, les Préteurs tinrent le Sénat assemblé depuis le matin jusqu'au soir, pour délibérer sur le parti qu'il convenoit de prendre, & déterminer quel Chef & quelles troupes ils pourroient opposer aux Carthaginois victorieux. AN. R. 535. AV. J.C. 217.

Avant qu'ils eussent pris aucunes mesures certaines, on leur vint tout d'un coup annoncer un nouveau malheur. Annibal avoit défait quatre mille Cavaliers, que le Consul Cn. Servilius avoit fait partir pour aller au secours de son Collégue, mais qui s'étoient arrêtés dans l'Ombrie, dès qu'ils avoient appris ce qui s'étoit passé auprès du Lac de Trasiméne. Cette perte fit différentes impressions sur les esprits. Les uns la regardoient comme légére en comparaison de celle qu'on avoit faite auparavant, dont ils étoient uniquement occupés. Les [a] autres n'en jugeoient pas par le nombre de ceux qu'on avoit perdus : mais, comme le moindre accident suffit pour accabler un corps déja affoibli Nouvelle défaite de quatre mille Cavaliers. *Liv.* XXII. 8.

a Pars, non id quod acciderat, per se æstimare: sed, ut in affecto corpore quamvis levis causa magis, quàm valido gravior, sentiretur; ita tum ægræ & affectæ civitati quod-

An. R. 535. Av. J. C. 217. par une dangereuſe maladie, pendant que celui qui a encore toute ſa vigueur peut réſiſter à un choc beaucoup plus rude ; de même ils croioient qu'on devoit conſidérer la défaite de ces Cavaliers non en elle-même, mais ſelon le raport qu'elle avoit aux forces épuiſées de la République, qui la mettoient hors d'état de ſoutenir le plus léger échec. Dans une ſi triſte conjoncture, on eut recours à un reméde qui n'avoit été emploié depuis lontems, & l'on réſolut de créer un Dictateur. Nous verrons dans le Tome ſuivant ſur qui ce choix tomba.

Digression
ſur les Saturnales.

Les Saturnales étoient une Fête inſtituée en l'honneur de Saturne. La Fable, qui en a fait un dieu, a caché ſous pluſieurs fictions la vérité de ſon hiſtoire. On croit que Saturne étoit un Roi fort puiſſant. Après divers événemens, vaincu par ſon fils Jupiter qui s'empara de ſon trône, il ſe retira auprès de Janus Roi des Abo-

cumque adverſi inciderit, non rerum magnitudine, ſed viribus extenuatis, quæ nihil quod aggravaret pati poſſent, æſtimandum eſſe. *Liv.*

Aborigénes en Italie, dont il fut bien reçu. Il [a] gouverna avec lui ces peuples qui étoient preſque ſauvages, régla leurs mœurs, leur donna des loix, leur apprit à cultiver la terre, inventa la faucille à moiſſonner, qui lui reſta pour ſymbole. La paix & l'abondance dont ils jouirent pendant ſon régne, firent donner à cet heureux tems le nom de ſiécle d'or; & ce fut pour en retracer la mémoire qu'on inſtitua la fête des Saturnales.

On s'attacha particuliérement à repréſenter dans cette fête l'égalité qui régnoit du tems de Saturne parmi les hommes, vivans ſous les Loix de la nature ſans diverſité de conditions; la ſervitude ne s'étant introduite dans le monde que par la violence & la tyrannie.

Cette fête commença, à ce que l'on croit, dès le tems de Janus qui ſurvécut à Saturne, & le mit au nombre

a Italiæ cultores primi Aborigines fuere: quorum rex Saturnus tantæ juſtitiæ fuiſſe traditur, ut neque ſervierit ſub illo quiſquam, neque quicquam privatæ rei habuerit; ſed omnia communia, & indiviſa omnibus fuerint, veluti unum cunctis patrimonium eſſet. Ob cujus exempli memoriam cautum eſt, ut Saturnalibus exæquato omnium jure paſſim in conviviis ſervi cum dominis recumbant. *Juſtin.* XLIII. 1.

bre des dieux. Elle n'étoit originairement qu'une ſolennité populaire. Tullus Hoſtilius donna à cette coutume dans Rome le ſceau de l'autorité publique, & l'éleva au rang de fête légitime : du moins en fit-il le vœu. Il paroit que ce vœu ne fut accompli que ſous le Conſulat de A. Sempronius & de M. Minutius, du tems deſquels on fit la dédicace d'un Temple conſacré à Saturne, qui devint le Tréſor public du Peuple Romain, (*ærarium*) où l'on gardoit les deniers & les actes publics. En même tems fut établie dans toutes les formes la fête des Saturnales. La célébration en fut apparemment diſcontinuée dans la ſuite, & rétablie à perpétuité dans la ſeconde année de la guerre d'Annibal ſous le Conſulat de Servilius & de Flaminius, comme nous l'avons marqué.

Dionyſ. Halic. III. 175. *Liv.* II. 21.

Liv. XXII. 1.

C'étoit [a] des jours de réjouiſſance, qui ſe paſſoient en feſtins. Les Romains quittoient la Toge, & paroiſſoient en public en habit de table. Il s'envoioient des préſens, comme aux étrennes, qui s'appelloient *apophoreta*, & qui ont donné le nom au dernier livre des Epigrammes de Martial.

a Hilara ſanè Saturnalia, *Cic. Epiſt. ad Attic.* V. 20.

tial. Les Jeux de hazard, défendus en un autre tems, étoient alors permis. Le Sénat vaquoit: les affaires du Barreau ceſſoient: les Ecoles étoient fermées. Il paroiſſoit de mauvais augure de commencer la guerre, & de punir les criminels, pendant un tems conſacré aux plaiſirs.

Les enfans annonçoient la fête en courant dans les rues dès la veille, & criant, *Io Saturnalia.* On voit encore des Médailles ſur leſquelles ces mots ſont gravés. C'eſt le fondement de la raillerie piquante que le fameux Narciſſe affranchi de Claude eſſuia, lorſque cet Empereur l'envoia dans les Gaules pour appaiſer une ſédition qui s'étoit élevée parmi les troupes. Etant monté ſur le tribunal pour haranguer l'armée à la place du Général, les ſoldats ſe mirent à crier, *Io Saturnalia,* voulant dire que c'étoit la fête des Saturnales, où les Eſclaves feſoient les maîtres. *Dio* LX. 677.

Cette fête ne duroit d'abord qu'un jour. Dans la ſuite elle fut portée juſqu'à trois, puis juſqu'à cinq, & enfin juſqu'à ſept, en y joignant les deux jours d'une fête contigue. Elle ſe célébroit dans le mois de

Décembre ; XIV * Kal. Jan.

La plus ſinguliére & la plus remarquable des pratiques qui s'obſervoient pendant les Saturnales, eſt celle qui regarde les Eſclaves ; & c'eſt pour cela que je l'ai réſervée pour la fin. J'ai déja remarqué que cette fête avoit été principalement établie pour conſerver le ſouvenir de l'égalité primitive & naturelle qui étoit entre tous les hommes. C'eſt [a] pour cela qu'alors la puiſſance des maîtres ſur les eſclaves étoit ſuſpendue. Ils ſe feſoient un divertiſſement de changer d'état & d'habit avec eux. Ils leur donnoient autorité ſur toute la maiſon, qui leur devenoit ſoumiſe comme une petite République. Ils vouloient qu'on leur rendit les mêmes reſpects & les mêmes devoirs qu'à eux. Non ſeulement ils les admettoient à leur table, mais, ſelon Athénée, ils les y ſervoient. Enfin ils leur don-

Athen. XIV. 639.

* *Le XIV. Kal. Jan. dans l'année de Numa, où le mois de Décembre n'avoit que 29 jours, étoit le 17 Décembre. Depuis la réformation du Calendrier par Céſar, qui donna 31 jours à ce mois, c'étoit le dix-neuf.*

a Inſtituerunt diem feſtum, quo non ſolùm cum ſervis domini veſcerentur, ſed quo utique honores illis in domo gerere, jus dicere permiſerunt, & domum puſillam rempublicam eſſe judicaverunt. *Senec. Epiſt.* 47.

donnoient la liberté de dire & de faire tout ce qu'il leur plaiſoit. C'eſt ce droit dont Horace accorde l'exercice à Davus ſon eſclave, qui ſouhaitoit lui dire bien des choſes, mais qui craignoit de lui déplaire. *Uſe*, lui dit ſon Maître, *de la liberté que te donne le mois de Décembre.* *Satyr. 7. lib. 2.*

Age : libertate Decembri
(Quando ita majores voluerunt) utere :
narra.

Le pouvoir ſouverain que les Maîtres avoient ſur leurs eſclaves pouvoit facilement dégénérer en dureté & en tyrannie. La coutume dont nous parlons avoit été ſagement établie pour les faire ſoutenir que les [a] Eſclaves étoient hommes comme eux, & devoient par conſéquent être traités avec humanité, & regardés par les Maîtres comme des eſpéces de commenſaux & d'amis d'un ordre inférieur. C'eſt [b] par la même raiſon qu'à Rome, dans la cérémonie la plus capable d'inſpirer des ſentimens de complaiſance & d'orgueil, je veux dire dans le triomphe, où le vainqueur

a Servi ſunt? imò homines. Servi ſunt? imò contubernales. Servi ſunt? imò humiles amici. *Senec. Epiſt.* 47.

b Hominem ſe eſſe etiam triumphans in

queur du haut d'un char pompeux étoit donné en ſpectacle à tout un peuple, on avoit ſoin de placer derriére lui un Eſclave qui l'avertiſſoit de ſe ſouvenir qu'il étoit homme.

On ſait quelle cruauté les Lacédémoniens exerçoient ſur les Ilotes, qui étoient leurs eſclaves. Il n'en étoit pas ainſi à Rome, & Plutarque en apporte une raiſon fort naturelle & fort ſenſible. „ Alors, dit-il en parlant des premiers tems de la République, „ on traitoit les Eſclaves avec beaucoup de douceur, les Maîtres les „ regardant comme leurs compagnons „ plutôt que comme leurs Eſclaves, „ parce qu'ils travailloient avec eux „ à la campagne, & vivoient avec „ eux. C'eſt pourquoi ils leur témoignoient beaucoup de bonté, & „ leur permettoient une ſorte de liberté & de familiarité, qui adouciſſoit leur ſervitude.

[f] *Plut. in Coriol. pag.* 225.

Sans parler des vûes de la religion, il n'y a qu'à gagner pour les Maîtres dans

ſublimiſſimo illo curru admoneatur. Suggeritur enim à tergo : RESPICE POST TE. HOMINEM MEMENTO TE ETIAM. *Tertull. Apolog. cap.* 33.

Et ſibi Conſul
Ne placeat, ſervus curru portatur eodem.
Juvenal. Sat. X.

dans les traitemens doux & humains qu'ils font à leurs ſerviteurs. [a] L'amour ſert avec toute une autre fidélité & tout un autre zêle que la crainte. Sénéque félicite un de ſes amis ſur ce qu'il traite ſes eſclaves avec bonté & douceur; & il l'exhorte [b] fort à ne point être ſenſible aux frivoles & injuſtes reproches de ceux qui lui ſavent mauvais gré de ce qu'il ſe familiariſe avec ceux qui le ſervent, & de ce qu'il ne leur fait pas ſentir ſa ſupériorité avec un air de fierté & de hauteur.

D'ailleurs il ſe trouvoit à Rome des Eſclaves d'un rare mérite, ſoit pour l'eſprit & les ſciences, ſoit pour la vertu & la fidélité. La [c] ſervitude ne tombe que ſur le corps, & n'a aucun droit ſur l'ame. Le corps peut être vendu & acheté: l'ame demeure toujours libre & indépendante. Cela eſt ſi vrai, dit Séné-

a Fidelius & gratius ſemper obſequium eſt, quod ab amore, quàm quod à metu proficiſcitur. *Hieron. ad Celantiam.*

b Non eſt quòd faſtidioſi te deterreant, quo minùs ſervis tuis hilarem te præſtes, & non ſuperbè ſuperiorem. *Senec. Epiſt.* 47.

c Errat, ſi quis exiſtimat ſervitutem in totum hominem deſcendere: pars melior ejus excepta eſt. Corpora obnoxia ſunt, & aſcripta dominis: mens quidem ſui juris... Corpus itaque eſt, quod domino fortuna tradidit: hoc emit, hoc vendit. Interior

que, que nous ne ſommes pas en droit de leur commander tout ce que nous voulons, ni eux obligés de nous obéir en tout. Ils n'exécuteront jamais des ordres qui ſeront contre la République, & ne préteront leur miniſtére à aucun crime.

Mem. de l'Acad. des Belles-Lettres, Tome III.

J'ai tiré une partie de ce que j'ai dit ſur les Saturnales d'un petit Mémoire ſur la même matiére, laquelle eſt traitée à fond dans Macrobe, & dans le dialogue de Lipſe ſur les Saturnales.

Réflexion ſur les Vœux.

CE N'EST point ſans raiſon que le Peuple Romain fut extrêmement irrité & allarmé du refus impie que fit le Conſul Flaminius d'obſerver les cérémonies de religion preſcrites aux Conſuls avant leur départ de Rome pour la guerre : dont l'une des plus ſolennelles étoit de faire des vœux & d'offrir des ſacrifices aux dieux dans le Capitole pour attirer la protection

illa pars mancipio dari non poteſt. Ab hac quidquid venit, liberum eſt. Non enim aut nos omnia jubere poſſumus, aut in omnia ſervi parere coguntur. Contra rempublicam imperata non facient; nulli ſceleri manus commodabunt. *Senec. de Benef.* III. 20.

tion divine ſur leurs armes. Jamais les Conſuls ne ſe mettoient en campagne, que préalablement à tout ils ne ſe fuſſent acquittés de ce devoir. Jamais on n'entreprenoit de guerre, ſans y avoir auparavant ſatisfait. Dans l'année même dont nous parlons ici, le [a] Préteur, au nom & par ordre du Peuple Romain, fit des vœux *en cas que la République demeurât pendant dix ans dans l'état où elle étoit actuellement.* Quand le Peuple Romain porta ſes armes contre Antiochus, il promit de faire célébrer pendant dix jours de ſuite les grands Jeux Romains en l'honneur de Jupiter, ſi cette guerre réuſſiſſoit. [b] Souvent, dans l'ardeur même du combat, les Généraux feſoient des vœux, lorſque l'armée ſe trouvoit dans un grand danger. Car [c] le tems de s'adreſſer à la Dinité, c'eſt lorſqu'il ne reſte plus de reſſource du côté des hommes. L'Hiſtoire Romaine eſt pleine de faits pareils. *Liv.* XXXVI. 2.

Mais la coutume de faire des vœux n'étoit

a Prætor vota ſuſcipere juſſus, ſi in decem annos Reſpublica eodem ſtetiſſet ſtatu. *Liv.* XXI. 62.

b Bellona, ſi hodie nobis victoriam duis, aſt ego tibi templum voveo. *Liv.*

c Tum præcipue votorum locus erat, cùm ſpei nullus eſſet. *Plin.* VIII. 16.

n'étoit point particuliére au Peuple Romain. Elle eſt de toutes les nations & de tous les tems, & vient par conſéquent de la révélation. Car un uſage univerſel eſt une preuve manifeſte qu'une tradition générale vient de la premiére famille d'où ſont ſortis tous les hommes. Et ce ne ſont pas ſeulement les Etats & les Républiques, mais les particuliers, qui de tout tems ſont en poſſeſſion de faire des vœux à Dieu pour en obtenir leurs beſoins même temporels.

A ne conſulter que les lumiéres de la raiſon humaine, on pourroit peut-être croire que ce n'eſt pas traiter aſſez reſpectueuſement la Divinité, que de l'abaiſſer à de petits détails, tels que le ſoin de nous fournir les choſes néceſſaires pour la vie; ou de ſtipuler avec elle, que, ſi elle veut ſe charger de ce ſoin, nous remplirons de nôtre côté certains devoirs, auxquels nous ne nous obligeons qu'à cette condition. Mais l'on ſe tromperoit, ſi l'on jugeoit ainſi des Vœux.

Dieu a voulu, par ce moien, conſerver dans l'eſprit de tous les peuples une idée claire de ſa Providence, du ſoin qu'il prend de tous les hom-

hommes en particulier, de la ſouveraine autorité qu'il conſerve ſur tous les événemens de leur vie, de la pleine liberté où il eſt de faire ſervir la nature & toutes choſes à ſes volontés, & de l'attention qu'il a ſur ceux qui l'invoquent, & ont recours à lui dans leurs beſoins.

Les Payens ont reconnu cette vérité. Sénéque, en réfutant Epicure qui prétendoit que la Divinité ne ſe méloit en aucune ſorte des affaires des hommes, emploie contre lui, comme un argument invincible, l'opinion commune & l'uſage univerſel du genre humain ſur ce point. Il [a] faut, dit-il, pour penſer comme fait Epicure, ignorer que de toutes parts, dans tous les tems, chez tous les peuples, les hommes levent des mains ſuppliantes vers le Ciel, & lui font des Vœux, pour en obtenir des graces. En uſeroient-ils de la ſorte, & auroient-ils tous la ſtupide extravagance d'adreſſer

Senec. de Benef. IV. 4.

a Hoc qui dicit, non exaudit precantium voces, & undique ſublatis in cœlum manibus vota facientium privata ac publica. Quod profectò non fieret, nec in hunc furorem omnes mortales conſenſiſſent, alloquendi ſurda numina & inefficaces deos: niſi noſſent illorum beneficia nunc ultro oblata, nunc orantibus data.

ſer leurs priéres & leurs vœux à une Divinité qu'ils croiroient ſourde & impuiſſante ? & ce concert général n'eſt-il pas une preuve certaine de la conviction intime où ils ſont que Dieu les écoute & les exauce ?

DIGRESSION

ſur les Publicains.

COMME il ſera parlé des Publicains dans le Volume ſuivant, je me crois obligé d'en donner une légére idée. Je réduirai à deux articles ce que j'ai à dire ſur ce ſujet. Le premier traitera des Revenus du Peuple Romain, le ſecond des Publicains, chargés du recouvrement de ces revenus.

ARTICLE PREMIER.

Des Revenus du Peuple Romain.

LES REVENUS du Peuple Romain conſiſtoient principalement en deux eſpéces de droits, qui ſe levoient ou ſur les citoiens, ou ſur les Alliés de l'Empire : *Tributum* & *Vectigal*. Je les nommerai *Tribut* & *Impôt*, quoique peut-être ces mots, en notre langue, ne rendent pas exactement les termes Latins. La ſuite en fera connoitre la différence.

§. I.

§. I.

Des Tributs.

TRIBUT, eſt une contribution perſonnelle que les Princes ou les Républiques levent ſur leurs ſujets pour ſoutenir les dépenſes de l'Etat.

Le Tribut ſe paioit à Rome d'abord également & par tête, ſans diſtinction de biens ni de condition. Servius Tullius, ſixiéme Roi des Romains, abrogea cette coutume, & régla les contributions ſur le revenu de chaque particulier, comme on l'a expliqué en parlant de l'établiſſement du Cens. Elles n'étoient pas conſidérables dans les commencemens. Mais quand on eut commencé à donner la paie aux ſoldats, qui juſques-là avoient ſervi gratuitement, les contributions augmentérent toujours de plus en plus avec les beſoins de l'Etat. Elles étoient de deux ſortes: les unes ordinaires & réglées, qui ſe paioient chaque année; les autres extraordinaires, qui ne ſe levoient que dans les néceſſités preſſantes de la République: comme cela arriva l'année de Rome 538 ſous le Conſulat de Q. Fabius Maximus & de M. Claudius Mar-

Liv. XXIV. 11.

Marcellus, où les particuliers furent taxés ſelon leur revenu à une certaine ſomme pour équiper la flote & fournir des matelots.

Cic. de Offic. II. 76. Ces Tributs continuérent d'être levés ſur les particuliers juſqu'à l'année de Rome 586. Alors Paul Emile fit porter dans le Tréſor public des ſommes ſi conſidérables d'or & d'argent du butin qu'il avoit fait ſur Perſée dernier Roi des Macédoniens, que la République ſe trouva en Etat de ſoulager abſolument les citoiens de tout Tribut ; & ils jouirent de cette exemption, juſqu'à l'année qui ſuivit la mort de Céſar.

Je ne puis m'empécher d'inſérer ici un mot que Cicéron ajoute au récit que je viens de faire, & qui eſt bien honorable pour Paul Emile. Après avoir raporté qu'il fit entrer des ſommes immenſes dans le Tréſor public: „ Pour lui, dit-il, il ne porta dans ſa „ maiſon qu'une gloire immortelle. *At hic nihil domum ſuam præter memoriam nominis immortalem detulit.* Quel noble & rare deſintéreſſement !

§. II.

§. II.

Des Impôts.

J'APPELLE ainſi ce que les Latins nommoient *Vectigalia.* Ces revenus, dans les anciens tems de la République, étoient de trois ſortes, & ſe tiroient ou des terres, ou des paturages appartenans à la République, ou des droits de péage, d'entrée & de ſortie des marchandiſes : c'eſt ce que l'on appelloit *Decumæ, Scriptura, Portorium.*

DECUMÆ, ou *Decimæ.* Quand les Romains avoient vaincu un peuple ſoit dans l'enceinte ſoit hors de l'Italie, ils lui ôtoient une partie de ſes terres, dont ils abandonnoient les unes aux citoiens qui s'y établiſſoient en Colonie, & ſe réſervoient la propriété des autres qu'ils louoient à des particuliers, à condition qu'ils paieroient au Peuple Romain la dixme du revenu de ces terres.

Les dixmes ne ſe levoient pas de la même maniére dans toutes les provinces. Il y en avoit de qui l'on exigeoit une certaine meſure de blé ou une certaine ſomme d'argent fixe & réglée, comme dans l'Eſpagne, & dans *In Verr. lib.* III. 12.

dans l'Afrique ; & cet impôt s'appelloit *vectigal certum*, parce qu'il étoit toujours le même, ſoit que l'année fût bonne ou mauvaiſe, & que les terres euſſent raporté peu ou beaucoup. D'autres provinces, comme l'Aſie, étoient traitées avec plus de douceur, & ne paioient préciſément que la Dixme, enſorte que le Peuple Romain partageoit avec elles le malheur des années ſtériles. La Sicile étoit traitée de la même maniére, & avec encore plus de ménagement.

On tiroit du blé de la Sicile (& il en étoit de même des autres provinces) ſous trois titres ; & le blé, ſelon ces trois différences, s'appelloit ou *decumanum*, ou *emptum*, ou *æſtimatum*.

Frumentum Decumanum, étoit la dixme du blé que chaque Laboureur retiroit de ſes terres, & qu'il étoit obligé de fournir gratuitement au Peuple Romain.

Emptum, étoit le blé que le Peuple Romain achetoit pour les beſoins de l'Etat, & auquel il mettoit le prix.

Æſtimatum, étoit le blé qui ſe conſumoit dans la maiſon du Préteur, & que la province étoit obligée de lui fournir. Il le recevoit quelquefois en argent,

argent, & y mettoit lui-même le prix.

On paioit auſſi la dixme du vin, de l'huile, & des menus grains. *Cic. 5. in Verrem.*

SCRIPTURA. Ce revenu étoit celui que le Peuple Romain tiroit des paturages appartenans en propriété à la République, & qui étoient loués à des particuliers. On l'appelloit ainſi, parce qu'on inſcrivoit ſur des régîtres le nombre des beſtiaux que ces particuliers devoient envoier dans ces paturages, & c'étoit ſur ce nombre qu'on régloit la ſomme qu'ils s'engageoient de paier par an.

PORTORIUM. On appelloit ainſi le droit impoſé ſur les marchandiſes qui entroient par les *portes* des villes & dans les *ports*, ou qui en ſortoient.

Il y avoit un autre impôt diſtingué des précédens, que l'on appelloit *viceſima manumiſſorum*: c'étoit le vingtiéme du prix auquel on eſtimoit un eſclave que l'on affranchiſſoit, & qui étoit porté au Tréſor public. Il fut établi par le Conſul Cn. Manlius dans le camp, ce qui étoit ſans exemple. Le Sénat néanmoins ratifia cette loi, parce que cet impôt étoit d'un grand revenu pour la République. *Liv.* VII. 16.

Cicé-

Cicéron [a] marque qu'il ſubſiſtoit encore de ſon tems, après même qu'on eut ôté les droits de péage de toute l'Italie. L'Empereur Caligula doubla cet impôt de la moitié.

Dio in Excerpt. LXXII.

Les Romains tiroient auſſi du revenu de la fabrication & de la vente du Sel. Ce droit eſt ce que nous appellons aujourdhui *la Gabelle.* Le Roi Ancus Marcius étoit le premier qui eût établi des Salines. Ceux qui en avoient pris la ferme, vendant le ſel trop cher, les gabelles leur furent ôtées, & pour ſoulager le peuple, elles furent exercées depuis au nom du public par des Commis qui rendoient compte de leur adminiſtration. Ce fut l'an de Rome 246.

Liv. I. 33. *Liv.* II. 9.

Ce changement s'étoit fait à l'avantage du peuple, & le Sel, pendant plus de trois cens ans, demeura exemt de toute charge. L'an de Rome 548, on y mit pour la premiére fois un impôt ſous la Cenſure de M. Livius & de C. Claudius. Le prix du ſel avoit été juſques-là à Rome, & dans toute l'Italie, de la deuxiéme partie de l'*As*,

Liv. XXIX. 37.

[a] Portoriis Italiæ ſublatis... quod vectigal ſupereſt domeſticum, præter viceſimam? *Ep. ad Att.* II. 16.

l'*As*, qui eſt deux deniers de notre monnoie : *ſextante ſal & Romæ, & per totam Italiam erat.* Tite-Live n'explique point quelle quantité de ſel ſignifioit ce mot *ſal* : on l'entendoit de ſon tems. On crut que Livius étoit l'auteur de cet impôt, & qu'il l'avoit établi pour ſe venger du jugement inique que le peuple avoit autrefois prononcé contre lui ; & par cette raiſon il fut ſurnommé *Salinator.* On ne trouve nulle part où alloit cet impôt.

Les mines de fer, d'argent, & d'or, furent dans la ſuite des tems d'un très-grand revenu pour les Romains. Polybe, cité par Strabon, nous apprend que de ſon tems il y avoit quarante mille hommes occupés aux mines qui étoient dans le voiſinage de Carthagéne, & qu'ils fourniſſoient chaque jour au Peuple Romain vingt-cinq mille dragmes, c'eſt-à-dire douze mille cinq cens livres. *Strab.* III. 247.

Le Tréſor public de Rome étoit conſidérablement enrichi par le butin qu'y feſoient porter les Généraux au retour de leurs victoires, ſur tout quand ils étoient auſſi deſintéreſſés que Paul Emile, dont nous avons parlé auparavant.

Il

Il eſt fâcheux qu'on ne trouve point dans les Auteurs anciens ni ce que raportoient en détail aux Romains les Tributs & les Impôts, ni où montoient en gros les revenus de la République. Ils étoient ſans doute fort médiocres dans les commencemens: mais, vers la fin de la République, ils avoient pris un accroiſſement qui répondoit à celui de leurs conquêtes & à l'étendue de leur domination. Appien avoit traité dans un livre exprès tout ce qui regardoit les forces, les revenus, les dépenſes de l'Empire: mais ce Livre eſt perdu avec la plus grande partie de ſon Hiſtoire.

Plut. in Pompeio. Plutarque nous apprend que Pompée dans ſon triomphe ſur Mithridate fit porter des Inſcriptions ou Tableaux écrits en gros caractéres, où on liſoit que juſqu'alors les revenus publics ne s'étoient montés par an qu'à cinq mille myriades ou cinquante millions de dragmes Attiques, c'eſt-à-dire à vingt-cinq milions de notre monnoie; & que du revenu de ſes conquêres les Romains en tiroient huit mille cinq cens myriades, ou quatre vingts-cinq milions de dragmes, c'eſt-à-dire quarante deux milions cinq

cinq cens mille livres de notre monnoie. Ces deux ſommes, en les additionnant, feſoient ſoixante ſept millions cinq cens mille livres. Il ne s'agit ici que de l'Aſie. La conquête des Gaules, & celle de l'Egypte, augmentérent encore les revenus du Peuple Romain. Le Tribut qu'impoſa Céſar ſur les Gaules, ſelon Suétone & Eutrope ſe montoit à dix millions de dragmes, ou cinq millions de livres de notre monnoie. Et ſelon Velleïus, l'Egypte paioit à peu près autant que la Gaule.

Sueton. in Caſ. XXV. *Eutrop. lib.* VI. *Vell.* II. 39.

Après avoir parlé des revenus du Peuple Romain, il eſt néceſſaire de dire un mot de ceux qui étoient chargés d'en faire le recouvrement.

ARTICLE SECOND.

Des Publicains.

ON NOMMOIT ainſi ceux qui étoient chargés du recouvrement des deniers publics: c'eſt ce que l'on appelle maintenant les Fermiers Généraux, les Receveurs Généraux. C'étoient ordinairement des Chevaliers Romains qui exerçoient cette fonction. L'Ordre des Chevaliers étoient fort conſidéré à Rome, & tenoit comme le milieu

entre les Sénateurs & le peuple. Leur établiſſement remontoit juſqu'au tems de Romulus. Ils ne parvenoient point aux charges, & n'entroient point dans le Sénat, tant qu'ils demeuroient dans l'Ordre des Chevaliers. C'eſt ce qui les mettoit plus en état de vaquer au recouvremẽt des revenus du Peuple Romain.

Ils formoient entre eux pluſieurs ſociétés. Trois ſortes de perſonnes y étoient admiſes. *Mancipes*, ou *redemptores*, qui prenoient la ferme en leur nom: *Prædes*, ceux qui les cautionnoient: *Socii*, des Aſſociés, qui entroient en ſociété avec les autres, & partageoient avec eux les gains & les pertes.

L'adjudication des Fermes publiques, ſoit pour l'Italie, ſoit pour les provinces, ne ſe pouvoit faire qu'à Rome, & en préſence du Peuple. C'étoient les Cenſeurs qui étoient chargés de ce ſoin.

Quand il ſurvenoit quelque difficulté, ſoit pour la diminution ou la caſſation d'un bail, ou autre choſe pareille, l'affaire étoit portée au Sénat, qui en décidoit ſouverainement. Car ces Fermiers couroient de grands riſques. Cicéron, dans le beau Diſcours qu'il prononça devant le Peuple pour faire

faire donner à Pompée le commandement de la guerre contre Mithridate, repréſente d'une maniére bien vive l'extrême danger auquel cette guerre expoſoit ceux qui étoient chargés du recouvrement des deniers publics dans l'Aſie. Cette [a] province l'emportoit ſur toutes celles de l'Empire & par la fertilité des terres & la variété des fruits qui y naiſſoient, & par l'étendue des paturages, & par la multitude des marchandiſes que l'on en tranſportoit dans d'autres lieux. Or le ſeul bruit de la guerre, & le voiſinage des troupes ennemies, ruine tout un pays, avant même qu'elles y aient fait aucune irruption, parce qu'alors on laiſſe le ſoin des troupeaux, on abandonne la culture des terres, & l'on interrompt abſolument tout commerce ſur mer. Ainſi toutes

a Aſia tam opima eſt & fertilis, ut & ubertate agrorum, & varietate fructuum, & magnitudine paſtionum, & multitudine earum rerum quæ exportantur, facilè omnibus terris antecellat... Pecora relinquuntur, agricultura deſeritur, mercatorum navigatio conquieſcit. Ita neque ex portu, neque ex decumis, neque ex ſcriptura vectigal conſervari poteſt. Quare ſæpe totius anni fructus uno rumore periculi, atque uno belli terrore, amittitur. *Pro Leg. Manil.* 14. 15.

les ſources d'où venoit le produit des fermes étant arrêtées & taries, les Fermiers ſe trouvoient hors d'état de remplir les engagemens de leurs baux, & de paier les ſommes convenues.

Cicéron inſiſte beaucoup ſur cet inconvénient, & parle des Fermiers Généraux d'une maniére qui marque le cas extrême qu'il en feſoit. „ Si „ nous [a] avons toujours cru, dit-il, „ que les revenus qui ſe tirent des „ tributs & des impots, ſont les nerfs „ de la République, nous devons „ regarder l'Ordre de ceux qui ſe „ chargent de les lever comme l'ap- „ pui & le ſoutien de tous les autres „ Corps de l'Etat. " Cicéron tient par tout dans ſes diſcours le même langage. En effet ils rendoient de grands ſervices à la République, & ils en étoient ſouvent la reſſource dans des tems fâcheux & dans des beſoins preſſans. Tite-Live raporte, (& nous le raporterons après lui) que dans les tems qui ſuivirent la bataille de Cannes, le Préteur Fulvius aiant repréſenté l'impuiſſance où Rome

a Si vectigalia nervos eſſe Reip. ſemper duximus, eum certè ordinem qui exercet illa, firmamentum cæterorum ordinum rectè eſſe dicemus. *Ibid.*

me étoit d'envoier en Eſpagne des vivres & des habits abſolument néceſſaires, [a] exhorta les Gens d'affaires, qui avoient amaſſé du bien dans les fermes, à venir au ſecours de la République qui les avoit enrichis, en feſant pour elle des avances qui leur ſeroient fidélement rembourſées. Et ils le firent avec une promtitude & une joie qui marquoient leur zêle pour le bien public.

On ne leur feſoit point un crime d'avoir amaſſé du bien dans le recouvrement des deniers publics. Rien n'eſt plus juſte ni plus légitime que ce profit, quand il eſt modéré; & il paroit qu'il l'étoit dans ceux dont nous parlons ici, puiſqu'il eſt dit ſimplement qu'ils avoient augmenté leur patrimoine, *qui redempturis auxiſſent patrimonia.* La profeſſion des Gens d'affaires, loin donc d'être condannable en elle-même, doit être regardée comme abſolument néceſſaire à l'Etat. Les Princes ſont obligés, pour en ſoutenir les charges, pour le défendre contre les

a Cohortandos, qui redempturis auxiſſent patrimonia, ut reipublicæ, ex qua creviſſent, tempus commodarent. *Liv.* XXIII. 48.

ennemis du dehors, pour y maintenir la tranquillité intérieure, de tirer de leurs ſujets des tributs & des impôts. Un Empereur Romain paroiſſoit avoir deſſein de les abolir entiérement, & de faire ce beau préſent au genre humain : *idque pulcherrimum donum generi mortalium faceret.* Le Sénat, en louant une ſi généreuſe penſée, lui repréſenta que ce ſeroit ruiner l'Empire. C'eſt malgré eux que les Princes ſe voient réduits à cette triſte néceſſité, & ne pouvant s'en diſpenſer, leur intention eſt qu'en impoſant & en levant les tributs, on traite leurs ſujets avec toute l'humanité poſſible; & ils entrent volontiers dans les ſentimens d'un Roi de Perſe, qui répondit à un Gouverneur de province qui croioit lui faire ſa cour en augmentant les impôts, *qu'il vouloit que l'on tondît ſes brebis, & non pas qu'on les écorchât.*

Tacit. Annal. XII. 50.

Le malheur eſt que l'intention des Princes n'eſt pas toujours ſuivie, & que ceux à qui ils confient leur autorité, en abuſent quelquefois d'une maniére étrange. Et c'eſt ce qui a ſouvent rendu odieux le nom de Publicains. Cicéron, ſi déclaré en leur faveur,

Epiſt. 8. ad

veur, avoue „ que l'Italie & les pro- *Quint. Frat.*
„ vinces retentiſſoient des plaintes
„ que l'on formoit contr'eux, & que
„ [a] c'étoit moins ſur le fond même des
„ impôts, que ſur la maniére dure &
„ injuſte dont ils les exigeoient. " C'eſt dans ſa belle Lettre à ſon frére Quintus, qui avoit pour lors le gouvernement d'Aſie, qu'il s'explique ainſi: Lettre, qui eſt un chef-d'œuvre, & que tous ceux qui ſont en place, Intendans, Gouverneurs, Miniſtres, devroient avoir toujours devant les yeux. „ Il avertit ſon frére qu'il trouvera
„ un grand obſtacle à la protection
„ qu'il a deſſein d'accorder aux peu-
„ ples, & au bien qu'il deſire de leur
„ faire, de la part des Publicains.
„ Il l'exhorte à garder tous les mé-
„ nagemens poſſibles avec un Or-
„ dre de perſonnes, à qui ſon fré-
„ re & lui ont de très-grandes obli-
„ gations: mais de ſorte pourtant que
„ le bien public n'en ſouffre point.
Car, [b] ajoute-t-il, *ſi vous aviez en tout une aveugle complaiſance pour eux, ce ſeroit le moien de faire périr ſans reſ-*

a Non tam de portorio, quàm de nonnullis injuriis portitorum querebantur.

b Sin autem omnibus in rebus obſequemur, funditus eos perire patiemur, quorum non

ſource ceux dont le Peuple Romain vous a confié le ſoin, pour veiller non ſeulement à leur ſureté & à la conſervation de leur vie, mais à tous leurs intérêts, & pour leur procurer toutes les commodités qui dépendent de vous. C'eſt-là, à bien juger des choſes, la ſeule difficulté que vous trouverez dans l'adminiſtration de votre province.

Ces ſages avis que Cicéron donne à ſon frére dans une Lettre où l'on parle librement & à cœur ouvert, marquent ce qu'il penſoit véritablement des Publicains, & diminuent beaucoup du poids des louanges qu'il leur donne dans ſes diſcours publics, où il parle comme Orateur.

En effet nous ſerons obligés de raconter dans la ſuite de cette hiſtoire divers traits qui ne leur feront pas d'honneur : & quelques-uns des plus grands hommes de la République ne ſe ſont rendus plus recommandables par aucun endroit, que par leur fermeté & leur vigilance à réprimer les vexations que les Publicains feſoient ſouffrir aux ſujets de l'Empire. Entre autres,

modò ſaluti, ſed etiam commodis conſulere debemus. Hæc eſt una (ſi verè cogitare volumus) in toto imperio tuo difficultas.

autres, Q. Mutius Scevola avoit été chargé du gouvernement de l'Aſie en qualité de Préteur. Quand il fut arrivé dans ſa province, ce ne fut qu'un cri de tous les peuples contre les exactions injuſtes & la dureté inhumaine des Publicains. Il reconnut, par l'examen ſérieux qu'il en fit, que ces plaintes n'étoient que trop bien fondées, & que ſes prédéceſſeurs, ſoit pour ménager l'Ordre des Chevaliers fort puiſſant alors à Rome, ſoit pour s'enrichir eux-mêmes, avoient lâché entiérement la bride à l'avidité inſatiable des Gens d'affaires. Il crut ne pouvoit arréter un brigandage ſi criant que par un exemple de ſévérité capable de jetter parmi eux la terreur, & fit pendre un des principaux Commis prépoſé au recouvrement des deniers publics. Un voleur de grand chemin eſt-il plus coupable qu'un homme qui abuſe de l'autorité qui lui eſt confiée pour piller & ruiner les peuples ? *Diod. in Excerpt. Valeſ. pag. 394.*

Il eſt vrai que ſouvent ce n'étoient pas les Publicains qui commettoient de leurs propres mains ces rapines, & qui profitoient de ces vols, mais leurs ſubalternes. Cette excuſe, en la ſuppoſant

pôſant vraie, ne les juſtifioit point. *Vos* [a] *mains*, pouvoit-on leur dire avec Cicéron, *vos mains ce ſont vos Soufermiers, vos Commis, vos Sécretaires, vos Officiers, vos parens, vos amis, qui abuſent de votre autorité. Vous êtes reſponſables de leur conduite aux citoiens, aux alliés, à la République. Leurs crimes ſont les vôtres. Si nous voulons paroitre innocens, il faut que non ſeulement nous ſoyons déſintéreſſés pour nous-mêmes, mais que nous rendions tels tous ceux que nous emploions dans le miniſtére dont nous ſommes chargés.*

Voici la régle. Mais où eſt-elle obſervée ?

Di-

[a] Comites illi tui delecti, manus erant tuæ : præfecti, ſcribæ, accenſi, præcones, manus erant tuæ : ut quiſque te maximè cognatione, affinitate, neceſſitudine aliqua attingebat, ita maximè manus tua putabatur... Si enim innocentes exiſtimari volumus, non ſolùm nos abſtinentes, ſed etiam noſtros comites præſtare debemus. *Verr.* III. *n.* 27. 28.

Circumſpiciendum eſt diligenter, ut in hac cuſtodia provinciæ non te unum, ſed omnes miniſtros imperii tui ſociis, & civibus, & reipublicæ præſtare videare. *Cic. Epiſt.* 1. *ad Quint. frat.*

DIGRESSION
ſur les habits des Romains.

EN COMMENÇANT à parler des habillemens des Romains, je dois avertir qu'il n'eſt guére de matiére ni plus embarraſſée que celle-ci, ni ſur laquelle les Auteurs conviennent moins entr'eux. Je ne ſongerai point à les réfuter, ni à les concilier. Le but que je me propoſe, eſt de raporter le plus briévement qu'il me ſera poſſible ce qui me paroitra le plus vraiſemblable & le plus néceſſaire à mes Lecteurs.

Habillemens des hommes.

LA TOGE étoit, à proprement parler, l'habit des Romains :

Romanos rerum Dominos, gentemque togatam. *Virgil.*

C'étoit tellement un habit de paix, qu'on la marquoit par le mot de Toge.

Cedant arma togæ.

La Toge étoit une eſpéce de manteau fort ample, &, ſelon le ſentiment le plus reçu, tout ouvert par devant. On l'attachoit ordinairement ſur l'épaule gauche, enſorte que l'é-

paule droite, & le bras du même côté, étoient tout-à-fait libres. Comme elle étoit d'une ampleur extraordinaire, on lui feſoit faire pluſieurs tours & contours, pour l'empécher de traîner, on la plioit & on la retrouſſoit en pluſieurs maniéres, & l'on en feſoit paſſer de grands pans ſur les bras. Quintilien, (dans le livre XI. chap. 3.) explique fort au long comment l'Orateur doit tenir ſa Toge en plaidant. L'endroit eſt curieux, mais très-obſcur. Hortenſius [a], ce fameux Orateur, curieux juſqu'à l'excès ſur l'élégance & la bonne grace de ſes vétemens, ſe regardoit dans un miroir, pour examiner ſi tout y étoit bien diſpoſé ; & il n'apportoit pas moins de ſoin à bien ajuſter les plis de ſa Toge, qu'à arranger les périodes de ſon diſcours. Qu'il y a ſouvent du petit, même dans les plus grands hommes ! *Quantum eſt in rebus inane !*

Il paroit dans les marbres & les monumens antiques, que ce vétement avoit beaucoup de grandeur & de

[a] Hortenſius...in præcinctu ponens omnem decorem, fuit veſtitu ad mundiciem curioſo; & ut bene amictus iret, faciem in ſpeculo ponebat, ubi ſe intuens, togam corpori ſic applicabat, ut &c. *Macrob.* II. 9.

de dignité, mais ils ne devoit pas être fort commode. La Toge étoit d'une étofe fort légére, de laine ordinairement, & de couleur blanche. On la quittoit dans les deuils & dans les calamités publiques, pour prendre un habit noir.

La meſure de la Toge n'étoit point fixe, elle ſuivoit celle du bien ou du faſte. Horace repréſente un Riche, qui recommande ſérieuſement à un homme d'un très-petit revenu, de ne pas prétendre l'égaler dans la grandeur de ſa Toge.

Meæ, contendere noli,
Stultitiam patiuntur opes : tibi parvula res eſt.
Arcta decet ſanum comitem toga.

Il décrit ailleurs l'indignation publique contre un autre Riche ſans naiſſance, qui fier de ſes grands biens & de ſon crédit balaioit les rues de Rome avec une Toge ample de ſix aunes.

Vides-ne Sacram metiente te viam
Cum bis ter ulnarum toga,
Ut ora vertat huc & huc euntium
Liberrima indignatio. *Ode 4. Epodon.*

LA TUNIQUE étoit commune aux

aux Grecs & aux Romains : mais chez les Grecs elle avoit des manches assez étroites, chez les Romains elle en avoit de larges & extrêmement courtes, qui n'alloient pas même jusqu'au coude. Elle descendoit jusqu'au genou, ou un peu plus bas. La Tunique étoit fermée, & n'avoit point d'ouverture sur le devant. Comme elle étoit assez lage, on la serroit avec une ceinture. C'étoit une honte chez les Romains de paroitre en public sans être ceint, *discinctus ut nepos*; ou [a] avec une tunique qui descendît jusqu'aux talons, *cum tunica talari*; ou dont les manches vinssent jusqu'au poignet, *Et tunicæ manicas, & habent redimicula mitræ.* César portoit un Laticlave dont les manches venoient jusqu'au poignet, & étoient bordées de franges, & il ne mettoit jamais sa ceinture que sur son Laticlave, la laissant lâche & mal serrée. C'est [b] ce qui donna lieu à ce mot de Sylla : *Donnez-vous de garde*, disoit-il

Horat.

Cic.

Virg.

Sueton. in Jul. Cæs. cap. 45.

a Talares ac manicatas tunicas habere, olim apud Romanos flagitium. S. *August. de Doctr. christ.*

b Unde emanavit Sullæ dictum, optimates sæpius admonentis, ut malè præcinctum puerum caverent. *Sylla fort âgé, traitoit Jule César d'enfant.*

il ſouvent aux partiſans de l'Ariſtocratie, *de cet enfant, dont la ceinture ſemble annoncer un caractère mou & efféminé.* La penſée de Sylla étoit que cet extérieur de molleſſe cachoit une ambition démeſurée, & un eſprit de cabale & de faction.

La Tunique ſe mettoit immédiatement au deſſous de la Toge. Il n'y avoit que le petit peuple qui parût à Rome en Tunique : d'où vient qu'Horace l'appelle *tunicatus*. A la campagne, & dans les villes Municipales, les plus honnêtes gens ne portoient que cet habit.

OUTRE cette Tunique extérieure, pluſieurs en portoient une autre ſur la peau, qui tenoit lieu de chemiſe. On l'appelloit *interula*, ou *ſubucula*, ou *induſium* : car ces trois noms ſignifient à peu près la même choſe. Cette Tunique intérieure étoit de laine : on n'emploioit point encore à cet uſage le lin, & c'eſt ce qui rendoit le bain abſolument néceſſaire pour la netteté & la ſanté du corps.

Voila donc trois vétemens d'un uſage ordinaire & preſque général à Rome : *la Chemiſe*, j'appelle ainſi *induſium ; la Tunique ; la Toge.* Il y en a d'au-

d'autres ſelon la différence de l'âge, de l'état, & de la condition.

PRÆTEXTA. C'étoit une eſpéce de Toge que l'on donnoit aux jeunes Romains de qualité quand ils entroient dans l'adoleſcence. On l'appelloit ainſi, parce que les bords étoient ornés & comme tiſſus de pourpre. Ils la quittoient, pour prendre la robe virile, à 16 ou 17 ans, car les ſentimens ſont différens.

Macrob. I. 6. Perſonne n'ignore l'hiſtoire du jeune Papirius Prætextatus. Il avoit aſſiſté, en qualité de fils de Sénateur, ſelon la coutume de ce tems-là, à une délibération du Sénat qui avoit duré fort lontems. Sa mére le preſſa vivement de lui en apprendre le ſujet. Il s'en défendit, & réſiſta lontems. Mais les refus de l'enfant ne feſoient qu'irriter la curioſité de la mére. Enfin, comme s'il eût été vaincu par ſes inſtances, il lui dit que le Sénat avoit délibéré s'il ſeroit plus utile de donner deux femmes à un mari, ou deux maris à une femme, & que l'affaire ne ſeroit terminée que le lendemain. Il lui recommanda fortement le ſecret. Toute la ville en fut bientôt imbue. Le lendemain

les

les Dames allarmées vinrent ſe préſenter en corps au Sénat, qui ne fit que rire de l'ingénieuſe fiction du jeune homme, & interdit pour l'avenir à tous les jeunes gens l'entrée aux délibérations, excepté à Papirius, à qui il accorda cette diſtinction pour récompenſer ſa fidélité à garder le ſecret dans un âge où il portoit encore la Prétexte: c'eſt ce qui lui donna le ſurnom de *Prætextatus.*

Je puis placer ici BULLA, quoique ce ne fût pas un habit. Les *Bulles* étoient un ornement qu'on ne donnoit anciennement qu'aux enfans de qualité, mais dont l'uſage devint plus commun dans la ſuite. Elles étoient d'or pour l'ordinaire, de la figure d'un cœur le plus ſouvent, ou rondes, ſuſpendues à la poitrine, & vuides, afin, dit Macrobe, qu'on pût y mettre des préſervatifs contre l'envie.

La Prétexte étoit auſſi la robe des Magiſtrats tant à Rome, que dans les Colonies & les villes Municipales.

LA ROBE VIRILE. *Toga virilis.* C'eſt celle que nous avons décrite d'abord. On l'appelloit auſſi *Toga pura,* parce qu'elle étoit ſans pourpre:

Ego

Ad Attic. IX. 19. *Ego meo Ciceroni Arpini ... puram togam dedi.* C'étoit une grande joie pour les jeunes gens d'être revétus de cette robe, parce que c'étoit alors qu'ils commençoient à ſortir de page comme on dit, à entrer dans les affaires, à pouvoir ſe montrer au Barreau; car, tant qu'ils portoient *la prétexte*, il ne leur étoit pas permis d'y paroitre.

LE LATICLAVE. *Latus clavus.* C'étoit l'ornement d'un habit, qui donnoit le nom à l'habit même. On convient que c'étoient des piéces de pourpre, que l'on inſéroit dans la Tunique : mais les uns prétendent qu'elles étoient de forme ronde, comme une tête de clou; & les autres que c'étoit une longue piéce qui avoit la forme du clou même. Quoiqu'il en ſoit, la Tunique où ces piéces étoient plus larges, étoit propre aux Sénateurs : celle des Chevaliers en avoit de moindres, & ſe nommoit par cette raiſon *anguſtus clavus.*

TRABEA. C'étoit auſſi un habit d'honneur. Les Rois d'abord s'en ſervirent, puis les Conſuls. Les Augurs la portoient auſſi. C'étoit une eſpéce de Toge, ou du moins en tenoit lieu. Cet habillement étoit de pourpre.

Alde

Alde Manuce prétend que c'étoit un habit militaire, dont les Conſuls ſe ſervoient pendant la guerre. Les Chevaliers en feſoient uſage auſſi dans leur Revûe générale le 15 de Juillet.

CHLAMYS & PALUDAMENTUM ſont aſſez ſouvent confondus dans les Auteurs. C'étoit un habit militaire. Il étoit ouvert, ſe jettoit ſur la Tunique, étoit attaché avec une agrafe, & ordinairement ſur l'épaule droite, pour laiſſer le bras droit libre. Le Conſul, le Général, avant que de partir pour la guerre, montoit au Capitole revêtu de cet habillement, pour y préſenter aux dieux ſes priéres & ſes vœux; & à ſon retour il le quittoit, & rentroit dans la ville avec la Toge.

SAGUM, *Saie*, étoit une caſaque de gens de guerre. Elle étoit commune aux Officiers & aux ſimples ſoldats: mais les premiers l'avoient d'une étofe plus fine. C'étoit un habillement Gaulois dans l'origine, dont l'uſage avoit paſſé aux Romains.

On voit ſouvent dans Tite-Live, que parmi les vétemens qu'on envoie à l'armée il y eſt parlé de Toges & de Tuniques. Celles-ci y étoient d'uſage en tout tems, & pour tous ceux qui

qui étoient dans le ſervice : mais les Toges n'étoient que pour les Officiers, & ils n'en uſoient que dans le camp, dans un tems de repos, & hors de l'action.

CINCTUS GABINUS n'eſt qu'une certaine maniére de porter la Toge, dont on feſoit paſſer un pan par deſſous le bras droit pour s'en faire comme une ceinture autour du corps.

LES ROMAINS alloient aſſez ordinairement la tête nue : les ſtatues & les marbres les repréſentent preſque toujours dans cet état. Lorſque ou la cérémonie d'un ſacrifice, ou le ſoleil, la pluie, le froid les obligeoient de ſe couvrir la tête, ils ſe feſoient une eſpéce de bonnet d'un bout de leur toge, comme on le voit dans quelques marbres. Ils avoient pourtant pluſieurs eſpéces de chapeaux, dont ils feſoient peu d'uſage, pour ſe garantir des injures des ſaiſons.

CUCULLUS, étoit une ſorte de capuchon, ſemblable au capuchon des moines. Il étoit ordinairement attaché à la *Lacerne*, eſpéce de ſurtout dont ſe ſervoient les ſoldats & les gens de la campagne.

PI-

PILEUS, dont la forme répondoit aſſez à nos bonnets de nuit. On le donnoit aux eſclaves lorſqu'on les affranchiſſoit, & qu'on les mettoit en liberté.

PETASUS. Les voiageurs s'en ſervoient. Le Pétaſe avoit ordinairement des bords, mais plus petits que ceux de nos chapeaux. Il faut avouer que les nôtres ſont infiniment plus commodes pour garantir du ſoleil & de la pluie. Les Turcs cependant, & tous les Orientaux, gardent toujours leurs Turbans.

La matiére des CHAUSSURES eſt une des plus obſcures, & ſur laquelle les Auteurs fourniſſent le moins de lumiére, comme le reconnoit le R. P. de Montfaucon, qui m'a été d'un grand ſecours dans cette digreſſion.

Les anciennes chauſſures ſe peuvent diviſer en deux eſpéces. Celles qui couvroient entiérement le pié, comme nos ſouliers, *calceus*, &c. & celles qui avoient une ou pluſieurs ſemelles au deſſous du pié, & des bandes qui lioient le pié nud par deſſus, enſorte qu'une partie demeuroit découverte ; c'eſt à peu près ce que nous appellons ſandales : *caliga, ſolea, crepida,*

crepida, *ſandalium*. La différence de ces chauſſures eſt peu connue. Les unes n'alloient que juſqu'à la cheville du pié: d'autres s'élevoient plus haut, & quelquefois juſqu'à mi-jambe. *Caliga* étoit la chauſſure des gens de guerre.

Ocreæ étoient une eſpéce de petites bottes, qui couvroient une bonne partie de la jambe.

Habillemens des Femmes.

Les femmes, auſſi bien que les hommes, avoient trois vétemens, les uns ſur les autres.

INDUSIUM, étoit ſur la chair, & tenoit lieu de chemiſe.

STOLA, étoit la même choſe que la Tunique des hommes, ſi ce n'eſt que celle des femmes étoit plus longue, & deſcendoit juſqu'aux talons. Elle avoit des manches, qui alloient juſqu'au coude: au lieu que celle des hommes n'en avoit que de très-courtes.

PALLA, ou *pallium*, ou *amiculum*, ou *peplum*, étoit l'habit extérieur des femmes, qui répondoit à la Toge des hommes. Il eſt difficile de diſtinguer la différente ſignification de ces noms.

On

On n'attend pas de moi que je raporte ici les différens ornemens que les femmes emploioient pour leur parure, dont elles ont été fort curieuſes dans tous les tems & chez toutes les nations, ce que S^t. Jérome a cru devoir marquer, en donnant au ſexe l'épithéte de φιλόκοσμος, *qui aime la parure.* Je ne ſongerai point non plus à m'étendre ſur leur coëffure, qui de tout tems a été ſujette à bien des variations : car pour lors les modes changeoient pour le moins auſſi ſouvent qu'aujourd'hui. Comment viendrois-je à bout de décrire ces coëffures que l'on voit ſur les marbres, où les cheveux montent ſur le devant en fontange à cinq ou ſix rangées de boucles, & où le tout s'éleve comme par étages à un demi pié au-deſſus du front; & où les cheveux, ſur le derriére de la tête, ſont treſſés, ou pour mieux dire cordonnés à gros cordons, tournés, retournés, & agencés avec un artifice étonnant?

Tot premit ordinibus, tot jam compagibus altum
Ædificat caput. *Juvenal.*

Et

Et qu'une main ſavante avec tant d'artifice,
Bâtit de ſes cheveux le galant édifice.

On a peine à croire, dit le P. de Montfaucon, que les ſeuls cheveux d'une femme puiſſent fournir tant de cordons ſur le derriére, & tant de boucles ſur le devant: peutêtre ajoutoit-on d'autres cheveux pour cette eſpéce de coëffure.

Fin du Tome quatriéme.

TABLE

TABLE

DU QUATRIEME VOLUME

DE L'HISTOIRE ROMAINE.

AVANT-PROPOS. page 1

§. I. *ORigine, accroiſſement, puiſſance, caractére, mœurs & défauts des Carthaginois.* 2

§. II. *Traités conclus entre les Romains & les Carthaginois avant la premiére guerre Punique.* 28

LIVRE ONZIEME.

§. I. *Occaſion de la premiére guerre Punique. Secours accordé aux Mamertins contre les Carthaginois par les Romains. Appius Conſul paſſe en Sicile. Il remporte une victoire ſur Hiéron, &*

entre à Meſſine. Il bat les Carthaginois, & aiant laiſſé une forte garniſon à Meſſine, il retourne à Rome, & reçoit l'honneur du triomphe. Cloture du dénombrement. Etabliſſement des combats de gladiateurs. Veſtale punie. Les deux nouveaux Conſuls paſſent en Sicile. Traité conclu entre Hiéron & les Romains. Punition de ſoldats qui s'étoient rendus lâchement aux ennemis. Les Conſuls retournent à Rome. Triomphe de Valére. Horloge. Clou attaché pour la peſte. Nouvelles Colonies. Les Romains joints aux troupes de Syracuſe forment le ſiége d'Agrigente. Il ſe donne une bataille, où les Carthaginois ſont pleinement défaits. La ville eſt priſe après ſept mois de ſiége. Noire perfidie d'Hannon à l'égard de ſes ſoldats mercénaires. Amilcar eſt envoié à la place d'Hannon, qui eſt révoqué. Les Romains, pour diſputer l'empire de la mer aux Carthaginois, bâtiſſent & équipent une flote. Le Conſul Cornélius eſt pris avec dix-ſept vaiſſeaux, & conduit à Carthage. Le réſte de la flote bat le Général Carthaginois. Célébre victoire navale remporr-

portée par Duilius près des côtes de Myle. Son triomphe. Expédition contre la Sardaigne & la Corſe. Conſpiration à Rome étouffée dans ſa naiſſance. 39

§. II. *Le Conſul Atilius eſt ſauvé d'un grand péril par le courage de Calpurnius Flamma, Tribun Légionaire. Il bat la flote Carthaginoiſe. Régulus eſt nommé Conſul. Célébre bataille d'Ecnome gagnée ſur mer par les Romains. Les deux Conſuls paſſent en Afrique, ſe rendent maîtres de Clypéa, & ravagent tout le pays. Régulus continue de commander en Afrique en qualité de Proconſul : ſon Collégue retourne à Rome. Régulus demande qu'on lui envoie un ſucceſſeur. Combat contre le ſerpent de Bagrada. Bataille gagnée par Régulus. Priſe de Tunis. Dures propoſitions de paix que Régulus offre aux Carthaginois : ils les refuſent. L'arrivée de Xanthippe Lacédémonien rend le courage & la confiance aux Carthaginois. Régulus battu dans un combat par Xanthippe, eſt fait priſonnier. Xanthippe ſe retire. Réflexions de Polybe ſur ce grand événement. On conſtruit*

une nouvelle flote à Rome. Les Carthaginois lévent le ſiége de Clypéa. Les Conſuls paſſent en Afrique avec une nombreuſe flote. Après le gain de deux batailles, ils ſe remettent en mer pour retourner en Italie. La flote Romaine eſſuie une horrible tempête ſur les côtes de Sicile. Les Carthaginois aſſiégent & prennent Agrigente. La priſe de Panorme par les Romains eſt ſuivie de la reddition de pluſieurs villes. Les Romains, rebutés par pluſieurs naufrages, renoncent à la mer. Priſe de Lipari. Déſobéiſſance d'un Officier ſévérement punie. Ancien bienfait de Timaſithée récompenſé dans ſa poſtérité. Sévérité remarquable des Cenſeurs. Le Sénat tourne de nouveau tous ſes efforts du côté de la mer. Célébre bataille par terre près de Panorme, gagnée ſur les Carthaginois par le Proconſul Métellus. Les éléphans qu'on avoit pris ſont envoiés à Rome. Maniére dont on leur fit paſſer le détroit. Les Carthaginois envoient des Ambaſſadeurs à Rome pour traiter de la paix, ou de l'échange des priſonniers. Régulus les accompagne. Il ſe déclare contre l'échan-

change. Il retourne à Carthage, où on le fait mourir au milieu des plus cruels ſupplices. Réflexions ſur la fermeté & la patience de Régulus. 90

§. III. *Triomphe de Métellus. Siége de Lilybée par les Romains. Trahiſon dans la ville découverte. On y fait entrer un ſecours conſidérable. Combat ſanglant aux machines. Incendie des ouvrages. Caractére vain du Conſul Clodius. Bataille de Drépane : perte de la flote des Romains. Le Conſul Junius paſſe en Sicile. Nouvelle diſgrace des Romains à Lilybée. Ils évitent heureuſement deux batailles. Perte entiére des vaiſſeaux Romains par une horrible tempête. On nomme un Dictateur. Junius ſe rend maître d'Eryx. Amilcar Barcas eſt chargé du commandement en Sicile. Des particuliers de Rome arment en courſe, & ravagent Hippone. Naiſſance d'Annibal. Echange des priſonniers. Deux nouvelles Colonies. Dénombrement. Une Dame Romaine accuſée devant le Peuple, & condannée. Amilcar ſe rend maître de la ville d'Eryx. Nouvelle flote Romaine conſtruite & équipée par le zéle des particu-*

ticuliers. Poſtumius Conſul retenu à Rome comme Prêtre. Le Sénat défend à Lutatius de conſulter les divinations de Préneſte. Bataille aux Iles Egates gagnée parles Romains. Traité de paix entre Rome & Carthage. Fin de la premiére guerre Punique. La Sicile devenue Province du Peuple Romain. 164

Des combats de Gladiateurs. 217

LIVRE DOUZIEME.

§. I. *Joie de la paix avec Carthage troublée par le débordement du Tibre, & par un grand incendie. Dénombrement. Deux nouvelles Tribus. Livius Andronicus. Jeux Floraux. Guerres contre les Liguriens & contre les Gaulois. Révolte des Mercénaires contre les Carthaginois. La Sardaigne enlevée aux Carthaginois per les Romains. Ambaſſadeurs envoiés au Roi d'Egypte. Arrivée d'Hiéron à Rome. Jeux Séculaires. Expéditions contre les Boïens & contre les Corſes. Mort d'un Cenſeur. Rome confirme la paix accordée aux Carthaginois. La Sardaigne ſubjuguée.*

guée. Réflexions ſur les guerres continuelles des Romains. Veſtale condannée. Dénombrement. Le Poéte Nævius. Brouilleries entre les Romains & les Carthaginois. Troubles à l'occaſion d'une Loi propoſée par Flaminius. Expéditions contre la Sardaigne & la Corſe. Premier triomphe ſur le mont Albain. Dénombrement. Teuta ſuccéde à ſon mari Agron Roi des Illyriens. Plaintes portées au Sénat contre leurs pirateries. Dénombrement. Teuta fait tuer un Ambaſſadeur Romain. Expédition des Romains dans l'Illyrie. Traité de paix entre les Romains & les Illyriens. 241

Des Jeux Séculaires. 277

§. II. *La puiſſance de Carthage, qui croiſſoit de jour en jour, allarme les Romains. Conſtruction de Carthage la neuve. Traité des Romains avec Aſdrubal. Création de deux nouveaux Préteurs. Allarme au bruit de la guerre des Gaulois. Cauſe & occaſion de cette guerre. Irruption des Gaulois dans l'Italie. Préparatifs des Romains. Premier combat près de Cluſium, où les Romains ſont*

vaincus. Bataille & célébre victoire des Romains près de Télamon. Réflexion ſur cette victoire. Dénombrement. Les Boïens ſe rendent à diſcrétion. Bataille de l'Adda entre les Gaulois & les Romains. Mécontentemens des Romains contre Flaminius. Caractére de Marcellus. Nouvelle guerre contre les Gaulois. Dépouilles opimes remportées par Marcellus. Triomphe de Marcellus. Les Romains ſoumettent l'Iſtrie. Annibal chargé du commandement en Eſpagne. Démétrius de Pharos attire ſur lui les armes des Romains. Dénombrement. Diverſes opérations des Genſeurs. Guerre d'Illyrie. Emilius remporte une victoire ſur Démétrius. L'Illyrie ſe ſoumet aux Romains. Archagathus médecin. Nouvelles Colonies. 283

Digreſſion ſur les Tribus de Rome. 337

LIVRE TREIZIEME.

§. I. *Idée générale de la ſeconde guerre Punique. Mécontentement & haine d'Amilcar contre les Romains. Serment qu'il fait préter à ſon fils Annibal*

nibal encore enfant. Pareille haine dans Aſdrubal, qui lui ſuccéde. Il fait venir à l'armée Annibal. Caractére de ce dernier. Annibal eſt chargé du commandement des troupes. Il ſe prépare à la guerre contre les Romains par les conquêtes qu'il fait en Eſpagne. Siége de Sagonte par Annibal. Ambaſſade des Romains vers Annibal, puis à Carthage. Alorque tente envain de porter les Sagontins à un accommodement. Priſe & ruine de Sagonte. Trouble & douleur que cauſe à Rome la ruine de Sagonte. Guerre réſolue à Rome contre les Carthaginois. Département des provinces entre les Conſuls. Les Ambaſſadeurs Romains déclarent la guerre aux Carthaginois. Frivoles raiſons des Carthaginois pour juſtifier le ſiége de Sagonte. Véritable cauſe de la ſeconde guerre Punique. Les Ambaſſadeurs Romains paſſent en Eſpagne, puis dans la Gaule. Annibal ſe prépare à paſſer dans l'Italie. Dénombrement des armées Carthaginoiſes. Voiage d'Annibal à Cadiz. Il pourvoit à la ſureté de l'Afrique, & à celle de l'Eſpagne, où il laiſſe ſon frére Aſdrubal. 348

§. II.

§. II. *Annibal s'assure de la bonne volonté des Gaulois. Il marque aux troupes le jour du départ. Songe & vision d'Annibal. Il marche vers les Pyrénées. Chemin qu'Annibal eut à faire pour passer de Carthagéne en Italie. Les Gaulois favorisent le passage d'Annibal sur leurs terres. Révolte des Boïens contre les Romains. Défaite du Préteur Manlius. Les Consuls partent chacun pour leur province. P. Scipion arrive par mer à Marseille. Il apprend qu'Annibal est près de passer le Rhône. Passage du Rhône par Annibal. Rencontre des détachemens envoiés par les deux partis. Députation des Boïens vers Annibal. Il harangue les soldats avant que de s'engager dans les Alpes. P. Scipion trouve Annibal parti. Celui-ci continue sa route vers les Alpes. Pris pour arbitre entre deux fréres, il rétablit l'aîné sur le trône. Célébre passage des Alpes par Annibal. Grandeur & sagesse de l'entreprise de ce Général.* 403.

§. III. *Prise de Turin par Annibal. Combat de Cavalerie près du Tésin, où P. Scipion est vaincu. Les Gaulois viennent en foule se joindre à Annibal. Scipion se retire, passe la Trébie, & se*

ſe fortifie près de cette riviére. Actions qui ſe paſſent en Sicile. Combat naval, où les Carthaginois ſont vaincus. Sempronius eſt rappellé de Sicile en Italie, pour ſecourir ſon Collégue. Malgré les remontrances de P. Scipion il donne la bataille près de la Trébie, & eſt défait. Heureuſes expéditions de Cn. Scipion en Eſpagne. Annibal tente le paſſage de l'Apennin. Second combat entre Sempronius & Annibal. Le Conſul Servilius part pour Rimini. Renouvellement de la fête des Saturnales. Annibal renvoie ſans rançon les priſonniers faits ſur les Alliés de Rome. Stratagême dont il ſe ſert pour empécher qu'on n'attente à ſa vie. Il paſſe par le marais de Cluſium, où il perd un œil. Il s'avance vers l'ennemi, & ravage tout le pays pour attirer le Conſul au combat. Flaminius, malgré les avis du Conſeil de guerre, & les mauvais préſages, engage le combat. Fameuſe bataille du Lac de Traſiméne. Contraſte de Flaminius & d'Annibal. Mauvais choix du Peuple, cauſe de la défaite. Affliction générale qu'elle cauſe à Rome. 442

Digreſſion ſur les Saturnales. 508

Réfle-

Réflexion sur les Vœux. 516
Digression sur les Publicains. 520
ART. I. *Des Revenus du Peuple Romain.* ibid.
§. I. *Des Tributs.* 521
§. II. *Des Impôts.* 524
ART. II. *Des Publicains.* 529
Digression sur les habits des Romains. 539

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ai lû par l'ordre de Monseigneur le Chancelier, le quatriéme Tome de *l'Histoire Romaine, par Monsieur Rollin*; & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 16 Mai 1740.

SECOUSSE.

A01 1471899